collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne — bimestrielle
nº 32
mai-décembre 1985

Esclavage, machisme, égalité des sexes :
réponses à Frantz Douyon
Pour sortir du duvaliérisme
Des prises de démocratie dans la soci...
Éléments de chronologie : vers ...
août 1983 ...
Le secteu...
...e étude
...ulaire en Haïti
...spectif
...ui dura un siècle
...e d'une démocratie en Haïti :
problèmes et perspectives
...harte de la promotion humaine de l'Église d'Haïti :
vision de l'histoire, propos d'avenir
Entre néo-duvaliérisme et modernisme technocratique :
le projet de société de De Ronceray
Le miracle haïtien est-il possible ?

Pour sortir du duvaliérisme

Cary Hector, Jean Dominique, Pierre Clitandre, Henri Godard,
Alain Gilles, Serge Gilles, Marcus, Jean-Claude Michaud,
Claude Moïse, Émile Ollivier, Leslie Péan, Ernst Verdieu.

collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne — bimestrielle
n° 32
mai-décembre 1985

Collectif Paroles Inc.
Boîte postale 6
Station Outremont
Outremont (Québec)
Canada H2V 4M6

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
4e trimestre 1985

Port payé à Montréal
Courrier de 2e classe
N° 5562
Décembre 1985

Sommaire

La Parole au lecteur

Éditorial

Le pouvoir duvaliériste en question

Questions et perspectives

Culture et société

À nos lecteurs

Voici après quelques mois de silence notre nº 32 que nous avons voulu substantiel. Sommes-nous condamnés à produire des numéros doubles ou multiples ? Cette récidive ne signifie-t-elle pas à la vérité que c'est notre existence même qui est menacée par épuisement progressif de nos moyens matériels et financiers ?

Pour la première fois, le ministère des Communautés culturelles du Québec a alloué à notre revue une subvention. Grâce à cet apport et aux contributions de nos membres, nous livrons cette 32e édition qui boucle l'année 1985. Qu'en est-il de l'avenir ?

Nous explorons de nouvelles pistes et nous ne désarmons pas devant les difficultés. Nous avons encore de nombreuses obligations pendantes. Nous espérons trouver de nouvelles sources de financement. Nous envisageons également de modifier notre formule pour des publications ponctuelles sur des thèmes précis au cours de la prochaine année, à moins qu'un redressement significatif de la situation nous permette de garantir la régularité de la production.

L'année 1985 marque le 10e anniversaire de la création du groupe Collectif Paroles et le 6e de la revue du même nom. Ce numéro 32 clôt-il un chapitre de notre histoire ? Nous n'en savons rien. Dans la circonstance, nous demeurons largement ouverts aux suggestions, propositions et contributions de nos abonnés, de nos lecteurs et de nos amis.

À tous et à toutes nous souhaitons une heureuse fin d'année 1985 et une fructueuse année 1986.

Collectif Paroles

Esclavage, machisme, égalité des sexes : réponses à Frantz Douyon

Une réaction, non une réflexion

Si je ne me trompe, vous êtes psychologue. D'ailleurs, qu'importe je ne suis moi-même qu'une comédienne de 23 ans qui prétend pouvoir (au risque de se tromper) vous reprendre sur la rigueur de votre raisonnement sur les relations Hommes-Femmes Haïtiens.

Tout d'abord, je ne connais pas vraiment la spécificité des relations hommes-femmes haïtiens, malgré mon origine haïtienne. Cela ne m'empêche pas de constater que si nos concitoyennes haïtiennes se radicalisent au contact de leur « milieu d'accueil de la diaspora », ce n'est pas par bête mimétisme, mais peut-être parce que ce milieu d'accueil leur permet de voir clair dans nos « structures familiales déjà hypothéquées ». Ensuite, d'après vous « l'enjeu est devenu trop important pour que l'on se taise ». Ne serait-ce pas la peur de perdre la docilité des femmes qui vous pousse à cette réflexion et vous fait redouter la contamination d'influences extérieures ?

S'il faut attendre la radicalisation des femmes et l'influence extérieure pour entamer une réflexion, messieurs, la psychologie haïtienne n'est pas prête de lâcher la remorque.

D'ailleurs, il ne s'agit plus d'une réflexion, mais bien d'une réaction. Car s'il s'agissait d'une réflexion sincère, la première démarche « pour cerner le problème dans sa globalité » ne serait pas une explication mais une tentative de compréhension. Il me semble que toute première démarche intellectuelle passe par la compréhension. Élémentaire Watson !

Quant à l'esclavage ! Je veux bien reconnaître au machisme haïtien une particularité due à son histoire, mais pour une fois que les hommes trouvent une cause commune au-delà des races et des cultures, de grâce, n'allons pas en faire l'apanage des descendants d'esclaves ! En bref, que dire des peuples qui n'ont pas connu l'esclavage et qui ont le même problème ?

J'aurais aimé savoir ce qui caractérise les relations hommes-femmes haïtiens, et non ce qu'il y a sur le coeur d'un psychologue haïtien qui voudrait disculper ses concitoyens face aux doigts accusateurs de ses concitoyennes.

Claude Moïse Jr.
Septembre 1985

« De l'esclavage à l'égalité des sexes

Le numéro 28 de la revue « Collectif Paroles » consacré aux femmes haïtiennes a ouvert le débat sur un sujet qui intéresse non seulement les femmes mais vise à instaurer « un nécessaire dialogue entre les sexes ». Dialogue essentiel pour l'avancement de la cause des hommes et des femmes d'Haïti et de la diaspora.

Nous profitons de l'occasion pour introduire dans ce débat une note émotive, une parole de femmes. Cette parole ne se veut nullement vérité « la vérité n'existe parce qu'elle opprime et réduit au silence ceux et celles qui n'ont pas la parole »[1]. Vous nous demanderez d'où nous tenons ce que nous disons ? Nous sommes tentées de vous répondre comme le dit si bien Annie Leclerc, « nous le tenons de nous, femmes, et de nos ventres de femmes ».

L'occasion de notre participation à ce débat nous a été fournie par l'article de Frantz Douyon intitulé « De l'esclavage au machisme » paru dans le nº 31 de la revue. Nous nous attardons sur cet article non pas parce qu'il est important en soi, mais parce qu'il entretient un certain nombre de mythes et véhicule des stéréotypes qui risquent de fausser un débat trop souvent marqué par la mauvaise volonté et l'incompréhension.

Frantz Douyon a manifesté, il est vrai, un grand courage en se lançant « dans le terrain miné du féminisme gardé par des sentinelles vigilentes ». Nous l'en félicitons. Cependant, si selon lui, la littérature féministe est « revendicatrice, émotive et parfois même agressive » ses essais malhabiles de théorisation prouvent encore une fois qu'elle a raison de l'être.

Tandis qu'il prétend apporter un éclairage nouveau à ce débat crucial afin de tenter de prévenir que « cette problématique ne soit contaminée par des influences extérieures » il nous sert une analyse confuse, truffée de citations hors contextes. Selon lui, la genèse du malaise existant dans les rapports de couples haïtiens réside dans le système esclavagiste qui « favorisait la pratique de l'irresponsabilité chez les hommes haïtiens et que la notion de responsabilité est incompatible avec le statut d'esclave... et les années d'esclavage, conclut-il n'ont-elles pas été qu'un long entraînement à la pratique de l'irresponsabilité ? » Et les femmes esclaves n'étaient-elles pas également privées de leur liberté ? F. Douyon ne nous dit pas pour quelle raison elles n'ont pas opté pour l'irresponsabilité.

Il est vrai que l'esclavage a brisé les liens familiaux et découragé la phallocratie chez les hommes noirs mais la femme noire y était doublement exploitée : par l'homme blanc en tant que force de travail et en tant que femme et par l'homme noir en tant qu'objet sexuel.

« En tant que femmes, les esclaves étaient naturellement en butte à toutes sortes de contraintes sexuelles. Si pour les hommes, les châtiments les plus violents étaient le fouet et les mutilations, les femmes étaient violées par-dessus le marché. En fait, le viol exprimait clairement, la domination économique du propriétaire et l'autorité du surveillant sur les travailleuses noires »[2].

Et si aujourd'hui encore, « l'homme noir éprouve le besoin de se venger à sa façon, en mettant la femme enceinte pour s'en vanter » nous dit F. Douyon, ce n'est pas seulement à cause des blessures infligées à « son égo » par le système esclavagiste, mais parce qu'il adhère aux valeurs patriarcales qui le portent à voir la femme comme un objet soumis à ses désirs et à ses frustrations.

Il nous faut aussi souligner que dans les sociétés africaines d'où sont issus les esclaves de St-Domingue, les femmes occupaient également une place inférieure liée à leur sexe. Selon le Père Labatt « les Africains regardent les femmes comme leurs esclaves ou un peu moins »[3]. Quant à M. Dapper, il affirme que les « femmes africaines n'osent parler à leur mari qu'à genoux et dès qu'elles les voient, elles se mettent à taper des mains pour leur témoigner leur joie et le respect qu'elles ont pour lui ». L'esclavage et la colonisation ne seraient donc pas la seule cause des malaises entre hommes et femmes noirs et il semblerait qu'il ne fait que renforcer les valeurs patriarcales déjà inscrites dans les sociétés africaines où la division sexuelle des tâches plaçait la femme au bas de la hiérarchie sociale.

De toute façon, F. Douyon se contredit lui-même lorsqu'il affirme que l'irresponsabilité des hommes haïtiens est une conséquence de l'esclavage et prétend du même coup que l'accusation « grave » d'irresponsabilité ne pourrait être accréditée que par une analyse superficielle. La sienne ne l'est-elle pas, lorsqu'il impute la crise actuelle de la famille haïtienne à une influence du milieu d'accueil ou à une prétendument nouvelle indépendance économique de la femme haïtienne ?

À part quelques « privilégiées » des classes bourgeoises et petites bourgeoises, les femmes haïtiennes ont toujours été très actives sur le marché du travail. 68 % des femmes haïtiennes travaillent, ce qui correspond à un des taux les plus élevés en Amérique. De plus, la remise en question des rapports traditionnels qui « affecte » les couples haïtiens de la diaspora ne découle pas d'un soi-disant « renversement des rôles » mais plutôt d'une nouvelle articulation entre travail domestique et travail salarié. En diaspora, les femmes étant privées de l'aide de la famille élargie et de la domesticité doivent assumer seules les tâches ménagères. Elles deviendront donc, par la force des circonstances plus conscientes de la division sexuelle des tâches et exigeront une participation plus active de leurs conjoints. C'est la résistance des hommes, accrochés aux privilèges liés à leur condition d'homme, et non l'influence du milieu qui poussent les femmes à se « radicaliser ».

La solution à la crise dans les rapports des couples haïtiens de la diaspora réside dans une plus grande compréhension de la part de l'homme haïtien qui ne doit plus se contenter de chercher les causes historiques de leurs comportements machistes mais accepter l'idée que « reconnaître les femmes comme leurs égales va beaucoup plus loin que de supprimer un minimum de leurs comportements de domination les plus courants. Cela suppose de reconnaître dans leur propre chair la marque des contraintes patriarcales, une castration de leur personnalité qui est l'envers de leur statut socio-sexuel supérieur »[5].

Viviane Ducheine et
Myriam Merlet

Notes

[1] Annie Leclerc, *Paroles de femmes*.

[2] Angela Davis, *Femmes, race et classe*, Des femmes, Paris, 1985.

[3] LaBatt, *Voyage d'un chevalier*, cité par Arlette Gauthier dans *Soeurs de solitude*, p. 233.

[4] Drapper, cité dans *Soeurs de solitude*.

[5] Micheline De Sève, *Pour un féminisme libertaire*, Boréal Express, Montréal, p. 25.

Pour sortir du duvaliérisme

« Sur dix erreurs politiques il y en a neuf qui consistent à croire encore vrai ce qui a cessé de l'être. Mais la dixième qui pourra être la plus grave, sera de ne plus croire vrai ce qui l'est pourtant encore. »

(Bergson)

Ce numéro, centré sur la conjoncture politique haïtienne, se veut une contribution à la clarification de ce qui semble marquer une véritable rupture dans l'histoire politique contemporaine du pays. Le duvaliérisme n'est sans doute pas un accident de parcours, mais il tranche assez nettement sur les gouvernements précédents et sur les pratiques consensuelles établies au sein du régime par un nouvel aménagement des pouvoirs depuis l'occupation américaine de 1915. La classe politique a mis longtemps à se relever du choc duvaliériste. À cet « ordre muet, né de la stupeur », le pays pourtant a, depuis quelques années déjà, appris à opposer différentes formes de résitance. Bien sûr, de tous les horizons haïtiens et haïtianologues, on n'a pas cessé d'interroger cette histoire duvaliériste. C'était notre ambition dès le premier numéro (septembre 1979). Aujourd'hui, nous avons l'impression de boucler une boucle en mettant en perspective quelques-unes des principales données d'une histoire et d'une situation qui annoncent un tournant dans la vie politique.

par Claude Moïse

Il ne s'agit certes pas que des événements spectaculaires récents (éviction du tout puissant ministre de l'Intérieur Roger Lafontant, changements de cabinet ministériel, capture et assassinat de Lionel Lainé, dirigeant politique en exil rentré clandestinement au pays pour lutter contre le régime, chassé-croisé des leaders de l'opposition intérieure, etc.). Il s'agit à la fois de tout cela, de tout ce qui explose (nouvelle flambée populaire aux Gonaïves), de tout ce qui frappe l'imagination, alimente les conversations, et de tout ce qui n'affleure pas, de tout ce qui a été cumulé, qui travaille les profondeurs du pays et prépare, peut-être, à notre insu, de nouvelles éruptions, de nouveaux projets, de nouveaux aménagements. Le duvaliérisme, de François à Jean-Claude, aura mis à nu les plaies du régime haïtien et suscité des oppositions, des mises en question émanant de tous les compartiments de la société.

Depus plus de vingt-cinq ans, on assiste donc à une recherche laborieuse, souvent tragique, des voies de sortie de la nuit opaque du duvaliérisme. On connaît bien le bilan de la période de terreur et d'affirmation agressive de ce dernier. Mais on n'a pas fini d'évaluer les nou-

veautés et les potentialités de ce qu'il est convenu d'appeler la conjoncture jean-claudiste dont Cary Hector, Jean-Claude Michaud et Leslie Péan rappellent ici les phases et les principaux des plus récents événements. (p. 17)

Acteurs de premier plan dans la phase bouillonnante du mouvement démocratique (1975-1980), Marcus et Pierre Clitandre, respectivement directeur de l'information à *Radio Métropole* et rédacteur en chef du *Petit Samedi Soir*, aujourd'hui en exil, jettent un coup d'oeil rétrospectif sur l'époque. Une touche personnelle, mais combien suggestive de ce bouillon de naïvetés et de générosités, de velléités et de dérives, d'espérances...

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la mise en question du pouvoir duvaliériste. Ses rapports, au départ ambigus, avec la bourgeoisie et le capital international, n'ont pas fait que conforter la domination des différents pouvoirs économiques et politiques sur le peuple haïtien. Ils ont ouvert la voie à d'autres questionnements, à d'autres perspectives (Leslie Péan, p. 24).

Corruption, incompétence, on n'ignore rien des méfaits de la gestion inepte et criminelle des Duvalier (Henri Godard conclut aujourd'hui sa série sur la dégradation de l'environnement dans l'agglomération port-au-princienne, p. 35), mais on est loin du compte pour ce qui concerne les ravages du duvaliérisme dans l'arrière-pays. Dans le même ordre d'idées, on suit de près les développements politiques générés par les grands intervenants de la classe politique, mais on se soucie peu de dégager la signification majeure des mouvements de fond de la société haïtienne. Jean Dominique, ancien directeur de *Radio-Haïti Inter*, exilé en 1980, apporte ici une contribution remarquable en mettant en perspective *les éléments pour une étude des mouvements de contestation populaire* sous les Duvalier. (p. 39).

Au demeurant, la crise haïtienne se développe à deux niveaux. À la surface, sur le terrain immédiatement politique où les intervenants (gouvernements, leaders de l'opposition, représentants des puissances tutrices) tantôt s'affrontent, tantôt s'entremêlent comme des ombres, les prises de position, déclarations, mesures spectaculaires, mouvements de refus, changements de cabinets ministériels, répressions, démonstrations de force, résistances, protestations, etc. attestent de l'évolution du rapport entre les forces en présence et de leurs perspectives stratégiques. Au niveau populaire, dans le pays profond, les secousses périodiques, les phases éruptives qui remuent d'importantes parties du pays ne laissent plus aucun doute sur la détermination des masses à engager une lutte à finir contre le pouvoir. Mais à regarder de loin, et probablement de près aussi, on a le sentiment que les deux niveaux bougent en parallèle, qu'il n'existe aucune articulation entre les deux luttes, que les masses de l'Artibonite, du Nord, du Plateau central en ébullition en 1984 ne référaient à aucun des intervenants de l'opposition, qu'il s'appelle de Ronceray, Sylvio Claude ou Grégoire Eugène. Il n'en reste pas moins que le développement de la contestation populaire préoccupe tous les acteurs de la scène socio-politique haïtienne. La longue crise qui ravage le pays n'a pas manqué d'inspirer des propositions, des projets, des stratégies.

Il y a trois ans (*Collectif Paroles*, nº 20), nous avancions : « Si après Sylvio Claude, après les membres du clergé, il surgit au pays même des résistants, des lutteurs, des rassembleurs à visage découvert, réclamant liberté et justice, assumant la quête de la dignité du peuple, alors tout est possible dans ce pays où l'impossible est possible et le possible impossible. » Est-ce fait aujourd'hui où les de Ronceray, Pongnon, Lerouge rejoignent tous ceux qui parlent haut et fort et qui cherchent laborieusement, à travers les pièges du pouvoir et les travers de la politicaillerie haïtienne à bâtir des stratégies et des techniques de lutte efficaces ? Rien n'est encore certain. Il faudra revenir sur la signification des luttes engagées par les leaders de l'opposition intérieure. Mais d'abord leur mise en question du duvaliérisme, leur projet de société méritent certainement un examen attentif. Bien des convergences et des écarts de perspective émergent de divers projets et prises de position qu'on lira dans la deuxième partie du dossier sur la conjoncture politique (p. 50). Nous ne nous sommes pas attelés à les identifier, laissant au lecteur le loisir de poursuivre sa réflexion sur la base de ses propres constatations. Nous avons cependant commencé à produire ici, au *Collectif*, nos propres réflexions à travers les textes d'Alain Gilles, Ollivier-Moïse, Michaud et la *Lettre ouverte à l'opposition intérieure*.

À côté des projets de de Ronceray et de Grégoire Eugène, nous avons retenu les prises de position du porte-parole de l'IFOPADA, Serge Gilles dont l'activité débordante sur la scène internationale entretient l'intérêt autour de la résistance en Haïti. Nous avons également, pour continuer à souligner le poids de l'Église catholique d'Haïti dans le mouvement de conscientisation et de contestation populaire [1], demandé à notre ami Ernst Verdieu de mettre en lumière les grandes lignes de la charte de la promotion humaine. Paraphrasant l'écrivain uruguayen Mario Benedetti, nous dirions que l'Église d'Haïti est parvenue pour la première fois « à ce que les non-religieux, les non-catholiques, les agnostiques, les athées, tous se sentent concernés par son message. Concernés et, à la fin, interpellés par un projet de vie digne et libérée. »

* * *

La quête de la démocratie et de la justice sociale se trouve donc au coeur du débat politique en Haïti, plus encore qu'à toute autre conjoncture de l'histoire contemporaine. Si la démocratisation doit faire un pas décisif, ce ne sera certainement pas au bricolage jean-claudiste qu'elle le devra, pas davantage aux déclarations, aux professions de foi, de quelque côté qu'elles viennent et quelle que soit la générosité d'intention des individus au groupements qui les expriment. La démocratisation, dans le cas concret d'Haïti ne se réduira pas à des démarches formelles, à des lois votées, à des instructions présidentielles, ni même à des projets de société et des discours-programmes. Sans doute, les dispositions légales et les engagements formels sont nécessaires, indispensables, mais non suffisantes. Les revendications à la liberté, à la dignité et à la justice ne sont pas du tout naïvetés ou paravants démagogiques, mais exigences de progrès pour toute la société.

Il importe alors de savoir qui les porte et comment elles se traduisent dans les étapes de la lutte politique, à travers les démarches des prétendants à la direction du pays, à travers l'organisation de la lutte des masses.

On a déjà réglé le cas du gouvernement : il ne peut pas jouer franchement le jeu démocratique, parce qu'il serait perdant à tout coup ; il peut être forcé de jeter du lest et de composer avec les contraintes, sans céder sur l'essentiel, dans l'espoir qu'il finira par se tirer d'affaire. C'est dans ce lieu trouble qu'il parle de libéralisation, c'est là aussi que l'opposition politique ouverte tire les éléments de sa stratégie. Cette opposition, s'est construite au fil des ans, en profitant des conjonctures favorables ; elle s'est développée par réaction, en sorte que sa manière de se manifester a souvent été de protester ou d'attendre les résultats des initiatives du gouvernement, non de prendre des initiatives amples, anticipées, risquées, précisément en conformité avec sa lutte légale pleinement justifiée.

Ainsi, quelques mois avant la révision constitutionnelle d'avril 1985, l'attention et l'attente de la classe politique ont été bloquées par les perspectives d'élections présidentielles et de légalisation des partis politiques. L'opposition n'a pas tenté d'affirmer ses revendications démocratiques, de les divulguer, de les faire partager et approprier par le pays comme son propre projet et ses conditions à une vraie réforme démocratique. *Il fallait précisément mobiliser, dénoncer, poser des conditions pour une réforme constitutionnelle*. Mais elle frétillait, de préférence, dans l'attente de mesures spectaculaires qui seraient annoncées à l'occasion de l'ouverture de la session d'avril du parlement duvaliériste. Le gouvernement n'a eu qu'à concocter une réforme bidon en moins de vingt-quatre heures, comme en août 1983. Et l'opposition n'a pu qu'exprimer sa déception. Le vote de la loi sur le fonctionnement des partis politiques quelques semaines plus tard a dû enlever toute illusion.

On le voit mieux aujourd'hui, les réformes d'avril 1985 ponctuées par le référendum du 22 juillet visaient, entre autres choses, à attirer l'opposition politique ouverte, dont le gouvernement ne pouvait plus nier l'existence, dans le piège de sa légalité. Sur une ligne continue de logique stratégique, le gouvernement a opposé sa deuxième révision constitutionnelle en deux ans aux revendications montantes contre la présidence à vie et pour le plein fonctionnement des partis politiques. Pressé sans doute par ses tuteurs d'en tenir compte, il a manoeuvré pour tourner les revendications légalistes contre leurs auteurs.

La réforme d'avril 1985 (celle d'août 1983 n'ayant pas réussi à calmer le jeu sur les fronts intérieurs et extérieurs), en réaffirmant la consécration constitutionnelle de la présidence à vie, place formellement celle-ci au-dessus des partis et du gouvernement en faisant du président à vie le symbole de la pérennité de la République et de la révolution duvaliériste et le détenteur effectif du pouvoir exécutif. Une nouveauté : le gouvernement, par la création de la fonction de premier ministre, deviendrait le lieu de l'accession formelle des partis politiques au pouvoir. Cette trouvaille résulterait d'un bricolage caricatural entre des éléments du modèle français de la 5e République et de ceux de la tradition britannique. La loi sur le fonctionnement des partis politiques a complété la manoeuvre en obligeant, par ses principales dispositions, tout parti politique à reconnaître la présidence à vie et à se conformer à des règles de constitution et de fonctionnement pratiquement impossibles à observer. Subitement coincés, les partis d'opposition ne pourraient entreprendre, pour se conformer à la loi, aucune démarche qui ne constituerait un geste de reconnaissance et de légitimation du duvaliérisme. Cette mesure eut d'autant plus d'impact que les Grégoire Eugène, Sylvio Claude, Constant Pongnon et Alexandre Lerouge s'étaient engagés dans un processus de lutte légale pour la reconnaissance pleine et entière de leurs partis respectifs comme partis d'opposition, pour la fin de la présidence à vie et pour des élections générales. C'est bien là une riposte élaborée du gouvernement à la stratégie de lutte légale de l'opposition politique ouverte qui a réagi par la dénonciation vigoureuse de la Constitution, de la Loi sur les partis politiques et par un appel au boycottage du référendum.

Au lendemain du référendum du 22 juillet, massivement boycotté, les leaders de l'opposition ont semblé amorcer un mouvement de coopération dans la lutte politique, sans avoir vraiment montré au pays qu'ils étaient résolus à s'engager collectivement, sans lui avoir surtout proposé des objectifs à atteindre et les moyens à mettre en oeuvre pour une intégration des différentes formes de lutte.

Ce jeu ne saurait durer indéfiniment. À la tactique jean-claudiste de l'usure, tout en ruse et en cynisme, traversée de coups de poings d'assurance et de provocations, les forces de progrès, les forces vives, les organisations politiques ne sauraient riposter efficacement qu'en cassant le jeu duvaliériste par un large mouvement organisé à objectifs et stratégie clairs.

Les effets conjugués des mouvements intérieurs de contestation et des pressions extérieures peuvent sans doute acculer le gouvernement à des concessions importantes. D'aucuns estiment que dans ce champ clos des effets les exigences des puissances tutrices paraissent déterminantes. Tout se passe comme si seul le consortium de ces gouvernements (celui des États-Unis en tête) serait capable d'imposer au gouvernement d'Haïti les réformes majeures dont on espère qu'elles amorceront la dynamique du changement véritable. Admettons que la force de pression des puissances tutrices soit énorme. Mais pour qu'elle s'exerce à fond, il faut qu'elles y soient contraintes et stimulées par le développement de la lutte politique nationale. Deux facteurs sont ici décisifs ; la capacité de lutte et de mobilisation des forces d'opposition intérieure et l'aptitude de celle-ci à constituer une alternative organisée au gouvernement en place.

Les puissances tutrices ne disposent pas, eu égard à leurs intérêts, de moyens absolus d'imposer leur solution politique au gouvernement de Duvalier si celui-ci s'avise de résister, comme il l'a déjà fait. Elles pourraient augmenter la pression, arrêter l'aide, alimenter une campagne anti-duvaliériste. Mais c'est, à leurs yeux, courir le risque d'aggraver la tension dans la zone et provoquer une

explosion dont elles ne veulent pas. Pour des raisons évidentes de stratégie caraïbéenne. Ce n'est pas parce que la répression duvaliériste est criminelle, sa gestion immonde, que les États-Unis ou la France, fût-elle socialiste, lâcheront leurs intérêts en Haïti et s'exposeront à une confusion déstabilisatrice. Les États-Unis, la France, l'Allemagne ne sont pas l'Amnistie internationale !

On pourrait dire, pour se consoler, que l'entêtement des États-Unis à protéger des tyrannies et à persécuter les gouvernements révolutionnaires, une fois les tyrannies renversées, constitue l'une des grandes tragédies politiques de l'histoire contemporaine. Rien n'y fait. Dans notre cas, c'est avant tout la force du mouvement intérieur de contestation qui est décisive par les effets conjugués que son déploiement exerce à la fois sur les puissances tutrices, sur le gouvernement et sur l'ensemble de la société. Plus forte, plus organisée, plus déterminée est la contestation intérieure, plus vive sera la pression extérieure et plus engagées dans la bataille démocratique seront les forces sociales du pays.

Souvent obnubilée par le spectaculaire, l'immédiat, la nouvelle clinquante, les remous au sein du pouvoir, les accrochages entre Port-au-Prince et Washington, l'opposition politique cède lamentablement à la diversion et n'arrive pas à poser les vrais problèmes. Comment contourner, affronter, déjouer la stratégie du pouvoir ? Comment renverser le rapport des forces pour faire les conquêtes nécessaires si on ne parvient pas à construire une force imposante ? Une addition de groupes et de noms ne constituent pas nécessairement un *plus*. Elle peut au contraire devenir une accumulation de faiblesses, sinon un amas confus d'ambitions dérisoires. « L'ancien se meurt, le nouveau ne parvient pas à voir le jour ; dans cet interrègne surgit une grande variété de symptômes morbides. » (Gramsci). Les rivalités entre les différents groupes, partis, groupuscules, ne peuvent avoir, compte tenu de l'état réel des forces, d'autre justification que la survie de leurs appareils respectifs. Dans ces conditions, ces derniers ne sauraient inspirer le respect et la confiance nécessaires au succès de la lutte patriotique.

L'union qui fait la force appelle non seulement un rassemblement de forces réelles, mais l'affirmation de principes de base, d'idées-forces, qui cimentent les accords, la définition claire des objectifs compréhensibles, accessibles à tous, l'articulation d'une bonne stratégie qui tienne compte des principes de base et des objectifs, des atouts effectifs et des potentialités aussi bien que des limitations et des contraintes. Tel est, à notre avis, le sens d'un engagement collectif réaliste qui ne peut être renoncement aux raisons d'être.

Dans la conjoncture présente, la lutte politique ouverte engagée dans le pays ne trouvera son second souffle que si elle rassemble toutes les forces vives dans un mouvement national visant non pas seulement à faire barrage contre les manoeuvres du pouvoir mais à engager résolument le pays dans un contrat de sauvetage national qui lie les partenaires aux yeux du pays. L'essentiel ne sera pas d'accoler des petits bouts de plateforme et de programme pour satisfaire tout le monde, mais de relever les questions clés et les formuler, les revendications essentielles et les exprimer, les propositions mobilisatrices et les diffuser. *Ce qui compte, c'est la détermination des masses. Rassemblées, organisées, résolues, elles peuvent porter des coups décisifs*. Le vrai problème : comment les mobiliser ? Ni l'impatience révolutionnariste, ni les combines politiciennes n'y parviendront. *Pour sortir du duvaliérisme, il faut changer la manière de faire de la politique ; la stratégie de type conspiratif a fait son temps*. L'opposition doit devenir plus imaginative, plus créatrice, plus convaincante. Il est réconfortant que les leaders connus de l'opposition intérieure résistent, protestent, dénoncent et proposent chacun leur vision de l'après-Duvalier. Il est même légitime que chacun d'eux aspire à la direction suprême du pays. Mais il y a un obstacle majeur que chacun pris individuellement ne peut vaincre, que seul le pays rassemblé peut faire sauter. C'est l'époque, ce sont les déterminations populaires affirmées, c'est la conscientisation accélérée, ce sont les espérances réveillées, la quête d'un nouveau pays, de nouvelles visions, c'est tout cela qui appelle un rassemblement national, un mouvement politique de type nouveau appuyé sur une large base populaire active, vigilante et portant les espoirs du redressement patriotique et d'un véritable progrès social.

Claude Moïse

P.S. Ce numéro était déjà sous presse (début novembre), lorsque nous est parvenue la surprenante nouvelle de la démarche de Grégoire Eugène d'enregistrer son parti (le Parti Social Chrétien d'Haïti) sous l'égide d'une loi qu'il avait lui-même rigoureusement combattue. Cette défection souligne le côté vascillant d'une ligne oppositionnelle repliée sur des combines ou alors une absence significative de base populaire. Elle ne devrait pas surprendre outre mesure, relevant des péripéties d'une opposition qui cherche une voie de sortie pour compenser les faiblesses de ses moyens. Toute l'opposition politique intérieure est sujette à de telles dérives tant qu'elle n'aura pas réussi à rassembler des forces qui la confortent, à développer une stratégie offensive et à amener le pays à s'y engager.

Notes

[1] Voir *Collectif Paroles*, nº 21.

« Le pouvoir reste le pouvoir. Il n'a (pas) le souci ni du bruit ni du silence des autres. Il agit en fonction de ce qu'il croit être nécessaire à son existence [...] [1].

Pierre Clitandre, ex-journaliste du *Petit Samedi Soir*, exilé aux États-Unis en novembre 1980.

Des « prises de démocratie » de la société civile au renouvellement des pratiques répressives du pouvoir (1975-1983)

Il serait sans doute illusoire de prétendre refaire ici, même en raccourci, l'histoire socio-politique de la seconde phase du duvaliérisme qui s'amorce avec la succession de Jean-Claude Duvalier à son père en 1971, par amendement, une fois de plus autocratique, de la Constitution de 1964. Il s'agira plutôt d'en dégager quelques événements jugés majeurs et qui, dans leur articulation cumulative, tissent la trame des « prises de démocratie », lesquelles à leur tour, font s'enclencher les réflexes réactifs-répressifs du pouvoir. Ainsi se concrétise le mouvement « libéralisation-répression », caractéristique dominante du duvaliérisme du second souffle. Particulièrement visible à partir de 1974-75, ce mouvement connaît une phase nettement ascendante en 1979-80 à laquelle il sera brutalement mis fin, en novembre-décembre 1980, notamment avec l'expulsion-exil des principales têtes d'affiche de la presse indépendante, parlée et écrite.

Pour la commodité du rappel, on distinguera deux sous-périodes : celle de 1974-75/1980, manifestement déterminante, qui voit s'éclore et se multiplier les actions et initiatives autonomes vis-à-vis du pouvoir ; celle de 1981 à 1982-83, qu'on peut qualifier de reflux temporaire de celles-ci et, en même temps, de transition, pour le pouvoir, vers son offensive de survie politique par l'activisme démocratico-institutionnel symbolique.

par Cary Hector

A. « Libéralisation-répression » et « prises de démocratie » jusqu'en 1980

Le souci du pouvoir duvaliériste post-1971 de consolider la succession, i.e. spécifiquement « le changement dans la continuité » l'entraîne à susciter un climat de détente *politique* relative afin de promouvoir « la révolution économique ». En fait, cette accalmie de la scène politique est conditionnée par un ensemble de facteurs convergents : *sur le plan interne*, l'émergence d'une nouvelle alliance de pouvoir par le rapprochement entre les « classes moyennes duvaliéristes », conquérantes de l'État, et la bourgeoisie commerciale traditionnelle, celle-ci se renforçant ainsi comme relais et partenaire, toujours mineur, du capital étranger, celles-là aménageant et consolidant, à travers l'appareil d'État, leurs places-fortes de négociation, de compromis, voire d'*association* avec cette bourgeoisie ; *sur le plan externe* : afflux du capital nord-américain sous forme des industries d'assemblage dont la prolifération culmine autour de 1973-74, reprise définitive de la politique d'aide des États-Unis avec le président Nixon, regain d'intérêt des organismes régionaux et internationaux pour Haïti (OEA, FMI, BID, FAO, etc.).

Ainsi donc, après la mise en garde initiale de Jean-Claude Duvalier en 1972 : *pitit tig cé tig* (le petit du tigre reste un

tigre), son discours étatique et gouvernemental peut se déployer sur un double registre : *libéral* (politique) et *développementiste* (économique). Seul le premier intéresse pour le moment, comme arrière-plan et élément de la conjoncture de « prises de démocratie » : principalement, les discours traditionnels de Noël et du Jour de l'An, et ceux commémoratifs d'anniversaires (22 avril, 22 septembre, etc.) annoncent des jalons, font des bilans, ébauchent des perspectives, etc. Mais aussi les décrets, lois, arrêtés, etc., créent des événements, les rectifient ou cherchent à en modifier le cours, surtout quand ils débordent ou menacent de déborder les limites tolérables pour le pouvoir. Bref, l'idéologie active du « nouveau pouvoir » ainsi que les actes de gouvernement, tout en n'étant pas examinés comme tels [2], font partie intégrante de ces principaux événements brièvement explicités ci-après. Cette énumération ne se veut pas bien entendu exhaustive ni ne suit un enchaînement chronologique successif : ce serait certes une démarche linéaire simpliste mais aussi *déformante* de la réalité des événements qui s'imbriquent avec leurs propres mouvements et temps forts, faibles, décalés. On cherche plutôt à mettre en évidence les faits signifiants par leur poids et leur nouveauté.

1. Émergence de la presse indépendante

Sous ce vocable consacré par le vocabulaire politique de la conjoncture en question, il faut comprendre les *organes de presse* et les *stations radiophoniques* qui, par leur travail d'information, leurs prises de position et leur mode de fonctionnement, sont parvenus à susciter et à former une opinion publique non-conformiste, alerte et de plus en plus critique sur un large éventail de questions d'intérêt public, à commencer par celle du régime en place. L'on entend ici cette catégorie indépendante de la presse écrite et parlée, établie principalement à Port-au-Prince et identifiée, pour l'essentiel, d'un côté, à l'hebdomadaire *Le Petit Samedi Soir* (ainsi que, de façon moindre, à d'autres magazines plus éphémères comme *Regard, Inter-Jeunes*), de l'autre, à *Radio Haïti Inter* et *Radio Métropole* [3].

Dans une lettre ouverte en 1978 au PSS dans laquelle il décline l'honneur d'être nommé « journaliste de l'année », Jean Dominique, directeur de *Radio Haïti Inter*, décrit comme suit le rôle des journalistes indépendants : « [...] décrire les faits, signaler les points chauds d'actualité, reporter, dans nos colonnes ou dans nos minutes, les événements avec objectivité et sérénité lucide, rendre compte, souligner, analyser. *Pouvoir dire la vérité à quelque parti qu'appartienne cette vérité, voilà notre rôle exclusif* » [4].

1.1. La presse écrite

C'est entre 1974 et 1976, dans la foulée du discours officiel sur la libéralisation (qui commence à circuler en 1973) que se développe le travail de la presse indépendante. Et ce n'est pas par hasard, semble-t-il, que celui-ci se soit enraciné au *PSS* et, dans un premier temps, à *Radio Haïti Inter*, grâce à l'ardeur d'un petit groupe qui croyait « à un grand nombre d'idéaux, capables de transformer un petit pays pauvre et exsangue en une grande nation et préluder au progrès sous toutes ses formes » [5]. Éditoriaux, reportages, témoignages, nouvelles brutes et commentées, dossiers thématiques, informations diversifiées géographiquement, etc., autant de champs que couvre cette presse : ils soulèvent et entretiennent l'intérêt et contribuent à *libérer la parole publique*.

Célébrant ses huit ans d'existence en 1979, le PSS rend compte de son travail ainsi :

« [...] Qu'est-ce que le PSS sinon l'articulation d'un discours essentiellement critique, ouvert aux hommes, à leurs espérances, à la hantise d'un monde en devenir ? [...] Notre combat est celui de la culture nationale... Partisans du dialogue, nous ne prétendons ni à l'absolu ni au définitif, ni à un " prêt-à-porter idéologique " ». Puis, plus loin : « [...] Au silence sur les problèmes réels de la nation, à la complicité tacite de l'information pour l'information, nous préférons l'esprit d'analyse et la lucidité rigoureuse de la perception du devenir des hommes, de leurs discours et de leurs oeuvres » [6].

Rétrospectivement, la réalité hebdomadaire de ce combat montre qu'il fallait le gagner au jour le jour et surtout faire face à la grogne tantôt paternaliste tantôt carrément répressive du pouvoir. En effet, après les années héroïques de 1974-76, le *PSS* titre en 1977 : « Année de l'Espoir ». En 1978, il s'inquiète : « Faut-il encore espérer ? » L'année 1979 sera celle « des interrogations ». Et pour cause : le PSS aura eu entretemps son premier martyr avec l'enlèvement-assassinat de son jeune reporter de 23 ans, Gasner Raymond, le Ier juin 1976 [7] (non élucidé jusqu'à ce jour malgré la commission d'enquête mise sur pied par le gouvernement) ; le 13 décembre 1977, apparemment à cause d'un article publié sur les VSN, le pasteur Luc Nérée, rédacteur à *Hebdo Jeune Presse*, autre organe du courant indépendant de l'époque, est passé à tabac par deux miliciens... Les brimades et autres manoeuvres d'intimidation culmineront dans la publication d'une *Loi sur la presse* en septembre 1979, loi « plus répressive que libératrice », selon Fardin, directeur du PSS [8]. Sous les pressions de l'opinion publique nationale et internationale (notamment de la Société Interaméricaine de Presse) le gouvernement forme une commission mixte de révision de la loi (novembre 1979). Une nouvelle loi, amendée, verra le jour en avril 1980.

Il conviendra de replacer le travail du PSS dans l'évolution ascendante du mouvement de prises de démocraties par d'autres secteurs de la société civile tout au long de 1979, avec un premier cran d'arrêt en septembre de cette année jusqu'à la répression brutale de novembre 1980.

1.2. La presse parlée

On ne prétendra pas en rendre compte à proprement parler (faute de s'appuyer, à l'encontre de la presse écrite, sur les documents radiophoniques eux-mêmes) ; il s'agit simplement d'y faire écho par un rappel indicatif du travail de ses principaux animateurs : *Radio Haïti Inter* et *Radio Métropole*, les deux identifiés respectivement à Jean Dominique et à Marc Garcia (Marcus). Au milieu du conformisme ambiant, « de l'immobilisme et de l'insipidité de mots pompeux et mâtinés de l'idéologie au pouvoir », ils entreprennent « l'analyse rationnelle de la situation haïtienne. Sans hargne. Avec objectivité. En toute indépendance » [9].

Réputé pour ses dossiers et reportages étoffés et percutants (sur le créole, la bauxite, les revendications paysannes et ouvrières, les sinistrés haïtiens de

Cayo Lobos *, les « braceros » (coupeurs de canne haïtiens en République Dominicaine, etc.), Jean Dominique sera nommé, par le PSS, journaliste de l'année 1978. Dans la lettre ouverte au PSS déjà signalée (supra, note 4), il décline cet honneur en invoquant « les absents », notamment Ézéchiel Abellard, jeune animateur des émissions de nuit à *Radio Métropole*, « cueilli au petit matin » (mars 1976) en sortant de son travail et que « ses parents, sa fiancée, ses amis n'ont jamais revu » ; il invoque aussi « l'engagement collectif » que sont devenues « les actions solitaires d'antan », à travers « tous ceux qui suivent nos traces, tous ces jeunes, qui prennent aujourd'hui la relève ». Enfin, malgré les « 17 convocations musclées », les « dizaines de rappels » [...], les « heures d'attente angoissée dans les bureaux de sbires », les « nuits de peur insidieuse après menaces téléphoniques et lettres anonymes », etc., Dominique veut « tourner la page », « vivre notre démocratie » et invite la presse indépendante à poursuivre son travail. Si, en 1978, il ne veut pas encore se considérer comme une victime, il devra, lui aussi, prendre le chemin de l'exil après « novembre 1980 ».

Quant à Marcus, il est d'abord, en 1973, reporter à *Radio Nouveau Monde*, puis à *Radio Haïti-Inter*. Sa réputation grandit et s'installe à *Radio Métropole*, à partir de 1975. Éditoriaux de nouvelles et reportages « à l'américaine » constituent ses leviers d'ancrage. Selon le témoignage de Jean Robert Hérard, « chaque jour, de lundi à vendredi, à 12h30 et 6h30, un vaste public écoute attentivement cette voix de cristal qui tonne sur les ondes de *Radio Métropole* ». Marcus devient ainsi un mythe vivant qui s'attirera des allégeances aussi bien que des inimitiés solides, car lui aussi, *il fait école et dérange*. C'est un journaliste-ouvrier de l'Information : il éditorialise mais il fait aussi du « porte-à-porte », va « chasser l'information » partout, « des milieux malfamés aux villas luxueuses en passant par les provinces les plus reculées ».

Son « fort patriotisme » et son « amour fou du métier » lui vaudront l'honneur d'être nommé « journaliste de l'année 1979 ». Dans sa lettre au PSS, il déclare l'accepter « d'autant plus qu'il vient récompenser le travail acharné de (mes) jeunes collaborateurs qui ont davantage encore besoin d'encouragement et qui assurent les trois-quarts de ce succès que je semble pour cette année incarner à vos yeux » (cf. supra, note 5). Lui aussi évoque « le souvenir des amis « morts au combat », plus près de nous Gasner Raymond et Ézéchiel Abellard ». Lui aussi sera parmi les expulsés-exilés de « novembre 1980 ».

Au-delà de ces têtes d'affiche, le travail de la presse parlée aura grandement contribué à faire s'exercer *la parole spontanée* : en effet, interpellée sur le tas, la population s'habitue de plus en plus à *témoigner*, à *réagir* et à *dévoiler son état d'esprit*. C'est nouveau et cela devient progressivement « normal ». D'où les réactions préventives, défensives et finalement répressives du pouvoir.

1.3. Presse indépendante et démocratisation : un premier bilan

« Indépendants nous le sommes. Indépendants nous le resterons. Aujourd'hui et demain. Pour dire non à certaines exagérations de l'opposition. Applaudir aux démarches heureuses du pouvoir. Mais aussi pour dénoncer la malversation, les crimes et délits impunis des hommes à la gâchette trop souple ».

Fardin, PSS, Nº 306

On sait déjà que cette presse aura été sévèrement amputée presqu' exactement un an après cette déclaration de Fardin en octobre 1979. Cette presse accuse alors les coups de boutoir de la loi sur la presse de septembre 1979 mais aussi la vague de répression qui, fin août/début septembre, s'abat sur un éventail précis de secteurs contestataires émergeant au cours de 1978-1979 : la Ligue haïtienne des Droits Humains, les partis politiques d'obédience chrétienne-démocrate, l'Association des Écrivains Haïtiens. En plus des arrestations de plusieurs dizaines de citoyens et personnalités (dont Sylvio Claude, fondateur de l'un des partis susmentionnés), de sévères réprimandes sont adressées par le ministre de l'Intérieur aux journalistes ainsi qu'aux propriétaires de journaux et de postes de radio ; défense verbale mais formelle est faite de diffuser toute nouvelle et tout commentaire susceptibles de « nuire au gouvernement ». Dès lors, le message est transparent : « arrêter l'escalade de la contestation » [10].

Les destinataires opèrent un repli circonstancié : comme l'écrit Y. Flavien, « les postes de radio indépendants se sont réfugiés dans la musique et les émissions divertissantes. Les journaux indépendants et retrouvé un regain d'intérêt pour la littérature et les arts... ». Encore que cette dernière formulation force un peu la note (le PSS s'est toujours intéressé à la littérature et aux arts et a d'abord été une revue... littéraire), elle n'indique pas moins la situation de *reflux* que va connaître *l'ensemble* du mouvement de démocratisation.

C'est pourquoi il semble malaisé, à ce stade, d'entreprendre un bilan même approximatif de la presse indépendante sans tenir compte des autres secteurs qui, au cours de la période, cherchent leur espace propre dans le mouvement de démocratisation et auxquels celle-ci sert souvent de caisse de résonance. Encore moins peut-on ignorer les actions et réactions du pouvoir qui justement s'efforcent de contenir, détourner ou stopper les initiatives de démocratisation qu'il perçoit comme étrangères sinon hostiles au « fait du prince ».

Néanmoins, à son seul niveau, la presse indépendante aura eu le mérite historique d'avoir contribué, de manière décisive, à la naissance et au développement du mouvement de démocratisation en Haïti à partir de 1974-75. Grâce à elle, un nouveau discours s'installe, s'enracine et interpelle le discours officiel, acculé ainsi progressivement à la défensive. « Le pays réfléchit à voix haute sur ses besoins, ses problèmes et leurs solutions autrement que dans l'attente d'une parole messianique. Dans ce développement la parole cesse d'être incantatoire et rampante. Elle devient verticale, incisive, prenante » [11].

Spécifiquement, le *PSS*, malgré ses faiblesses, hésitations et ambiguïtés (nécessaires ? inévitables ?) aura fait oeuvre de pionnier de la *parole politique et publique libérée*. Grâce au *PSS*, certains acquis de la « libéralisation-démocratisation » apparaissent, en 1979, irréversibles malgré les reculs imposés et les tentatives de bâillonnement par le pouvoir : *explosions de la parole critique, revendications socio-politiques et conscience des besoins socio-économiques fondamentaux sont désormais ancrés dans la conscience*

* « Boat-people » haïtiens (environ une centaine) échoués en octobre 1979 sur l'île de Cayo Lobos aux Bahamas et dont le rapatriement, dans des conditions pénibles et humiliantes, aura provoqué une vague d'indignation nationale dans l'opinion publique.

collective haïtienne de la fin des années 70.

Au *PSS*, il a été reproché, surtout par certains milieux d'opposition en diaspora, de « faire le jeu du pouvoir ». G. Lehman[12] souligne trois aspects dans le travail du *PSS* qui conforteraient « la thèse de la récupération » : « la posture du suppliant », « le discours de la normalité » et « la louange adressée au pouvoir ». Faisant la part des articles incriminés, l'auteur constate que « le dossier pèse peu en regard du contre-discours constant qui s'élabore dans les colonnes du PSS ». Contre-discours politique et contre-discours social et économique. Ce contre-discours « est avant tout un *autre* discours, car il s'attache à la description d'une réalité absente du discours de l'idéologie officielle [...] ».

Malgré tout et peut-être même à cause de ce contre-discours, non plus latent mais *opérant*, le PSS prend conscience, vers la mi-1979, que la presse indépendante ne peut plus désormais agir *seule*, en d'autres termes que le rapport de forces favorables à la démocratisation doit être produit et articulé par l'action cumulative et convergente de différents secteurs significatifs de la société civile.

2. Fondation de partis politiques « non-duvaliéristes »

Un fait marquant de cette « année des interrogations » (1979) aura été la création presque simultanée de deux partis politiques se réclamant de la démocratie chrétienne : le Parti Démocrate-Chrétien Haïtien (P.D.C.H.) de M. Sylvio Claude, pasteur protestant, et le Parti Démocrate-Chrétien d'Haïti dit du 27 juin (1979), fondé par M. Grégoire Eugène, avocat et spécialiste universitaire de droit constitutionnel. En fait le P.D.C.H. de M. Sylvio Claude a connu une naissance clandestine depuis le 5 octobre 1978 sous l'appellation de « Front démocratique populaire haïtien » ; de son côté, par communiqué en date du 11 avril 1980, le P.D.C.H. du 27 juin déclare adopter un nouveau sigle : Parti Social Chrétien d'Haïti (P.S.C.H.), décision s'inspirant « de l'impérieuse et urgente nécessité de dissiper une confusion qu'en dépit de l'additif « du 27 juin », exploitent ceux-là qui manifestement, s'appliquent à contrecarrer, en la discréditant, l'expérience du Pluralisme Politique en cours dans le Pays, et à en paralyser le plein épanouissement »[13].

C'est au fondateur du P.S.C.H. que revient l'audace d'avoir lancé un pavé dans cette « conjoncture politique relativement floue » (*PSS*) avec la publication, en mai 1979, de son *Plaidoyer en faveur des Partis Politiques* qui aura fait date parce qu'arrivé « au moment exact où les interrogations fusaient de toutes parts »[14]. Fort de l'article 32 de la Constitution de 1964, amendée en 1971, à savoir que « les Haïtiens ont le droit de s'associer, se grouper en Partis Politiques, en Syndicats et en Coopératives », M. Eugène rappelle que « Notre Charte fondamentale plaide en faveur du fonctionnement de ces Partis ». Pourtant, conscient par ailleurs de la réalité du pouvoir politique en Haïti, le constitutionnaliste interpelle le président Duvalier pour qu'il soit pour Haïti « ce que Juan Carlos est pour l'Espagne d'après Franco ». Et de conclure avec le voeu suivant : « Puisse l'histoire universelle retenir demain que *Jean Claude d'Haïti*, à l'exemple de son homologue *Juan Carlos d'Espagne* [...] a réussi [...] à instaurer la Démocratie dans son pays [...] »[15]. Démarche politico-légaliste, on le voit, *marquée de l'ambivalence de la situation de base* : « le fait du prince » et la prise autonome de démocratie.

Quant à M. Sylvio Claude, il deviendra rapidement, par son style plus tranché et direct, le symbole du *résistant* politique de cette conjoncture, malgré les nombreux sévices qui lui sont infligés lors de ses différentes incarcérations depuis 1974 : battu, torturé, mis en résidence surveillée, réfugié dans la clandestinité, menacé d'exil forcé, il reprend à chaque fois son combat avec la même verve et la même détermination.

Pourtant, au moment où ils font irruption sur la scène politique, les deux partis se veulent « non-duvaliéristes », mais « pas anti-duvaliéristes ». Selon le *PSS*, « ils veulent établir avec le pouvoir une alliance pratique visant à la constitution d'une aile critique capable de suggestions... ou de réfutation »[16]. En d'autres termes, amener le pouvoir à ouvrir un espace politique *concurrentiel* qui viendrait en fait légitimer l'action politique « non-duvaliériste ».

Au contre-discours de la presse indépendante s'articule ainsi l'intention — et bientôt la pratique — d'un contre-discours dans l'espace politique proprement dit, lequel impliquera des prises de position et des initiatives en réaction et *face* à l'action gouvernementale comme telle. Dans une dépêche de l'AFP rapportée par le *PSS* cité plus haut, le P.D.C.H. dit avoir pour « but principal le respect de la constitution et des lois, de prêcher aux Haïtiens... la morale, le civisme, et la pratique de la vraie et pure démocratie » (lettre adressée au ministre de l'Intérieur). Quant à M. Grégoire Eugène, il explicite dans son *Plaidoyer*... son entendement de la démocratie haïtienne[17] : « (celle-ci) doit partir de l'organisation de *véritables Partis Politiques*, sans but électoral immédiat. Des partis propagateurs d'idées, avec une vision originale du bien collectif. Des partis pensés, mûris. Tenant compte du contexte sociologique, économique, géographique [...]. Alors seulement, on pourra commencer à parler de la démocratisation des institutions haïtiennes. Sinon, c'est l'aventure. Une aventure aux incidences insoupçonnables ».

Dès lors, il semble que le relais souhaité par le PSS commence à se mettre en place : à partir de juillet-août 1979, les deux partis, tout en étant limités en termes de mobilisation ouverte de masses, s'inscrivent de plus en plus comme des pôles de référence dans la conjoncture politique où le *face à face* avec le pouvoir prend forme comme réalité. Tour à tour, les deux leaders chrétiens-démocrates dénoncent la gravité de la crise économique, sociale et politique d'Haïti, les violations constantes des droits de l'Homme et de la Constitution, les abus de pouvoir, la corruption, etc. En particulier, G. Eugène insistera souvent, de manière dramatique, sur les conséquences imprévisibles des explosions sociales dont est porteur l'état de délabrement extrême et de désespoir de la population.

3. Création d'une Ligue Haïtienne des Droits Humains

Durant son mandat (1976-1980), le président Carter inaugure, on s'en souvient, l'ère de la politique des Droits de l'Homme appliquée par le gouvernement américain, de manière sélective, il est vrai, vis-à-vis des pays qui se sont rendus ou se rendent coupables de la violation de ces Droits. Pour être particulièrement vulnérable à cette politique, le gouvernement haïtien va devoir tolérer la création, fin mars-début avril 1978, d'une Ligue Haïtienne des Droits Humains. Pourtant, jusqu'en novembre 1978, celle-ci n'a qu'une existence légale de principe, le ministère de l'Intérieur ne lui ayant pas fourni l'autorisation, « qui

lui permettrait d'étendre ses cadres, d'essayer sa stratégie et de *reconnaître l'espace du jeu* »[18].

Donc, à l'instar de la fondation des partis politiques, voici de nouveau une initiative sur la corde raide du légalisme de principe et de l'autocratisme de fait. Comme le confie M. Gourgue dans l'entrevue citée, (la Ligue) « a dû *rassurer, rechercher la confiance, se défendre* sur le plan national et international ». (C'est moi qui souligne). En effet, la lutte pour la défense des droits et le respect des libertés essentielles s'avère être, en Haïti, une lutte « autrement ardue, étant donné le contexte haïtien où la pratique démocratique se heurte au refus systématique des dirigeants de traduire en actes une littérature démagogique à laquelle semble s'habituer tout un peuple victime tout au cours de son histoire des menées ténébreuses de ses élites dirigeantes ».

La publication de trois bulletins de la Ligue (juillet, août, novembre 1978) constitue en soi un événement « délicat » : le premier pour sa nouveauté ; le second parce qu'il coïncide avec l'arrivée en Haïti de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme qui vient faire enquête ; le troisième parce que la Ligue y « formule respectueusement le " voeu " que le Pouvoir Exécutif, dans sa haute sagesse, renonce aux " Pleins Pouvoirs " accordés par le législatif, ce, pour laisser au Pays Haïtien *l'unique chance de continuer dans la voie de la libéralisation et de la démocratisation* »[19].

Quant au gouvernement de M. Duvalier, il voudra une fois de plus donner le change : en décembre 1978, il entend célébrer « avec éclat la Journée des Droits de l'Homme fixée au 10 décembre de chaque année ». En novembre 1979, il créera même une « section des Droits de l'Homme » du Département des Affaires Étrangères !

Tout au cours de l'année 1979, la Ligue s'active, prend position, reçoit des doléances, des revendications, des lettres ouvertes, etc. Elle connaîtra littéralement son baptême de sang au début de novembre 1979 quand un commando anonyme provoque la débandade parmi les quelque *3 000 personnes* réunies dans la cour des Pères Salésiens pour y entendre une conférence patronnée par la Ligue sur « Climat politique et Droits Humains ». Non seulement les participants haïtiens mais aussi les diplomates et autres personnalités étrangères ont eu droit aux bastonnades et blessures rapportées par la presse.

Dans son bilan de l'année 1979, le *PSS* reconnaît que celle-ci reste marquée par « le vendredi noir chez les Pères Salésiens ». Mais il avait déjà reconnu auparavant que « la " pratique " des Droits de l'Homme en Haïti se révèle être seulement le fait *de quelques individus isolés et non des institutions* », puisque « ces droits sont encore sinon foulés du moins mis systématiquement de côté, et ce n'est pas, paraît-il pour demain leur application dans notre société qui se veut " libre " et " démocratique " »[20].

Constat lucide dont on fera l'épreuve un an plus tard au moment de la cassure de novembre 1980. Et les rapports d'*Amnistie Internationale* tout comme les propres rapports du Congrès américain montreront qu'en 1983-1985 la situation n'aura pas changé substantiellement. Mais, dans la balance des données, la simple existence de la Ligue Haïtienne aura constitué un indice non négligeable de la sortie progressive de la société civile hors des zones d'enveloppement du pouvoir autocratique. Comme la presse indépendante, elle aura pu être un lieu de fixation de plus de la parole publique libérée même si, selon l'aveu de son président, elle a dû, après son baptême de sang, « abandonner certaines initiatives pourtant abordées avec tact et sans bruit pour ne pas encourir « la foudre du ciel ».

4. L'agitation et la résistance des classes dominées

Les structures d'encadrement et de contrôle de la classe ouvrière (législation anti-syndicale, syndicalisme jaune) et de la paysannerie (quadrillage para-militaire et politico-religieux) ont été mises en place sous Duvalier père ; elles devaient avoir facilité « la révolution économique » *jean-claudiste*, notamment par la disponibilité d'une main-d'oeuvre à bon marché pour les industries d'assemblage et par l'exploitation continue du petit paysan parcellaire (spoliations, surtaxation, etc.) au profit des « spéculateurs en denrées », de la bourgeoisie commerçante et de l'État parasite. Or, en dix ans de ligne *jean-claudiste* depuis 1971, le gouvernement n'a pas pu — en dépit des plans quinquennaux de développement et de l'aide étrangère comme source principale de financement — éviter un constat de faillite de sa politique économique.

Dans son discours-témoignage du 8 août 1981, le président relève notamment :

> *« la stagnation de la production agricole, un niveau élevé de sous-emploi et du chômage en milieu rural ;*
> *les migrations internes et externes des populations et des profonds déséquilibres régionaux » ;*

quant au développement industriel :

> *« les industries d'assemblage sont demeurées des enclaves dotées d'un faible degré d'intégration dans l'économie ».*

Tel est l'arrière-plan des résistances paysannes de toutes sortes (révoltes spontanées, jacqueries, marches, etc.) et des revendications ouvrières non moins spontanées (grèves sauvages, demandes salariales, etc.) qui vont se faire jour régulièrement au cours de la décennie.

Ces résistances et revendications ont justement trouvé écho dans la presse indépendante, à travers les porte-parole des partis et à travers les dirigeants ou représentants des organisations ouvrières et paysannes. On peut mentionner, à titre indicatif, par exemple au cours de l'année 1980, *la grève des ouvriers de l'Usine sucrière des Cayes* demandant, selon les termes de leur contrat collectif, le paiement intégral de leurs salaires : après vingt jours de grève, l'administration leur concède la moitié des salaires réclamés ; *la grève du syndicat des débardeurs* à Port-au-Prince contre le licenciement de plusieurs dizaines d'ouvriers à la suite de l'introduction de machines dans certaines opérations du port ; *la grève des ouvriers des Presses Nationales* — entreprise d'État — demandant des augmentations de salaires, etc. Enfin, il y a lieu de signaler les réclamations et débrayages récurrents des travailleurs de l'industrie de la sous-traitance, concentrée à Port-au-Prince.

Comme l'écrit Y. Flavien dans une synthèse détaillée sur la conjoncture, « le pouvoir éprouve de plus en plus de difficultés à poursuivre sa politique d'infiltration et de noyautage des syndicats. La pression des ouvriers oblige de plus en plus les dirigeants syndicaux à prendre leurs distances par rapport au pouvoir et même à questionner certaines de ses pratiques [...]. Le mouvement syndical se tient strictement sur le terrain des revendications économiques et sociales

mais il cherche de plus en plus à renouveler ses cadres, à se restructurer, à se regrouper, à développer la solidarité ouvrière, à chercher des appuis auprès des forces démocratiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays »[21]. D'où, par exemple la formation, en mai 1980, de la Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens.

Quant à la paysannerie, sa situation s'est détériorée au point d'atteindre « la misère absolue », une réalité, affirme J.J. Honorat, « qu'aucun euphémisme ne peut plus occulter »[22]. Cette situation la contraint à l'exode massif vers les villes et particulièrement vers la capitale où elle est attirée « par le mirage des opportunités d'emploi qu'offrent dans et autour de Port-au-Prince les industries d'assemblage d'appartenance américaine » (J.J. Honorat). À l'étranger, le flux migratoire paysan s'oriente, comme on sait, vers la République Dominicaine (les « braceros »), les Bahamas, les Antilles méridionales et la Floride : c'est dans ces dernières directions que s'est formé le phénomène tristement célèbre des « boat-people » haïtiens périssant en haute mer ou échouant sur les plages américaines.

Mais ces mouvements de population ont contribué non seulement à bouleverser la structure de la société paysanne mais aussi à rompre l'isolement du monde paysan. Un certain nombre de facteurs ont joué ici un rôle prépondérant : la popularisation du transistor, l'utilisation presque généralisée du créole dans les émissions radiophoniques ; enfin, un troisième facteur qu'il convient de mettre particulièrement en relief : *les mouvements de développement communautaire* animés par des prêtres, des pasteurs, des religieux et religieuses.

Ces mouvements « poussent comme des champignons d'un bout à l'autre du territoire de la République d'Haïti. On peut, sans crainte d'être démenti, affirmer que trois Haïtiens sur cinq appartiennent à un mouvement, une association, un Club, une Union, une Institution dont l'objectif déclaré est de promouvoir le développement socio-économique d'une section rurale, d'un bourg, d'un village, d'un département et même du pays tout entier »[23].

Citons également in extenso ces dernières remarques faisant ressortir l'importance du mouvement d'animation communautaire et la signification des transformations survenues au sein de la paysannerie sous le régime des Duvalier :

« Le mouvement d'animation communautaire paysanne revêt une énorme importance. Au jour le jour ses initiatives permettent souvent aux paysans de survivre, abandonnés qu'ils sont par un pouvoir irresponsable. À moyen terme ce mouvement fournit aux paysans une école pratique où ils peuvent développer l'autonomie, l'esprit d'initiative, l'entraide et la solidarité ; où ils peuvent prendre conscience de leur situation, en découvrir les causes et les responsables en même temps qu'ils prennent conscience de leurs potentialités et de leur importance dans la marche du pays.

Sous la dictature des Duvalier et, paradoxalement, à la faveur de certaines conditions créées par cette dictature même, il s'est opéré au sein de la paysannerie haïtienne un processus complexe. En sorte qu'on peut s'aventurer à dire qu'aujourd'hui la paysannerie haïtienne est plus éveillée socialement et politiquement qu'elle ne l'a jamais été, au moins depuis sa " pacification " par l'occupant américain »[24].

5. L'intelligentsia en contestation

Dans son frayage complexe hors de la société autocratique, Haïti n'aura pas échappé à ce phénomène universel à savoir qu'une des voies de ce frayage se trouve presque toujours balisée par l'intelligentsia critique, contestataire, en éveil. On peut sans doute affirmer que l'émergence d'une *parole publique libérée*, telle qu'on l'a montrée jusqu'ici, a rendu possible la manifestation d'une volonté d'épanouissement autonome, notamment de la part de l'intelligentsia créatrice, littéraire et artistique *. Ce qui, dans ce cas, a provoqué, de la part du pouvoir, le réflexe répressif le plus immédiat : la censure officielle par la loi.

En effet, alors que des pièces de théâtre *en créole* à contenu critique et libertaire (*Pèlin Tèt, Débafré...*) font salle comble et tiennent l'affiche (leur succès est même répercuté en diaspora), un communiqué en date du 9 mai 1979, signés par trois Secrétaires d'État (Éducation Nationale, Affaires Sociales, Jeunesse et Sport) signale que ceux-ci se déclarent « justement alarmés par les thèmes licencieux traités dans certaines oeuvres théâtrales et cinématographiques ». D'où désormais le règlement suivant :

« En vue de répondre à l'attente d'un nombre sans cesse croissant de familles angoissées, il est demandé aux metteurs en scène et propriétaires (de salles de cinéma) *d'obtenir préalablement à toutes représentations théâtrales et projections cinématographiques, l'autorisation des Secrétaires d'État concernés en leur soumettant l'intégralité des textes faisant l'objet des dites représentations et projections* »[25].

Seulement quelques jours plus tard, 150 écrivains et intellectuels publient une déclaration — qu'ils font lire *dans les radios indépendantes* de la capitale — exprimant leur refus de cette « censure " nouveau style " ». Un nouvel espace de contre-discours s'ouvre par cette déclaration :

« Un vent froid s'est abattu sur ce que tous les observateurs depuis deux ans, convenaient d'appeler le dégel et qui, en permettant une relative liberté de parole, avait facilité, au niveau de la vie culturelle, une floraison d'oeuvres de théâtre, par quoi se manifestait le réveil, la vitalité de tout un peuple.

Or voilà qu'une décision, aussi arbitraire qu'incompréhensible des Ministres à l'Éducation, à la Jeunesse et aux Affaires Sociales, prétend soumettre, pour autorisation de jouer, toute pièce de théâtre à l'approbation d'une bureaucratie dont on sait déjà qu'elle est sectaire et partisane.

Nous soussignés, poètes, romanciers, dramaturges, acteurs, critiques littéraires, historiens, chercheurs, etc., tous déjà concernés par une censure de fait qui limite singulièrement notre capacité de recherche et de création, justement alarmés par cette censure « nouveau style », nous disons « NON à cette violation de la liberté d'expression. La jugeant grossière, gratuite, inutile, IRRESPONSABLE.

* Quoique limitée explicitement ici à l'intelligentsia artistique et littéraire, cette « volonté d'épanouissement autonome » peut être étendue à d'autres secteurs, en particulier à la jeunesse étudiante et universitaire. On a déjà signalé les revues de jeunes comme *Regard, Inter-Jeunes* qui exprimeront une parole de liberté, souvent plus vive et tranchée que celle de leurs « aînés » de la presse indépendante professionnelle. Mais il convient aussi d'ajouter que cette jeunesse elle aussi va s'insérer dans la trajectoire des « prises de démocratie » par des revendications, des lettres ouvertes, des protestations, etc. En 1985, elle sera à la pointe du mouvement de démocratisation en organisant des marches et en se mobilisant, à cette fin, à travers tout le pays.

Dans un pays torturé par la faim, rongé par la misère, nous revendiquons, nous créateurs et démiurges, le droit d'apporter librement à tous leur part de RÊVE D'ESPÉRANCE. Pour cela, il faut libérer la parole »[26].

« Cela, écrit le *PSS* en exergue de la déclaration, ne s'est pas vu depuis longtemps dans le pays. [...] Cette prise de position des hommes de théâtre et le mouvement de solidarité qu'elle a entraîné chez les intellectuels est une preuve indiscutable que le besoin de libéralisation réelle est général dans le pays ».

Cette acte de censure s'ajoute bien entendu au dispositif répressif qui se met progressivement en place comme instruments et mécanismes de contention de la parole publique libérée. Néanmoins, elle suscite un courant de solidarité extérieure avec l'intelligentsia ainsi menacée (des personnalités intellectuelles et politiques comme Sartre, Andrew Young... se joignent à l'expression du refus ; des intellectuels haïtiens de la diaspora signent des pétitions, etc.).

Comme pour la presse indépendante (quelques mois plus tard), un cran d'arrêt *officiel* est décrété. Mais il faut bien se rendre compte qu'il se situe dans un contexte plus large de crise économique et sociale aggravée à cette phase de la conjoncture. Désormais, « l'itinéraire de l'inquiétude » (PSS) est tracé, formulation sans doute prémonitoire de Pierre Clitandre. En novembre 1980, l'inquiétude, on le sait, aura fait place à la raison d'État brutale et directe prenant ainsi le pas sur « la raison de liberté ».

B. Le renouvellement des pratiques répressives du régime : la rupture de novembre 1980 et la logique de survie à tout prix (1980-1983)

Il convient de parer à un malentendu : « novembre 1980 » signale un point culminant plutôt qu'un point de départ dans le renouvellement des pratiques répressives du régime. En fait, celles-ci sont inscrites d'emblée (et par définition, pourrait-on dire) dans la dialectique de la « libéralisation-répression ». L'insistance sur la rupture de novembre 1980 met en relief la phase ascendante du mouvement de démocratisation et la hausse de mise répressive du pouvoir[27]. En fait, tout au long de la période 1978-1980, les méthodes « traditionnelles » de répression (arbitraire policier et *macoutique*, arrestations intempestives, disparitions, tortures, assassinats, etc.) restent de mise et sont monnaie courante. Néanmoins, une fois apaisée la vague de répression la plus violente qui se soit abattue sur le pays depuis la mi-70, l'on peut constater une période de transition où se met en place un ensemble d'ajustements répressifs ponctuels allant de l'autorégulation *apparente* à l'auto-sanction *limitée* (réglementation des arrestations, mises en accusation devant les tribunaux, sanction de certains cas trop flagrants d'abus de pouvoir, etc.). Le *troisième souffle* du pouvoir duvaliériste s'organise alors (logique de survie à tout prix), tandis que de nouvelles résistances cherchent à s'affirmer et à se manifester dans les espaces préalablement ouverts par le mouvement de démocratisation. Cette nouvelle trajectoire va déboucher sur les initiatives institutionnelles du régime (élections municipales et législatives, amendements constitutionnels, loi sur le fonctionnement des partis politiques, etc.). Pour les saisir pleinement dans leur origine de nécessité et non point fortuite, il convient, auparavant, de cerner et de dégager les antécédents et les implications de la « rupture de novembre 1980 ».

1. Les antécédents immédiats

Les actions et initiatives *autonomes* de démocratisation auront créé une chaîne cumulative de *pressions* et de *contradictions* dans laquelle le pouvoir autocratique s'est trouvé progressivement empêtré, d'autant plus que, de façon croissante, des actions et initiatives autonomes prennent le pas sur « le fait du prince »[28]. On se rappelle la première réaction globale de répression caractérisée de septembre 1979, précédée d'ailleurs par d'autres « crans » ponctuels (la loi sur la censure, la loi sur la presse, etc.).

Or, l'année 1980 est marquée par une nouvelle montée des pressions/contradictions de la démocratisation liées à quelques événements qui agitent l'opinion publique (nationale et internationale) et ont pour effet, une fois de plus, de mettre le pouvoir sur la défensive.

Il s'agit d'abord de la tragédie des boat-people haïtiens (naufrages, tueries, déportations, etc.). Répercutée en Haïti par la presse indépendante, elle soulève l'indignation nationale et entraîne la question, inévitable à ce stade, des responsabilités nationales : « quel pays, quelle société, quelle histoire, quelles politiques, quelles pratiques administratives rendent-ils possible un tel désastre humain ? » Dans cette même veine, fait « la une » de la presse indépendante, parlée et écrite, la question du contrat de réembauchage des « braceros » haïtiens en République dominicaine. Les enquêtes, reportages et commentaires autour de ce contrat mettent le gouvernement dans l'embarras et font ressortir, de nouveau, les conditions « d'exploitation », de « déshumanisation » et de « bestialisation » auxquelles le contrat condamne cette main-d'oeuvre captive (*PSS*, « 1981 : Bilan national », nº 414, 9-15 janvier 1982). Il convient aussi de rappeler l'atmosphère d'agitation et de résistance des classes dominées — particulièrement vive au cours de cette année-grève et manifestations des ouvriers de la *Brasserie nationale*, demandes d'augmentations salariales des infirmières de l'*Hôpital général* (institution d'État), etc. Enfin, prises de position publiques de personnalités notoires, réputées *apolitiques* (ex. lettre ouverte au Président, signée par les professeurs Rony Desrochers, Jean Claude et le père Arthur Volel).

Mais c'est dans le champ politique immédiat que va se cristalliser, pour le pouvoir, un défi institutionnel qu'il ne pourra ignorer : les deux partis « non-duvaliéristes » de Sylvio Claude (PDCH) et de Grégoire Eugène (PSCH) s'affirment désormais comme *partis d'opposition* et formulent des revendications politiques précises dont *la remise en question de la présidence à vie et la demande d'élections à tous les niveaux*. À vrai dire, c'est plus spécifiquement Grégoire Eugène qui de nouveau (on se rappellera l'effet de pavé qu'aura provoqué son *Plaidoyer en faveur des partis politiques)* « crée le scandale » en déclarant la présidence à vie incompatible avec la démocratie (no. du 27 mai 1980 de *Fraternité*, organe du PSCH). Cela dit, les deux pionniers de l'opposition politique *ouverte* tiennent des propos convergents sur la gravité de la crise économique, sociale et politique qui sévit en Haïti ; sur la totale incapacité du gouvernement actuel de résoudre ou même d'atténuer cette crise ; sur la constante et flagrante violation des droits de l'homme, de la Constitution et des lois du pays par le pouvoir duvaliériste[29].

Si Grégoire Eugène fait ainsi prendre un tournant à la lutte politique en osant

s'attaquer au tabou suprême (i.e. en fait en contestant la légitimité du pouvoir), Sylvio Claude — on le sait déjà — asseoit l'image du résistant indomptable et irréductible. Elles sont innombrables les brimades, menaces, intimidations et privations auxquelles le président-fondateur du PDCH sera soumis depuis son arrestation en août 1979. Elles trouvent écho dans la presse indépendante et bientôt dans l'opinion publique internationale (*Amnistie Internationale*, notamment). Libéré *sans procès* en février 1980, Sylvio Claude, malgré les pressions directes du gouvernement et, finalement, de Jean-Claude Duvalier lui-même, refuse de partir en exil. Il symbolise désormais une « victoire de la résistance haïtienne », comme l'affirme avec raison Claude Moïse. Celui-ci dégage la signification plus globale de la lutte de Sylvio Claude dans le cadre du mouvement de démocratisation :

> « *La lutte de Sylvio Claude — doit-on le rappeler ? — s'est développée dans une conjoncture où le mouvement démocratique cherche à s'affirmer et à arracher au pouvoir des morceaux de liberté et la reconnaissance des droits élémentaires à la survie des individus et des groupes. Avec des hauts et des bas, la presse indépendante maintient autour du pouvoir une vigilance critique. Grâce à elle, les prisonniers politiques ont pu faire entendre leurs cris de révolte. Les protestations des individus bafoués, spoliés et agressés, les revendications des ouvriers en grève ou des paysans menacés de dépossession trouvent un écho multiple dans les médias indépendants. La Ligue haïtienne des droits humains est sortie du silence qu'elle s'est imposé après le fameux vendredi noir du 9 novembre. Elle a établi un réquisitoire implacable contre le gouvernement, au moment même où la Commission des droits de l'homme de l'OEA, dans un rapport rendu public par l'hebdomadaire Haïti-Observateur, dénonce la répression et la torture en Haïti. Face aux démobilisations intermittentes causées par une dure réalité qui s'étire sans qu'apparaissent des certitudes de changement, il est réconfortant de savoir que les résistances à la misère et à l'oppression ne sont pas anéanties* »[30].

2. La rupture du 28 novembre 1980

Ces résistances et autres initiatives d'interpellation directe du pouvoir provoquent de la part du gouvernement une riposte répressive *généralisée* : arrestations et déportations de la grande majorité des journalistes indépendants ainsi que de plusieurs personnalités politiques, arrestations d'intellectuels, d'étudiants, de syndicalistes, d'ouvriers et de gens du peuple, etc.[31]. Riposte répressive sans doute inévitable, non pas simplement par logique automatique mais parce qu'à ce stade, « le fait du prince » et « les prises autonomes de démocratie » atteignent une phase limite de développement-affrontement. La formulation suivante en donne l'expression appropriée : « [...] Le jean-claudisme a fait le plein de son libéralisme et le mouvement démocratique la preuve de sa vitalité. *L'un ne peut grandir que de la mort de l'autre* »[32].

Au-delà des circonstances immédiates de cette nouvelle répression, cette fois-ci délibérément massive et brutale pour marquer la cassure, il convient d'en dégager la signification profonde par rapport au mouvement de démocratisation comme tel.

En premier lieu, elle met en évidence — une fois de plus — le dilemme de ce mouvement pris dans le cercle vicieux du légalisme de principe, néanmoins consenti et en pratique limité par l'autocratisme, lui-même principe de réalité première et dernière du pouvoir. Le mouvement accumule des revendications, ouvre des espaces, enregistre des conquêtes réelles, etc. jusqu'à ce que le pouvoir, pour prévenir ou contenir le *débordement* prévisible, *casse le jeu*, en d'autres termes, se sente acculé à opérer une fin de non-recevoir pure et simple parce qu'il est lui-même l'obstacle au plein épanouissement du mouvement de démocratisation. D'où le constat précédent de C. Moïse et aussi son interrogation décisive (formulée déjà en mai 1980) : « ... comment passer de la phase critique à une phase positive de projets qui rompent avec l'expérience duvaliérienne ? Comment le mouvement démocratique haïtien peut-il sortir de sa situation de " captivité ", du cercle vicieux, pour relancer au grand jour les problèmes de fond et impulser un mouvement national dynamique, imaginatif et patriotique ? »

Mais la cassure *dévoile* aussi une donnée désormais intangible de la situation haïtienne : *le niveau de conscientisation atteint par de larges couches de la population, mobilisable spontanément et pouvant se transformer en résistance active*. Conquête indubitable de la presse indépendante, dans ce cas surtout *parlée*, et des groupes d'animation communautaire. Comme le fait observer Marcus dans une rencontre-interview après le 28 novembre, « cette prise de conscience revêt, chez les masses, la forme d'un refus de la misère et d'une détermination à chercher une issue ». Pourtant c'est une prise de conscience à double tranchant car elle « cohabite souvent avec une perte totale de toute confiance en la possibilité d'un changement dans la situation au pays [...] »[33].

Ainsi la conclusion fondamentale qui émerge de cette conjoncture peut s'énoncer comme suit : la démocratisation-libéralisation *décrétée* fait marche-arrière délibérée parce qu'elle perçoit les potentialités explosives d'une situation-charnière où la population, progressivement conscientisée et « en mouvement », se profile comme sujet-acteur politique autonome ; par ailleurs, la démocratisation comme initiatives et manifestations successives de différents secteurs de la société civile en éveil doit, pour se soustraire au « fait du prince » et se développer, déborder le cadre du contre-discours et s'affirmer/s'organiser comme *alternative politique* au pouvoir actuel.

Notes

[1] Citation tirée de son article, « La raison d'état et la raison de liberté », *Petit Samedi Soir* (PSS), N° 310, 27 octobre-2 novembre 1979, p. 14.

[2] Sur le discours *jean-claudiste* et la presse écrite, on peut, à titre indicatif, consulter Gérard Lehman, *Babydocratie et presse écrite en Haïti* (Études romanes de l'Université d'Odense, vol. 18, s.d.). En dépit de quelques intuitions justes, l'ouvrage demeure malheureusement trop schématique dans son interprétation d'ensemble. Il faut y voir sans doute l'effet de sa méthodologie dépassée d'analyse de contenu, laquelle consiste à juxtaposer des extraits de textes et à leur donner une cohérence sur mesure par un montage ad hoc, i.e. *a posteriori*.

[3] Cette identification ne rend pas justice bien entendu à des organes moins connus, néanmoins non nécessairement inféodés au pouvoir (par exemple, dans des villes de

province : Cap-Haïtien, Gonaives, Cayes) ou encore à certains journalistes, professionnels ou pigistes, de la presse établie (*Le Nouvelliste, Le Matin, Haïti-Journal*, etc.) et qui ont pu, à l'occasion, marquer la distance par rapport aux vérités officielles et à leur acceptation obligée. (On pense ici par exemple à des vétérans comme Dumayric Charlier de *Le Matin* ou encore à Aubelin Jolicoeur, franc-tireur haut en couleurs, tantôt apologiste, tantôt « caisse de résonance », tantôt censeur sévère au bord de la dissidence...). Du côté de la presse parlée, on pourrait également mentionner *Radio Cacique*, *Radio Progrès*...

[4] *PSS*, nº 238, 6-12 mai 1978, p. 12. C'est moi qui souligne.

[5] Témoignage de Marc Garcia, dit Marcus, directeur de l'Information à *Radio Métropole*. *PSS*, nº 288, 12-18 mai 1979, p. 3.

[6] « Les 8 ans du P.S.S. Nous ne chevauchons nullement des chimères », *PSS*, nº 292, 9-15 juin 1979, p. 13.

[7] Gasner enquêtait sur la grève des ouvriers du *Ciment d'Haïti* et mettait en parallèle la théorie officielle de l'illégalité des grèves avec les conditions de travail et la surexploitation des ouvriers.

[8] Cette loi, écrit-il, « est une copie de la presse Française du 29 juillet 1881 (et) a été, semble-t-il, recopiée trop hâtivement [...] ». Constatant qu'avec cette loi, « le PSS et avec elle toute la presse indépendante se retrouve(nt) une fois de plus entre l'enclume et le marteau », Fardin réaffirme l'indépendance de la revue.
Voir : « La presse indépendante, le pouvoir et l'opposition », *PSS*, nº 306, 29 septembre-5 octobre 1979, p. 14. Pour la première version de la loi, voir *PSS*, nº 310, 27 octobre-2 novembre 1979, pp. 17-22.

[9] C'est en ces termes que Jean Robert Hérard, du PSS, présente le travail de cette « nouvelle presse » dans un témoignage consacré à Marcus. Voir : « Marcus, journaliste de l'année », *PSS*, nº 287, 5-11 mai 1979, p. 13.

[10] Pour une analyse de cette conjoncture, voir : Yves Flavien, « Le mouvement démocratique haïtien entre la peur et l'espoir », *Collectif Paroles*, nº 2, octobre-novembre 1979, Montréal, pp. 8-11. Les données indiquées plus haut s'inspirent de cet article.

[11] Claude Moïse, « Jean-Claudisme : le plein est fait », *Collectif Paroles*, nº 8, septembre-octobre-novembre 1980, Montréal, p. 5.

[12] *Babydocratie et presse écrite en Haïti*, Études romanes de l'Université d'Odense, vol. 18, s.d., pp. 164 et 165 et 168-181.

[13] Communiqué publié dans le PSS, nº 332, 11-18 avril 1980, p. 18.

[14] Jean Robert Hérard, « Le petit livre vert de Mᵉ Grégoire Eugène », *PSS*, nº 293, 16-29 juin 1979, p. 13.

[15] *Plaidoyer*..., p. 21. Souligné de l'auteur.

[16] Michel DORES-K, « Deux partis démocrates chrétiens en Haïti », *PSS*, nº 296, 14-20 juillet 1979, p. 12.

[17] *Plaidoyer*..., p. 18.

[18] Interview accordée par M. Gérard Gourgue, président de la Ligue, au *PSS*, en novembre 1978. Cf. nº 263, 4-10 novembre 1978, p. 17. C'est moi qui souligne.

[19] Cf. *PSS*, nº 266, 25 novembre-1ᵉʳ décembre 1978, p. 19. C'est moi qui souligne. Ces « pleins pouvoirs » avaient été accordés pour une période de sept mois allant du 19 septembre 1978 au 2ᵉ lundi d'avril 1979, alors que des élections législatives étaient prévues pour le mois de février 1979.

[20] *PSS*, nº 268, 9-15 décembre 1978, p. 13. C'est moi qui souligne.

[21] Y. Flavien, « La conjoncture », *Collectif Paroles*, nº 6, juin 1980, Montréal, p. 8. Les indications précédentes sur les grèves ouvrières lui sont empruntées.

[22] J.J. Honorat, « La crise paysanne », *Collectif Paroles*, nº 9, décembre 1980-janvier 1981, p. 14.

[23] *PSS*, « Autour des Conseils communautaires », nº 268, 9-15 décembre 1978, p. 17.

[24] Y. Flavien, *op. cit.*, p. 9.

[25] Texte de communiqué in *PSS*, nº 321, 9-15 janvier 1980, p. 21. C'est moi qui souligne.

[26] Texte de la Déclaration in *PSS*, nº 289, 19-25 mai 1979, p. 13. Environ un mois après ce communiqué, un groupe d'écrivains formera l'Association des Écrivains Haïtiens (AEH).

[27] Claude Moïse fait remarquer « qu'à chaque poussée forte du mouvement démocratique le gouvernement a réagi en haussant sa mise répressive et en prenant des risques graduels ». Voir « Haïti : après le 28 novembre, une question de survie », *Collectif Paroles*, nº 10, février-mars 1981, p. 4.

[28] Très typique de cette situation et significatif par sa portée nationale aura été l'élection du député *indépendant* Alexandre Lerouge lors des élections législatives de février 1979. Celui-ci affirme alors : « je ne serai pas le Député du Gouvernement ; je serai le Député du Peuple ». Il canalise ainsi la contestation populaire des foules du Cap-Haïtien qui protestent contre la dureté de l'existence et de l'inflation, la corruption administrative, le chômage, etc. Témoignant de cette situation inusitée sous le duvaliérisme, le *PSS*, dans un reportage de Jean-Robert Hérard, donnera un large écho au « phénomène Lerouge » : nº 274, 27 janvier-2 février 1979, p. 9. Il convient, toutefois, de faire la distinction entre les espoirs et aspirations qu'aura personnifiés le « phénomène Lerouge » et les actions/interventions, somme toute décevantes et inopérantes, du député indépendant Alexandre Lerouge.

[29] Propos tenus lors de deux entrevues réalisées par *Radio-Canada* en Haïti au début de juin 1980. Les formulations précédentes sont de Y. Flavien qui rapporte *l'essentiel* de ces propos dans sa synthèse, déjà citée, sur la conjoncture de 1980. Cf. *Collectif Paroles*, nº 6, juin 1980, p. 10.

[30] Claude Moïse, « Résistances », *Collectif Paroles*, nº 5, avril-mai 1980, p. 5.

[31] Sont arrêtés et déportés, entre autres, Grégoire Eugène, président du PSCH, Marc Garcia (Marcus), éditorialiste et directeur de l'Information à *Radio Métropole*, Elsie Colon Ethéart, speakerine à *Radio Métropole*, Pierre Clitandre et Jean Robert Hérard, journalistes au *PSS*, Michèle Montas, rédacteur en chef de la revue franco-haïtienne *Conjonction* (Institut français d'Haïti) et membre de l'équipe de *Radio Haïti Inter*, Jean Jacques Honorat, agronome-économiste et personnalité politique, le Dr Nicole Magloire, gynécologue, rentrée en Haïti en novembre 1979 après quinze ans de séjour à l'étranger, etc. Jean Dominique, directeur de *Radio Haïti Inter*, d'abord forcé de se mettre à couvert, devra s'exiler quelques semaines plus tard. Enfin Sylvio Claude et Marie-France Claude, respectivement président et vice-présidente du PDCE ainsi que plusieurs autres membres du parti sont arrêtés et incarcérés. Cette énumération n'est pas bien entendu exhaustive et indique surtout les têtes d'affiche frappées par la répression.

[32] Claude Moïse, « Jean-Claudisme : le plein est fait », *Collectif Paroles*, nº 8, septembre-octobre-novembre 1980, p. 6. C'est moi qui souligne.

[33] « Les déportés du 28 novembre et la situation politique », *Collectif Paroles*, nº 9, décembre 1980-janvier 1981, p. 1.

Éléments de chronologie Marche du pays vers une rupture démocratique 1982 (fin) — 1985

Il ne s'agira pas pour nous de fabriquer un calendrier de dates et de faits isolés les uns des autres. Nous voulons plutôt pister, au fil des trois années 1982-1985, les événements marquants et les individus ou groupes sociaux qui, au pays, ont joué un rôle significatif dans la trame de notre histoire récente et immédiate. Nous ferons aussi écho aux mêmes indicateurs dont l'action, à l'extérieur d'Haïti, a servi un peu de catalyseur dans la dynamique concertatoire cherchant à infléchir le mouvement général du pays...

Les dates n'auront alors que valeur de points de repère pour aider la mémoire collective. Au bout du compte, nous voulons essayer de retracer avec nos lectrices et lecteurs, le fil conducteur de la mouvance démocratique.

Points de repère

Dans l'organisation du matériel d'informations abondantes qui a servi à ce travail, nous avons essayé d'imprimer une certaine unité de ton et de donner une certaine cohérence à notre démarche en retenant trois grandes arêtes autour desquelles vont s'ordonner dates et événements : une première arête indiquera, sous forme de Tableau d'ensemble, les principales caractéristiques conjoncturelles ou ponctuelles de la situation nationale à la période abordée ; ensuite, nous esquisserons le Dossier Démocratique ou l'ensemble, multiforme, d'initiatives, de démarches et d'articulations de la lutte pour la démocratisation du pays ; enfin nous soulignerons les Manoeuvres du pouvoir face à cette montée de plus en plus persistante des revendications de couches sociales de plus en plus larges aspirant à un mieux-vivre individuel et collectif.

par Jean-Claude Michaud (Collaboration Leslie Péan)

Dans le Tableau général de la situation, entreront des éléments tels le mouvement des boat-people, la gestion nationale, les relations internationales, la situation socio-économique du pays...

Le Dossier Démocratique suivra les signes et les traces de la marche démocratique à la fois des secteurs d'avant-garde et de groupes moins avancés mais en effervescence : ainsi seront retenus l'éveil des masses dans les régions diverses, l'animation fébrile de la classe politique, l'émergence de nouvelles forces (communautés de base, jeunes ouvriers-ouvrières, étudiantes et étudiants...), le regain d'une presse indépendante du pouvoir mais inscrite d'emblée dans la lutte pour libérer la parole (Radio Soleil, Radio Lumière, etc.).

Enfin, les Manoeuvres du pouvoir engloberont la trinité duvaliériste (Jn Claudiste), soient : un discours périodique de libéralisation pour consommation étrangère, la recherche active et rampante d'appuis auprès des tuteurs intéressés et complaisants forcément, la répression sélective ou arbitraire, selon les raisons d'État invoquées ou l'urgence du danger pressenti...

Année 1982

Dossier démocratique

L'année 1982, amorcée sous le signe de la lutte politico-militaire par un commando du PPNH (Parti Populaire National d'Haïti) dirigé par Bernard Sansaricq, se révélera difficile pour le gouvernement des Duvalier. Elle se terminera par une autre tentative de coup de force, portée cette fois en plein coeur de Port-au-Prince par des membres de la Brigade Riobé. Une bombe saute en effet près du Bureau des Contributions, non loin du Palais National. C'était le 31 décembre. Et juste une semaine avant, le 22 décembre, un ex-officier des Forces Armées d'Haïti, Hilertaut Dominique, s'est fait arrêter à Santo Domingo (République Dominicaine) avec un petit arsenal comportant armes diverses (fusils, pistolets... et munitions). Tout porte à croire qu'il préparait un coup, lui aussi contre les Duvalier.

Au pays, la lutte pour la démocratisation se poursuit dans différents secteurs : l'Église catholique donne le ton de cette bataille : par ses campagnes d'information auprès de la population,

son encadrement des communautés de base (les TI-Légliz), ses interventions ponctuelles pour soutenir tel ou tel compatriote aux prises avec les dirigeants politiques ou militaires dont la seule mission est de dissuader toute parole dissidente ou toute velléité de contestation. Ainsi, le 23 novembre, la Conférence Haïtienne des Religieux a dû publier une déclaration de solidarité pour soutenir les prêtres et religieux convoqués et intimidés, à la Chancellerie Haïtienne, par le ministre des Cultes, J.R. Estimé.

Sylvio Claude et ses partisans n'ont pas lâché la lutte en dépit des persécutions, arrestations au sein des membres du PDCH (Parti Démocrate Chrétien d'Haïti).

Manoeuvres du gouvernement

De plus en plus, le gouvernement doit faire face à une contestation de sa gestion nationale et à une expression de cette volonté de changement par différents courants au pays.

Il réagit promptement selon les méthodes habituelles : intimidations, menaces, harcèlements, arrestations et incarcérations...

— Octobre-novembre 1982 — Convocation de prêtres et religieux à la Chancellerie. Intimidations et menaces servies par le Ministre Jn Robert Estimé.

— 28 décembre 1982 — Arrestations, emprisonnement du frère Gérard Duclerville, animateur à Radio Cacique et Radio RGR Progrès et laïc engagé dans la bataille de conscientisation socio-religieuse. Il sera torturé en prison.

— 28 décembre 1982 — Arrestation de Sylvio Claude pour la cinquième fois et de sa fille Marie-France à Fontamara (PauP).

— 29 décembre 1982 — Replâtrage ministériel : Dr Robert Germain remplace Dr Henri Rémy au ministère de la Jeunesse et des Sports ; Nicot Julien remplace Rémillot Léveillé à l'Agriculture ; Claude Mompoint succède à Jean E. Pierre aux Mines.

Nomination de sous-secrétaires d'État : Emmanuel Kersaint, aux Mines ; Luckner Sendic, à l'Agriculture ; Muller Garnier, à la santé Publique.

Le gouvernement vient de boucler vingt-cinq au pouvoir ! Le 22 septembre, dans son discours de commémoration de cette date anniversaire, J.C. Duvalier répète les mêmes rengaines de la révolution économique qui doit suivre bientôt la révolution politique...

Et, pour donner le change on ne sait à qui, le président annonce un décret reconnaissant la majorité de la femme mariée, jadis considérée comme mineure par le code civil...

Une loi sur le fonctionnement des partis politiques est aussi en préparation, s'il faut en croire le porte-parole du ministère à la Présidence, Jean-Marie Chanoine...

Année 1983

Situation générale du pays

Le pays continue sa dégringolade, victime de l'incurie administrative. Le tableau général est sombre. Aux éléments de faillite déjà inventoriés à la charge du régime en place, tels le chômage élevé, l'absence d'une politique de santé publique, une administration publique anarchique... il faut ajouter d'autres pièces au dossier :

Un certain nombre d'événements ont marqué particulièrement l'année 1983 :

— La crise d'électricité s'est aggravée au pays, à Port-au-Prince notamment.

— Dénonciation de la malnutrition qui frappe une grande partie de la population, des enfants en particulier : selon la FAO et l'OMS réunies à Rome en mai 1983, plus d'un tiers des enfants accuse des retards de poids et de taille surtout dans les zones rurales.

— La Banque Mondiale inclut Haïti parmi les pays les plus pauvres du Tiers-Monde, malgré l'aide massive de capitaux et d'aides diverses provenant de sources multiples.

— Condamnation du régime haïtien pour ses responsabilités dans les conditions misérables des travailleurs haïtiens sous contrat en République Dominicaine : c'est la conclusion de l'OIT au mois de mai 1983.

Par ailleurs, différents projets sont mis en branle par le gouvernement et ses partenaires étrangers :

— Les États-Unis d'Amérique incluent Haïti dans le fameux Projet du CBI (Initiative pour le Bassin des Caraïbes). Il s'agit d'un projet visant à intégrer les pays du Bassin Caraïbéen dans un plan de satellisation économique des États-Unis. Haïti deviendrait une sorte de Taïwan des Caraïbes...

— Le Canada signe avec le gouvernement haïtien un accord sur un Projet de Prospection pétrolière sur les côtes d'Haïti. Le coût initial s'élèverait à 3 675 000 $.

— Accord FMI-Gouvernement haïtien sur des crédits stand-by pour environ 65 millions de dollars.

— Négociations entre le gouvernement haïtien et celui de Bélize pour envoyer des travailleurs haïtiens par contingent de 300, vendre leur force de travail dans des conditions qu'on ignore (juin-juillet 1983).

— Négociation de nouvelles aides auprès du gouvernement canadien, avec l'ACDI en particulier. Une délégation composée de Frantz Merceron (finances), Claude Veil (Plan), Jn Robert Estimé (Relations extérieures) a séjourné à Ottawa du 27 mai au 3 juin pour tenter d'obtenir cette aide devant servir à on ne sait quoi.

— Il est bruit que des tractations sont engagées entre le gouvernement américain et le gouvernement haïtien en vue d'obtenir la cession du Môle St-Nicolas pour y construire une base américaine. Des journaux étrangers et locaux, le PSS (*Le Petit Samedi Soir*) font écho aux visites d'officiels américains à Port-de-Paix ; en effet, le secrétaire d'État adjoint américain pour les Droits Humains a séjourné dans la région au cours du mois de mars 1983 ; c'est aussi le cas pour des unités des gardes-côtes américains...

L'événement national majeur de cette année fut la visite du Pape le 9 mars. Au cours de cette visite préparée par le gouvernement pour donner le change à l'illustre représentant de l'Église catholique, le pape a servi, à la grande déconvenue du Président Duvalier, un avertissement au gouvernement et à ses supporteurs : « il faut que les choses changent », disait-il.

Dossier démocratique

La situation politique nationale est marquée par deux séries d'événements majeurs ; d'une part, l'Église catholique poursuit son combat pour les droits humains en intensifiant ses interventions. Elle passe à l'offensive, ce qui pousse le gouvernement à la défensive : Duvalier et ses mandataires sont acculés par cette stratégie multiforme des religieux. C'est là l'autre volet caractéristique de cette année.

— Janvier 1983 — Campagne de solidarité pour faire libérer le frère Gérard

Duclerville arrêté en décembre 1982.

Lettre Pastorale des Évêques d'Haïti aux prêtres, religieux et laïcs pour encourager la poursuite de la lutte amorcée pour la liberté...

— 9 février 1983 — Cette journée est consacrée jour de prières en vue de la libération d'Haïti. Les fidèles ont répondu massivement à cette manifestation.

— 9 mars — La visite du Pape vient conforter la position de l'Église surtout après ce fameux « il faut que les choses changent » lâché par Jean-Paul II au cours de son homélie.

— 27 avril 1983 — La Conférence des Religieux publie un Document dans lequel sont proposées des réformes nationales pour répondre aux aspirations de la population. Trois séries de propositions y sont formulées : a) une analyse critique doit être faite de la situation haïtienne ; b) une étude des besoins réels du peuple haïtien doit être réalisée sur le plan national ; c) enfin un projet d'alphabétisation nationale est présenté.

En Diaspora

A) Différents secteurs de la diaspora ont manifesté leur appui et leur solidarité à cette bataille encadrée par l'Église.

— Janvier — Lettre ouverte à l'Église d'Haïti par des chrétiens de la diaspora contre les persécutions du régime à l'endroit des membres de l'Église catholique.

— 9 février 1983 — Cérémonie oecuménique présidée conjointement par les Frères Parent, le Pasteur Mathieu Cadeau et le Révérend Antoine Adrien en solidarité avec l'Église catholique d'Haïti.

De plus, d'autres initiatives provenant d'organismes divers font chorus avec cette vague de protestation :

— 28 février — L'Assemblée Européenne dénonce le régime haïtien.

— Mars 1983 — Le Lawyers Committee for Human Rights critique le Rapport du Département d'État sur les droits humains, produit en 1982. Cette dénonciation fait suite à des arrestations (de S. Claude notamment), à des jugements truqués de personnes incarcérées depuis longtemps et à l'exode massif d'Haïtiens (800 000 environ depuis 20 ans) dont le régime porte le plus grande part de responsabilité.

Amnistie Internationale dénonce les assassinats, les exécutions et les disparitions en Haïti (dans d'autres pays aussi).

— 20-22 mai 1983 — L'Internationale Socialiste, au Portugal, dénonce le régime haïtien et appuie l'opposition haïtienne aux Duvalier à travers des organisations telles que L'IFOPADA, le MODELH, le RDNP.

À Bruxelles, la Démocratie Chrétienne adopte une résolution semblable à l'égard des Duvalier et se solidarise avec des secteurs de l'opposition, du RDNP notamment, alors présent à son congrès.

— Juin-juillet 1983 — Le RDNP participe à la Conférence sur la Pensée politique latino-américaine et caraïbéenne à l'occasion du bicentenaire de Bolivar.

Par ailleurs, d'autres fronts de lutte s'ouvrent ou se consolident. Ainsi, la bataille contre le projet de cession du Môle St-Nicolas par les Duvalier au gouvernement américain prend de l'ampleur, la lutte pour trouver des points de convergence politique en vue d'une amorce d'unité... se poursuit avec des initiatives diverses dont celle d'Otto Louis-Jacques : discussions avec des compatriotes de secteurs différentes, ouverture d'un Dossier de « TRÊVE DE SAUVETAGE NATIONAL ».

— « TRÊVE DE SAUVETAGE NATIONAL » : série d'articles parus dans *Haïti Observateur* (Année 1983) formulant des analyses de l'opposition, de ses faiblesses et de ses forces, ou signifiant des appels à la responsabilité, à la tolérance et au dialogue...

— 20-22 mai — Tenue du Colloque sur la Presse Haïtienne en Diaspora à Montréal, à l'intisgation du *Collectif Paroles* et grâce à la collaboration de divers groupes et organes de presse (Radios, journaux, revues)...

— 24-25 septembre — Tenue d'un Séminaire sur l'Économie Haïtienne. Le séminaire portait sur la Question Agraire et a été organisé par le C.E.E.R.H. (Centre d'Études et de Réflexions sur Haïti).

— Novembre 1983 — Grégoire Eugène fait ses « adieux à l'exil » : il s'apprête à quitter New York pour rentrer en Haïti, continuer sa lutte, confiant en sa position légaliste. Un livret contenant les entrevues accordées aux médias haïtiens sera publié ; ce livret porte le titre « Mes adieux à l'exil ».

Manoeuvres du gouvernement

Le gouvernement subit des pressions de toutes parts : au pays, divers secteurs agitent le drapeau de la contestation ; à l'extérieur, les compatriotes actifs multiplient les dénonciations face aux malversations et exactions du régime et font des pressions sur des tuteurs du gouvernement. Le régime fait face à des commandes de garanties minimales et de respect de certains droits humains.

Les différents paliers du gouvernement déploient deux séries de mesures, contradictoires, mais complémentaires l'une de l'autre. D'un côté, il sature l'opinion nationale d'un discours de libéralisation, en réalité pour consommation étrangère, dirigée en effet à l'endroit de leurs bailleurs de fonds ou tuteurs ; d'autre part, dès qu'il y a le moindre signe indiquant l'intention de compatriotes de prendre à la lettre les déclarations de libéralisation, alors vite, commencent les intimidations, les arrestations... les révocations de fidèles serviteurs devenus subitement des éléments menaçants...

Manoeuvres constitutionnelles

— Août 1983 — Amendements constitutionnels proposés à la Chambre Législative comportant trois volets :

— Conservation de la présidence-à-vie

— Droit pour le président de nommer son successeur

— Création de ministères d'État, lesquels peuvent avoir à remplacer le président en cas d'absence...

Dissolution de la Chambre sitôt les amendements votés en un temps record (3 jours).

Activités électorales

— Élections municipales en trois étapes :

— Février — Régions : Nord-Ouest, Artinobite, Centre

— Mars — Régions : Nord, Nord-Est, Sud, Grande-Anse

— Avril — Régions : Ouest, Sud-Ouest.

— Août 1983 — Annonce d'élections législatives pour février 1984.

Répression

— Juin 1983 — Arrestation de Marie-Carmelle Lafontant Médard

— Août 1983 — Arrestation de Sylvio Claude

— Septembre 1983 — Arrestation de

Rassoul Labuchin, cinéaste (mari de Marie-Carmelle Lafontant-Médard).

Arrestation à nouveau de S. Claude.

Arrestation de Dieudonné Fardin Directeur et Éditeur du *Petit Samedi Soir*. Un numéro du PSS est alors saisi. Dans ce numéro, Fardin présente une liste de successeurs possibles que le président pourrait désigner... : Michèle B. Duvalier, Mme Simone-Ovide Duvalier, Mme Marie-Denise Duvalier, François-Nicolas Duvalier (7 mois), Jn-Marie Chanoine, Théo Achille, Roger Lafontant, Alix Cinéas, Frantz Merceron, Roger St-Albin, Roc Raymond.

Arrestation de partisans de S. Claude, président du PDCH : Jocelyne Claude, Famille Cinéus, Mme Mertimise Claude (femme de S. Claude), Joseph Pardovaly, Pierre Antoine, Jean Lalois et C. Charles.

Révocations et transferts administratifs

— **29 août 1983** — Nomination de cinq ministres d'État : Roger Lafontant (Intérieur), Jn Marie Chanoine (Présidence et Information...), Frantz Merceron (Finances), Théo Achille (Affaires Sociales), Alix Cinéas (Travaux Publics).
— **23 septembre 1983** — À la suite de rumeurs de coup d'état, le gouvernement procède à une série de révocations au sein de l'armée : Sont limogés les officiers suivants : Acédius St-Louis, Prosper Avril, Claude Dorsinville, Léon Achille, Thony Fils (colonels) ; Gérard Lacrète (Lt-Colonel), les majors Gabriel Painson, Fritz Romolus.
— **16 décembre 1983** — Éviction de Monod Philippe (ex-officier supérieur).

Année 1984

Dossier Démocratique

Au pays, la contestation s'exprime de façon de plus en plus ouverte et prend même la forme d'affrontements avec les fores de « l'ordre » et les macoutes. À témoin :
— **février 1984** — Grégoire Eugène rentre en Haïti après trois ans d'exil aux USA.
— **11 février 1984** — Prise d'assaut d'un avion de la American Arlines, vol 658, par un militaire haïtien armé qui exige d'être conduit à l'étranger : il ne peut plus supporter une série d'humiliations. Arrivé à N.Y., il sera arrêté par le FBI.
— **6 mai 1984** — Affrontements entre des paysans de Marcéan (non loin d'Aquin) et des macoutes envoyés par le gouvernement pour prêter main forte aux agents du PEPPADEP (Projet d'Éradication de la Peste Porcine Africaine et Élevage Porcin) dont la mission est d'abattre les cochons de la région. Il y a eu des blessés dans les rangs des macoutes, selon la source d'information consultée.
— **28 mai** — Émeutes aux Gonaïves.
— **29 mai** — Même scénario dans une autre ville du pays, située dans le Nord (Cap-Haïtien).
— **1er juin 1984** — Le scénario s'est répété à Hinche, cette fois. Dans les trois cas, il y a eu des affrontements entre les émeutiers et la police ou les macoutes qui ont tiré sur la foule.

L'Église catholique a poursuivi son travail de conscientisation, d'encadrement des communautés de base tandis que des leaders formaient des partis politiques ou en annonçaient la formation : Alexandre Lerouge, député indépendant à la Chambre Législative annonce la formation de l'A.D.H. (Action Démocratique Haïtienne), Constant D. Pognon forme le PADRANA (Parti Démocrate de Ralliement National).

En diaspora aussi, la lutte se poursuit selon des créneaux variés : les tenants de la lutte armée reprennent leurs randonnées. Ainsi deux tentatives au moins ont été signalées par la presse haïtienne en diaspora, la presse étrangère et méme par les médias du pays (*Le PSS*) :
— **Mai 1984** — Arrestation à St-Martin (île située à 200 km de Guadeloupe) de plus de 30 Haïtiens qui se préparaient, selon la Gendarmerie française, à un coup contre Duvalier. Ces combattants feraient, semble-t-il, partie du PPHN de Bernard Sansaricq.
— **Juin 1984** — « Invasion contre Duvalier infiltrée par le FBI » (*Haïti Progrès*, vol. 2, nº 9, 6-12 juin 1984). Un groupe de 13 personnes a été arrêté à Slidell, localité de Louisiane (New Orleans). Haymond Ramirez, Hubert J.T. Legros, Claude Perpignand, Francis Jean, Joseph Raymond Velez, Amos Antoine, Pierre André Volcy, Charité Cherenfant, Jn Baptiste C. Molière, Louis José Mercier, Holson Sérez, Emmanuel Jasmin et Hinsy Magnan préparaient une invasion contre Duvalier, d'après les informations recueillies ?...
— **Hiver 1984** — La Branche Régionale du RDNP (Rassemblement des Démocrates Nationaux-Progressistes d'Haïti) publie ses Propositions Unitaires et contacte divers secteurs, à Montréal, à tout le moins et à Paris afin d'envisager les bases et les paliers de collaboration possible.
— **17 mars 1984** — Signature d'un Accord de principe entre des compatriotes haïtiens réunis à New York en vue de travailler à créer une Fédération des Forces Démocratiques Anti-Duvaliéristes. Ces compatriotes sont :
Brierre Adolphe et Manfred Antoine (PND) ; Marcel Bony (PNH) ; Arnold Charles et Smith Charles (RFO) ; Édouard Petit-Homme et Dimitri Stephen (OR-18 mai) ; Paul Arcelin, Antoine Dodard, Gary Lew et René St-Louis, de Montréal ; Anna Baron, Jean-Claude Casimir, Otto Louis-Jacques et Raymond Joseph, de New York ; Jean-Louis Firmin (Haïti Nouvelle Indépendance) ; Yves Laborde (Haitian Political Action Committe Inc.).
— **Avril 1984** — Interventions répétées de Walter E. Fauntroy, Congressman et Chairman du Black Caucus sur la question des Droits Humains en Haïti.
— **27-29 avril** — Colloque des Femmes Haïtiennes tenu à l'Université du Québec à Montréal. Le Colloque réunissait : l'Association Catherine Flon (Groupe d'Études, membre de Mouvman Patriotik Fanm Dayti), F.A.N.M. (Fanm Aysyèn An nou Maché), EGES VANYAN, Ralliement des Infirmières Haïtiennes, Point de Ralliement. Le Colloque a abordé différents thèmes : identité des femmes haïtiennes, conditions, problèmes...).
— **18 mai 1984** — Meeting de Solidarité avec la lutte démocratique haïtienne organisé par le CORHA (Collectif des Réfugiés Haïtiens en France). À cette réunion ont participé des centaines de personnes et des représentants de groupes et organismes divers, français, latino-américains, algériens...
—**8 juin 1984** — Constitution du Comité Urgence Haïti à la suite des émeutes survenues en Haïti récemment. Ce Comité a été mis sur pied en vue de suivre la conjoncture et son développement, informer les compatriotes sur ce qui se passe au pays, réclamer la libération des personnes arrêtées et sensibiliser l'opinion internationale sur l'emprise de l'impérialisme américain sur Haïti.
— **Été 1984** — Publication d'un numéro spécial par la revue *Sel* sur l'Occupation d'Haïti. Sous le titre 1915-1934 OKIPASYON AMERIKEN, ce numéro présente des analyses de Suzy Castor et

d'Antoine Adrien sur les raisons de cette occupation et la stratégie impérialiste sous-jacente à cette intervention. Dans ce numéro apparaissent aussi les résultats d'une table ronde organisée sur l'occupation, à laquelle ont participé des compatriotes de disciplines différentes et d'horizons politiques variés.

Manoeuvres du gouvernement

De manière générale, la situation du pays continue de se détériorer : le tourisme est en chute libre (peu de touristes, désertion des hôtels dont certains songent même à fermer), faillites en cascade de projets-bidon (tels la SODEXOL, entreprise de production d'huiles ou celui de la production et de la commercialisation du café, pour ne citer que ceux-là), un déficit de la balance commerciale de l'ordre de 200 millions de dollars pour l'année 1984. Nos compatriotes continuent de risquer leur vie sur de frêles embarcations pourvu qu'ils puissent prendre le large et nourrir l'espoir de trouver des cieux plus cléments.

Sur ce fond de crise le gouvernement n'en finit pas de déployer des manoeuvres pour s'accrocher au pouvoir : spoliation du peuple, achats d'armes et d'équipements militaires, répression sélective d'un côté, et de l'autre, discours de libéralisation, publications de communiqués pour rappeler aux autorités (militaires, judiciaires et civiles) l'obligation de respecter les libertés, l'habeas corpus...

— **Mars 1984** — Expropriation de petits paysans par le gouvernement. Des terres sont confisquées dans les régions de Fort-Liberté, Phaéton, Dérac, Grande Saline, etc., au profit d'une compagnie, La PONDEZ.

— **Avril 1984** — Élections législatives contrôlées.

— **Avril 1984** — Tractations pour expédier à la Guyana des travailleurs haïtiens travailler sur la frontière, près de l'Essequibo. Projet dénoncé par le parti d'opposition guyanais, le Working People Alliance.

— **Mai 1984** — Communiqués annonçant des restrictions aux libertés de presse, d'association. Ces communiqués viennent limiter l'application d'autres directives émises quelque temps auparavant par le gouvernement et exigeant le respect des libertés garanties par la Constitution...

— **1er juin 1984** — Remaniements ministériels : Fritz Benjamin, Luckner Sendic, Yves Blanchard, Odonel Fénestor, Arnold Blain remplacent respectivement Alix Cinéas aux Travaux Publics, Nicot Julien à l'Agriculture, Claude Veil au Plan, Stanley Théard au Commerce et Franck St-Victor à la Jeunesse et aux Sports.

— **Août 1984** — Assignation de M. Hubert Deronceray à résidence et manoeuvres en vue de le traduire en justice sous l'accusation de crime contre la sûreté de l'État.

— **Novembre 1984** — Interruption du sermon de l'officiant à une messe à l'église du Cap-Haïtien, par le préfet, M. Robinson.

— **Novembre 1984** — Arrestation d'environ 200 animateurs communautaires dont des noms déjà connus comme André Leroy qu'on retrouve dans des projets d'aide aux enfants nécessiteux et Salnave Desrosiers.

Entretemps, se tient à PauPrince, la conférence sur le Projet CIB (Caribbean Basin Initiative), le Département d'État décerne un Certificat de bonne conduite au gouvernement haïtien pour ses efforts d'amélioration des droits humains au pays et du même coup, déblocage d'un fonds de 44,5 millions de dollars d'aide. Ce n'est pas bien grave si en même temps, des Haïtiens et Haïtiennes désertent le pays et périssent, pour un bon nombre, en mer.

En Diaspora

Un certain nombre d'événements retiendra l'attention des compatriotes à l'extérieur, ce sont :

— **Janvier 1984** — Mort, à Caracas, d'Abel Cangé, secrétaire-général du PDCH. Il s'y était réfugié à la suite de razzias organisés par des macoutes et des soldats contre les membres du parti.

— **Mars 1984** — Refoulement de Cary Hector à l'aéroport de Santo Domingo. Cary Hector s'était rendu en mission universitaire en République Dominicaine, à l'invitation de l'Université de Santo Domingo d'ailleurs.

— **Novembre 1984** — Ronald Reagan est réélu Président des États-Unis pour quatre ans. Il est connu pour ses sympathies pour les régimes musclés et autoritaires qu'il supporte à bout de bras.

Année 1985

L'année 1985 marque une étape significative dans la longue marche des Haïtiennes et des Haïtiens pour la démocratisation du pays. Le pouvoir duvaliériste démontre, encore une fois, son incapacité à proposer des éléments de solution valables aux épineux problèmes que traverse Haïti. Pis que cela, par son insouciance, sa soif d'enrichissement insatiable, son abdication devant la volonté et les initiatives de gouvernements étrangers pour maintenir le peuple haïtien dans la dépendance, il aggrave les difficultés de la nation.

C'est une année de clair-obscur. De fait, la faillite du gouvernement s'amplifie : des recettes fiscales qui ne rentrent pas ou qui, sitôt rentrées, disparaissent par on ne sait où ; des désastres écologiques imminents (le Pic Macaya se dénude de façon accélérée) ; les denrées nationales de base se rétrécissent (on a importé des aliments pour 77,7 millions de dollars au cours des derniers mois) ; une hausse des prix des denrées alimentaires qui se fait vertigineuse (ex. : 2gdes une livre de sucre rouge, ig50 la petite marmite de maïs, 1gde pour une banane, 6gdes une petite boîte de pâte de tomate) ; des fermetures d'entreprises en cascade : la Régie du Tabac et des Allumettes, la Sodexol, etc.)... pour l'obscur !

Cependant, le vent de la démocratisation souffle sur le pays. Nous ne parlons pas des promesses — alibi du régime, mais plutôt de cette volonté, aux multiples modulations, des Haïtiens et des Haïtiennes engagés dans la bataille pour une rupture démocratique véritable.

Les signes de cette détermination sont multiples. À titre d'illustration, indiquons le travail patient et soutenu de l'Église, catholique notamment, auprès de différentes couches sociales, l'entrée en scène massive de jeunes étudiants, de jeunes ouvriers dans la lutte pour les droits humains à faire respecter, l'éveil significatif des masses dans différentes régions du pays, la poursuite, sans relâche, malgré persécutions et menaces, de la bataille dure et éprouvante à mener contre les forces d'inertie, enfin des fissures au sein du pouvoir qui devient de moins en moins monolithique.

Dossier démocratique

— 14 janvier 1985 — Aubelin Jolicoeur dans un article publié dans *Le Petit Samedi Soir*, fait du gouvernement un bilan de faillite à tous les niveaux.
— 23 janvier 1985 — Clovis M. Désinor — duvaliériste de la première heure — annonce son intention, dans une lettre au *Petit Samedi Soir*, de fonder un parti politique. Il attend la loi sur les partis politiques annoncée par le gouvernement.
— 2 février 1985 — Marche des jeunes, organisée par l'Église et réunissant des dizaines de milliers de participants. La marche a eu un tel succès que le gouvernement a cru bon de donner une réplique en orchestrant une manifestation d'appui des militants duvaliéristes au président de la république le 4 février.
— 8-14 avril 1985 — Concile des Jeunes à Jérémie, aux termes duquel ils publient le Manifeste des Jeunes, dans lequel ils présentent leur analyse de la situation nationale, leurs revendications et celles du peuple...
—16 avril 1985 — Constant D. Pognon fixe sa position sur les conditions de ce qu'il considère comme une véritable démocratie avant le discours attendu du Chef de l'État.
— 19 avril 1985 — Hubert Deronceray, Alexandre Lerouge et Sylvio Claude signent un communiqué conjoint où ils proclament les desiderata d'un grand courant de la collectivité nationale avant l'annonce par le gouvernement de projets précis de réformes politiques.

Analyse de Rony Desroches qui s'efforce de démontrer l'incompatibilité de la présidence à vie avec la démocratie.
— 20 avril 1985 — Le gouvernement signe finalement un accord avec l'Église catholique sur le Projet d'une Campagne nationale d'alphabétisation.
— 21 avril 1985 — L'Assemblée générale du Mouvement Solidarité Chrétienne d'Haïti (Thorland) appuie la Déclaration conjointe du 19 avril.
— (Après le 22 avril) Grégoire Eugène publie dans Le PSS (nº 579, 27 avril-3 mai 1985) sa position légaliste de la démocratie.
— 3-10 mai 1985 — Le SPC (Secrétariat Provisoire de Concertation) publie un communiqué d'Appui à la Déclaration conjointe des leaders (19 avril). (New York).
— 5 juillet — Message d'adhésion, signé par plus de 30 personnes à la Déclaration conjointe des leaders. On note les noms de personnalités connues, tels Pauris Jn Baptiste, Konpèplim (Evens Paul).
— 8 juillet 1985 — Annonce, par un groupe de jeunes de régions diverses, d'une marche en direction du Palais national pour signifier leur refus de la présidence à vie. Ils demandent à Hubert Deronceray de prendre la tête de la manifestation.
— 16 juillet 1985 — Lecture à Radio Soleil de lettres et pétitions provenant de régions différentes, dénonçant le Référendum et annonçant des marches de protestation (Port-de-Paix, Petit-Goâve Gonaïves, Jn Rabel...).
— 17 juillet — Projet de boycott du référendum par les leaders devant le refus du pouvoir de répondre aux conditions posées pour un véritable référendum.
— 16 juillet — (Diaspora). Conférence de presse convoquée par Ernst Verdieu, Louis E. Roy et Cary Hector à Montréal pour dénoncer la mascarade référendaire et expliquer sa véritable signification : donner le change aux tuteurs.
— 20 juillet 1985 — Manifestation de protestation devant la Place Bonaventure (Montréal) contre le référendum, organisée par un Groupe d'Initiatives composé de membres de la Résistance Haïtienne, du Parti Démocrate Haïtien et de personnalités politiques diverses.
— 20-21 juillet 1985 — Émissions spéciales de Radio Centre-ville sur le référendum : entrevues avec des compatriotes de l'intérieur et de la diaspora sur le référendum, lignes ouvertes.
— 21 juillet 1985 — Entrevues réalisées par Radio-Canada avec des leaders ou des personnalités politiques : H. Deronceray, G. Gourgues, G. Eugène, L. Manigat, E. Verdieu... à propos du référendum et des conditions dans lesquelles il va se dérouler.
— 21 juillet — Manifestations anti-référendaires organisées à New York devant Les Nations Unies à l'instigation du SPC (Secrétaire Provisoire de Concertation). Arrestation de trois membres du SPC (Anna Baron, Gérard Laforest et Raymond Joseph).

Manifestations du même type à Paris, en Dominicanie organisées par l'IFOPADA, le PDCH...

Dynamique de Concertation

— 18-25 janvier 1985 — Dans un éditorial, *Haïti Observateur* invite l'opposition à prendre le gouvernement au mot (Discours du 2 janvier 1985).
— 20 janvier 1985 — Lettre des huit du *Collectif Paroles* en réponse à l'appel d'*Haïti Observateur*. Dans cette lettre, le *Collectif Paroles* invite les compatriotes de la diaspora à engager des démarches pour donner une réponse concertée aux propositions du gouvernement.
— 9-10 février 1985 — Conférence d'exploration de la concertation suivie d'une Déclaration signée par environ 77 personnes. On y signifie notre refus des propositions et nos exigences d'une démocratie véritable.

Louis Déjoie II annonce son intention de dialoguer avec le gouvernement et de rentrer au pays.
— 29-30 juin 1985 — Conférence de Concertation : Travail de définition des bases politiques et organisationnelles d'accord pour un regroupement large des forces démocratiques pour lutter contre les Duvalier et présenter des éléments d'alternative au pays.
— 12-13 octobre 1985 — Troisième conférence de concertation : vers la mise sur pied d'un Rassemblement de l'Opposition pour la Concertation.
— 14 septembre 1985 — Forum de la Jeunesse haïtienne à Montréal, organisé par Gary St-Germain, Dominique Ollivier, Nicole Baptiste, Danièle Nicolas, Charles Manigat (Jr), Stanley Péan, Alexandra Douyon, Robert Titus, Manuel Moïse, Stéphanie Barthélemy. Des thèmes variés ont été abordés, tels : tradition, immigration-intégration, discrimination, identité, perspectives 2000...
— 11-13 octobre 1985 — L'Opposition haïtienne est saluée et appuyée par le Congrès du PSF (Parti Socialiste Français) tenu à Toulouse. Des organisations politiques telles que l'IFOPADA (Union des Forces Patriotiques d'Haïti), le PDCH (Parti Démocrate Chrétien d'Haïti) et le PSCH (Parti Social Chrétien d'Haïti).
— 23-29 octobre 1985 — Condamnation du régime haïtien par le Congrès vénézuélien.

Manoeuvres du gouvernement

Le gouvernement déploie les mêmes types de manoeuvres pour faire face aux situations de crise : branle-bas administratif, replâtrage du cabinet ministériel et, évidemment, répression de ceux et celles qui manifestent les moindres signes de dissidence, d'un

côté, de l'autre, propagande de libéralisation.

— 2 janvier 1985 — Discours de J.C. Duvalier annonçant l'intention de son gouvernement de proposer bientôt des mesures de libéralisation. Il lance un appel, une fois de plus, à l'unité de la famille haïtienne.

— 20 avril 1985 — Le gouvernement signe avec l'Église catholique un accord sur le Projet d'une Campagne d'alphabétisation. Jn Robert Estimé, ministre des Affaires Étrangères et des Cultes et Mgr François Gayot représentent le gouvernement et l'Église.

Le gouvernement annonce un projet de l'Exécutif de proposer à la Chambre Législative des amendements constitutionnels portant sur a) le maintien de la présidence à vie, b) la création d'un poste de Premier Ministre, c) celui-ci serait nommé parmi les députés du parti majoritaire aux élections et répondrait du gouvernement par devant le Chef de l'État.

— 27 juin 1985 — Arrêté du gouvernement annonçant un Référendum sur les amendements constitutionnels ; ce référendum sera tenu le 22 juillet 1985.

— 22 juillet 1985 — Tenue du Référendum annoncé un mois plus tôt.

— 22 août 1985 — Annonce de la création d'un nouveau parti gouvernemental remplaçant le CONAJEC. Le parti s'appelle Parti National Progressiste (PNP). Une liste de plus de 100 noms est publiée avec le communiqué.

— 30 août 1985 — Le gouvernement décide de fermer l'Académie militaire. Plusieurs hypothèses circulent sur les motifs de cette décision.

— 2 septembre 1985 — Accord signé entre le gouvernement haïtien et le gouvernement bahaméen sur le sort des illégaux haïtiens entrés au Bahamas avant ou après l'année 1980.

— 4-5 septembre — 400 réfugiés sont interceptés par des gardes-côtes américains et bahaméens.

— 10 septembre 1985 — Remaniement du cabinet ministériel : François Guillaume remplace Roger Lafontant comme Ministre de l'Intérieur et de la Défense Nationale, Hervé Denis succède à Antoine Blain aux Affaires Sociales, Emmanuel Fils-Aimé remplace Gérard Dorcély à l'Éducation Nationale.

— 23 septembre 1985 — 3 000 miliciens sont congédiés et les armes de ceux-ci sont confisquées.

— 3 octobre 1985 — Révocation massive de fonctionnaires, liés, pour la plupart, à Roger Lafontant, selon les informations publiées.

— 4 octobre — Expulsion de Lafontant d'Haïti.

Arrivée de Lafontant à Miami.

— 14 octobre — Roger Lafontant débarque à Montréal. Aussitôt, le Service d'Immigration engage des procédures d'enquête sur la demande de visa de visiteur de R. Lafontant dont les fonctionnaires semblent douter de la bonne foi.

Dans le numéro d'*Haïti Progrès* du 23-29 Octobre, il est fait état de la révocation d'une cinquantaine de militaires. Certains soldats auraient été, pensent les hommes du pouvoir, de mèche avec Lionel Lainé, capturé à Wanney au début du mois.

—5 novembre — Nouveau remaniement au cabinet ministériel : Jn Marie Chanoine cumule les ministères de l'Intérieur, de la Présidence, de l'Information et Relations Publiques ; Théo Achille détient les portefeuilles de la Justice, du Travail, de l'Éducation et de la Jeunesse et des Sports ; Frantz Merceron cumule les Finances, l'Industrie et Commerce et Plan ; Jn Robert Estimé devient ministre d'État et cumule les Affaires Étrangères et des Cultes et les Affaires Sociales. Victor Laroche garde le ministère de la Santé et Frantz détient l'Agriculture. Une kyrielle de secrétaires d'État ont été nommés en même temps ou confirmés dans leurs postes.

Répression

— 21 juillet 1985 — Interdiction de la marche des Jeunes annonçée antérieurement en manière de protestation contre le référendum et la présidence à vie.

— 22 juillet — Dispersion par la police d'une manifestation contre le référendum non loin de la Cathédrale de Port-au-Prince.

— 23 juillet — Intimidation de prêtres belges et assassinat du père Albert Desmet dans la nuit du 23 juillet.

— 24 juillet — Expulsion par Roger Lafontant de trois prêtres belges : Hugo Triest, Yvan Polleyffet et Jean Hosteens. Ceux-ci se sont fait reprocher la virulence de leurs sermons sur les droits humains.

— 12 septembre — Arrestation d'Hubert Deronceray à Petit-Goâve où il s'était rendu à la demande de la population. Des amis et sympathisants de Deronceray ont été écroués aussi.

— 30 octobre — Arrestation de plusieurs citoyens dont deux résidents à New York de passage à Port-au-Prince ; ce sont Joseph Chéry et Nicolas Joseph.

Le Pasteur Antoine Leroy a été de nouveau arrêté et mis en prison. Il a été appréhendé à l'aéroport de Port-au-Prince.

Périodiques Haïtiens

[1] Bulletin d'Information, organe de l'IFOPADA (UNION DES FORCES DÉMOCRATIQUES D'HAÏTI) Comité de Zone, France : *Bilan de l'année 1984*, pp. 1-6, Paris, janvier 1985, nº 12.

[2] *Haïti Observateur*, Collection juin-décembre 1982 à 1985. Brooklyn, New York.

[3] *Haïti Progrès*. Collection couvrant les années 1983, 1984 et 1985. Brooklyn, New York.

[4] *La Voix d'Haïti* (sans indication de date ni de volume) : Voir l'article « Compilations pour l'Histoire. Fil des événements d'Haïti du 21 juillet au 2 août 1985 », p. 5.

[5] *Le Petit Samedi Soir*, Port-au-Prince, Haïti. Voir les numéros suivants :
nº 565, 19-25 janvier 1985
nº 567, 2-8 février 1985
nº 568, 9-15 février 1985
nº 569, 16-22 février 1985.

[6] « Jean-Claudisme et changement social en Haïti », de Leslie Péan (texte d'analyse rétrospective de la situation nationale). Document inédit (1985).

Quotidiens étrangers

[1] *La Presse*, Montréal, (Avril-novembre 1985).

[2] *Le Devoir*, (Avril-novembre 1985).

Le secteur privé, le capital international et le pouvoir duvaliériste

Les divergences existant entre l'État sous sa forme actuelle reflétée par le pouvoir duvaliériste et les fractions entrepreneuriales de la bourgeoisie s'accentuent de plus en plus en Haïti. On le sait : le pouvoir duvaliériste n'a jamais représenté les intérêts de toute la bourgeoisie. Pour des raisons socio-historiques et politiques, le gouvernement des Duvalier a été finalement accepté comme un « second best » par cette classe. Dans l'absence d'une alternative collée au possible, une solution « optimale » a été le repli et la coexistence. Question de viabilité et de survie pour une classe sociale toujours près de la réalité mais qui continue à contester néanmoins l'hégémonie politique que le duvaliérisme réclame. Au fait, dès son accession au pouvoir en octobre 1957, le duvaliérisme a posé ainsi les termes de l'équation de manière à limiter la marge de manoeuvre de cette classe. Le secteur privé composé majoritairement de mulâtres garderait sa suprématie dans l'économique tandis que le contrôle de l'État reviendrait aux noirs. Une division du travail maintenue depuis 28 ans mais qui donne de plus en plus des signes d'usure. Des indices ambigus mais persistants prouvent que la bourgeoisie ne souhaite pas le maintien à tout crin de cette barrière et qu'elle prend des moyens pour l'abattre. La recherche d'un nouveau contrat, d'une nouvelle formule est donc ouverte.

La Marche à pas de tortue

De tous les pouvoirs dictatoriaux connus en Haïti, le duvaliérisme a battu tous les records dans la perversion du sens du civisme. Après une féroce répression de plusieurs décennies pour briser ou inhiber l'esprit de liberté du peuple et terroriser le capital national, le pouvoir a dû déchanter. Depuis la rupture du consensus que voulait instaurer Louis Déjoie, représentant de cette classe, candidat vaincu aux « élections » présidentielles de 1957, en se rendant au Palais National en février 1958 accompagné d'une délégation composée de l'industriel Raymond Roy, de Charles Fombrun, Robert Léger et du président du Sénat Hughues Bourjolly,

par Leslie Péan

la bourgeoisie s'est repliée sur elle-même. Pour parer à toute grève du secteur privé, Duvalier menaça de mettre en application un décret autorisant l'armée à défoncer les portes des magasins et à livrer le contenu au pillage. Aussi la bourgeoisie prit congé du combat quotidien, menacée à tous les instants de faire les frais d'une sanglante répression. François Duvalier fera balancer sur la tête de cette classe le chiffre 22 en souvenir des tueries en série que le gouvernement de Salomon (1879-1888) fit le 22 septembre 1883. Le pouvoir duvaliériste se veut le continuateur historique de celui de Salomon.

Mais, malgré son retranchement, la bourgoisie en pâtit. L'assassinat de Riobé et les massacres de Jérémie (1964) ne sont que quelques-uns des moments les plus pénibles de ce voyage en enfer. Toutefois, la résistance s'organise. Certains vivent plus d'une décennie en clandestinité. D'autres partent en exil et les derniers décident de rester sur place, au risque d'être pris pour des renégats. Ceux-là s'étaient dit que le pays, après tout, n'appartient pas aux Duvalier et que, de toute façon la tempête devrait passer. Il semble que l'histoire leur a donné raison. L'assimilation du pouvoir duvalieriste à l'État et à la nation n'a pas pris dans toutes les consciences car dès le début des années 1970, une parole d'alternative a germé. Parole démocratique aux multiples ressorts malgré les péripéties/assassinats, tortures, faux accidents de voitures, arrestations, les disparitions et autres risques de tous genres.

Ce mouvement pour un renouveau démocratique a connu plusieurs formes. D'abord dans la presse parlée et écrite, puis dans les écoles, la littérature, le théâtre, les associations syndicales, les partis politiques, le clergé, la fonction publique et enfin les milieux d'affaires. L'ordre de cette relance n'est pas chronologique. Et puis la diaspora y a contribué tant par les retours au pays que par un pensée critique soutenue qui arrive à se faire entendre, la censure duvaliériste n'y pouvant rien.

Beaucoup plus timide que les autres, le secteur privé a été le dernier (mais pas le moindre) à manifester de plus en plus ouvertement un désir de changement contre l'intransigeance gouvernementale. La raison est que ce secteur n'est pas à une contradiction près [1]. Ses fractions productrices (agro-exportateur et industriel) sont souvent en conflit avec celles du commerce et des maffieux, ces derniers élargissant la sphère de leur piraterie à toutes les activités. Et puis, la corrupion duvaliériste y a installé ses mécanismes de contrôle et ses hommes. Donc le jeu est très serré. Accointances et accomodements sont de rigueur pour ces fractions de la bourgeoisie qui essaient de se libérer de la pesanteur de l'idéologie mulâtriste et de leurs attaches oligarchiques pour mettre en avant l'esprit d'entreprise. Une lutte

sourde avec parfois des notes prononcées.

Le mouvement démocratique aidant, le secteur privé progressiste s'est ouvert aux nouveaux courants d'idées et aux changements qui sont réclamés par de larges couches nationales. Ses membres les plus dynamiques assouplissent leur attitude, nouent connaissance et jettent les bases d'une sérieuse réconciliation nationale. Les représentants les plus en vue de ce courant tels que André Apaid, Charles Plaisimond, Guy Rivière, Alain Turnier, etc. refusent d'aborder la réalité avec les oeillères qui ont fait perdre sur tous les tableaux. Ceux de la compétitivité, de la compétence, du savoir et des libertés. Enfin, il faut le remarquer, la démagogie du discours noiriste du pouvoir, prétendant s'appuyer sur une clientèle à la peau noire, a sauté sous le poids des réalités socio-économiques. Le mariage de Jean-Claude Duvalier avec la fille d'un homme d'affaires mulâtre, Ernest Bennett (devenu depuis le premier exportateur de café, la denrée principale du pays dont il était le 18e exportateur il y a dix ans) a contribué à relancer dans l'arène la question du rôle des mulâtres dans la politique nationale. Au fait, beaucoup ont vu dans ce mariage un « coup d'état en parachute » de la bourgeoisie mulâtre. Mais la réalité est toute autre.

Sortant donc de son mutisme, le secteur privé progressiste, à petits pas, reprend confiance en ses capacités. Ses membres les plus convaincus se rendent compte que le raidissement des opinions et des attitudes n'aidera pas à modifier une situation déjà trop alarmante que le pouvoir feint d'ignorer.

Le nouveau patronat

Ainsi le secteur privé met en place des structures nouvelles et revigore les anciennes pour défendre ses intérêts et dans un certain sens l'intérêt national. Coup sur coup, c'est la création de la Chambre de Commerce Haïtiano-Américaine (HAMCHAM)[2], de l'Association des Industries d'Haïti (ADIH)[3], de l'Association Interaméricaine des Hommes d'affaires et Entrepreneurs (AIHE)[4] et enfin c'est la réanimation de la Chambre de Commerce Haïtienne (CCH). Un gros démarrage en quelques années. Ces organisations sont à l'oeuvre dans la création d'un « Comité du Secteur Privé pour le Développement » en décembre 1981, représentant tout le patronat et dont la mission est de présenter de manière cohérente et unifiée leurs demandes par devant l'État et le capital international. À ces organisations générales s'ajoutent des organisations sectorielles telles que l'Association des Exportateurs de café (ASDEC), celle des exportateurs de mangues (ASDEM), l'Association Touristique et Hôtelière d'Haïti (ATH), etc. Des journaux tels que « Business Haïti » sont édités. Les quotidiens de la capitale « Le Matin » et « Le Nouvelliste » relayent à chaque fois que l'occasion se fait sentir les points de vue de ces milieux. « L'effet de réseau » : la révolution bourgeoise ?

L'émergence de la fraction entrepreneuriale de la bourgeoisie, affichant un certain dynamisme et une volonté d'affirmation préoccupe tous les appareils politiques qui y voient pour certains la fin de l'ère duvaliérienne et pour d'autres son renforcement. En attendant une réponse dans un sens ou dans l'autre, un fait est clair. Quelque chose a bougé et les conséquences de ce « tir groupé » des patrons sur la société ne va pas tarder à se faire sentir. La bourgeoisie entrepreneuriale pose l'alternative de manière plutôt radicale. « Développement ou mécontentement », tel est le choix selon un ex-président de la HAMCHAM, Stanley Urban[5]. Cette affirmation qui traduit l'humeur des milieux d'affaires mais aussi celui du peuple haïtien qui ne veut plus rester dans la misère a été comprise par le capital international qui s'est empressé de mettre à la disposition du nouveau patronat les moyens financiers de sa croissance.

Dans un premier temps est constitué avec l'appui financier de la Fondation Pan-Américaine de Développement et de l'USAID une institution bénévole, privée à but non lucratif dénommée Fondation de Développement (FHD). L'objectif de cette institution est « la mobilisation des ressources humaines et financières en vue de la création d'emplois, de l'augmentation des revenus et de l'amélioration du niveau de vie socio-économique du peuple haïtien »[6]. Pendant ces cinq années d'existence et en dépit des difficultés qui ont provoqué une diminution sensible de ses activités l'an dernier, la FHD a offert son assistance aux petits entrepreneurs en leur octroyant des prêts d'une moyenne de 3 755 $ et en leur fournissant une assistance technique.

Au cours de ses trois premières années d'existence, la Fondation a apporté une aide importante au secteur marginal de l'économie haïtienne incluant des petits commerçants, tailleurs, couturiers, cordonniers, ébénistes, orfèvres, fabricants de blocs, propriétaires de dépôts de charbon, de salons de coiffure, d'ateliers de ferronnerie, restaurants, guildives, etc. 310 micro-entreprises ont été financées au 30 septembre 1983, soit un portefeuille de prêts de 1 126 000 de dollars. Il y a deux catégories de prêts. Ceux à court terme qui ne dépassent pas 1 500 $ remboursables dans un an, avec période de grâce de trois mois et ceux à moyen terme dans la fourchette de 600 à 7 500 $, remboursables sur trois ans avec période de grâce de six mois. L'intérêt annuel est de 12 % à 15 % et payable mensuellement. À côté du fonds de roulement de prêts, la FHD a accordé des services d'assistance technique à plus d'un millier de micro-entreprises et dans des domaines aussi divers tels que « la tenue de certains livres comptables, l'ouverture d'un compte en banque, les notions de coût et de profit, les inventaires, les techniques d'étalage des marchandises, la recherche des débouchés pour les produits, un oeil constant sur le bilan de l'entreprise, etc. »[7]. Le secteur privé a contribué d'une manière spéciale à la FHD. Plus de 218 hommes d'affaires ont été recrutés en quatre ans et sont devenus membres de la Fondation dont le Conseil d'Administration est présidé par l'un d'entre eux : Roland Acra. Malgré le coût élevé de l'administration des prêts (165 $ de frais administratifs pour chaque prêt de 100 $)[8], la FHD est optimiste et espère grâce à l'aide de l'USAID avoir des ressources financières additionnelles pour augmenter son portefeuille de prêts à 4 millions de dollars et pouvoir atteindre sa vitesse de croisière, c'est-à-dire couvrir ses frais de fonctionnement avec les revenus des intérêts perçus.

Pendant que ce rodage se fait à la base et étant donné la demande non satisfaite par la politique restrictive du crédit des banques de la place qui n'accordent pas de prêts pour une période supérieure à trois ans, la Banque Mondiale met sur pied une nouvelle organisation intitulée le Fonds de Développement Industriel (FDI). Le FDI est doté d'un capital de départ de 7 millions de dollars U.S. pour financer les projets de développement ayant une participation haïtienne majoritaire, dont le montant ne dépasse pas 250 000 dollars, pour une durée maximale de quinze ans. Marc L. Bazin, un expert de la Banque Mondiale, de nationalité haïtienne qui devint plus tard Ministre des Finances,

en est promu directeur. Dans la pratique, le FDI ré-escompte les projets financés par les banques commerciales de la place qui acceptent de prendre plus de risques étant donné cette garantie offerte. Une véritable révolution dans le monde de la finance en Haïti ? Dès janvier 1982, 42 projets d'un montant total de 15 millions de dollars sont identifiés [9]. Parmi ces projets, huit dépassent la limite des 250 000 $. Un est de 7 millions, deux sont à peu près d'un million et les cinq autres sont compris entre 300 000 et 500 000 $. Le FDI apporte également sa contribution à la FHD avec lequel il signe d'une part en 1983 un accord de prêt pour un montant de 200 000 $ à 5 % l'an et remboursable en 1988 ; et d'autre part la même année un accord pour ré-escompte de onze prêts d'une valeur de 52 340 $ au taux de 8 %.

Mais l'apport de la FHD et du FDI ne suffisent pas pour couvrir les besoins de financement importants nécessaires à l'effort de décollage voulu par le capital international. Dans ce cadre, l'USAID décide d'octroyer un prêt de 5 millions de dollars à l'ADIH pour aider à consolider et développer la superstructure financière. Ce prêt constitue la première tranche d'une assistance, pour la création d'une institution financière dénommée Société Financière Haïtienne de Développement S.A. (SOFIHDES) dont l'objectif est d'injecter plus de 54 millions de dollars dans l'économie à travers des prêts remboursables sur 20 ans avec 10 ans de grâce. Les déclarations d'intention crédibles émises par André Apaid, l'ex-président de l'ADIH et ses collaborateurs ont beaucoup aidé à obtenir ce volume de crédit transitoire. Ces indispensables capitaux de soudure sont mis à la disposition des investisseurs pour des projets dans l'agro-industrie et la sous-traitance à des taux bonifiés variant de 13,5 % à 16 %, lesquels taux sont inférieurs à ceux des banques de la place qui varient entre 14,5 % et 19 %. La SOFIHDES a un plafond de 150 000 $ par prêt et à la fin de 1984 avait déjà approuvé 14 projets pour un total de 1,5 millions de dollars.

La monétarisation de l'économie ne s'arrête pas aux trois institutions que nous venons de signaler. Avec un prêt de la Banque Inter-Américaine de Développement (BID) est créée en 1984 la Banque Nationale de Développement Agricole et Industriel (BNDAI) qui a pour mission de financer des projets agro-industriels. La BNDAI fait des prêts à 14 % et ré-escompte les prêts faits par la Banque de Crédit Agricole (BCA) aux exploitants agricoles. Enfin à la fin du premier trimestre 1985 est créée la Banque de Crédit Immobilier (BCI) avec d'importantes mises de fonds du Secteur Privé pour promouvoir le développement dans le secteur immobilier. Le Conseil d'Administration de la BCI est présidé par Claude Lévy, directeur exécutif de l'ADIH, secondé de Fritz Dupuy, Carl Braun, Charles Plaisimond, Lilian Dominique et Alex Flambert [10].

On peut ajouter à cela les services offerts par la Latin American Agribusiness Development Corporation (LAAD), une institution financière privée américaine qui a déjà investi plus de 5 millions de dollars dans 11 différents projets agricoles et agro-industriels. La LAAD a financé des projets tels que la Fabrique de Conserves, de Légumes et de Fruits (FACOLEF) à Cavaillon (malheureusement en faillite), l'usine d'Essences Aromatiques Daguilh aux Cayes et les Forages Hydrauliques S.A. L'année dernière, LAAD a perdu 250 000 $ dans deux projets dont une entreprise de production de fleurs pour l'exportation (Caribbean Exotic Floral Exports) et une firme produisant du matériel agricole (Technico Engineering) [11].

Le secteur privé bénéficie également pour les projets nécessitant des capitaux élevés de la coopération d'une agence de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) c'est-à-dire la Société Financière Internationale (SFI). Le financement du projet d'élevage industriel des Promoteurs et Investisseurs Associés (PRINSA) des entrepreneurs Brandt, Madsen, Bonnefil, Rivière, Villard, etc. d'un coût de 6 millions de dollars constitue un exemple des nouvelles possibilités financières. Le développement du secteur financier semble dépasser toutes les espérances et ainsi les nouveaux patrons auraient le vent en poupe.

Mais les atouts du secteur privé ne compensent pas ses faiblesses. Et là, en tout premier lieu, la place de ce secteur dans la formation idéologique nationale. Ce qui renvoie au poids spécifique de ses membres et à leur degré de participation effective dans la conduite des affaires de la nation. Même si généralement le populisme noiriste du pouvoir duvaliériste a sauté, il reste encore un climat d'hostilité à l'endroit des mulâtres. Climat nourri par l'idéologie coloriste (noirisme/mulâtrisme) qui distille de part et d'autre des images et stéréotypes qui viennent compliquer une situation déjà difficile [12]. Pris à son propre piège, le pouvoir duvaliériste a essayé de rectifier le tir en prenant une loi dans les premiers mois de 1981 contre la discrimination coloriste. La fin officielle du pouvoir noir était proclamée mais les noiristes ne disparaissaient pas pour autant.

Les contradictions de la modernisation conservatrice

Après le tâtonnement des années 1970, c'est l'affirmation et la recherche de la légitimité dans les années 1980. Tout d'abord, chose jamais vue auparavant, c'est le président de l'ADIH, Mr. André Apaid qui le 9 janvier 1981, dans une lettre au président de la République, M. Jean-Claude Duvalier, lui soumettant une étude intitulée « *Industries d'Haïti : Situation, Problèmes et Perspectives*« [13], montre qu'on ne peut pas tout attendre de l'État et qu'il faut se décider à prendre l'initiative. Reflétant un état d'esprit nouveau qui évite de tomber dans le lieu commun qui ne consiste qu'à déplorer le mal en ne proposant rien pour mettre un terme au dirigisme étatique envahissant, Apaid explique : « Cette étude expose dans les détails, la situation des industries manufacturières locales et d'assemblage et suggère des solutions dans le cadre d'une politique salariale et industrielle d'ensemble.

À vrai dire, ce n'est pas la première fois que des hommes d'affaires s'adressent au chef de l'État en Haïti. Mais ce n'est jamais d'un franc parler qu'il s'agit. Ce sont toujours des flatteries à n'en plus finir ou des propositions douteuses et mirobolantes qui n'ont pour but que de hisser leur auteur d'un cran dans l'échelle des courtisans. On se rappelle cette lettre ouverte d'Ernest Bennett au président François Duvalier du 11 janvier 1962 félicitant ce dernier pour son discours du nouvel an et proposant un programme de développement économique sur « son domaine familial, soit environ 2 000 carreaux de terre » [14]. Bien sûr, la montagne a accouché d'une souris et les paysans du domaine de Bennett comprenant « tout l'arrondissement du Borgne, c'est-à-dire de Port-Margot aux limites d'Anse-à-Foleur », sont les élus préférés des « kantè », ces moyens de transport de fortune des *boat people* pour fuir l'enfer duvaliériste.

Mais, cette fois les choses changent. L'approche est claire et droite. Il n'y a pas de louvoiement, ni d'agenda secret. Apaid parle au nom d'un secteur privé

qui a des demandes précises et incontournables. Aussi la facture du texte s'en ressent. L'introduction clarifie le propos en se terminant ainsi : « Si le ton de cette étude paraît un peu fort à certains passages, il conviendrait d'interpréter ce fait comme un reflet de nos inquiétudes, et nos regrets de ne nous être pas penchés plus tôt avec le secteur public sur les divers points soulevés. »

Les industries refusent donc de se laisser terroriser par l'État et de se voir considérer selon Raymond Roy comme « des hors-la-loi et des éléments indésirables »[15]. La peur qu'on a voulu faire rentrer de force dans leurs têtes a disparu ou a changé de camp. Et, malgré le silence du pouvoir, le rapport de l'ADIH fait date comme la première intervention sérieuse des entrepreneurs dans la vie publique sous Duvalier.

Puis, en juin de la même année, c'est la lettre de M. Hubert Dufort, alors président de la Chambre de Commerce, expédiée au Secrétaire d'État des Finances et des Affaires Économiques protestant contre « la promulgation et la mise en vigueur du nouveau tarif douanier. » Dufort s'étonne que le pouvoir décide sans discussions préalables avec le secteur privé d'appliquer un décret « relatif à l'importation et au contingentement de certains produits » et explique que « la confiance de l'ensemble du secteur privé, vis-à-vis des représentants du Pouvoir Exécutif au niveau ministériel de même que pour les dirigeants des organismes de représentation tel la Chambre de Commerce d'Haïti elle-même, s'est érodée à un point alarmant »[16]. Il ajoute qu'il importe à « tous ceux qui professent d'aimer leur pays et de défendre ses intérêts supérieurs de joindre leurs efforts constructifs pour arriver à une solution équitable de cette situation d'impasse dans laquelle nous nous trouvons. » Réitérant qu'il parle aussi au nom de l'ADIH, de la HAMCHAM et de l'AIHE, Dufort précise en ajoutant, « nous pensons que l'austérité est de mise en la circonstance mais qu'en même temps des solutions, même à longue échéance, soient proposées et qu'on sache, dans la mesure du possible, à quoi on va aboutir car, au bout du tunnel il faut qu'il y ait une anticipation de lumière. Faute de cela, c'est le désespoir avec toutes ses néfastes conséquences. »

Le pouvoir encaisse. Il se rend compte qu'il a affaire à des gens ayant les moyens de changer la route de l'avenir. Et c'est la capitulation. Le 8 août 1981, Jean-Claude Duvalier fait un bilan de faillite et appelle à la rescousse le secteur privé. Duvalier non seulement accepte le fait qu'on ne peut pas tout attendre de l'État, mais en faisant appel au secteur privé reconnaît que la prétention de l'État à vouloir tout contrôler est folle et tourne à vide. L'État du pillage et du gaspillage ayant attaqué dans ses fondements les bases de la richesse sociale : les entrepreneurs et les travailleurs. Entretemps, le mouvement des patrons ne se laisse pas faire par les belles paroles et continue à se renforcer.

Les entrepreneurs s'organisent pour contrer le farniente du pouvoir. Des taxes sont payées à l'État pour des services qu'il ne donne pas. Ces sommes ainsi que celles provenant des entreprises de l'État (Électricité d'Haïti, Minoterie, CAMEP, Télécommunications, etc.) vont grossir la cassette privée des hommes du pouvoir. Les patrons et les ouvriers paient des charges à l'Office National d'Assurances mais quand les ouvriers ont besoin de ces services pour lesquels ils ont largement payé, on ne leur fournit rien et ils retournent se plaindre aux patrons qui les renvoient à l'État. Cela crée des tensions dans l'entreprise qui ne peuvent que réagir sur la production.

La vache à traire

Mais ce n'est pas tout. Dans le même temps que l'État ne remplit pas ses obligations dans le secteur public, les hommes du pouvoir jouent aux apprentis sorciers avec des secteurs productifs entiers de l'économie. Des activités traditionnellement florissantes pour l'entreprise privée sont accaparées par l'État. C'est le cas de la production des huiles comestibles, un pan de l'industrie nationale contrôlé de longue date par cinq producteurs dont Brandt, Madsen, Mews, Jean-Jacques et Ackmed. En 1981 commence à fonctionner une firme dénommée la Société d'Exploration des Oléagineux (SODEXOL), société anonyme créée en 1979 et dont un tiers des actionnaires (le groupe LINSA) est composé de potentats du régime. Les autres détenteurs de parts sont l'État haïtien (34 %) et USOP, un groupe israélo-panaméen (33 %). La firme bénéficie immédiatement de mesures de protection (exonérations diverses, privilèges fiscaux, etc.) pour produire et vendre de l'huile semi-raffinée comestible et industrielle ainsi que les dérivés oléagineux tels que le tourteau et autres substituts de lait et de viande. Le monopole de production de l'huile semi-raffinée est accordé à la SODEXOL par l'État qui en plus d'être actionnaire participe également comme co-contractant, créancier et gérant.

Le projet tel que conçu originalement considérait le développement de la production d'huile comestible et industrielle à partir de graines oléagineuses cultivées localement « en vue de contribuer favorablement au développement de l'agriculture ». Mais cette mention de production agricole de matières premières était faite beaucoup plus pour rendre alléchante la fiche du projet auprès des institutions financières internationales. Car le projet a été mis en chantier sans qu'aucune production de graines ait jamais été sérieusement envisagée. De plus, la Banque Mondiale attirait l'attention sur le fait que le consommateur haïtien n'allait rien en tirer — au contraire ! — et qu'il s'agissait dans cette affaire simplement d'un transfert des bénéfices de la vente de l'huile des raffineurs traditionnels au nouveau venu. D'autre part les calculs de rentabilité économique indiquaient que le pays allait perdre entre 2 et 4 millions de dollars par an durant la période de remboursement des prêts (soit huit ans) et que l'entreprise SODEXOL avait un effet négatif sur la balance des paiements représentant un total de 14,5 millions de dollars pour les dix prochaines années. Le gouvernement et ses hommes ne font pas état de ces considérations et gardent la même conduite, même si cela doit aboutir à la ruine économique nationale.

Mais l'interventionnisme étatique commandé par la corruption ne s'arrête pas là et fait la sourde oreille aux conseils des bailleurs de fonds internationaux dans d'autres cas. Les projets d'investissement tels que l'usine sucrière de Léogane dans la localité de Darbonne et une flotte de pêche contre lesquels le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale s'étaient élevés, illustrent bien le chaos épouvantable de la politique économique « tontonmacoute » qui consiste à organiser l'enterrement des finances et de l'économie nationale. D'abord, l'usine sucrière de Léogane. Chose rarement vue, trois dirigeants de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International et de la Banque Interaméricaine de Développement soulignèrent au gouvernement dans un mémo confidentiel daté du 26 juin 1980 que ce projet n'était pas viable pour plusieurs raisons dont « un taux

de rentabilité extrêmement faible, un coût final de l'équipement et des dépenses d'infrastructure complémentaire très élevés »[18], etc. Mais la plus importante raison était que le projet « ne résoud pas le problème fondamental qui est celui de la chute de la production de canne à sucre ». Le gouvernement n'a rien voulu entendre d'un raisonnement pourtant logique et clair.

La capacité totale installée de traitement de l'usine est de 3 000 tonnes par jour tandis que celle des trois autres usines sucrières existantes dont Welsh du Cap devenue Usine Sucrière du Nord (USN), Centrale Dessalines des Cayes et la Haitian American Sugar Company (HASCO) dépasse 7 000 tonnes par jour. Or, on sait que ces usines ne fonctionnent qu'à 40 % de leur capacité installée à cause de la faible production de canne due en partie au faible prix payé au producteur paysan. Mats Lundahl a signalé que le prix payé au producteur, lequel prix est fixé par l'État, n'a pas bougé de 1948 à 1973[19]. De plus, la dernière décennie a vu le rapport prix départ usine/prix payé au producteur-fermier passer de la proportion 49/51 à celle 71/29. La production de canne actuelle montre une tendance à la baisse et ne peut pas facilement être augmentée pour satisfaire aux besoins de la nouvelle usine. *Ceteris paribus*, les contraintes à l'oeuvre dans la production de la canne à sucre (tenure foncière de microfundia, métayage partiel avec production vivrière, préférence pour la liquidité commandant la vente d'une partie de la production de canne aux guildives de la plaine de Léogane et des environs qui achètent d'ailleurs la canne toute l'année contrairement aux centrales sucrières qui ne l'achètent que pendant quatre mois, etc.) font que l'augmentation de cette dernière ne peut pas se faire sans que des terres actuellement consacrées à la production vivrière ne soient réaffectées à la production de canne ou sans diminuer la canne disponible pour les autres usines.

L'occulte et le merveilleux

Mais les grands de la profession du nouveau racket des investissements ont vraiment fait des affaires juteuses dans l'affaire de la flotte de pêche. Un gros morceau dans le capharnaüm qu'est Haïti à l'heure « de la révolution économique jean-claudiste ». Là aussi, les institutions financières internationales n'ont pas encouragé la réalisation du projet pour plusieurs raisons dont « rentabilité très faible, effet sur l'emploi négligeable », etc. Mais le pouvoir procède et mise au jeu de poker. Une société est créée avec 51 % de participation de l'État haïtien et le reste des 49 % est financé par une source occulte ibérique. Huit bateaux sont achetés avec un crédit fournisseur et remis à la source occulte qui se charge de faire la pêche et la vente sans informer le gouvernement haïtien de sa prise ni des prix auxquels les poissons ont été vendus.

Pendant un an et demi, l'entreprise fonctionne sans factures ni complexes. Elle n'a de comptes à rendre à personne. Les bateaux n'ont jamais pêché dans les eaux haïtiennes pourtant réputées poissonneuses. Et puis un matin, la banque qui avait financé la transaction fait la saisie des bateaux et présente sa facture de 23 millions de dollars au gouvernement haïtien, le gérant-partenaire associé ayant prétendument fait faillite. Les hommes du pouvoir ont joui de leur fantaisie et le peuple haïtien se débrouillera pour payer plus tard. Entretemps les intérêts augmentent et l'État se tient coi. La société de pêche industrielle d'Haïti (SPIDHA) disparaît de la scène comme elle y est rentrée. Sans faire de bruit. Opération magique.

Dans les deux cas de financement extérieur privé obtenu (usine sucrière et flotte de pêche), l'État haïtien a donné une garantie de 100 % qu'il paierait en cas de faillite. Un tel climat de prébendes rappelle beaucoup l'affaire du procès de la Consolidation à la fin du siècle dernier. Une telle politique d'investissement revient à hypothéquer l'avenir économique du pays. En effet la situation financière ne peut que se détériorer quand des investissements hasardeux du type de l'usine sucrière de Léogane sont financés avec des capitaux à moyen terme (8 ans) alors que les comptes d'exploitations établis, montrant l'année de croisière seulement à la cinquième année, le sont avec un programme de vente optimiste supposant un fonctionnement normal de l'usine. Dans un pareil cas, on peut augurer facilement que la trésorerie de l'entreprise aura des difficultés pour rembourser les emprunts et une fois de plus ce sera le peuple qui sera pénalisé avec des prix exagérés. Quant au projet de la flotte de pêche, ce n'est que de la pure escroquerie dont l'effet est d'assombrir les perspectives de remboursement des dettes contractées par l'État haïtien.

L'effet Bazin

Aucune véritable relance économique n'est possible dans ces conditions. Les industries en ont conscience et au cours de rencontres avec le gouvernement présentent leurs revendications sur des points précis tels que :

1) la nécessité pour l'État de circonscrire son activité au rôle de créer les conditions pour l'investissement du capital privé (infrastructure, eau, électricité, routes, communications, parc industriel, etc.)

2) la mise en place d'un système de taxation lié aux impératifs de développement

3) une politique salariale planifiée

4) La clarification de la propriété foncière pour la promotion de l'agro-industrie.

Quatre questions qui sont au coeur de tout projet d'avancement social et économique en Haïti. Mais les entrepreneurs n'en restent pas là seulement. Dans l'immédiat, ils condamnent également la politique gouvernementale qui change toutes les semaines, n'a aucune cohérence et ne permet aucune planification. Ils contestent surtout les investissements de l'État dans le secteur privé qui ont pour effet d'augmenter le déficit budgétaire et celui de la balance des paiements. Ce qui se traduit par une réduction du crédit que les banques de la place pourront mettre à leur disposition. Pressuré de part et d'autre, aux abois si l'on peut dire, le pouvoir accepte la « solution » Bazin. Le gouvernement croyait s'en sortir en nommant Marc L. Bazin ministre des finances. Mais Bazin n'entend pas servir d'alibi à un gouvernement de corrompus et ouvre une offensive tous azimuts pour rationaliser la gestion publique.

La réalité de l'expérience de Bazin dans le cadre du phénomène duvalérien a toute son importance. C'est un élément perturbateur offrant une autre image du commis de l'État et des responsabilités civiques que celles inspirées par la pratique courante. En effet, pour castrer les hommes de la classe politique et les mener comme des zombies, le duvaliérisme a largement pratiqué la corruption et la dépersonnalisation.

Peu de membres de la classe politique, en effet, n'ont pas trempé dans la corruption généralisée. Il n'y a pas eu beaucoup de résistances à ce niveau. La fascination pour le pouvoir a fait patauger bon nombre dans des affaires de

gros sous quand ce n'était pas dans la délation et le crime. Quant aux autres, le gouvernement a organisé leur déroute par la dépersonnalisation. Jamais pouvoir n'a ravalé la dignité humaine à un niveau aussi bas. C'est par l'humiliation, les bassesses, les flatteries que les hommes du pouvoir manient la réalité quotidienne. Ainsi, le duvaliérisme s'évertue à retirer au plus grand nombre d'Haïtiens toute notion de fierté et d'amour-propre. Le pouvoir s'acharne à réaliser une inversion des valeurs, à faire de l'hypocrisie un jeu de société, à frapper d'inauthenticité le courage et la droiture pour prôner (récompenser) la lâcheté, la demi-teinte et l'immoralité. Toutes choses qui font de l'honnêteté et de l'intégrité des vertus dont ceux et celles qui les pratiquent sont sous surveillance, étant jugés comme de dangeureux opposants.

L'apport de l'expérience de Marc L. Bazin (son côté extraordinaire) réside fondamentalement dans le vent nouveau, vent de prestige et de sérieux, qu'il fera souffler pendant son passage aux affaires de l'État et au service de la nation. Pendant quelques 4 mois, de mars à juin 1982, Bazin symbolisera cette humanité rare et ces valeurs que le duvaliérisme s'est donné pour tâche de faire disparaître. Aussi, dès ses premiers jours au ministère des Finances, le courant va passer entre lui et tous les secteurs intéressés à mettre fin aux moeurs politiques duvaliériennes. Il défend avec acharnement un programme d'assainissement. C'était la bonne carte à jouer dans cette période noire pour les milieux d'affaires et tous ceux inquiets d'un régime qui menace le pays de mort. Profitant donc du climat de la crise des devises, Bazin fait un état des lieux qui revient en fait à délivrer un brevet d'incompétence au gouvernement.

Il fait le constat suivant : la contrebande est au coeur du mal qui ronge le pays. Il dénonce les entrées frauduleuses de boissons alcoolisées (whisky, etc.), de vêtements usagés (friperie connue sous le nom de « Kennedy »), de voitures volées, etc. Cela crée un manque à gagner pour le fisc et par ricochet pour l'État (alimentant ainsi la crise) étant donné que « les recettes douanières représentent entre 50 et 60 % des recettes fiscales ». C'est une attaque en règle menée non pas simplement pour augmenter les revenus publics mais aussi pour imprimer un autre état d'esprit nécessaire à la génération d'une autre organisation sociale pour résoudre les problèmes généraux de la nation. Il déclare : « ... une telle situation entraîne un état de choses déplorable. Non seulement, c'est un état de choses qui fait perdre à l'État des recettes substantielles, mais également qui décourage les honnêtes gens et fait peser sur la moralité, sur l'efficacité de l'appareil douanier des doutes insupportables »[20].

Sur le même registre, il montre comment le trou financier de l'État pourrait être comblé par une politique plus équitable de l'impôt et dans cet esprit lance un pressant appel au secteur privé pour un vaste contrat de solidarité nationale pour le progrès.

Enfin il s'en prend aux activités financières occultes qui hypothèquent le destin de la communauté. Il dénonce le scandale d'une émission de bons d'une valeur de 3 milliards 700 millions de dollars faite par son prédécesseur et annule la souscription.

Bazin propose donc une ouverture pour empêcher la catastrophe. Il sollicite l'apport du secteur privé pour que ce dernier ne soit pas condamné à se battre le dos au mur. Aussi, il prend des mesures pour réduire les déséquilibres structurels qui ont produit la crise financière aigüe.

D'abord il contre-attaque en réduisant les effectifs pléthoriques de la fonction publique. Nombre de directeurs d'administration distribuent deux ou trois emplois à des amis et parents qui ne touchent en réalité qu'une fois tous les trois mois tandis que la différence est appropriée par eux. Cette pratique entraîne une augmentation constante des dépenses en personnel de l'État qui empêche de dégager une épargne budgétaire. Dans le même temps, il propose un apurement des arriérés et un épongement des dettes du secteur public et para-public. Pour cela, il exige la diminution de la masse monétaire, l'application stricte de la réglementation fiscale et douanière afin d'améliorer le recouvrement des recettes, tout en opérant la révision des contrats de l'État. En bref, un programme de stabilisation pour un redressement économique et financier. Le coup de balai n'épargne personne. La famille présidentielle avec Ernest Bennett, le Directeur Général des Contributions, Odonel Fénestor, le Gouverneur de la Banque Centrale, M. Antonio André, etc. sont mis en demeure de payer leur dû et/ou de répondre de leur pratique administrative.

En faisant une gestion à ciel ouvert, sans combinaisons et sans tromperies, Bazin a contribué à faire comprendre sur le vif que la politique n'est pas nécessairement une activité sans grandeur et un lieu d'excellence pour les attitudes démagogiques. Il fait un bilan des conditions objectives et mène une action dont le plus grand impact aura été d'avoir secoué les dispositions phsychologiques des agents économiques, en tout premier lieu des entepreneurs. Aussi, si la greffe qu'il voulait faire n'a pas pris (sous-estimation de l'empreinte réelle des tonton-macoutes) les chefs d'entreprise ont compris les enjeux. Le coup de main qui leur a été donné pendant ces quatre mois, coup de main inattendu, a précisé pour eux que ça valait bien la peine de sortir de l'indifférence, de l'apathie et qu'il fallait tenter. Car, comme le dit Jorge Amado, « l'important, c'est de tenter même l'impossible ». C'est-à-dire de tenter de desserrer l'étau pour parvenir à ce stade de rectitude morale permettant de faire avancer le projet global malgré les intérêts particuliers.

La pratique de Bazin produit des effets positifs dans l'opinion et réveille des espérances spéciales dans différentes couches de la population. On comprend ainsi pourquoi selon Ernest H. Preeg, ambassadeur américain alors en Haïti, les hommes d'affaires n'hésitèrent pas à dire ouvertement qu'ils « seraient heureux de voir Bazin au Palais National »[21]. Le rigorisme de Bazin lui vaut le nom de « Mr. Clean » qui vient symboliser la confiance qu'il a inspirée et la crédibilité qu'il a acquises dans toutes les couches populaires victimes de la corruption et du vol et à l'étranger. En fustigeant les représentants du gouvernement qui avaient signé des bonds excédant 3 milliards de dollars et en dénonçant les pratiques fiscales frauduleuses, Bazin a indiqué en clair que le redressement de la barque économique nationale passe obligatoirement par le départ des Duvalier. Car les décisions d'administrateurs intègres peuvent toujours être suivies de contre-décisions du Palais National annulant leur portée. L'expérience bazinienne a montré que même bien orientées, les mesures réformatrices sont limitées dans le cadre du pouvoir duvaliériste qui fait du vol des deniers publics la raison d'État et qui utilise l'oppression politique aux seules fins d'exploitation systématique des masses.

Le réflexe entrepreneurial et l'avenir économique

L'offensive de Bazin était condamnée à terme. Il en avait le pressentiment. Ce qui explique la vitesse des initiatives spectaculaires prises par lui dans ces quatre mois. Et aussi pourquoi la référence à lui a toujours cours malgré son absence. Car le secteur privé ne désarme pas. Les entrepreneurs ont pris conscience de leurs atouts et semblent moins disposés à se laisser faire. Suite à la mesure prise en octobre 1982 par le gouvernement d'imposer une taxe sur le chiffre d'affaires (T.C.A.) de 7 %, la Chambre de Commerce contre-attaque.

Dans une lettre adressée au nouveau ministre des Finances, M. Frantz Merceron, le 15 octobre 1982, le président de la Chambre de Commerce pour l'exercice 1982-1983, M. Desrouleaux déclare qu'après réunion de son conseil d'Administration et distribution de la loi sur la T.C.A. à plus de 400 membres, personne ne s'est prononcé en faveur de son application. Démontrant l'inapplicabilité de la loi, les conséquences qu'elle aura sur « la dégradation du climat social, en augmentant les tensoins, les revendications », le président de la Chambre de Commerce déclare : « La loi augmentera deux maux qui affligent notre commerce, ralentissent notre industrie, freinent notre développement et déprivent l'état des ressources : la contrebande et les Madame Sara. Si au lieu d'une nouvelle taxe l'État récupérait ce qu'il doit percevoir des contrebandiers, des Madame Sara et autres, il semble que quelque chose de plus équitable et de plus profitable serait accompli »[22].

En réalité, la taxe sur le chiffre d'affaires a été adoptée sans une analyse préalable de ses effets sur la production, les prix et la compétitivité des entreprises haïtiennes par rapport à leurs concurrents à la Jamaïque, en République Dominicaine, etc. Cette disposition est un à-coup du ministre des Finances pour faire, par voie autoritaire, les ajustements fiscaux promis au Fonds Monétaire International, afin d'avoir accès aux ressources de cette organisation dans le cadre de son programme de prêts standby. À ce sujet, les chefs d'entreprise déclarent : « Tout en admettant qu'il faut faire quelque chose pour améliorer les finances de l'État, la Commission a pensé que la Loi en question n'est pas une solution à retenir et que, loin d'aider à résoudre nos problèmes, elle va les augmenter. Et ce ne sont pas les subventions à certains produits dans les marchés parallèles qui vont pallier à ses effets néfastes »[23].

La réticence des entrepreneurs se justifie d'autant plus que les milieux d'affaires associés aux hommes du pouvoir ne paient pas de taxes, à partir de multiples combines dont ils sont passés maîtres en la matière. À l'époque, le beau-père du président M. Ernest Bennett devait au fisc une somme de 3 millions de dollars. Situation pire que celle du Zaïre où le beau-père de Mobutu doit au fisc des millions de zaïres et où les autorités du FMI ont bien des difficultés à faire respecter leurs prescriptions. (Voir le rapport secret du banquier allemand Erwin Blumenthal sur la crédibilité financière internationale du Zaïre.) Situation pire disons-nous parce que le Zaïre a bien plus de ressources naturelles qu'Haïti, mais aussi et surtout parce que si au Zaïre, un homme comme Litho, le beaupère de Mobutu est l'exception à la règle du recouvrement des dettes contractées par les officiels du gouvernement, en Haïti, la situation est beaucoup plus grave. En effet, là, l'exception est constituée non pas seulement par la famille Bennett-Duvalier mais par les hommes de « la classe » et leurs favoris. Les dirigeants du pouvoir duvaliériste empruntent de la Banque Centrale à leur guise pour placer cet argent dans leurs comptes privés off-shore. Cette politique d'accès illimité au crédit des hommes du pouvoir de Port-au-Prince permet de faire la lumière sur « l'énigme » de la disparition des 20 millions de dollars octroyés par le FMI au gouvernement d'Haïti en 1980[24]. Ces valeurs ont tout bonnement servi à couvrir le trou laissé dans les comptes de la Banque Centrale par les emprunts répétés et les transactions financières frauduleuses des officiels duvaliéristes et de leurs alliés. Les duvaliériens disent à qui veut l'entendre : *Nou fè sa nou Pi pito* (On fait à sa guise). Après le peuple haïtien, le FMI vient d'en faire l'expérience. Dans ces conditions, on s'explique pourquoi les entrepreneurs les plus honnêtes font le gros dos pour s'acquitter des taxes surtout quand ils savent que ces valeurs vont directement grossir les comptes en banque privés des potentats du régime. Il y a donc une crise de confiance qui ne peut être résolue tant que les mêmes personnes auront les rênes du destin national.

Mais, dans l'attente d'un monde meilleur (qui reste à inventer) et malgré l'étroitesse de leur marge de manoeuvre, les entrepreneurs continuent à marquer des points, occupant une place de plus en plus grande sur l'échiquier social et national. Loin des discours démagogiques. Quelque chose qui irrite les duvaliériens d'où leur méchanceté gratuite à prendre des mesures paralysant la marche des affaires. Refus de laisser le secteur privé offrir aux travailleurs des services dans les domaines de la santé et du logement en dépit du fait que l'action de l'État est absolument nulle dans ces secteurs. Réduction arbitraire du nombre de jours de travail affectant ainsi les gains de productivité des entreprises[25]. Maintien du maquis des réglementations pour les nouvelles implantations. Une suite d'incohérences permettant aux « professionnels de la politique » d'amasser fortune tout en ralentissant la tâche de remise en route de l'économie industrielle.

L'handicap duvaliérien

C'est sur la lancée du dessein modernisateur des entrepreneurs que la politique gouvernementale se révèle une entrave. Un handicap majeur. Tandis que le secteur privé a assuré essentiellement la croissance des années 1970-1980, la gestion économique anarchique gouvernementale et la gabegie administrative menacent de faire avorter les espoirs que les industries ont placé dans le développementisme.

D'un côté, on assiste à la croissance des exportations des industries d'assemblage qui constituent la « locomotive » de la production industrielle en termes de contribution à la croissance de la production intérieure brute. Les entrepreneurs dans l'assemblage ont montré un dynamisme peu connu auparavant. Grunwald, Delatour et Voltaire[26] ont indiqué que 75 % des firmes locales ont établi eux-mêmes les contacts avec les firmes américaines contractantes. Le Parc Industriel est donc en passe de devenir le principal secteur économique du pays. Les premières données montrent une évolution des ventes de 1984 par rapport à celles de 1983 de 12 millions de dollars. Les 200 entrepreneurs haïtiens et étrangers dans ces branches ont pu se faire une place sur le marché international de la sous-traitance (MIDEST), ce moyen de promotion industrielle qui s'étend de plus en plus à l'échelle mondiale. Les chiffres sont éloquents. 80 % de la main-d'oeuvre du secteur industriel à la

capitale est employé dans les industries d'assemblage. Près de 40 000 emplois créés par 139 entreprises à Port-au-Prince. Les statistiques américaines parlent de 300 entreprises et de 60 000 emplois créés pour la période allant de 1970 à 1985. Même en prenant le chiffre le moins optimiste et en partant de l'hypothèse qu'un travailleur a à sa charge une famille de quatre personnes, on aboutit à la conclusion qu'un cinquième des masses de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince vit des emplois créés par les industries d'assemblage. Soit près de 200 000 personnes. Les entrepreneurs travaillant pour le MIDEST et qui ont contribué à ce bond en avant industriel font tout pour maintenir ce beau fixe, surtout avec le Caribbean Basin Initiative (CBI).

Mais, de l'autre côté, le gouvernement ne fait rien pour mettre un frein au règne des incapables et à la politique du pillage et du gaspillage. Le redémarrage de l'économie que veut le mouvement des patrons est de plus en plus compromis par la politique de l'État. On donnera quelques exemples pour illustrer cette incompétence et pour montrer comment le problème de la gestion étatique est au coeur des incertitudes pour tous ceux qui pensent un véritable sursaut national. Le déficit de la balance commerciale persiste autour des 200 millions de dollars. La crise de la production agricole est alarmante. Les importations de produits alimentaires montent en flèche du fait que la production agricole nationale ne peut satisfaire que 60 % des besoins. Les importations alimentaires passent de 16 millions en 1970 à 77 millions en 1983. Ce déficit s'est encore aggravé par l'élimination de la race porcine. Le désastre écologique continue entre temps. En effet, le gouvernement par sa politique fiscale encourage l'utilisation du charbon de bois contre le gasoil, étant donné l'augmentation de 50 % du prix de ce dernier. La dépendance externe s'aggrave. Le Plan de Développement 1982-1986 est financé à 77 % par la coopération internationale, une sensible augmentation par rapport au 70 % de financement externe observé l'année antérieure. La structure des réserves extérieures est pauvre. Elles étaient négatives de 51 millions de dollars en décembre 1984 et sont passées à 84 millions en avril 1985. La crise des devises s'approfondit et c'est à ce niveau qu'on prend tout le poids de l'anarchie gouvernementale.

En effet, la crise des devises n'était pas un événement imprévisible, en raison de la politique scandaleuse de l'État en matière de finances publiques. L'État a financé le crédit du secteur public par le recours à la Banque Centrale. Les programmes de stabilisation avec le FMI ne sont pas respectés. De cette manière, la pièce, telle que voulait la jouer le gouvernement (mais aussi les industriels), ne peut pas se dérouler conformément au scénario qu'ils avaient imaginé. L'État qui voulait trouver un nouveau souffle en utilisant les industriels mais en les gardant dans les coulisses a été pris de court. Les événements ont précipité les industriels parfois malgré eux sur le devant de la scène. La politique fiscale de l'État a induit une politique monétaire conservatrice d'augmentation des réserves obligatoires sur les dépôts des banques dont l'effet a été de diminuer le crédit disponible aux entrepreneurs. De plus, comme l'explique Marcel Léger, PDG de la Banque de l'Union Haïtienne, les autorités monétaires, allant de Charybe en Scylla, ont contraint la Banque de l'Union Haïtienne à mettre « à la disposition de la Banque Centrale la totalité des devises provenant des exportations des denrées traditionnelles » pour le financement des importations de pétrole et autres produits de première nécessité[27]. Le préjudice causé au capital national s'est traduit par une perte de clients pour la Banque de l'Union Haïtienne, lesquels clients se sont adressés là où les devises étaient disponibles. Le gouvernement est dans l'impossibilité de mettre fin à sa politique de ratissage des ressources financières du pays tant que les entreprises du secteur public continueront de servir de base d'enrichissement pour remplir la cassette des potentats du régime. Ces extorsions sont d'autant plus condamnables que bien des projets conçus avec l'assistance externe ne peuvent pas être réalisés du fait de l'incapacité de l'État à trouver sa contrepartie financière et/ou administrative. Les deux premières années du plan 1982-1986 n'ont pu être exécutées qu'à 69 % pour ces raisons.

Le dynamisme industriel vient donc buter contre la politique désastreuse de l'État qui d'une part n'arrive pas à faire les réformes nécessaires dans le secteur agricole pour arriver à une croissance équilibrée, mais d'autre part fait une gestion économique globale inefficiente dont l'effet revient à pénaliser les industriels et les pauvres. On peut voir cela en clair dans les dernières mesures de politique économique prises depuis 1982. Il est en effet difficile de déterminer ce qui motive les mesures gouvernementales. Difficile de savoir entre le travail et le capital, le marché national ou le marché mondial, le capital national ou étranger, ce qui guide la politique du pouvoir. En effet, la TCA de 10 % qui grève toutes les ventes et l'augmentation dite provisoire de 60 % de l'impôt sur les bénéfices ne sont pas des mesures visant à aider l'industrie nationale. De même on ne comprend pas pourquoi le gouvernement accorde à des entrepreneurs parasites et irresponsables des encouragements fiscaux s'étendant sur d'aussi longues périodes telles que 10 ans à Port-au-Prince, 13 ans au parc industriel et 20 ans en dehors de Port-au-Prince. C'est du gaspillage car ces entrepreneurs-là amortissent le capital investi en 3 ou 5 ans et ne devraient normalement plus avoir besoin de ces exonérations. Il est clair qu'une entreprise doit être en mesure de « s'envoler de ses propres ailes » après 3 ou 5 ans. C'est demander trop de sacrifices à la collectivité nationale que d'accorder ces avantages exorbitants sur une aussi longue période. Les firmes qui nécessitent une telle assistance pour une telle durée ne sont pas rentables et ne pourront pas de toute façon dégager les plus-values escomptées. Dans le même ordre d'idées, les exonérations des taxes sur les profits des investisseurs américains ne servent à rien sinon qu'à subventionner le fisc américain (le Internal Revenue Service, IRS) puisque ce dernier ne permet pas aux investisseurs de déduire le montant des taxes payées à l'étranger.

Enfin, les patrons ont d'autant plus de motif à s'insurger contre l'incapacité de l'État à assurer le fonctionnement général de l'économie que les canaux des contrebandiers sont plus puissants que jamais et menacent de court-circuiter les réseaux de l'industrie nationale. D'où le cri de protestation des industriels demandant à l'État de restructurer son intervention à l'aune de l'organisation, de la discipline et de la coordination. Dans une lettre adressée au Président de la République en février 1983 et signée de vingt membres de l'ADIH, les entrepreneurs déclarent : « L'espoir né du discours du 8 août 1981 paraît aujourd'hui hypothéqué. L'industrie haïtienne lutte pour sa survie et les secteurs agricoles et agro-industriel sont en régression constante »[28]. Les industriels protestent contre « la vente hors taxes de produits étrangers principalement dominicains sur le marché haïtien, pratique communément appelé Contrebande »[29]. Cette fois, les entre-

preneurs présentent des idées d'ensemble et font preuve d'une conscience nationale. Fouettée par le rétrécissement des affaires, inquiète, menacée dans ses intérêts, la bourgeoisie se trouve une âme nationale. Refusant de se laisser isoler, les entrepreneurs font une mise en garde des plus sévères à la nation. « Nous assistons à une recrudescence de ces trafics illicites qui entravent la production nationale, contribuent à accroître le chômage, ruinent nos efforts agricoles et font peser sur le système économique haïtien la menace d'un effondrement »[30].

L'austérité et la vie chère pour le plus grand nombre

La débilité de l'État duvaliériste, son absence d'une vision globale et cohérente, sa politique « au jour le jour » et ses inconséquences se voient particulièrement dans ses pratiques d'accumulation qui se font directement sur le dos du consommateur haïtien qui doit payer plus cher tous les produits. Illustrons avec quelques exemples concernant le sucre, la farine, le ciment et l'huile de cuisine.

Dans le cas du sucre, comme nous l'avons signalé auparavant, l'implantation de l'USND à Léogane en l'absence de conditions de rentabilité ne ferait qu'augmenter les pressions dans ce secteur. En effet, l'État haïtien, pour alimenter son usine en canne, a pris toutes les dispositions pour décourager les paysans de la plaine de Léogane à vendre leur production à l'usine Hasco et pour les contraindre à la céder à la nouvelle usine. D'ailleurs, parfois ceux-ci ne sont pas payés et l'un d'entre eux qui réclamait son dû fut abattu par la police. L'effet net de l'implantation de la USND a été de faire diminuer la production de la HASCO de 30 % en 1984[31].

Mais ces pratiques de maffiosi n'empêcheront pas l'usine de tourner à perte au moins pendant les cinq prochaines années. Et d'ici l'année de croisière, il y a de fortes chances que le matériel soit vendu ou soit détérioré par manque d'entretien. Mais ce sombre tableau ne diminue en rien la valeur de cette nouvelle manne dans la cohue affairiste. Frantz Merceron, le ministre des Finances, ne l'a pas caché dans un robinsonnade typique des conceptions merveilleuses qui tiennent lieu de pratique économique en Haïti. Il a en effet déclaré : « une usine qui fonctionne à la moitié, même au tiers de sa capacité fonctionne quand même »[32]. Le résultat ?

Comme prévu par les experts, l'Usine Sucrière Nationale de Darbonne (USND) n'a pu fonctionner qu'à 20 % de sa capacité au cours de sa première année d'activité. En effet, l'USND n'a traité que 75 000 tonnes de canne au cours de l'année 1984[33], c'est à dire d'octobre 1983 à mai 1984 alors qu'elle a une capacité de 375 000 tonnes. Les rendements en canne de la plaine de Léogane qui fournit la matière première à l'USND n'ont jamais dépassé le record historique des 122 000 tonnes atteint en 1970.

De toute évidence, l'implantation de l'USND n'a pas été faite à partir d'une sérieuse étude de praticabilité. Car il est clair que même si toute la production de canne de la plaine de Léogane était vendue à l'USND, cette dernière ne tournerait même pas à 50 % de sa capacité. De toute façon cette hypothèse n'est pas plausible car alors ce serait la faillite pure et simple pour les dizaines de guildives de la zone. D'autre part, comment comprendre que les coûts de production d'un sac de 100 livres de sucre soient de 25,87 $ tandis que le prix de vente du même sac ne soit que de 24 $ au cours de la même période en 1984. Et puis, il y a aussi le fait que les investissements consentis pour cette unité n'ont pas tenu compte des frais financiers qui ne sont pas d'ailleurs inclus dans le coût de production départ-usine de 25,87 $. De toute façon, la conjoncture ne se prêtait pas à pareil investissement puisque les cours mondiaux du sucre montrent une tendance à la baisse et atteignent des records plancher depuis une quinzaine d'années.

L'histoire ne s'arrête pas là car c'est le peuple qui doit casquer. Le prix du sucre qui est à 30 centimes la livre sur le marché haïtien en 1985 fait voir rouge au consommateur. En effet sur chaque sac de 100 livres de sucre vendus en Haïti, l'État impose une taxe de 8 $, ce qui revient à pratiquement collecter la somme de 10 millions de dollars par an pour les 60 000 tonnes de sucre consommé en Haïti[34].

Profitant des différences de prix avec le sucre dominicain qui coûte 19 centimes, les duvalériens trouvent alors une autre source de revenus et organisent l'invasion du marché local par le sucre importé de l'autre côté de la frontière. Ces pratiques contribuent à nourrir l'économie souterraine entre les deux pays qui d'ailleurs s'est étendue à d'autres produits dont la farine, le riz, les cigarettes, les allumettes, les vêtements, les bières, les chaussures, etc. qui coûtent trois ou quatre fois moins cher qu'en Haïti.

Les Dominicains se sont d'ailleurs organisés en conséquence. Le journal dominicain *Listin Diario* mentionne l'existence dans la région frontalière des Pédernales de « nombreuses maisonnettes récemment construites pour le stockage des marchandises destinées à être vendues aux commerçants haïtiens »[35]. Le Gouverneur des Pédernales amplifie en expliquant : « Ces constructions ont été improvisées par les commerçants puissants de la zone qui ont investi des milliers de pesos pour rendre la zone adéquate et financer également l'ouverture de chemins dans des régions arides et accidentées afin de faciliter leurs opérations »[36].

La tendance pour les hommes du gouvernement de s'emparer des activités de production afin de continuer à tirer les moyens matériels pour leur niveau de vie luxueux et leur mode de vie dispendieux en appliquant une politique de prix élevés et de taxation excessive des pauvres s'affirme de plus en plus. Jacques Barros signale comment la construction du mausolée à la mémoire de Papa Doc a coûté 2 millions de dollars ; le mariage de Jean-Claude Duvalier, 5 millions de dollars, soit l'équivalent du salaire annuel de 4 166 instituteurs ; le yatch de Jean-Claude Duvalier, 1 million de dollars ; la fortune personnelle de Jean-Claude Duvalier, 450 millions de dollars ; celle de sa mère dépassant le produit national brut (PNB) d'Haïti en 1979 qui était de 1 150 millions de dollars, etc.[37]. La vérité de cette vérité du détournement des caisses publiques prend une nouvelle dimension avec les entreprises publiques. C'est le cas du Ciment d'Haïti qui dégénère sous le poids de la « mystique productiviste » duvaliériste nouvellement créée pour faire pièce au Fonds Monétaire International.

Le ciment produit par l'entreprise d'État le Ciment d'Haïti est vendu au prix prohibitif de 94 $ la tonne tandis que le ciment importé reviendrait à 60 $ la tonne. Le Ciment d'Haïti jouit du monopole de production et de distribution du ciment en Haïti. Considérant un marché local de 225 000 tonnes par an, les consommateurs haïtiens donnent à l'État sans contrepartie annuellement la somme de 6,5 millions, le prix de vente du ciment en Haïti étant fixé par le gouvernement. Il y a une faible probabilité que les prix imposés par le gouverne-

ment diminuent car depuis que ce dernier a acheté les actions en circulation pour la somme de 8,4 millions en octobre 1984, possédant ainsi la totalité du capital social de l'entreprise, la gestion de cette dernière s'est détériorée. Les salaires et frais de gestion ont augmenté de 12 $ la tonne de ciment produite en 1981 à 19 $ en 1984 [38].

Le renchérissement de la vie provoqué par l'irruption du gouvernement dans les activités de production se voit particulièrement dans le cas de la farine. Dans ce cas également, une entreprise publique, la Minoterie d'Haïti a le monopole de l'importation du blé et de la farine ainsi que celui de la production de la farine de blé. Pressuré par des institutions financières internationales de fiscaliser la Régie du Tabac (un organisme autonome jouissant du monopole de perception et d'administration d'un grand nombre de taxes et commissions d'un montant annuel d'une moyenne de 20 millions de dollars l'an, au cours de la dernière décennie), le gouvernement a trouvé dans la Minoterie une nouvelle cassette privée. Encore un fois, c'est le consommateur haïtien qui fait les frais. Les experts de la Banque Mondiale ont estimé à 137 % le rapport entre le coût de production de la Minoterie et celui de la farine importée des U.S.A., frêt et assurances inclus. Le résultat net des opérations de la Minoterie d'Haïti pour le pays est désastreux. Par exemple pour l'année 1983, quand on considère une perte moyenne de 4,62 $ par sac de farine de 100 livres pour une consommation globale de 25 millions de sacs, Haïti a perdu 11,8 millions de dollars. Les coûts de production élevés de la Minoterie sont dus à la mauvaise gestion découlant de la kleptomanie des hommes du gouvernement. Les salaires ont augmenté de 55 % entre 1980 et 1983 à cause des honoraires des membres du Conseil d'Administration et des salaires du personnel dirigeant trop élevés ainsi que d'un excédent de personnel. Les matières premières sont achetées trop cher, et souvent la Minoterie fait usage de crédits privés à court terme à des taux d'intérêt très élevés pour importer le blé. Ainsi les coûts de production de la farine de blé en Haïti sont supérieurs de 34 % au prix de la farine de blé importé [39].

On mesure la conception de la politique de gestion des finances publiques du gouvernement haïtien en analysant les pratiques à l'oeuvre dans la Minoterie d'Haïti, la plus grande entreprise d'Haïti par son chiffre d'affaires et dont l'usine est exempte de taxation. Le gouvernement commence par imposer un prix de vente élevé pour la farine de blé afin de rentabiliser les opérations de la Minoterie. En effet son taux de profit et de 17 % alors que le taux moyen de marge bénéficiaire dans cette industrie n'est que de 1 %. Ainsi les profits de la Minoterie sont passés de 10,8 millions de dollars en 1982-1983 à 17 millions de dollars en 1983-1984 [40]. Puis les profits sont remis au Trésor et sont destinés à la cassette privée des hommes du régime à partir d'un stratagème consistant à réduire la proportion des taxes dans le prix de vente de la farine de blé. Cette pratique revient à diminuer l'effort fiscal de la Minoterie en réduisant sa contribution au fisc. En effet la proportion des taxes dans le prix de la farine de blé est passée de 42 % durant la période de 1969-1972 à 12 % en 1984. Comme on sait, c'est le président de la République qui décide personnellement de régler l'affectation et l'emploi des fonds du Trésor.

Mais là où l'horreur montre les dents c'est dans le cas de la SODEXOL. L'appât du gain a porté le gouvernement à mépriser toutes les mises en garde et à foncer tête baissée dans l'implantation de cette construction tout à fait de travers. Comme on s'y attendait, les résultats sont catastrophiques. La marge bénéficiaire des raffineurs qui était de 418 $ par tonne métrique en 1981 avant l'installation de la SODEXOL est réduite à 115 $ en 1982 pour atteindre 96 $ en 1984 [41]. Cette baisse de la marge de profit des raffineurs ne leur a sûrement pas fait plaisir surtout à un moment où les autres indicateurs économiques passaient au rouge.

Entretemps l'usine SODEXOL ne fonctionne qu'à 63 % de sa capacité nominale de 120 000 tonnes de graines de soja. De plus des pertes de près de 3 millions de dollars représentant 78 % du capital social en septembre 1984 ont été enregistrés au cours des trois années de fonctionnement de l'usine tandis que les dettes à court terme étaient de 20,6 millions de dollars. Devant cette situation alarmante, l'État a dû déchanter et mettre fin à ce qui restait de l'expérience SODEXOL en février 1985. Une comptabilité non exhaustive chiffre les pertes entre 60 et 80 millions de dollars [42], énormes obligations que l'État devra supporter étant donné la garantie qu'il avait donnée à l'opération. Les entrepreneurs privés et les masses populaires sont donc mis en face d'une lourde ardoise dont tout laisse prévoir l'augmentation. Le remplacement de la SODEXOL par l'Entreprise Nationale des Oléagineux (ENAOL) dans laquelle l'État est l'unique actionnaire n'est pas fait pour arranger les choses dans ce secteur vital vu les tendances dégagées, en restant à périmètre d'observation constant, depuis 1981, date d'introduction de l'État dans cette industrie.

Entretemps, ce sont les consommateurs haïtiens qui ont dû s'arracher les cheveux pour acheter l'huile de cuisine ainsi pour la désinvolture de la clique gouvernementale.

En effet, le prix de détail de l'huile de cuisine est passé de 21,80 gdes le gallon en avril 1983 à 28,25 gdes en septembre 1983, à 29,70 gdes en décembre 1984 et à 34,45 gourdes en août 1985. La différence moyenne entre le prix de détail de l'huile à Port-au-Prince et celui de l'huile importée des USA qui était de 4,58 gdes le kilo est de 7,05 gdes depuis l'implantation de la SODEXOL. Cette augmentation, quand on considère les 30 000 tonnes d'huile comestible vendus en Haïti chaque année, constitue une ponction de 14,8 millions de dollars sur les consommateurs haïtiens [43].

Dans les quatre cas considérés ici, c'est-à-dire le sucre, le ciment, la farine et l'huile comestible (quatre produits qui rentrent pour beaucoup dans la consommation des masses), l'État duvaliérien se révèle incapable d'assurer de meilleures conditions de vie au peuple. Cet État duvaliérien est plutôt l'agent de paupérisation absolue du peuple haïtien au bénéfice des intérêts personnels de Jean-Claude Duvalier, de sa femme, de sa mère, de son beau-père et de leurs acolytes. Le plus grand mal est fait au plus grand nombre car ce sont les larges masses qui paient plus cher les produits de consommation courante pour augmenter les fortunes d'une clique.

Quand on ajoute l'augmentation de la TCA à 10 %, celle du prix du gasoil à 2,25 $ le gallon, les millions qui sont tirés de la vente des *braceros* en République Dominicaine chaque année, on comprend mieux pourquoi Roger Lafontant, ex-ministre de l'Intérieur déclarait récemment : « Haïti appartient à Duvalier... ». La réalité de l'État prédateur sous les Duvalier ne commande pas un autre jugement. Jusqu'à nouvel ordre.

De ce panorama, il ressort que le gouvernement actuel est le « plus grand danger » et l'obstacle à tout projet d'avancement social. Se donnant tous les droits et n'ayant aucune obligation [44], le régime vit dans un présent dont chaque minute compromet l'avenir du pays.

Les patrons l'ont compris et refusent d'accepter le destin qui leur est proposé. De 1981 à nos jours, ils montrent une singulière continuité dans le combat pour l'assainissement de la gestion économique et pour une politique de développement allant dans le sens des intérêts nationaux. De simples mouvements de colère, partiels et limités ? Des offensives annonçant des temps nouveaux et des idéaux de progrès ? De toute façon, un phénomène social qui s'impose et dont, dans la conjoncture présente, il faut tenir compte.

Notes

[1] « La bourgeoisie mulâtre a opéré un retour en force dans l'entourage du " président à vie " Jean-Claude Duvalier », *Le Monde*, Paris, France, 18 avril 1981.

[2] Depuis sa création en 1981, la Chambre de Commerce Haïtiano-Américaine (HAMCHAM) a été présidée par Stanley Urban, Robert L. Burgess et l'actuel titulaire Christopher J. Ballentyne élu pour l'année 1985-1986. Ballentyne qui est également représentant de la firme électronique GTE en Haïti est assisté de Mireille Mérovée-Pierre, vice-présidente ; Benjamin Kraft, trésorier ; Francis Vante, secrétaire ; Gladys Coupet, assistant trésorier ; Robert H. Tippenhauer, Victor Saliba Jr, Jean-Pierre Mangonès, conseillers. Le Directeur Exécutif de la HAMCHAM est Guy Douyon Jr.

[3] L'ADIH qui depuis sa fondation était présidée par André Apaid a élu à la fin du mois de janvier 1985 un nouveau bureau exécutif composé de Jean Édouard Baker, président ; Frantz Behrmann, vice-président (secteur exportation) ; Charles Plaisimond, vice-président (secteur local), Frantz Brandt, vice-président (finances) ; André Apaid, conseiller ; Carl Braun et Guy François Malary, consultants. Le Directeur Exécutif de l'ADIH est Claude Levy. L'ADIH publie un bulletin intitulé *ADIHGRAM*.

[4] L'Association Interaméricaine des Hommes d'affaires et Entrepreneurs (AIHE) en Haïti a bouclé en 1985 ces cinq premières années d'existence. L'AIHE a été successivement présidée par Philippe Armand, Louis D. Hall. L'actuel président élu pour l'exercice 1985-1986 est Fred Pierre-Louis assisté de Samy Zuraik, vice-président, Jacques Bernard, vice-président ; Sylvio Rocourt, trésorier ; Jacques Séjourné, assistant trésorier ; Thierry Bungener, Fritz de Catalogne, Roger Jaar, Guy Malary, Raymond Nazon, Raymond Vital, conseillers. Le Directeur Exécutif de l'AIHE est Madame Élizabeth Bellande. L'AIHE est le chapitre local d'une grande association du même nom créée il y a de cela 25 ans par des hommes d'affaires d'origine cubaine venus s'établir en Floride. La filière de l'AIHE est très forte dans le Bassin des Caraïbes. Véritable internationale de la libre entreprise, l'AIHE en Haïti suit de près le mouvement de l'économie haïtienne et a à son actif la réalisation d'un Congrès National des Hommes d'Affaires au Cap-Haïtien, l'an dernier.

[5] Stanley Urban, « Development or Discontent », *Business Haiti*, vol. 1, nº 4, janvier-mars 1982.

[6] *Fondation Haïtienne de Développement*, Rapport 1981-1982, p. 4, Port-au-Prince, Haïti.

[7] *Fondation Haïtienne de Développement*, Rapport 1982-1983, p. 9, Port-au-Prince, Haïti.

[8] Voir Tom Barry, Beth Wood, Deb Preusch, « *The other side of paradise (Foreign Control in the Caribbean)* », p. 189, Grove Press, New York, 1984.

[9] Voir *Banque Mondiale*, « Economic Memorandum on Haiti », Rapport nº 3931-HA, 25 mai 1982, p. 41.

[10] *Le Nouvelliste*, « Les membres de la Banque de Crédit Immobilier », 2 avril 1985, p. 2.

[11] Voir LAAD, rapport annuel 1984, p. 14, Floride, U.S.A.

[12] Pour apprécier le poids de l'idéologie de couleur dans les rapports sociaux en Haïti, il faut lire les ouvrages de Micheline Labelle, « *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti* », Montréal, 1979 ; David Nicholls, « *From Dessalines to Duvalier : Race, colour and national independance in Haiti* », Cambridge, 1979 ; Lyonel Paquin, « *The Haitians* », New York, 1983. Voir également la série que nous publions sur l'ouvrage de Lyonel Paquin intitulée « *Notes sur l'idéologie Haïtienne* » qui paraît dans *Haïti-Observateur* depuis le 2 novembre 1984 à New York.

[13] Voir ADIH, « *Industries d'Haïti : Situation, Problèmes et Perspectives* », Haïti, janvier 1981. Voir également *Collectif Paroles*, nº 12, juin-juillet 1981, p. 6-8.

[14] Voir Ernest Bennett, Lettre ouverte au président François Duvalier, *Le Nouvelliste*, Port-au-Prince, 11 janvier 1962.

[15] « *Rencontre avec les industries d'Haïti* », 4 VRD Nationale, avril 1979, Éditions Fardin, Haïti, p. 98.

[16] Voir le journal *Le Matin*, 20 juin 1981, Port-au-Prince, Haïti.

[17] Voir *Banque Mondiale*, « Haiti : Economic Memorandum — Recent Economic, Industrial and Sector Developments », Rapport nº 3079-HA, 17 février 1981.

[18] Voir « Condamnation du régime de Jean-Claude Duvalier par la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et la Banque Interaméricaine de Développement », *Terre et Liberté*, vol. 1, nº 1, Canada, mars 1981.

[19] Voir Mats Lundahl, *Peasants and Poverty*, St.Martins Press, p. 216, New York, 1979.

[20] Voir *Le Petit Samedi Soir*, avril 1982, Port-au-Prince, Haïti.

[21] Voir Ernest H. Preeg, « *Haiti and the C.B.I. : Time of change and opportunity* », p. 35, Institute of InterAmerican Studies, University of Miami, Florida, 1985.

[22] Voir *Collectif Paroles*, nº 20, novembre-décembre 1982, Montréal, Canada.

[23] *Ibid.*

[24] Voir Ernest H. Preeg, *op. cit.*, p. 19.

[25] Voir *ADIHGRAM*, vol. 1, nº 14, P-au-P, Haïti, 15 août 1985.

[26] Voir Joseph Grunwald, Leslie Delatour, Karl Voltaire, « *Offshore assembly in Haiti* », in Charles Foster and Albert Valdman, « *Haiti— Today and Tomorrow* », University Press of America, p. 234, Boston, 1984.

[27] Voir « *Discours du PDG de la Banque de l'Union Haïtienne* » à la réunion annuelle des actionnaires de la BUH, 8 octobre 1983.

[28] L'Association des Industries d'Haïti écrit au chef de l'État, *Le Nouvelliste*, 11 février 1983, P-au-P, Haïti.

[29] *Ibid.*

[30] *Ibid.*

[31] *Banque Mondiale*, « Agricultural sector study », Rapport nº 5375-HA.

[32] « L'usine de Léogane », *Le Matin*, 28 août 1982, P-au-P, Haïti. Voir également le discours du ministre Frantz Merceron à l'occasion de l'inauguration de l'usine sucrière de Léogane, *Le Matin*, 22-23 juin 1983.

[33] Voir *Banque Mondiale*, « Haiti : Policy proposals for Growth », Rapport nº 5601-HA, 6 octobre 1985.

[34] *Ibid.*

[35] *Listin Diario*, 7 mai 1984, Santo Domingo, Republica Dominicana.

[36] *Ibid.*

[37] Voir Jacques Barros, « *Haïti — de 1804 à nos jours* », vol. 2, p. 767-771, L'Harmattan, Paris, 1984.

[38] Voir *Banque Mondiale*, « Haiti : Policy proposals for growth », Rapport 5601-HA, 10 juin 1985.

[39] *Ibid.*

[40] *Ibid.*

[41] *Ibid.*

[42] Voir « Haiti : Duvalier drums up support », *Caribbean Insight*, p. 11, London, march 1985. Également voir Ernest Preeg, *op. cit.*, p. 18.

[43] Voir *Banque Mondiale, op. cit.*

[44] Le secteur privé et le gouvernement s'étaient mis d'accord l'an dernier pour créer un Comité Permanent Mixte pour la Promotion de l'Investissement. Des mots. De grands mots, car l'État continue d'agir comme avant sans consulter le secteur privé. Tel est le cas pour l'augmentation de la TCA à 10 %, le nombre de jours fériés par an, les impôts injustifiables sur la feuille de paie de l'ouvrier, l'augmentation du prix du gasoil à 2,25 $ le gallon, etc.

La dégradation de la situation financière nationale et l'accélération de l'inflation

Ce texte utilise des données des années 80-82 mais demeure pertinent. (*C.P.*)

Les problèmes auxquels se heurte la plus grande majorité des habitants de l'agglomération ne cessent de croître pour de multiples raisons. Nous avons déjà analysé les conditions de vie déplorables dans lesquelles se débat la majorité de la population urbaine et la dégradation de l'environnement physique de l'aire métropolitaine.

Tout au long de cet article, nous insisterons sur l'aggravation des problèmes financiers et économiques du pays et ses répercussions sur la vie quotidienne de la population.

Depuis cinq ans, les problèmes auxquels doit faire face le pays sont de plus en plus inquiétants en raison de la crise mondiale et de ses effets importés — largement mis en avant par les dirigeants haïtiens pour expliquer la gravité de la situation actuelle — et des problèmes institutionnels et structurels qui sont passés sous silence par le gouvernement « jean-claudiste ». Cette situation tragique n'est pas sans avoir de graves retombées sur la vie quotidienne des habitants.

1- La dégradation de la situation financière nationale

Les difficultés financières auxquelles se heurte le pays sont bien perçues par les dirigeants. Jean-Claude Duvalier, dans son discours prononcé en juillet 1981, brossait un tableau sombre de la situation économique et financière et lançait un appel pressant aux organisations internationales. Dans son allocution du 15 juin 1982 devant la Banque Mondiale, le ministre des finances de l'époque, Marc Bazin, reconnaissait la gravité des problèmes. Le taux de croissance du PIB de l'ordre de 4,5 % entre 1977 et 1980, tombait à 2 % en 1981 et était proche de 0 % en 1982. Bazin expliquait cette chute par le déclin des rentrées touristiques (passant de 63,6 millions d'US $ en 1980 à 57,2 millions en 1982)[1], par la réduction des productions de sucre, de bauxite et de café (effet du cyclone Allen et effondrement du prix mondial). Rapidement, les exportations ont diminué, les importations de biens alimentaires ont augmenté (la balance commerciale se trouve donc être de plus en plus déficitaire) et les dépenses du secteur public se sont fortement accrues. Bazin affirmait notamment :

par Henri Godard

« Le déséquilibre financier du premier trimestre (1981) n'a pas pu être redressé. Un très grand déficit du secteur public, s'ajoutait à une diminution notable des revenus, créait sur les importations une pression qui ne pouvait que s'aggraver par le recours excessif au crédit de la Banque Centrale pour le financement d'un fort pourcentage du déficit. »

Le tableau I montre l'évolution de la balance commerciale de 1976 à 1981 et l'aggravation de son déficit qui atteignait 5,4 millions d'US $ en 1969[2].

Bazin notait également l'augmentation du déficit budgétaire. D'octobre 1981 à mars 1982, les recettes ont atteint 76 millions d'US $ et les dépenses 104 millions. Les revenus de l'État ont diminué de 5 % entre 1980 et 1981 ; si les recettes fiscales augmentaient de 29 %, les revenus des douanes chutaient de près de 30 % (Tableau II).

Le renchérissement des importations et leur demande croissante ont épuisé les réserves de devises étrangères (elles atteignaient 39,8 millions d'US $ en 1979 alors qu'en 1980 elles tombaient à 29.8 millions et qu'en 1981 elles chutaient à −2 millions)[3]. BAZIN signale que :

« Les réserves officielles se sont épuisées et (que) le manque de devises a engendré une accumulation d'arriérés dans les paiements des importations, qui, généralement se chiffrent à près de 20 millions de dollars. La pression

TABLEAU I
ÉVOLUTION DU DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE (M d'US $)
DE 1971 À 1981

	1976	1977	1978	1979	1980	1981
exportations FOB	111,9	137,6	154,6	138,6	212,3	153,7
importations CAF	215,8	232,3	241,8	282	346	?
balance	– 103,9	– 94,7	– 87,2	– 143,4	– 133,7	?
taux de couverture	51,9	59,2	63,9	49,1	61,4	?

? données inconnues en 1982

Source : WORLD BANK. — *Economic memorandum on Haiti.* — 1982, p. 117-120.

TABLEAU II
ÉVOLUTION DES REVENUS DE L'ÉTAT (M d'US $)
DE 1976 À 1981

	1976	1977	1978	1979	1980	1981
revenus internes	42,84	48,24	52,26	54,96	57,48	74,28
revenus des douanes	44,02	54,92	57,46	59,06	80,74	56,90
total	86,86	103,16	109,72	114,02	138,22	131,18

Source : WORLD BANK. — *Economic memorandum on Haiti.* — 1982, p. 112.

sur la valeur de la gourde a augmenté. Les prix aussi augmentaient à mesure que les marchandises rares importées devenaient plus chères et que le surplus de gourde était dépensé dans l'acquisition de marchandises locales, ou investi dans les biens spéculatifs. »

Depuis 1919, la monnaie haïtienne est intimement liée au dollar (1 US $= 5 gourdes) ; or, il n'existe pas encore de véritable marché noir du dollar dans les transactions quotidiennes, on constate que la gourde se déprécie peu à peu à l'intérieur du pays * ; en effet, si l'on a besoin d'une somme élevée en monnaie américaine, il faut s'adresser à des particuliers (les banques refusant systématiquement de fournir des dollars) et donner 7 ou 8 gourdes en échange d'un dollar. Il n'est pas rare que le touriste fasse ce genre de transaction avec les douaniers de l'aéroport international, ce qui permet, accessoirement, d'entrer dans le pays en échappant à la fouille des bagages.

Aujourd'hui, selon des sources officieuses, près de 30 millions d'US $ seraient bloqués dans les banques, ce qui cause de graves difficultés aux commerçants. Ceux-ci déposent les sommes dues aux fournisseurs étrangers (le plus souvent des Américains) aux guichets des banques, soit en gourdes, soit en dollars. Dans le premier cas, les banques, qui sont dans l'incapacité de convertir la monnaie nationale en dollars, mettent les factures en attente ; dans le second cas, elles gèlent les dollars (qui seront utilisés pour les dépenses de l'État) et ne paient pas les exportateurs étrangers. D'un côté comme de l'autre, le fournisseur n'est pas réglé et il suspend l'approvisionnement de l'importateur haïtien. De nombreux commerçants essaient de tourner le décret de mars 1981, pénalisant les commerçants qui ne passent pas par les banques locales pour payer les fournisseurs étrangers, en ouvrant un compte à Miami et en l'approvisionnant directement en dollars par de fréquents voyages. Ils peuvent payer leurs factures aux exportateurs nord-américains par un simple jeu d'écriture.

Tous ces problèmes pèsent lourdement sur la balance des paiements (Tableau III), entament la confiance du secteur privé qui exporte massivement ses capitaux vers l'extérieur et entraînent un ralentissement de l'activité économique.

Les mesures d'urgence prises en février et en mars 1981 (restriction des importations, remise des produits des exportations et des transferts privés à la BRH pour pouvoir disposer des rares devises et financer les importations de base,...) ont été insuffisantes pour réduire les déséquilibres du budget et de la balance des paiements. Le ministre des Finances proposait un train de mesures pour assainir la situation financière et pour réformer les institutions ; ce programme n'a pas été mené à son terme, Bazin, comme on le sait, ayant été contraint de démissionner. En effet, son action « dérangeait » trop les dirigeants en rendant la corruption plus difficile.

Cette situation désastreuse n'est pas sans rendre la vie quotidienne de la population plus pénible, ne serait-ce qu'en raison de la hausse des prix.

2. L'accélération de l'inflation

Il est extrêmement hasardeux d'avancer des données fiables traitant de l'augmentation du coût de la vie. Les statistiques sont souvent faussées, manipulées par le gouvernement pour atténuer la réalité. Exception faite des prix que nous avons personnellement relevés, toutes ces données nous paraissent largement sous-évaluées (Tableau IV).

TABLEAU III
ÉVOLUTION DU DÉFICIT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (M d'US $)
DE 1977 À 1981

	1977	1978	1979	1980	1981
M d'US $	– 38,6	– 25,4	– 60,7	– 69,8	– 116 (estimation)
% du PNB	3,8	2,5	5,2	4,8	7,2

Source : WORLD BANK. — *Economic memorandum on Haiti.* — 1982, p. 13.

Trois éléments peuvent être extraits de ce tableau : le taux d'inflation est très irrégulier (il varie d'année en année et d'un type de produit à un autre) ; de 1948 à 1981, ce sont les coûts de construction et les loyers qui ont subi les plus fortes augmentations ; de 1970 à 1981, les produits alimentaires ont été les plus touchés par l'inflation. Or, l'augmentation est sans doute sous-évaluée ; de 1971 à 1974, l'indice des prix alimentai-

* Aujourd'hui un véritable marché parallèle se développe au vu et au su de tous. Le taux de change fluctue entre 10 et 20 %. (N.D.L.R.)

TABLEAU IV
ÉVOLUTION DU COÛT DE LA VIE À PORT-AU-PRINCE
(indice 100 en 1948) DE 1970 À 1981

	indice général △	alimentation △	habillement △	logement △
1970	134	123	115	237
1971	148 (+10)	132 (+ 7)	115 (0)	297 (+25)
1972	153 (+ 3)	145 (+10)	144 (+25)	262 (−12)
1973	188 (+23)	184 (+27)	117(?) (−19)	321 (+23)
1974	216 (+15)	206 (+12)	162 (+38)	357 (+11)
1975	252 (+17)	245 (+19)	202 (+25)	373 (+ 5)
1976	268 (+ 6)	261 (+ 7)	205 (+ 1)	410 (+10)
1977	287 (+ 7)	283 (+ 8)	202 (− 1)	455 (+11)
1978	279 (− 3)	262 (− 7)	206 (+ 2)	497 (+ 9)
1979	316 (+13)	303 (+$6)	210 (+ 2)	561 (+13)
1980	372 (+18)	384 (+27)	211 (0)	567 (+ 1)
1981 (1er trimestre)	413 (+11)	435 (+13)	211 (0)	621 (+10)
△(1948-1981)	+313	+335	+111	+521
△ (1970-1981)	+208	+254	+83	+162

△taux d'accroissement en %

Source : RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. — Secrétariat d'État du Commerce et de l'Industrie. — *Bulletin trimestriel*. (19), 1981, p. 3.

TABLEAU V
ÉVOLUTION DU PRIX DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
(en gourdes) DE 1970 À 1975

		1970	**1975**	△
bloc 15	unité	0,45	0,75	+67
bloc 20	unité	0,55	0,90	+64
ciment Portland	sac	7,50	12,00	+60
tôle de qualité inférieure	unité	5,50	7,00	+27
fibro-ciment	unité	17,50	22,50	+29

△ taux d'accroissement en %

Source : RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. — CONADEP, DTPTC, NATIONS UNIES. — *Plan de développement de Port-au-Prince et de sa zone métropolitaine*. — phase II, volume 3, 1975, p. 21.

TABLEAU VI
ÉVOLUTION DES SALAIRES ET DU COÛT DE LA VIE
(indice 100 en 1972) DE 1972 À 1981

	salaire minimum	**indice général**	**alimentation**	**logement**
1972	100 △	100 △	100 △	100 △
1975	130 (+30)	165 (+65)	169 (+69)	142 (+42)
1977	160 (+23)	188 (+14)	195 (+16)	173 (+22)
1980	220 (+37)	244 (+30)	265 (+36)	216 (+25)
(1972-1980)	+120	+144	+165	+116

△ taux d'accroissement en %

Source : d'après RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. — Secrétariat d'État du Commerce et de l'Industrie. — *Bulletin trimestriel*. (19), 1981, p. 3 et données diverses.

res a crû de 56 % alors que C.A. Girault note que pendant la même période, ils ont doublé[4].

Le renchérissement du prix des produits indispensables aggrave les conditions de vie des plus démunis. De mars 1980 à mars 1981, l'évolution du coût de certains produits de base sur le marché de la Croix-des-Bossales s'établissait ainsi : la marmite de riz passait de 12,35 gourdes à 14,75 gourdes (+19 %), la marmite de maïs augmentait de 62 % (4 gourdes en 1980, 6,5 en 1981), le régime de bananes passait de 17,50 gourdes à 23,75 (+36 %) ; quant au sac de charbon (15 gourdes), son prix ne variait pas puisqu'il était fixé par l'État. Le prix des matériaux de construction n'échappe pas à la hausse (tableau V).

Des augmentations encore plus fortes affectaient ces prix en 1979. Du 10 août au 1er octobre, le sac de ciment passait de 13 à 16,5 gourdes (+27 %), les *blocs* 15 et 20 subissaient eux une hausse respective de 15 et de 20 %. De 1970 à 1979, les *blocs* et le ciment ont vu leur prix s'élever de près de 120 %.

Lorsque l'on compare l'évolution du salaire minimum journalier et celle des prix, on constate que la situation de la majorité de la population ne cesse de se dégrader, les salaires augmentant moins vite que les prix (Tableau VI).

Ce tableau est d'ailleurs beaucoup trop « optimiste » puisque seuls les ouvriers du « secteur moderne » touchent le salaire minimum officiel (Il ne s'agit d'ailleurs que de théorie, les patrons des *factories*[5] usant d'artifices pour appliquer des salaires inférieurs).

Vers une aggravation de la situation

Après avoir brossé un tableau si pessimiste de l'agglomération de Port-au-Prince, il serait souhaitable de percevoir quelques lueurs d'espoir, quelques signes annonciateurs d'une amélioration de la situation urbaine et humaine de la capitale haïtienne. Ce n'est malheureusement pas le cas et tout laisse au contraire présager l'accélération des processus de détérioration du tissu urbain et l'aggravation des conditions de vie de la majorité des habitants qui se trouve déjà dans une situation économique alarmante.

À l'intérieur du champ géographique latino-américain, le modèle haïtien pré-

sente de nombreuses originalités : le pourcentage de population vivant dans les villes est faible, l'armature urbaine est inexistante et la capitale constitue l'unique agglomération qui bénéficie d'un minimum d'infrastructure, même si celles-ci ne sont en fait destinées qu'aux investisseurs étrangers. Haïti fut la première « République Noire » du monde, et après avoir été exploité par les colons français, l'espace haïtien fut — et reste — dominé par une minorité nationale. Historiquement, jamais la capitale n'a connu une croissance cohérente : elle fut toujours affectée par des luttes internes, par les guerres intestines et par la corruption et l'incapacité des gouvernements successifs. Aujourd'hui, on assiste à une « explosion » urbaine tardive se caractérisant par l'importance des migrations intérieures et par une croissance incontrôlée. La dégradation de l'environnement, l'extension spatiale et la destruction progressive du centre-ville et des quartiers anciennement urbanisés sont des mécanismes malheureusement « classiques » dans les pays du Tiers-Monde, mais Port-au-Prince présente l'originalité de les voir poussés jusqu'à la caricature. Le déboisement presque total de l'agglomération est partiellement responsable des graves problèmes urbains auxquels se heurte aujourd'hui l'aire métropolitaine (pollution, entassement des déchets, insuffisances du drainage, approvisionnement en eau de plus en plus préoccupant,...). Ces difficultés sont rendues de plus en plus aigues par le manque de ressources financières, de matériel et par l'emploi discutable des crédits accordés par l'extérieur.

Pourtant, on pourrait penser que les organisations internationales, très nombreuses en Haïti, essaient de résoudre les problèmes les plus graves auxquels doit faire face la capitale. En fait, elles se concurrencent et ne contrôlent que difficilement les capitaux prêtés ou donnés à l'État ; il semble qu'elles considèrent Haïti comme le terrain d'expérimentation de leurs projets, qu'ils aboutissent ou qu'ils échouent. Grâce à l'aide extérieure et aux transferts de capitaux provenant des Haïtiens émigrés, l'État parvient à survivre.

L'incohérence la plus complète règne à l'intérieur des services gouvernementaux haïtiens ; la gestion urbaine est inexistante (absence de planification, de cadastre et d'inventaire des terres de l'État) et les quelques textes règlementant l'urbanisme ne sont pas appliqués.

La capitale, comme l'ensemble du pays, est gérée comme une propriété privée ; seuls le profit à court terme et la rentabilité immédiate importent à la plupart des responsables, à commencer par le chef de l'État lui-même. Les instances gouvernementales et les organisations internationales se désintéressent de la situation déplorable dans laquelle vit la majorité des habitants et ne se préoccupent que de projets financièrement « rentables » (amélioration des infrastructures destinées à l'usage des investisseurs étrangers, modernisation des services utilisés par la minorité disposant de revenus élevés,...). On assiste aujourd'hui à l'augmentation du pourcentage d'habitants vivant dans des conditions effroyables, à l'aggravation de la pauvreté et à l'accentuation des inégalités sociales, pourtant déja très marquées. La désorganisation et la destruction du tissu urbain ne peuvent, dans les conditions actuelles que s'accroître. Les mutations spatiales récentes et l'« organisation » de l'espace bénéficient à une minorité qui ne connaît pas (ou qui ne veut pas reconnaître) les graves problèmes qui touchent la majorité.

La situation actuelle de la capitale est complètement bloquée et rien ne permet d'entrevoir une éventuelle amélioration de celle-ci. À moins que de profonds changements structurels et que des réformes radicales soient entrepris, les « pauvres » auront de plus en plus de difficultés à survivre. Si les catégories moyennes ne prennent conscience de l'ampleur des problèmes, elles profitent du système en place et n'ont aucun intérêt à le voir évoluer.

Mais depuis quelques années, la minorité haïtienne disposant de revenus très élevés investit beaucoup aux États-Unis (essentiellement en Floride et en Californie). Aurait-elle peur des mouvements de masse ?

Bibliograhpie

GIRAULT, C.— L'économie d'Haïti, nouvelles données. — *Notes et Études Documentaires*, Problèmes d'Amérique Latine (Paris), 1975, N° 4190-4191, p. 39-64, 22 tableaux, 6 cartes.

RÉPUBLIQUE D'HAITI. — CONADEP, DTPTC, Nations Unies. — *Plan de développement de Port-au-Prince et de sa zone métropolitaine*. — Port-au-Prince, 1975, phase II, volume 3, (l'habitat), 60 p., tableau.

WORLD BANK. — *Economic memorandum on Haïti*. — 1982, 145 p., 28 tableaux, 1 carte.

Notes

[1] WORLD BANK (3), 1982, p. 36.

[2] GIRAULT, C.A. (1), 1975, p. 58.

[3] WORLD BANK (3), 1982, p. 1.

[4] GIRAULT, C.A. (1), 1975, p. 64.

La fin du marronage haïtien : éléments pour une étude des mouvements de contestation populaire en Haïti

Épigraphes :
L'haïtien, un peuple de zombis...
Leslie Manigat
Que bourgeonne Avril, ou que gèle décembre, le pays profond est en morte saison...
Georges Anglade
Faites disparaître Lerouge... faites disparaître l'équipe des gens de la radio... immédiatement le mouvement tombe
Roger Dorsinville
Mouvman démokratik la pat gen rasin solid nan pèp la
Sel
Gonaïves 1984 ? [...] Du spontanéisme populaire
Haïti Progrès

Introduction

Mai juin 1984, des cris de « À bas Duvalier » sont hurlés par des manifestants en colère, affrontant la police de la dictature haïtienne aux Gonaïves, au Cap, à Hinche, et Bombardopolis. Depuis lors, la fronde populaire n'a pas désarmé. La présidence à vie, symbole de la dictature, se sent directement mise en cause par les masses populaires.

par Jean Dominique

L'événement est capital, car auparavant, durant douze ans de luttes populaires, d'abord étouffées puis ouvertes, cette question n'avait jamais été posée. En 1978-1980, par exemple, les précédentes révoltes du Nord et de l'Artibonite n'avaient pas nommément contesté le symbole du pouvoir absolu haïtien. Une étape est donc franchie.

Dans le pays profond, surgit ainsi un élément nouveau de la crise latente que connaît Haïti. Il faudrait dire l'élément

clé. Paradoxalement, nul ne semble, pour le moment, dans la « classe politique », en mesure de saisir cette clé pour ouvrir les portes d'un avenir débarrassé de la satrapie. Et chacun, dans la classe moyenne ou la bourgeoisie, en mère patrie, dans l'opposition, en diaspora, s'en va répétant : « La situation est bloquée ».

Elle est, certes, bloquée sur le plan de l'utilisation politique (politicienne ?) de cette contestation. Celle-ci, par contre, bouge. Elle se déploie, consolide ses positions, ou marque le pas, ou même recule, selon l'instant. Elle développe une stratégie. La comprend-on pour s'en inspirer ?

Il eut fallu suivre, au fil des ans, l'itinéraire parcouru par cette fronde : son origine, sa géographie physique et sociale, ses étapes, ses tactiques et objectifs successifs. Au contraire, les uns et les autres ignorent ou veulent ignorer que, depuis 25 ans, notre peuple se bat contre une structure sociale figée. On préfère parler « d'émeutes de la faim » ou d'explosions « spontanées » ou de « peuple en fuite » à propos des « boat people ».

Or, il s'agit de tout autre chose. Nous assistons à l'intervention directe dans la vie politique de classes sociales tenues à l'écart depuis 60 ans, et même depuis 175 ans.

Surgissement des Marrons

Il y a 60 ans, le dernier caco tirait son dernier coup de fusil contre le « marine » américain. Depuis lors, les paysans pauvres, parcellaires ou sans terre, et avec eux le peuple des villes se sont repliés sur eux-mêmes : indifférents à la vie politique d'un pays dont ils étaient exclus. C'était le retour au marronage politique historique.

Nous savons, en effet, que depuis 1804, silencieux, muet, bâillonné, dans les champs, les bourgs jardins, les taudis des faubourgs, le petit peuple pauvre a été ignoré par la politique.

Il a assisté à des jeux, des joutes, des querelles de puissants, de « gran nèg », satrapes et barons. Tous se réclamaient de lui, pour ensuite le dépouiller. Il n'a pu intervenir, lui-même, qu'en de rarissimes occasions : Acaau, les piquets, Salnave, les Cacos. Chaque intervention attirait sur lui de cruelles représailles.

Depuis le début du siècle, un projet social en sempiternel débat agite les milieux politiques. Le petit peuple pauvre, la majorité souffrante, en seraient, dit-on, l'ultime bénéficiaire. La résultante de cette dispute sans fin a été la mise en place dans le pays d'un régime, d'une dictature qui a organisé systématiquement le pillage, l'exploitation, la spoliation, la dépossession de ce petit peuple des campagnes et des villes. La macoutisation des quartiers populaires et de l'arrière pays a livré l'ultime espace du marronage à la cupidité de la coalition des possédants au pouvoir. Il ne restait plus aux pauvres qu'à fuir ou à se battre.

Depuis plus de quinze ans, ne déléguant sa parole à personne, cherchant plutôt des lieux pour que s'amplifie et circule cette parole, le marron ouvre la bouche pour dire NON. Ces bouches, hurlant, en 1984, le rejet de la dictature, sont celles de pauvres, qui, lentement, prudemment, mais résolument, ont conquis lambeau par lambeau, un espace revendicatif.

Paysans en colère, Violente Artibonite

La conquête de cet espace s'est faite autant en ville qu'à la campagne. Nous verrons dans chaque cas de quelles multiples façons s'est déroulé ce combat : manifestations de groupes sur la voie publique, pétitions signées, arrêts de travail, grèves, cessation de livraison des fruits du travail, prises de parole publique, ou les armes à la main comme cela s'est produit dans la basse plaine de l'Artibonite dès 1968.

Vers ces années, en effet, des révoltes agitèrent la Vallée. D'un côté des producteurs de riz, armés de machettes, couteaux, piques, pierres, bâtons refusaient de continuer à verser une redevance en nature, forte partie de leur récolte, à des miliciens, de l'autre, les macoutes agissant comme percepteurs pour compte d'un leader duvaliériste, Zaccharie Delva. L'on connaît la cupidité et la cruauté de ces hommes, armés de fusils automatiques, obéissant sans pitié à leur chef, érigé par le dictateur François Duvalier en seigneur tout puissant de l'arrière pays autour de St-Marc et Gonaïves.

On se souvient d'affrontements sanglants en divers points de la Basse Plaine, vers Grande Saline. Les témoignages les localisaient principalement dans la région de Bocozel, connue pour la fierté farouche, et la combativité de ses habitants. Les miliciens de Zaccharie Delva, plusieurs fois repoussés par des groupes armés de paysans, durent faire appel aux soldats réguliers. Un capitaine de la garnison de St-Marc, chef lieu de la région militaire, m'a par la suite narré les difficultés rencontrées par ses soldats pour rétablir l'ordre à Bocozel. À la tête d'une escouade d'une quinzaine de militaires, prêts à faire feu de leurs fusils mitrailleurs Uzi, il dut battre en retraite devant une centaine de paysans, cachés dans les rizières. La fureur de ces habitants, leur détermination, malgré le feu nourri des armes automatiques, leur ruse et leur adresse à utiliser tous les pièges du terrain, et aussi quelques têtes de soldats coupées forcèrent la décision du capitaine, selon son propre témoignage.

Grénadié alaso

Pour se venger de tels échecs, l'Armée et la Milice procédèrent à des rafles surprises les jours de marché, dans les villages et hameaux avoisinants, arrêtant des dizaines de fermiers. Ligotés, ceux-ci furent conduits à la prison de St-Marc. Des soldats témoignèrent du comportement des prisonniers à leur arrivée aux casernes. Sous les cordes qui entravaient leurs membres, et quoique battus par leurs gardiens, ils chantaient de vieux chants révolutionnaires des guerres de l'indépendance : « Grénadié alaso, saki mouri zafè rayo... » À l'assaut, Grenadiers, tant pis pour ceux qui meurent...

Durant deux, trois ans, des harcèlements sanglants agitèrent la Plaine. La violence contestataire s'amplifiait. Le régime, craignant le pire, annula les mesures de prélèvements en nature sur les récoltes de riz. Le leader local, le satrape Zaccharie Delva reçut l'ordre de quitter la région.

En hâte, vers les années 1971-1972, après la mort de François Duvalier, le gouvernement du fils mit en place une nouvelle administration de la Vallée, avec de nouvelles structures.

Depuis lors, les mouvements paysans, quoique moins violents, n'ont cependant pas perdu de leur mordant, comme toute la presse indépendante en témoigna au cours de la décennie suivante. Au contraire, ils vont se déployer à travers la plaine, précisant en cours de route d'autres objectifs, adoptant d'autres méthodes et tactiques.

Mains basses sur les terres

Vers 1971, les prélèvements en nature, les monstrueuses extorsions prirent fin, mais d'autres problèmes cuisants se posaient : droits d'irrigation, commercialisation du riz, mais surtout litiges fonciers entre possédants et cultivateurs.

L'Artibonite, aux frontières du Royaume du Nord et de la République, est restée, en grande partie, en friche durant le siècle et demi qui a suivi l'indépendance. D'autre part, les attributions de terre par l'État furent rares. Mais vers le début du XXe siècle, surtout entre 1930 et 1940, se produisit un vif intérêt des élites pour l'Artibonite. Les nouveaux tenants de titres durent alors faire face aux cultivateurs établis sur place depuis des générations. De même, plaintes et chicanes se multiplièrent entre la Standard fruit, les gros fonciers d'une part et les paysans de l'autre, lors de l'exploitation de la figue banane.

Les cultivateurs disposaient souvent de titres douteux. La précarité de leur droit de propriété, source de grandes incertitudes, a favorisé les abus contre lesquels ils se révoltèrent vers 1968. Zaccharie Delva, investi par François Duvalier d'un pouvoir absolu sur la Vallée, voulut, au début, se faire passer pour le protecteur de la sécurité des habitants. Et pour prix de cette protection, il opérait les prélèvements sur récolte dont nous avons parlé.

Parallèlement à cette vaste entreprise d'extorsions, son pouvoir absolu couvrait aussi d'importantes dépossessions. Les classes possédantes traditionnelles, s'alliant à la nouvelle élite « macoute » s'organisèrent en une nouvelle ruée vers les riches terres à riz.

Sur le terrain, les opérations d'arpentage, effectuées au nom et pour compte des gros fonciers, seront constamment l'objet d'obstruction de groupes de paysans. La force publique sera souvent requise pour venir à bout de la résistance des bandes de cultivateurs de Désorme, Lester, etc. Souvent aussi, en de nombreux cas, les bandes, armées de machettes feront reculer « les forces de l'ordre ».

Changements de stratégie

En 1978, 1979, 1980, d'autres formes de lutte se développèrent. Des groupes de manifestants, formés parfois de 200 à 300 fermiers marcheront sur Port-au-Prince, se dirigeant, bannières et pancartes déployées, sur le Palais National. Ces marches se décidaient, en général, lorsque sur le terrain, les fermiers et producteurs n'avaient pas obtenu gain de cause sur les ravageurs de terre. Litiges et procès trainaient souvent durant des années devant le Tribunal Terrien ou la Commission Présidentielle agraire. L'on peut imaginer les combines et magouilles favorisées par ces procédures. L'habitant perdait patience.

Quelques bastonnades avaient bien, au début, tenté de stopper la nouvelle tactique. Mais la publicité faite par la presse indépendante, la couverture radiophonique régulièrement assurée, constituaient une relative protection pour les paysans qui en profitèrent à fond. Presque toujours, en effet, les groupes de manifestants, ou une délégation, avaient soin, avant de s'engager vers le Palais, de passer prévenir auparavant les stations de radio indépendantes. Le pouvoir se trouvait souvent au pied du mur.

Le combat des exploitants agricoles n'a pas pris fin. La répression de novembre 1980 lui a porté, certes, un coup très rude, et la tactique de manifester devant le Palais a dû connaître un temps d'arrêt. Mais d'autres formes, d'autres stratégies ont pris place. La pétition, en 1981-1982, signée par des milliers de riziculteurs en haute Plaine contre le second barrage sur l'Artibonite, rend publique la ferveur des habitants à défendre leur terre menaçée d'inondation au profit des industriels de la Capitale.

Ces nouvelles tactiques, ces nouveaux lieux d'amplification d'une parole contestataire, trouvés en cours d'action n'empêchent pas l'utilisation d'autres méthodes. Dans le Nouvelliste du Jeudi 8 août 1985, nous lisons que : « De sanglants conflits terriens font l'actualité dans l'Artibonite. » Les meurtres de gérants sur les terres de « grands dons », les bastonnades et corrections punitives de serviteurs trop zélés des gros fonciers, les représailles contre les arpenteurs trop diligents, et même en certains cas, les règlements de compte avec certains officiers de justice font partie de ces formes de lutte auxquelles ont recours les habitants.

Un autre front : Krazé mamit

En 1972-1973, de curieux phénomènes furent signalés à la presse. Certains jours de marché, des groupes de paysans, armés de bâtons, faisaient irruption parmi les éventaires, les étalages, les tonnelles fragiles, et jetaient la panique dans les rangs des grossistes, venus là pour constituer leurs stocks de riz à acheminer vers la Capitale. Ces acheteuses avaient reçu le sobriquet fort évocateur de « Madan Sara » du nom de l'oiseau prédateur des rizières.

Les groupes de paysans brisaient allègrement les marmites, récipients qui servaient aux acheteurs à jauger la denrée, objet des transactions. Il était connu que ces récipients étaient faussés au profit des grossistes. Toute mesure de volume était ainsi rendue aléatoire, et le producteur de riz se sentait grugé par ces marmites suspectes. Cette action répondait à une demande formulée par les conseils communautaires de la région : l'élimination du système d'achat sur volume et l'établissement d'un standard de poids et mesures. Le département de l'Agriculture avait, en vain, promis de se pencher sur la question.

Cris et fureur dans la Vallée

Ces opérations, dérisoires selon les gros marchands dédaigneux, survenaient au moment où le riz prenait de plus en plus d'importance dans les activités d'un certain secteur du haut Commerce de Port-au-Prince. De 1975 à 1980, des histoires scandaleuses de stockage illicite, de commandes illégales de riz de l'étranger, attireront l'attention sur l'intérêt croissant de puissants groupes de spéculateurs, alliés à des barons duvaliéristes, dans le contrôle de la commercialisation du riz.

Pour la première fois dans notre histoire, les classes possédantes, traditionnellement accapareuses de denrées d'exportation, Café, Cacao, s'intéressaient au commerce des vivres alimentaires (riz, bananes, maïs, etc.). Un double mouvement devrait se dégager d'une étude plus fine du phénomène. D'une part l'introduction du capital du Bord de Mer dans les circuits de commercialisation de vivres alimentaires. Ces circuits avaient, jusque-là, été laisser pour compte des commerçants-

pacotilleuses, femmes jardins de gros fonciers ou de paysans moyens. La concentration qui s'opère bouleverse ces circuits : l'alliance du macoutisme et du bord de mer contribue à répandre, à la campagne, l'impression que le système envahit l'un des derniers espaces réservés aux « habitants » (espace du marronage commercial ?).

D'autre part, cette pénétration, en plus du secteur de commercialisation, met en danger le secteur productif. Les spéculateurs du bord de mer ont recours, en période de crise, à des commandes de riz de l'étranger. Le riz indigène, dont le prix de l'engrais alourdit les coûts de production, n'est plus compétitif.

Le producteur, ruiné par la concurrence, couvert de dettes contractées à des taux usuraires, abandonne la terre.

En plein pays caco

Foyer central de fermentation des colères paysannes, l'Artibonite n'est, cependant, pas une exception bouillonne dans un monde rural paisible. Les mouvements paysans dans d'autres régions sont mal connus et ne peuvent être aujourd'hui que partiellement reconstitués. Nous savons, cependant, qu'à la fin du règne de François Duvalier, les choses ont bougé dans le Sud, entr'autres, et le Nord Est, autour de Ouanaminte. Alarmé par des troubles qui agitaient ces deux régions, le gouvernement central nomma une commission présidentielle chargée en 1971-1972 d'enquêter et de prendre des mesures d'apaisement. Je tiens mes informations du président de cette commission, André Rousseau, alors ministre de la Justice.

Dans le Nord Est, un chef local tout puissant, protégé du redoutable Luc Désir, gros macoute du Palais, avait mis en coupe réglée les éleveurs de bestiaux. Tout l'arrière pays de Ouanaminte-Fort Liberté était rançonné depuis des années : un système de prélèvements obligatoires privait les propriétaires de bovidés des fruits de leur travail, enrichissant le clique au pouvoir.

Les populations des bourgs et campagnes du Nord Est finirent par organiser des arrêts de livraisons de viande et de lait.

Le satrape local ayant aussi organisé un racket d'une pseudo loterie (tous les citoyens étaient forçés de jouer), les habitants des bourgs s'assemblaient, furieux, les jours de marché, pour réclamer la fin de ces scandales.

Le ton du témoignage du ministre Rousseau en disait beaucoup sur l'importance de cette résistance, et sur l'inquiétude du pouvoir central. Évoquant la panique des macoutes qui patrouillaient la zone : « Nos miliciens eurent la vie dure. Il ne faut pas oublier que tout cela se passait en plein pays caco ». L'on peut ainsi imaginer le cauchemar du pouvoir central face à une province où des paysans en armes ont livré, dans le passé, de dures batailles : guerilla féroce qui, de 1911 à 1922, a secoué tout le système.

Le dictateur du Sud

Astrel Benjamin s'était proclamé dictateur du Sud. Il se disait le seul duvaliériste de la province, toute la population devait être « benjameniste », lui obéir aveuglément. Il se chargeait de faire allégeance à François Duvalier. Ceci, pour le folklore des satrapies régionales.

Longue est la liste de ses crimes, exactions, extorsions. Des villages entiers de pêcheurs de la côte ont été ratissés, sous prétexte d'avoir abrité des guerilleros « kamokins ». Des véhicules de transport en commun ont été incendiés avec tous leurs passagers, sous prétexte de contravention aux règles de la circulation. Ils étaient, auparavant, délestés des ballots de marchandises des commerçantes-pacotilleuses. Les commerçants des villes aussi étaient rançonnés, sous prétexte de non paiement de taxes.

La grogne contre ces abus d'autorité, contre cette terreur quotidienne prit en 1970-1971 des proportions que le régime trouva intolérables : paralysie des marchés ruraux, baisse significative des livraisons de denrées, etc. Il y eut même, selon le témoignage d'André Rousseau, des mouvements de foule (couri) aux abords des Cayes, panique dans les bas quartiers de la ville.

Pause, reprise, progression...

La révocation de leaders locaux, au Sud, au Centre, ou au Nord, eut pour effet de calmer les esprits, arrêter, temporairement, la détérioration/évolution de la situation. Mais dans chaque cas, les choses n'en restèrent pas là.

Les éléments d'une mobilisation, perceptibles à Ouanaminte-Fort Liberté, s'étendirent en sourdine à toute la province du Nord. Quelques années plus tard, en 1978-1979-1980, la grande rébellion du Cap devait, au grand jour, se faire connaître au pays tout entier. De l'affaire des « Talons kikite » en 1978 à la campagne Lerouge en 1979, les pulsions mobilisatrices se sont maintenues jusqu'aux récents incidents de 1984.

Aux Cayes aussi, et alentour, ces mouvements sociaux prirent forme nouvelle. La direction de la Centrale sucrière Dessalines, dut subir les assauts répétés du syndicat, tout en livrant bataille aux petits producteurs de canne de la plaine ; vers 1975-1976, on signale la lutte de planteurs de vétiver contre le monopole d'État sur les huiles essentielles (monopole du Chef de l'État). Depuis 1980, la fronde du Sud, plus sporadique et moins violente que dans le Nord et l'Artibonite, garde, pourtant, une certaine vitalité : affaires d'Aquin, en 1983, contre les macoutes, élections législatives de 1983, colère à Petit Goâve, etc.

Mais dans l'Artibonite, comme dans le Nord, l'esprit contestataire a gagné le peuple des villes, St-Marc et Gonaïves. En 1970-1971, St-Marc en fureur aurait écharpé Zacharie Delva. Les Gonaïves, en 1975-76-78-79, ont connu des saisons brûlantes, avec au début, Zaccharie pour cible des émeutes de Raboteau : les foules chantaient « Zakari sé masisi ». Puis les mêmes foules protestèrent contre la nomination de tel préfet, ou tel magistrat. En 1984, elles lancèrent leurs « À bas Duvalier » aux ministres du dictateur. Tout au long de l'année, des escarmouches diverses ont suivi : attentats contre des macoutes, incendies de bureaux de vote le 22 juillet 1985, etc.

Géographies de la colère

Une première constatation saute aux yeux de celui qui observe depuis 12 à 15 ans ces mouvements populaires. L'Artibonite d'abord, le Nord ensuite, sont restés des foyers permanents d'une agitation potentielle. Disons mieux, dans l'Artibonite en général, il existe une pulsion latente de mobilisation des pauvres, des exploités, des dépossédés, en ville ou à la campagne. Dans le Nord, c'est principalement le Cap qui manifeste cette tendance, le reste de la province, le

pays agricole, en dehors de quelques poussées de fièvre sporadique à Grande Rivière du Nord, l'an dernier, n'a pas la même vivacité.

Il faut ajouter tout de suite que notre connaissance des événements sur place est très limitée. Nous commençons à peine à découvrir la réalité de cette fronde dont les premières manifestations remontent aux années 60.

Il faut espérer qu'avec la présence en diaspora de nombreux membres de ces communautés rurales, des patriotes tenteront de recueillir les souvenirs de ceux qui savent comment les pauvres ont réagi dans chaque cas particulier aux spoliations, aux extorsions, aux dépossessions, etc.

D'autres points d'ombre subsistent encore pour notre bonne connaissance du phénomène étudié. Nul n'a jamais parlé, en effet, des réactions des populations locales aux tentatives d'implantation de guerillas au cours des années 60.

Après le passage du groupe des Treize, Jeune Haïti, dans la grande Anse, Astrel Benjamin a exécuté des dizaines des centaines, peut-être de paysans accusés de collaboration. De même, André Simon a opéré dans l'arrière pays de Jacmel, vers Seguin, des exécutions massives. Dans la mémoire collective paysanne, la guerilla du groupe Fred Baptiste-Gérard Lafontant est liée d'une part à une justice populaire que les combattants de la montagne rendaient contre les macoutes, et d'autre part aux fameux « cimetières André Simon ». Qui nous dira jamais, si on ne l'a déjà fait, comment les habitants de Cazale ont reçu et aidé les guerilleros ?

Tous ces éléments font partie de l'histoire politique, non encore écrite, de notre peuple : c'est l'histoire du combat des marrons qui se poursuit quotidiennement. Après un long silence, une longue indifférence à la politique, l'éveil des marrons change lentement les règles du jeu. Un autre discours s'articule qui souligne le vide du charabia officiel.

Dans les faubourgs des villes

Si les mouvements paysans ont entamé leur marche longtemps avant toute vélléité libérale du régime, en ville la contestation populaire a accompagné ces velléités et largement profité de la période dite de « démocratisation ».

L'agitation sociale se développe autour de deux zones d'ancrage. D'une part la zone des taudis où pêle-mêle, chômeurs, artisans, saisonniers, pacotilleuses, écoliers, femmes d'ouvriers mènent une petite guerre quotidienne contre les représentants locaux du pouvoir, piliers du système responsable de leur misère galopante. D'autre part, la cour de l'usine : l'ouvrier y fait une expérience d'affrontement de type classique, analogue à toutes les luttes ouvrières ailleurs dans le monde. Nous découvrirons comment, dans le processus qui s'engage alors, le tempérament marron haïtien insère sa propre stratégie.

Ciment d'Haïti

De 1974 à 1978, les ouvriers du Ciment d'Haïti ont tenu tête à une coalition significative de possédants et de représentants du pouvoir. Cette multinationale à racines françaises détenait le monopole absolu de la production de ciment. Elle s'était assurée la complicité et l'alliance de membres puissants de la famille présidentielle, et disposait du support direct de la police politique spéciale des Duvalier, le SD des Casernes Dessalines. De plus, la cour et les ateliers de l'usine étaient quadrillés par un service d'espionnage et de répression autonome, composé de français et de macoutes, ces derniers faisant aussi fonction de dirigeants du syndicat duvaliériste.

On ne saurait dresser la liste même incomplète des victimes ouvrières de la production du Ciment sous la dictature des Duvalier. Les têtes fortes des ateliers ont souvent été cassées par des équipes de « discipline », les récalcitrants à la macoutisation syndicale, sévèrement punis, on parle même de disparitions pures et simples à Fonds Mombin, dans les années 60, les militants de l'intersyndicale systématiquement éliminés, etc.

Sur ce fonds historique de violence, les travailleurs ont mené, durant les années 70, des actions revendicatives qui ont attiré l'attention des pouvoirs publics, de l'opinion, et de la presse indépendante. Amélioration des conditions de travail, augmentation des salaires, institution de contrats collectifs ont constitué des objectifs sur lesquels le syndicat a d'un côté établi des cahiers de charge copieux, et ensuite engagé des discussions, négociations, et des actions de soutien durant de longs mois. Entre temps, menaces d'arrêt de travail, partiel ou total, grèves, assemblées d'ouvriers ont soutenu et accompagné cette stratégie.

On assistait à une longue lutte ouvrière menée dans les conditions pénibles d'un pays soumis à une féroce dictature. La mort de quelques militants, celle du journaliste Gasner Raymond, les répressions signalées plus haut témoignent de l'implacable détermination du système.

La mobilisation de la base a été un processus lent, difficile et toujours remis en question. Ce mouvement ouvrier devait, en plus de la répression quotidienne, faire face à une autre arme du système : la corruption de tout leader ouvrier. Une vigilance constante s'exerçait à la base.

Enfin les préliminaires de ces luttes nous enseignent que là aussi des techniques de marronage ont permis dans une intelligente campagne préparatoire d'infiltrer le syndicat macoute, puis de la subvertir, l'anémier, pour enfin, publiquement l'éliminer.

Du sucre au pepsi cola

La trajectoire parcourue par les travailleurs de Fonds Mombin est exemplaire à plus d'un titre. Courage, détermination, fermeté leur ont été indispensables pour secouer la lourde chape de l'exploitation. Lucidité, ruse, souplesse leur ont servi à déjouer les pièges constamment glissés le long de la route. Toutes ces qualités ont contribué à forger et tremper un tempérament militant d'une grande efficacité sur le terrain des luttes ouvrières haïtiennes.

Les résultats de l'admirable campagne menée par les ouvriers du ciment n'ont pas pu être obtenus ailleurs, malgré des velléités qui se sont manifestées ça et là dans d'autres entreprises industrielles. À la Hasco, la Centrale Dessalines des Cayes, à Welch au Cap, les ouvriers des usines, les producteurs de canne se sont livrés à des escarmouches localisées qui ont tenu les directions, et le régime, en haleine, quelque temps. Mais la macoutisation massive des syndicats en place, la faible marge de manoeuvre dont disposaient les travailleurs (conditions précaires, archaïques, de la production sucrière locale), n'ont pas permis, parmi d'autres raisons, le déploiement d'une lutte plus ample. Il demeure que ces engagements locali-

sés, où les ouvriers n'ont pas essuyé d'échecs cuisants, s'inscrivent dans le pointillé d'une trajectoire de luttes de la base qui n'est pas sans importance dans la constitution d'un potentiel mobilisateur significatif, des prolétaires haïtiens.

Mais l'espace d'une parole prolétarienne s'était, entre temps, élargi. L'introduction, dans la ceinture industrielle de Port-au-Prince, d'entreprises d'assemblage infusa un sang nouveau aux forces du travail de la capitale. On aurait pu craindre passivité, résignation, servilité de ces ouvriers et surtout ouvrières fraîchement arrivés de la campagne, masse de manoeuvre sans expérience tant professionnelle que militante.

Mais l'intervention en 1980 d'une équipe de syndicalistes formés en Amérique latine infusa un levain précieux à la pâte apparemment amorphe des travailleurs d'assemblage. Les militants de la Centrale Autonome des Travailleurs Haïtiens, en quelques mois d'une action infatigable, eurent le courage et le mérite de sensibiliser des centaines de nouveaux prolétaires et structurer leur lutte pour de meilleures conditions de travail. Le printemps, l'été, et l'automne 1980 virent se développer une activité ouvrière dans les secteurs du textile, des base-ball, du plastique jusqu'aux affrontements ubuesques dans la cour des l'usine de Pepsi-Cola.

Entre temps, des stratégies comparables se déployaient dans les bidonvilles.

Cris, fureurs dans les bidonvilles

Au cap, les choses s'amorcèrent sur un air de méringue. Scandée par des coups de tambour de fortune, la chanson « Talons kikites pa alamòd ankò » entendait éliminer du paysage des quartiers pauvres, les miliciens grapilleurs. Pendant des jours, des semaines, les oreilles des sinistres rançonneurs bourdonneront de ce refrain piquant, repris progressivement par toute une ville persifleuse. Brimades, bastonnades, arrestations provoquaient le contraire de l'effet espéré. L'envoi des « léopards » en renfort, de Port-au-Prince, loin de mettre fin au scandale, aggrava la fronde.

Quelques mois plus tard, janvier 1979, les législatives offraient à la ville l'opportunité d'imposer un député autre que celui choisi par Port-au-Prince. Ancien déjoïste, Lerouge embrasa le coeur des Capois. Durant des semaines, essais de caponnage, couvre feu, tactiques de front ou de diversion des politiciens du Palais se succédèrent en vain. La fronde de la Fossette devenait colère épaisse de toute une ville, menaçait de gagner la province du Nord. On se résigna, à la capitale, à négocier. Le déjoïste entra au Parlement duvaliériste.

Entre temps et depuis lors, escarmouches, accrochages, monomes de protestataires devant des radios libres, affaire du nègre marron au Cap en 1983, celle de Chachacha aux Gonaïves, s'accumulèrent, signes évidents d'une fureur latente, non encore assouvie. À Port de Paix, en 1979, les choses semblaient prendre mauvais tour pour le régime. Mais l'enclavement de la zone, l'absence de couverture radio immédiate des événements rendirent aisé l'étouffement de l'affaire. Les troubles de 1984 sont la preuve que le calme n'est pas revenu dans les esprits.

À Port-au-Prince, dans les zones où les sans abri ont tenté de se bâtir une cahute, dans celles où les macoutes exerçaient leur rapine trop violemment, la radio a souvent signalé des face à face sanglants entre les pauvres gens spoliés et les miliciens. À Carrefour, Delmas, Morne l'hôpital, Rouanné, Sous Dalles, des dizaines d'incidents signalèrent aux journalistes que des groupes de citoyens démunis répondaient souvent, coup pour coup, aux oppresseurs.

Il est donc clair qu'une colère gronde dans les faubourgs des villes. Plus ou moins forte, plus ou moins explosive selon la région, selon le moment.

Aujourd'hui, cette colère vient de s'exprimer sous la forme feutrée marronne d'une immense procession religieuse en février 1985, à Port-au-Prince. Il devient chaque jour plus évident que cette colère des pauvres, que ces mouvements populaires cherchent, en eux-mêmes et ailleurs, les voies d'une mobilisation.

Étapes par étapes

Un élément saute tout de suite aux yeux : au début et à l'origine de tout mouvement, les objectifs sont limités, précis, localisés. Dans l'Artibonite, le refus de verser les prélèvements en nature sur les récoltes de riz, dans le Nord Ouest, celui des marchandes de lait et de viande de partager avec les macoutes, constituent des thèmes revendicatifs, compris et susceptibles d'être acceptés par tous les intéressés. Ce sont aussi des éléments de mobilisation autour desquels un nombre de plus en plus large d'individus peut se grouper.

Dès le moment où l'action et engagée, avec cet objectif précis, le test de son efficacité c'est justement la possibilité d'une mobilisation de plus en plus large. En cours de route, d'autres objectifs se dégagent, prudemment puis plus fermement. Dans l'Artibonite la cible Zaccharie Delva, la révocation du satrape ne se révèle possible, ne se formule donc, qu'à mesure que progresse l'action contre ses macoutes, qu'à mesure qu'il engage lui-même tout son pouvoir contre ceux qui de plus en plus nombreux passent à la dissidence. Une fois la cible atteinte, d'autres objectifs sont possibles : la commercialisation, le droit de propriété précaire, les gros fonciers usurpateurs, le nouveau barrage sur le fleuve. etc.

Chaque étape est parcourue avec patience, mais obstination. La fermentation mobilisatrice est un phénomène social, culturel, dont nous connaissons très mal les mécanismes. À travers certains témoignages recueillis sur place et en diaspora, nous pouvons cependant déceler l'émergence de cette activité frondeuse comme un phénomène typiquement et naturellement collectif. Cela se passe dans les jardins, dans les ateliers et les cours d'usine, dans les marchés, dans les lieux du culte, etc. Prudence, ruse, langage codé, permettent de déjouer les pièges de la méfiance traditionnelle entre individus et ceux de la trahison institutionnalisée par le système. Les ouvriers du Ciment l'ont prouvé.

Ces tâtonnements n'excluent pas le courage, au contraire. L'obstination héroïque des habitants à Bocozel, la fermeté des ouvriers chez Madsen face au S.D., l'entêtement des manifestants de la Fossette, au Cap, affrontant les Léopards sont des éléments qui s'ajoutent à la ruse pour l'enracinement plus profond des semences de futures mobilisations.

Des têtes à couper

Collective, la fronde populaire est aussi résolument acéphale. Durant douze ans de luttes, a-t-on pu identifier les responsables d'agitations à Bocozel, Raboteau, la Fossette ? Certes, la police arrête, souvent au hasard, quelques poi-

gnées d'individus. Mais cela ne compromet nullement la progression ultérieure du mouvement. La contestation de la base est donc relativement anonyme, ce qui comporte d'énormes avantages, mais aussi constitue un sévère handicap, du point de vue de son évolution stratégique.

La stricte collégialité que nous observons depuis douze ans est fruit d'une longue expérience du marronage populaire haïtien. De Goman à Benoit Batraville, les exemples abondent dans l'histoire de luttes populaires avortées parce que le chef avait été exécuté par les oligarchies au pouvoir. Celles-ci se servent aussi de la corruption, de la trahison, pour arriver à leurs fins. Dans les deux cas, une fois la tête coupée ou pourrie, le mouvement retombe. Depuis douze ans, l'anonymat a permis d'éviter ces pièges classiques, garantissant à la fronde sa capacité à se reproduire.

Limites stratégiques

Les potentialités mobilisatrices demeurent intactes, et c'est un capital considérable pour l'évolution des luttes populaires. Mais cette mobilisation est d'une part régionale, et de l'autre sectorielle. Elle manifeste ses propres limites.

Certes, de Bocozel vers les années 60 à l'agitation dans la Haute Vallée en 1980-1981, le chemin parcouru témoigne des possibilités d'extension du mouvement. Mais il semble avoir atteint ses limites géographiques naturelles, dans l'état actuel de ses propres structures : l'Artibonite et le Cap. Or la situation sociale dans le Nord Ouest, le Plateau Central aurait dû permettre une extension analogue de la fronde et un début de coordination. Nous n'en sommes pas là. Il nous semble que l'absence d'une structure capable de concevoir, d'imaginer, une coordination des colères locales éparpillées se fait tragiquement sentir aujourd'hui.

Sur un autre plan, cette fronde a atteint ses limites sectorielles, et dans certains cas, a marqué le pas. Voyons le secteur de la commercialisation. Les tentatives de briser les marmites n'ont pas eu de suite. Au-delà des résistances paysannes dans le secteur de la propriété de la terre, de celle des récoltes, et là encore tout n'est pas gagné, il nous semble que certains problèmes, tels celui du marché des denrées et des vivres n'ont pas pu provoquer la mobilisation large indispensable à une progression des luttes. Enfin, dans d'autres régions tels le Sud avec les huiles essentielles, le Limbé avec les coopératives caféières, le début de mobilisation contre les compradores s'est arrêté et piétine.

Massacre des cochons

L'absence d'une structure capable d'imaginer des stratégies coordonnées face à une attaque générale contre la paysannerie pauvre s'est fait tragiquement sentir lors de la campagne nationale de massacre des porcs. Des centaines de témoignages nous prouvent que les éleveurs ont bien compris de quoi il était question : priver le paysan parcellaire, le paysan pauvre de sa caisse d'assurance. Ils ont bien compris la ruse du système dont la propagande parlait de campagne contre une maladie qui n'avait fait aucune victime significative dans le cheptel porcin haïtien. Il s'agissait bien d'un plan de spoliation finale de la paysannerie pauvre haïtienne, élément d'un vaste plan impérial de reconquête de l'espace marron.

Sur ce terrain, malgré des formes limitées de résistance collective, la paysannerie haïtienne a subi une cruelle défaite.

Jouer les contradictions

L'opération bénéficiait d'un consensus quasi total, d'une complicité muette de toutes les forces oppressives haïtiennes. D'autre part, à l'époque, 1981-1982, il n'y avait pas encore cette forte reprise de radios libres, traversées par la contestation populaire, à l'image de ce qui se passait avant novembre 1980.

À la lumière de cette défaite, nous pouvons voir, par contre, comment de 1970 à 1980 l'effet « boule de neige » a joué en faveur des mouvements populaires. Les frondes se sont situées au moment où quelques éléments du régime pensaient trouver leur compte aux troubles sociaux agitant la base. À la fin des années 60, le leadership de Zaccharie Delva était querellé au sein du macoutisme lui-même. À St-Marc, le clan des Douyon lui réglait ses comptes. Dix ans plus tard, aux Gonaïves, le clan des Bayard a cru tirer profit des colères de Raboteau. Dans les deux cas, nous touchons du doigt l'une des sources, vite taries, du jeanclaudisme à visage populiste.

Lorsque vint la presse indépendante, d'autres contradictions firent surface. À la faveur du brassage d'informations libres, un secteur « progressiste » de la bourgeoisie sut capter, de ce qui venait d'en bas, ce qui convenait à son propre projet de modernisation du pays. Timidement, certes, mais des velléités d'alliances nouvelles s'ébauchaient. La progression des mouvements populaires s'en trouva favorisée.

Presse indépendante, espace de liberté

La contestation populaire a donc constamment joué les contradictions du système pour s'étaler, s'enraciner, et avancer. Lorsque s'épanouit la presse indépendante, elle fut immédiatement et constamment utilisée, de sorte que se sont créées, entre ces deux secteurs, de 1970 à 1980, d'étroites relations sur lesquelles il est important, aujourd'hui, de jeter un regard. Il éclaire un nouvel aspect des stratégies populaires, souligne les limites de tout le « mouvement démocratique ».

La colère populaire s'est manifestée avant la saison de la presse indépendante. Souligner cette chronologie, c'est dire l'héroïsme des combattants de la nuit et du silence, mais c'est aussi, sous-entendre les potentialités d'autonomie de futures révoltes.

En relatant litiges, revendications, contestations, la radio libre des années 70 amplifia les voix protestataires. La multiplication des reportages, la diffusion d'interviews de paysans, d'ouvriers, de pauvres, permirent une circulation de plus en plus large du discours populaire créole. Ainsi résonnèrent les tactiques particulières, locales, spécifiques des luttes de déshérités. Ces tactiques éparpillées se muaient alors, par contagion, mimétisme, en stratégies d'ensemble. Toute la presse indépendante contribuait enfin, en mettant au grand jour les scandales, à sensibiliser l'opinion publique. Se secrétait ainsi un bouclier de protection, à l'abri duquel ceux d'en bas osaient défier la peur.

À la longue, cependant, ces relations, tout en s'enrichissant, devinrent contraignantes. Le journalisme libre fut, de plus en plus, perçu, comme seul recours des

exploités. Le secteur indépendant, épine dorsale de tout le mouvement démocratique, fut amené à occuper un créneau où aurait dû, plutôt, se situer l'organisation politique que réclamait la conjoncture. Des tentatives se succédèrent dans ce sens. Mais la pression de la base se maintint, forte, en direction de la presse indépendante. On avait l'impression que la base lui imposait un rôle qui aurait dû être celui d'une structure nouvelle à inventer : une organisation populaire de combat, une organisation politique d'un type nouveau. Cette même question se pose à nouveau aujourd'hui où les revendications s'articulent dans d'autres radios libres liées aux églises.

Lutte de classes, lutte des dieux

Novembre 1980 a privé les voix populaires de certaines caisses de résonnance. D'autres lieux de passage se sont depuis lors trouvés : les églises, catholiques et protestantes. En cinq ans, l'Église, les églises chrétiennes ont été l'épine dorsale de la contestation populaire renaissante. Pour comprendre cette rencontre, il faut réaliser qu'elle est à la croisée d'un double itinéraire. D'un côté, prêtres, prédicateurs, laïcs avertis se sont astreints à une relecture des évangiles, de la Bible : relecture à la lumière des souffrances populaires sous le règne des puissants de ce monde; la théologie de libération des catholiques progressistes encourage, à travers cette relecture, des prises de positions politiques aux côtés des plus pauvres. D'un autre côté, les pauvres, en Haïti, ont aussi vécu, dans leur vie quotidienne, une expérience cruelle d'alliance entre leurs exploiteurs, leurs bourreaux, et les puissances « magiques maléfiques ».

L'ennemi, pour les paysans de l'Artibonite, par exemple, avait sournoisement, astucieusement, mis de son côté, ce que l'on appelle la « main gauche du vodou ». Zaccharie Delva, comme son maître François Duvalier, se faisait craindre autant par la puissance des fusils automatiques de ses sbires que par l'aura et la terreur mystique, soigneusement entretenus par la légende, mais surtout par le réseau d'organisation rituelle où il avait assuré son pouvoir. Ces réseaux, traditionnellement clandestins dans les campagnes haïtiennes, et qui ont nom champouèls, zòbòpes, vlindbindingues, etc., soumettaient le paysan à une surveillance constante, dans son village, au marché, dans son lakou, dans son foyer, mais surtout dans son âme même.

Pour comprendre le réveil paysan, pour suivre attentivement son itinéraire spirituel contestataire, il faut pouvoir saisir ce retournement moral qu'il a dû faire sur lui-même, sous la pression des forces sociales, politiques, militaires, et mystiques qui l'exploitaient, le terrorisaient.

Ce n'est pas un hasard si refleurirent à l'époque des révoltes de l'Artibonite, des sanctuaires vénérables comme Nan Souvenance, ou Nan Campêche. Ce n'est pas un hasard si une ferveur nouvelle entraînait vers Saut d'eau, Ville Bonheur, des dizaines de milliers de pélerins, chaque année. Saut d'eau, dit la Vierge Miracle, est la Ville qui n'accepte que ceux qui ne font du mal à personne. Un discours de contestation populaire circulait dans tous ces lieux de pélerinage. Les chansons rituelles, le discours liturgique, véhiculaient un message différent du discours macoute. L'injustice, l'exploitation du courage de l'homme, la cruauté impitoyable des puissances maléfiques contre les travailleurs désarmés, le Mal, en d'autres termes, y sont constamment stigmatisés, quoique prudemment. Sournoisement, ou ouvertement, chansons-pointes, allusives, opéraient un renversement des valeurs mystiques, désignant l'ennemi, posant subtilement la question : comment affronter le diable?

Ce n'est donc pas un hasard si, depuis quelques années, les voix du peuple de la souffrance ont trouvé des lieux de culte pour leur libération : sanctuaires traditionnels et églises chrétiennes. S'est opéré, là aussi, un retournement du ciel. Le haut clergé macoute avait voulu mettre Dieu au service des Duvalier. L'Église se trouve aujourd'hui lentement subvertie par la contestation populaire.

Conclusion : Fòk kat-la rébat

La combativité croissante de la base populaire ne fait plus aucun doute. Le mouvement n'a cependant, pas encore trouvé l'articulation politique indispensable pour transformer tous ces préparatifs de terrain en mobilisation, pour un coup décisif. Des leaders politiques, pourtant, ont émergé. Ils prennent des positions de plus en plus risquées contre le régime.

Dans le passé, le mouvement a fait preuve de méfiance. Quelques leaders « naturels » portés en avant par différentes vagues se sont retrouvés dansant seuls « devant la bande ». Ils finissaient souvent paralysés ou corrompus par le système.

Cette fronde populaire nous force, aussi, à une relecture politique. Les coups de machette de Bocozel coupent aussi la tête à un mythe, celui de la grande classe majoritaire noire. Ce mythe a longtemps bloqué le processus démocratique haïtien, en légitimant satrapies et dictature.

Le duvaliérisme, le noirisme, simplifiant toute analyse sociale, proclamaient : « S'affrontent d'un côté, la bourgeoisie mulâtre, et de l'autre, la grande classe majoritaire, noire, paysanne. » Les luttes des « habitants » font éclater au visage du régime une vérité qu'il voulait ignorer : la lutte de classes à la campagne. Elle explose, non en concept théorique, mais dans le feu de l'action. Les luttes des ouvriers du Ciment, entr'autres, éclairent une autre vérité : l'alliance des divers secteurs, faussement antagonistes, de l'oligarchie. Blancs, syriens, mulâtres, noirs, plongent, avidement, dans les caisses de Fonds Mombin, leurs mains tachées du sang des travailleurs.

Sur cette trame, divers projets politiques tentent de se tisser. Les industriels « progressistes » souhaitent une modernisation. Les gauches rêvent d'une radicale transformation. Les uns et les autres parlent de révolution démocratique. Celle-ci peut-elle prendre corps si l'on continue d'ignorer, de sous-estimer, ou de tenter de récupérer, pour l'utiliser ou le diriger, le mouvement de lutte des masses ? L'actuelle absence d'organisation politique ne signifie pas l'absence de structures marronnes de combat.

Elles existent sur place, affrontant les problèmes locaux, avec leurs tactiques éprouvées, leur culture militante. L'organisation d'un type nouveau, réclamée par la conjoncture, est celle, issue de ces structures, donc fondamentalement crédible, et capable de lier entre elles ces structures. En dépassant leurs limites actuelles, en s'inspirant des stratégies qui se déploient, elle inscrira le combat dans un espace élargi, pour une stratégie nationale de mobilisation porteuse du coup final aux satrapies, à la dictature, et à un système d'injustices, de spoliations, d'exploitation, d'oppression.

Coup d'oeil rétrospectif

Je ne parlerai pas du 28 novembre 1980. Primo, je n'en ai pas le temps ! Secundo, je repousse de tout mon être l'esprit de Masada ou même de Ste Hélène. Let's get physical ! Tiertio, le 28 novembre 1980 est une erreur ! Le mouvement dit de libéralisation avait terminé son tour de piste depuis déjà 2 ans et, à défaut d'un nouveau souffle qui pouvait venir de la diaspora, dérivait fatalement vers toutes formes d'*ersatz* dont le plus pernicieux est le culte de la personnalité. On faisait en plein jour le partage du manteau d'Alexandre ! Mais tant va la cruche à l'eau que d'un coup de pied tout plein d'hésitations le colonel Jean Valmé la fracasse. Le 28 novembre fut historiquement salutaire dans le sens qu'il secoua la lutte interne des images d'épinal où la routine et l'absence d'une redéfinition des objectifs et des stratégies l'avaient fait glisser. Tant pis pour nos détracteurs qui espèrent tirer ici de l'eau à leur moulin ! Laissons, si besoin est, à *Collectif Paroles*, la tâche de dégager les acquis du mouvement de la presse indépendante.

Claude Moïse me demande : Qu'est-ce qui vous frappe dans la situation politique actuelle en regard de celle que vous avez vécue ?

Je crois inutile de souligner qu'il s'agit du même mouvement mais qui a tiré judicieusement les leçons des expériences précédentes. J'en veux pour témoignage que la première déclaration politique du conseil des religieux et des religieuses fut pour protester contre l'emprisonnement et l'expulsion des nôtres.

par Marcus

Le mouvement dit de libéralisation ressemblait trop à un commando de franc tireurs éparpillés au haut de divers dongeons, et souffrant d'un problème crucial d'intercommunication. L'inscription officielle du clergé catholique dans la lutte vient y porter remède. Aujourd'hui le sang circule entre les nombreux organes et ma mère est devenue pour moi le meilleur baromètre pour prendre le pouls de l'intérieur.

L'anonymat a été reconquis et avec lui une plus grande liberté de manoeuvre. Aucune vedette ne s'est détachée des nombreuses marches. En conséquence les brimades du pouvoir deviennent autant de coups d'épée dans l'eau.

Plus de cohésion peut-être aussi au niveau de l'information. En dehors du pouvoir, personne n'a encore pensé à accuser Radio Soleil d'esprit de monopole !

Un sentiment de décentralisation de la lutte qui renvoie le pouvoir se casser la tête contre les murs. Nous n'avons presque plus rien à craindre que le plafonnement de la démarche de l'Église Catholique sans doute inévitable ne débouche sur un nouveau cul-de-sac.

Diminution forcée sous les coups de boutoir de l'immigration américaine et de l'immigration bahaméenne de l'état d'esprit de fuite en avant qui régna jusqu'en 1982. Je me souviens de ce bouillant supporter d'Alexandre Lerouge qui débordait de joie le soir des législatives de février 1979 car le lendemain il pouvait prendre le kantè pour Miami le coeur léger !

Une plus grande curiosité vis-à-vis d'Haïti de la part des médias occidentaux qui ont installé Baby Doc dans leur collimateur aux côtés de P.W. Botha, Pinochet et Marcos, 4 bancs d'essai pour la politique de « constructive engagement » de l'administration Reagan qui arrive de plus en plus mal à dégager ses protégés.

Enfin, et c'est le changement capital, ne perception plus réaliste, et je l'espère aussi moins subjective de la situation interne par l'opposition extérieure. Si celle-ci ratait une nouvelle fois le rendez-vous, ce ne serait pas à défaut de n'avoir pas su !

Marcus
Le 1er octobre 1985
à Miami

Et le crépuscule dura un siècle

Au-delà des clichés, je crois pouvoir dire aujourd'hui non pas ce qui s'était passé durant les années 70 et 80 en Haïti mais plutôt ce que moi, peintre, romancier et journaliste j'ai ressenti, par l'ampleur de mon lyrisme intérieur, dans les tumultes sociaux, les échos de carrefour, la sueur des grèves, le silence de l'assassinat, le bruit des bottes et les invectives de colonels, ministres et autres macoutes jouant à la chaise musicale face au palais de la présidence.

Certes, beaucoup d'événements sont survenus depuis les révoltes paysannes dans les rizières de l'Artibonite, passant par « *La Bataille de la Reynolds Haytian MIning Co* » et l'assassinat de Gasner Raymond jusqu'aux grandes émeutes de Gonaives contre le stockage par les « *barons* » des nourritures de la Fondation Care.

Tenter, par les rigueurs d'une certaine logique, de suivre la chronologie des faits, c'est étaler des dates comme des historiens esclaves d'archives et de calendriers, c'est décrire les événements tels Flaubert et Zola, ou se rabattre, dans les prolongements de la chronologie et des descriptions, sur des analyses d'une sociologie politique bousculée (pour notre cas du moins !) par le *merveilleux*, les mythes devenus carrément fonctionnels et « subversifs » dans l'espace social, économique et politique.

par Pierre Clitandre

Exilé, je ne me souviens plus de dates. Je ne fais plus d'effort pour m'en souvenir. Je crois que ce n'est pas là une mauvaise maladie. À l'instant où l'onirisme existentiel collectif est perçu à travers le prisme hivernal des nostalgies, on comprend mieux le vécu triste des textes informatifs et la vaste solitude des analyses.

S'il fallait faire un rapide clin d'oeil du côté des réponses à l'emporte-pièce, je dirais, pour commencer, que le système politique des années 70 par sa nature ne pouvait que condamner tous les hommes et femmes de toutes les classes sociales à la grande bouillabaisse de la débrouillardise. On cherchait son poisson cuit et son vin. J'étais un des débrouillards.

Ma contestation formaliste de ce qui me condamnait à n'explorer que mes limites ne pouvait, par son auréole factice, m'écarter du tas. On court partout des dangers. S'il n'y a pas eu corruption là, il y a eu ici le comptoir et la caisse de la parole démocratique dans laquelle s'en allaient mes éditoriaux, mon vocabulaire, et mes reportages en échange de mensualités palliatives contre l'angoisse du chômage.

Disons que la base populaire de la société haïtienne avait besoin de liberté et la « *classe moyenne* » intellectuelle, toujours à l'affut récupéra ce désir et le transforma en banques, boutiques, gérance, monopoles qui donnaient une certaine circulation à la monnaie locale et drainait, en même temps, les pulsions populaires dans les confins du messia-

nisme creux, du clientélisme idéologique, de l'autocensure professionnalisée et de la morgue des patrons. Ces derniers parlaient de « *sagesse* » alors qu'il était plutôt question de « militarisation » de leurs moyens de production... De contrôle.

Ce caporalisme du mouvement démocratique a plutôt freiné l'émergence des masses sur la scène politique. C'est parce que le mouvement est mal parti, à cause de l'impréparation des uns, du spontanéisme des autres et des calculs de la plupart que « *l'opposition intérieure* », aujourd'hui encore, reprend les mêmes schémas de la tradition politique, celle des Conseils de Gouvernement Provisoires, des Juntes militaires et des campagnes électorales gagnées par les plus rusés candidats.

Un ami me disait l'autre jour que la situation actuelle du pays ressemble au premier quart des années 40 et à 1946 en particulier. Est-ce vrai ? Je laisse la réponse à d'autres. Si je n'ai pas ces réponses-là c'est parce que, essentiellement, je suis peintre et romancier.

C'est dans ces domaines très peu questionnés (car ils renvoient à l'imaginaire et l'imaginaire n'est pas un simple compilation ethnographique de légendes ou de petites histoires...) que ma cohabitation publique avec le drame du peuple, par la voie du journalisme, m'a laissé des expériences enrichissantes.

Ma première exposition de peinture remonte en 1975, un an avant l'assassinat de mon compagnon de bureau Gasner Raymond. Dany Laferrière, je crois, avait parlé « *d'Éros et de Thanatos* », Gérald Merceron, Gérard Dougé avaient souligné « *le chemin douloureux* » qu'expriment mes oeuvres. Entre « *Vendredi Saint » et « 1804 »* (deux de mes tableaux exposés) il y a, en fait, le long calvaire d'un peuple. Et ce qui frappait les spectateurs c'était *« le côté osé et courageux de mon travail »*. Un d'entre eux qui fut mon professeur d'Histoire en Philo et actuellement en exil me disait qu'il y a *« trop de violence dans ma peinture »* (Encore la « sagesse » des aînés !...)

Il reste que cette exposition a mis en question et la forme esthétique traditionnelle et le fond d'une peinture haïtienne décorative et vide d'idée. Remarquez que je ne veux pas revendiquer ici une peinture-affiche. Après avoir étudié à l'Académie des Beaux-Arts à Port-au-Prince les grands maîtres de la peinture occidentale, je me suis arrêté à Alfredo Siquieros, ce peintre mexicain. Et ceci est le point d'ancrage de ma peinture s'enracinant dans le *merveilleux* pour trouver la force qu'il faut lui permettant la contestation totale.

Il fallait, je crois, distordre les formes jusqu'aux fantasmagories visuelles pour montrer l'état de décomposition du corps social haïtien. Des critiques m'ont reproché des « *excès formels* ». J'ai compris que j'étais sur la bonne voie quand Frankétienne et Valcin II exposèrent leurs oeuvres. Le premier exprima la violence et l'anti-conformisme par une abstraction lyrique et gestuelle proche de l'*Action painting* » de Jackson Pollok. Le deuxième travailla les formes comme si le cri disloquait l'anatomie et recomposait le monde de la douleur.

De 1971 à 1980 l'effort de liberté du corps social par sa base se réflétait dans la peinture. *« L'Histoire de l'Art et la lutte des Classes »*, un livre extrêmement brillant, circulait dans les milieux intellectuels et dans les atelier des peintres.

Pour le roman, c'est Gabriel Garcia Marquez avec *« Cent Ans de Solitude »* et *« L'Automne du Patriarche »* qui me porta à écrire *Cathédrale du Mois d'Août »* (1977).

Les ponctuations d'autre nature beaucoup plus vastes que les virgules asthmatiques de Marcel Proust, les métaphores qui expriment le baroquisme expressionniste de l'épouvante du pourrissement du réel, la hantise de la mort tropicale avec ses pompes couvertes de poussière, l'imagerie à la Goya des tortures, des charniers du vampirisme duvaliériste, les garrots des casernes aussi grinçants que les roues sur la dure asphalte des charettes à cadavres, tout cela était dans l'espace essentiel de textes nouveaux. Lentement prenait naissance, des prisons et des monastères clos remplis de chuintements et de râles, l'ample vocabulaire de la liberté.

Critiques et iconoclastes de la littérature traditionnelle apprenaient la géographie des textes. Pour les rédacteurs de *« TEM »* et *« Langaj »*, deux périodiques de l'*Association des Écrivains Haïtiens* (dont je ne peux parler sans me souvenir des talentueux Michel Soukar et Trouillot), il y a eu *« Le Degré Zéro de l'Écriture »* de Roland Barthes, *« Moi, le Suprême »*, Vargas LLosa, il y a eu Miguel Angel Asturias, *« Bahia de tous les Saints »*, Marquez ; pour moi il y eut tout ça, mais aussi les fresques épiques de la Turquie nomade du romancier Yachar Kémal.

La Renaissance littéraire haïtienne était presqu'à son aurore. De même que la Renaissance picturale. Elle bousculait le lourd héritage de la Négritude bifurquée, détournée en noirisme pantouflard et cocardier. Le *« Merveilleux »* et le *« fantastique »* étaient subversifs. Le coup du colonel Jean B. Valmé replongea cet espoir dans le crépuscule séculaire de la dictature. Quand le colonel, aux Casernes Dessalines, m'avait jeté au visage ceci : *« Ou fout't kompran ké révolisyon cé litérati... »*, à la place du regard de mépris que je lui avais flanqué à la face de tourmenté qu'il profilait, je devrais répondre aux médiocres gueules de bois (Edner Day, Albert Pierre, Valmé...). *« Pa gin révolisyon politik san révolisyon litérati... »*

La ploutocratie politique de Duvalier est trop frustre.

Elle ne comprenait pas.

Pierre A. CLITANDRE
New York
Octobre 1985

L'émergence d'une démocratie en Haïti : problèmes et perspectives *

La transition à la démocratie occupe le devant de la scène, et face à l'urgence du problème la recherche des voies et moyens sinon des recettes émousse les réflexions analytiques au profit de visions normatives. * *

par Alain Gilles

Introduction

Le processus de redémocratisation amorcé en Argentine, au Brésil et en Uruguay, les luttes engagées dans différents pays où sévissent des régimes dictatoriaux, ont fait naître des espoirs dans l'esprit, mais surtout dans le coeur des centaines de milliers d'exilés des pays de l'Amérique latine, de la Caraïbe et de l'Asie du Sud-Est qui peuplent les métropoles des pays capitalistes développés. L'opposition haïtienne n'a pas échappé à cette fièvre de l'heure. Ce qui n'était pendant longtemps que projet ou aspiration est devenu, ces derniers temps, revendication immédiate. Un secteur important de l'exil haïtien, important surtout par la diversité des tendances idéologiques qu'il regroupe, a choisi d'investir une bonne partie de son énergie dans la préparation de la transition démocratique. Pour ne pas rater le rendez-vous, de nouvelles formations politiques, de nouveaux leaders politiques ont surgi sur la scène nationale. Le régime lui-même s'en voudrait d'être absent, une opposition se réclamant du duvaliérisme pur et vrai s'est en effet lancée. L'évolution vers la démocratie semble atteindre son point de non-retour, tant sous des pressions internes qu'externes.

La présente conjoncture paraît donc porteuse d'histoire. Elle fait appel, en ce sens, à l'analyse, celle qui peut contribuer à mettre en relief les facteurs en présence, leur poids quant aux effets possibles sur l'objectif attendu et souhaité, et à faire ainsi ressortir les zones d'ombre et de clarté, les illusions, les problèmes et les perspectives.

Dans cet article, nous essayons, dans un premier temps, de montrer la spécificité du cas haïtien par rapport à la redémocratisation argentine ou brésilienne qui dispose de ressources sociopolitiques qu'on ne retrouve pas dans le cas de l'édification d'une démocratie. Dans une deuxième partie, nous nous interrogeons sur la possibilité d'une démocratie haïtienne dans les conditions actuelles et sur les orientations possibles d'une telle démocratie. À ce point, la question, fondamentale à notre avis, est celle de savoir s'il est encore possible pour les classes dominantes haïtiennes de prendre l'initiative démocratique. En d'autres termes, l'ordre socio-économique existant, tel qu'il est, rigide, inégalitaire et rachitique, peut-il supporter un ordre politique démocratique, avec ses tensions et ses contraintes ? Notre conclusion est une brève réflexion sur ce que nous appelons les avatars de l'urgence.

Démocratisation et redémocratisation : deux processus distincts

Sans nier l'existence de pressions populaires internes, qui sont encore politiquement diffuses, les revendications récentes pour une démocratisation de la vie politique haïtienne sont généralement placées dans le contexte de la dynamique politique mise en branle, sous l'effet de facteurs divers, en Argentine, au Brésil et en Uruguay[1]. Il y a dans cette perspective un double danger, d'abord celui, sinon d'assimiler les conditions internes de ces derniers pays à celles d'Haïti, mais de s'attendre à des résultats comparables quant aux types de régimes politiques à émerger, et, en conséquence, celui ensuite d'accorder un poids relativement démesuré aux facteurs externes qui tendraient à orienter l'histoire politique des pays de l'Amérique latine et de la Caraïbe dans la même direction. Il convient donc de souligner les différences entre les conditions de redémocratisation, qui sont celles des pays du Sud du continent, et les conditions de démocratisation, ce qui

* Le concept de démocratie est utilisé dans cet article dans un sens historique plutôt que normatif. Il s'apparente à celui de citoyenneté comme développé par T.H. Marshall (voir *Class, Citizenship and Social Development*, N.Y. : Doubleday and Co., Inc., 1964). Ainsi, la configuration formée par les dimensions juridique, politique et sociale évolue avec le temps, avec parfois des décalages générateurs de tension et de crise, et varie d'une société à une autre.

* * Alain Rouquié, « Vouloir la Démocratie », in A. Rouquié (sous la direction de) *La Démocratie ou l'Apprentissage de la Vertu*, Paris : A.M. Métailié, 1985, p. 10.

est le cas d'Haïti, et ceci, tout en rappelant les antécédents historiques qui placent Haïti dans une trajectoire politique bien particulière. Notre approche, structurelle et historique, refuse d'opposer les conditions externes aux conditions internes. Dans l'ensemble qu'elles forment, nous tendons même à privilégier les dernières, car c'est à travers elles que les facteurs dits externes acquièrent leur force d'impact.

Le sens d'une expérience démocratique

Même si l'on devait qualifier l'expérience démocratique qu'ont connue les pays de l'Amérique latine qui, récemment ont mis fin aux régimes dictatoriaux qui y sévissaient, quand les membres d'une société arrivent à se donner des organisations civiles relativement autonomes et durables pour se relier à la société et pour relier cette dernière à l'État, il se crée des traditions de revendications et de lutte qui peuvent continuer à exercer des contraintes et des exigences même dans le cadre d'une dictature. La rapidité avec laquelle un régime dictatorial s'installe, son degré de contrôle sur la population et ses chances de survie varient en fonction du degré d'organisation de la société civile au moment de la prise du pouvoir. Ainsi, la dictature en Argentine a toujours été plus instable qu'au Brésil[2]. En effet, les organisations ouvrières argentines ont eu plus grande capacité de formuler des demandes et d'exercer des pressions sur le pouvoir politique.

Certes, cette capacité politique des organisations civiles ne suffit pas à elle seule pour expliquer la chute des dictatures. Si ces organisations étaient fortes à ce point, les dictatures n'auraient d'ailleurs pas pris naissance. Il est cependant certain qu'une expérience démocratique enclenche une dynamique qui ne saurait s'évanouir avec l'arrivée d'un régime oppressif. C'est le propre de la démocratie, même quand elle n'est que juridique et politique, d'engendrer et de renforcer des organisations dont les fonctions sont de contester les inégalités et les injustices de l'ordre social. Ceci explique d'ailleurs la précarité du projet démocratique, surtout dans les phases de dépression économique, c'est-à-dire quand le financement des programmes sociaux est menacé[3]. L'ordre démocratique n'est pas une sûre garantie pour la reproduction des conditions d'exploitation des classes populaires. Marx, déjà, dans *Les Luttes de Classe en France*, avait reconnu ces tensions nées au sein même de la démocratie bourgeoise. Parlant de la constitution républicaine, il soulignait que : « la plus grande contradiction de la constitution consiste dans le fait qu'elle accorde un pouvoir politique aux classes dont elle avait l'intention de perpétuer l'esclavage social : le prolétariat, les paysans et la petite-bourgeoisie. Et, elle enlève à la bourgeoisie, la classe dont elle sanctionne le pouvoir social, toutes les garanties politiques de ce pouvoir. Elle impose aux normes politiques de la bourgeoisie des conditions démocratiques qui aident constamment ses ennemis à remporter la victoire et mettent en question les fondements mêmes de la société bourgeoise »[4].

C'est en tenant compte des tensions issues d'expériences démocratiques diverses, si limitées soient-elles, que l'on peut comprendre les résistances que les masses populaires ont toujours opposées, à des degrés divers, aux dictatures sud-américaines.

En Haïti, par contre, la démocratie, sous quelque forme que ce soit, n'a jamais pu s'établir. Les mouvements d'étudiants ne sont jamais allés trop loin au-delà des phases explosives de fin de régime ou de gouvernement. Ces mouvements finissent toujours par tomber sous le coup de l'arbitraire des nouveaux pouvoirs, même quand leurs actions se révélaient décisives dans la création de ces derniers. Ce fut le cas après les agitations de 1929 qui ont conduit à la fin de l'occupation américaine, tel allait être encore le cas après la chute de Lescot, événement socio-politique majeur auquel ont pris part divers mouvements d'étudiants. À la fin du « règne » de Magloire, où les étudiants ont encore manifesté leur présence, notamment par l'entremise du Cercle des Étudiants, le mouvement commençait à se doter d'assises organisationnelles. Des associations étudiantes, qui se sont regroupées dans une fédération, ont pris naissance. Tout ceci se passait cependant dans un contexte anti-démocratique, les premières structures du mouvement étudiant allaient donc faire long feu[5].

Le mouvement ouvrier haïtien n'a pas connu un meilleur sort. Organisé plus tôt, dans les mêlées de 1946, il ne survivra pas aux lois anti-démocratiques de 1947, mettant hors-la-loi tout ce qui n'allait pas dans le sens du pouvoir établi. Réapparu à la chute de la dictature de Paul E. Magloire, à la faveur des remous de 1956-1957, le syndicalisme ouvrier, relativement indépendant, après avoir été l'objet de maintes formes de menaces et de persécutions, devra disparaître dès 1963 sous les pressions du pouvoir[6].

Ce que ces brefs rappels historiques indiquent, c'est que les aspirations démocratiques des forces sociales n'ont jamais trouvé en Haïti un contexte politique favorable à leur épanouissement. L'appareil d'État a toujours servi ou bien à bâillonner ou bien à « coopter » les institutions ou les organisations qui ont pour fonction de préparer le peuple à une participation politique effective. L'une des conséquences d'une pratique dictatoriale ininterrompue est la production d'une société atomisée, d'une « société de masse »[7] où chaque individu est directement relié au pouvoir qui devient nécessairement omniprésent et omnipotent. La transition démocratique haïtienne, si tant est, ne saurait échapper à ces pesanteurs qui la rendent particulièrement difficile.

Dictature et dictature

L'expérience démocratique des pays du Sud du continent, en même temps qu'elle aide à comprendre les résistances auxquelles ont fait face les dictatures de ces pays, aide aussi à expliquer la nature même de ces dictatures : institutionnelle et développementaliste. En d'autres termes, il s'agit de dictatures qui ont pris naissance dans des sociétés où des conditions structurelles ont rendu possible l'émergence d'organisations civiles relativement puissantes. Bref, il s'agit de pays semi-industrialisés, à structure sociale plus ou moins différenciée, possédant plusieurs centres de formation universitaire. Au-delà de ce que Cary Hector appelle les « techniques politico-organisationnelles fascistes et fascinantes »[8], au-delà des formes sous lesquelles se manifestent toutes les dictatures : torture, exil, disparition, lois anti-démocratiques..., il faut chercher les sociétés qui les sécrètent, qui les supportent afin de comprendre non seulement ces dictatures elles-mêmes, mais aussi les types de changement auxquels elle peuvent donner lieu.

Dans leur essence, les dictatures militaires de l'Argentine, du Brésil, du Chili et de l'Uruguay sont fondamentalement différentes de la dictature duvaliériste qui, dans le continent, reste le dernier

survivant d'une espèce politique[9]. Si la dictature en Haïti a à son service une idéologie qui lui permet de rejoindre même certains secteurs de son opposition, elle gravite, pour l'essentiel, autour d'un individu, autour d'un nom. Les dictatures sud-américaines, institutionnelles et bureaucratiques, visent à une certaine efficacité à l'intérieur d'un projet de société, même si celui-ci est contestable et contesté. La dictature haïtienne se caractérise par une absence totale de politique (policy, politique-programme) et une présence obsessionnelle de la politique (politics, politique-domaine). Le « policy » se réduit tout-à-fait au « politics ». Être au pouvoir, faire des manoeuvres pour y rester devient une fin en soi ; il est l'objectif, le programme ; il est le seul indice auquel la dictature mesure son succès.

Dans leur rapport avec « le peuple », les dictatures se distinguent aussi. En efft, comme avant la mise en place des dictatures sud-américaines, des organisations syndicales, des partis politiques et autres formes d'organisations privées avaient eu une participation assez significative dans la vie politique de ces pays, les dictatures se sont trouvées devant la tâche de l'exclusion politique, tâche qui peut se révéler ardue, dépendant du degré d'implantation de ces organisations dans la société. Cette politique d'exclusion populaire a eu pour effet de mettre la dictature directement face au peuple qu'elle a démobilisé et dont par conséquent elle ne pouvait se réclamer[10]. Sous ce rapport, la dictature haïtienne a eu la tâche aisée. Aucune force populaire fortement organisée ne se trouvait sur son chemin. On se souviendra encore longtemps de ces hordes pêle-mêle empaquetées dans des camions arbitrairement séquestrés de leurs propriétaires pour aller crier à Port-au-Prince : Viv Papa Doc, nou vlé ou pou tout tan ! * Il aura fallu près de deux siècles d'une politique construite sur l'exclusion systématique des masses populaires pour qu'ait été possible une telle manipulation. Et, malgré les statistiques alarmantes qui font d'Haïti le pays le plus pauvre de l'hémisphère, la dictature se nomme révolution. Car, pour les idéologues du pouvoir, qui arrivent à confondre promotions individuelles avec mobilité sociale et même avec révolution sociale, cette usurpation terminologique se justifie par l'accès d'une nouvelle poignée d'hommes au pillage de la caisse publique, plus que jamais réservée à une petite oligarchie. Ainsi, en dépit de la misère dans laquelle est plongé le peuple après 28 ans d'administration, le pouvoir se réclame du peuple.

En conclusion, le projet de redémocratisation dans le Sud du continent et celui de démocratisation en référence à Haïti ne sauraient être appréhendés par le même modèle, à moins que l'on veuille se placer à un tel niveau de généralité que l'explication proposée pourra se vérifier de façon automatique et ne présentera donc presqu'aucun intérêt. Certes, il s'agit, dans l'ensemble, de pays dépendants se retrouvant tous sous l'emprise de pressions internationales répondant à la même logique. Comme nous l'avons souligné, ces facteurs externes, n'acquièrent cependant leur poids historique qu'à travers le tissu social interne. Dans sa complexité, celui-ci se définit, dans la plupart des cas, par des variables de même nature. Mais, ces dernières prennent des valeurs différentes et forment aussi des structures différentes suivant que l'on considère des pays comme l'Argentine ou le Brésil ou un pays comme Haïti.

La redémocratisation s'inscrit dans un contexte de transition qui se situe dans le passage d'une étape dans le processus d'industrialisation à une autre étape. Les expériences populistes (démocrate et autoritaire), les dictatures militaires et le retour à la démocratie sont les corrélats politiques d'une industrialisation dépendante aux prises avec l'économie mondiale. Les pays concernés n'appartiennent plus à la périphérie, ils sont en train de consolider leur statut de pays semi-périphériques. Le projet démocratique haïtien devra s'inscrire dans un contexte de périphérisation. Sur le plan interne, le pays s'est peu transformé depuis son indépendance politique. Les revendications populaires étouffées depuis ont structurellement les mêmes porteurs. Le saut démocratique ne s'y passera pas comme ailleurs.

La démocratie haïtienne : Quelle démocratie ? Quelle voie ?

La démocratie bourgeoise « stable » était devenue possible parce qu'une classe bourgeoise, gênée pour son développement par le statu quo qui prévalait, devait créer un ordre politique qui pouvait mieux répondre à ses besoins. Le peuple avait lutté à ses côtés, le projet politique ne pouvait être cependant que celui de la classe qui en avait pris l'initiative et avait pu la garder. Peu à peu, l'industrialisation aidant, la structure sociale s'est différenciée, et, sans changer fondamentalement, ce projet politique a pu se transformer pour intégrer dans une social-démocratie une bonne partie de la classe ouvrière.

La démocratie instable de l'Amérique du Sud s'explique en partie par les difficultés structurelles liées à l'industrialisation dépendante d'intégrer les masses populaires dans l'ordre socio-politique en créant et maintenant pour elles un niveau de vie décent. La démocratie est et demeure dans ces pays un risque politique élevé tant pour les classes dominantes locales que pour la bourgeoisie internationale.

Les classes dominantes haïtiennes et la bourgeoisie internationale peuvent-elles prendre le risque pour Haïti, pays très pauvre : Produit national brut per capita, 260 $, le plus faible dans l'hémisphère occidental, pays très inégalitaire : 0,8 % de la population, qui forme la minorité privilégiée, dispose des 43,7 % du revenu national[11] ? Quelles sont, au demeurant, les conditions de la démocratie ?

Les conditions de la démocratie

Disons d'entrée de jeu qu'il n'existe pas au point de départ des connaissances actuelles une théorie nous permettant de cerner avec une certaine précision la question de l'émergence de la démocratie. Les modèles tendent à pécher ou bien par le réductionnisme (un seul facteur est privilégié) ou bien par la surdétermination (un trop grand nombre de facteurs est retenu). Des tendances ont été cependant dégagées autour d'un certain nombre de facteurs qui, s'ils ne font pas l'unanimité, constituent du moins des constantes qui reviennent dans tout essai d'élaboration théorique sur la démocratie.

Soulignons d'abord parmi ces derniers facteurs celui qui se définit par ce qu'on appelle les conditions économiques. La démocratie est ici considérée comme un produit de l'industrialisation qui l'engendre par le biais des phénomènes accompagnant tout processus de développement : urbanisation, niveau d'éducation élevé, mobilité sociale, formation de nouvelles catégories sociales, etc. Relatif à cet ensemble complexe de mouvements sociaux, il est avancé que l'équilibre socio-politique ne peut être maintenu que par l'accès des différents groupes d'intérêt à la jouissance des droits politiques et juridiques

* Vive Papa Doc, nous te voulons à vie !

pouvant garantir leur épanouissement dans le système social [12].

Malgré ses faiblesses empiriques [13], qui ne sont d'ailleurs pas uniquement dues à des exceptions, comme nous le verrons plus tard, cette approche par l'économique reste au centre des réflexions sur les conditions de la démocratie. Ainsi, si une simple relation linéaire entre développement économique et démocratie est rejetée, on tend néanmoins à accepter la validité du modèle à l'intérieur d'un certain intervalle. Autrement dit, si au-dessus d'un certain seuil de développement et au-dessous d'un certain seuil de pauvreté les variations sont négligeables, entre ces deux points, la probabilité d'une démocratie augmente avec le développement [14]. Mettant en garde contre un rejet pur et simple de l'approche économique, Lamounier indique que la « question de la démocratie ou de la redémocratisation, demeure inextricablement liée, fût-ce de manière indirecte, aux problèmes de croissance économique, à la formation d'une infrastructure susceptible d'assurer un certain niveau de vie et de bien-être à la population, et en dernière analyse, à la réduction des inégalités sociales et régionales » [15].

Cette dernière citation met en évidence un autre facteur qu'on ne saurait confondre avec le simple développement économique défini en termes de croissance, il s'agit de celui de la répartition des richesses, des biens économiques. Ainsi, on est porté à croire que « les sociétés hiérarchiques fondées sur la discrimination collective et l'oppression individuelle semblent [...] peu aptes aux régimes compétitifs pluralistes. Les rapports d'autorité sociale et de dépendance personnelle, fortement asymétriques, ne favorisent pas l'égalité formelle du principe de majorité » [16].

Tout en reconnaissant dans ces efforts de théorisation le piège du raisonnement tautologique, celui de ne pas distinguer les conditions de la démocratie de celles de sa consolidation [17], nous pouvons, sous cette réserve, dégager trois facteurs à partir de ce qui précède : industrialisation, faible asymétrie dans la distribution des biens et absence d'obstacles structurels à la mobilité sociale. Il va sans dire que Haïti, caractérisée par la stagnation économique, si ce n'est par la régression, par un système social inégalitaire fondé sur des préjugés, sur des relations hiérarchiques rigides qui tendent à freiner les mouvements verticaux ascendants dans la structure sociale, en répond à aucune des conditions ci-dessus mentionnées. Dans la mesure où il s'agit d'éléments nécessaires à l'établissement de la démocratie, il nous faut conclure que l'ordre socio-économique haïtien ne peut assumer un régime démocratique.

La portée de cette approche, c'est-à-dire son espace de validité, ne peut cependant être établie sans qu'elle ne soit placée dans son contexte historique. Dans la perspective des pays périphériques, la question fondamentale est moins les facteurs explicatifs de la démocratie que les facteurs antécédents aux facteurs explicatifs eux-mêmes. En effet, le modèle décrit plus haut suppose la possibilité d'un développement autocentré auquel participerait une classe capitaliste nationale. Plus ou moins présente dans les pays semi-industrialisés de l'Amérique du Sud, cette classe est tout-à-fait absente ou, de toute façon, d'un poids historique négligeable en Haïti. Le projet démocratique haïtien doit donc être envisagé dans la même dynamique qui permettra au pays de rompre les liens internes et externes qui le maintiennent dans un système international de production et d'échange défavorable à son progrès, l'empêchant de développer ses forces de production. En d'autres termes, pas de démocratie sans que ne soit mise en question la formation sociale haïtienne qui est de façon inhérente incapable, non seulement de consolider une démocratie, ce qui est le cas des pays du Sud du continent, mais d'en faire une plus ou moins courte expérience. Les conditions de la démocratie haïtienne sont donc celles de son développement.

Entre la tyrannie obscurantiste dans la stagnation et la démocratie par le développement, il existe une formule intermédiaire qui s'impose dans la mesure où la bourgeoisie internationale, par le biais de l'État haïtien, capitaliste lui-même de par les liens puissants existants entre lui et les États capitalistes du centre [18], doit se substituer aux classes dominantes locales pour faciliter l'émergence d'un régime politique capable de contenir le mécontentement populaire à court ou à moyen terme. Ce régime politique pourra prendre la forme d'une démocratie contrôlée, importée, avec pour support politique interne des éléments des classes moyennes. Cette stratégie, en cours en République Dominicaine et à l'essai au Salvador, se situe dans la logique de l'Alliance Pour le Progrès ou de la « Caribbean Basin Initiative » pour reprendre la nouvelle formule et se fonde sur un approfondissement de la dépendance du pays. Elle vise à déplacer les oligarchies traditionnelles, réfractaires à toute réforme, et en même temps à atténuer la montée des pressions populaires. Cette formule est cependant précaire et instable. D'une part, l'éviction politique de l'oligarchie peut se révéler une tâche délicate et difficile, exigeant des pressions constantes du Département d'État sur les échelons de l'Armée restés liés aux intérêts des oligarchies. D'autre part, comme toute expérience démocratique, elle est génératrice de tensions, celles surtout qui seront nées entre la sous-traitance à la recherche d'une main-d'oeuvre docile et bon marché et la tendance de cette dernière à s'organiser en classe sociale pour revendiquer son droit à une vie décente. Jusqu'où donc peut aller cette démocratie par procuration ?

La question peut être plus subtile qu'elle ne le paraît. Il s'agit en effet de savoir jusqu'où peut aller l'État impérialiste à l'encontre des intérêts non seulement des classes dominantes locales mais aussi et surtout des unités capitalistes transnationales, car la Caraïbe, ce n'est pas seulement un marché ou le réservoir d'une main-d'oeuvre abondante, elle est aussi une zone stratégique. Le Département d'État s'engagera-t-il, par l'aide internationale, à assurer la démocratie réformiste même si celle-ci doit se révéler non rentable économiquement pour les capitalistes individuels ? La pratique déjà connue dans les pays centres, qui consiste pour l'État à prendre en charge le financement des travaux d'infrastructure non rentables eux-mêmes mais nécessaires à la mise en valeur du capital à l'échelle de l'économie nationale, peut-elle être internationalisée ?

Dans la stratégie globale des États-Unis, garantir sa domination dans la Caraïbe peut se révéler nécessaire à l'accumulation capitaliste à l'échelle mondiale. Cette domination ne peut être assumée que par l'État, capital fictif, dont les objectifs ne correspondent pas dans le court terme à ceux de tous les capitalistes individuels. L'intervention de l'État de son côté, dépend de sa capacité à utiliser une part du capital accumulé à des fins qui ne contribuent à faire accroître ce dernier qu'indirectement et pas toujours de façon transparente [19]. D'où la possibilité des conflits entre les différentes fractions de la classe capitaliste elle-même quant au bien fondé des politiques étatiques. Quoi qu'il en soit, cette stratégie pour Haïti reste dans le cadre des possibilités historiques. Les

« projets de société » qu'ont fait circuler certains leaders de l'opposition, par l'importance qu'ils accordent à l'aide internationale, rentrent bien dans la perspective d'un projet démocratique haïtien subventionné.

Les voies d'une démocratie haïtienne

Deux grandes voies peuvent être envisagées : la voie révolutionnaire et la voie réformiste. Celle-ci se place dans la continuité de l'ordre social et peut comprendre trois différentes variantes :

- la transition démocratique issue d'une crise entraînant la chute du régime,
- la transition démocratique due à l'initiative du régime, et
- la transition démocratique par retrait du régime.

Pour ce qui concerne Haïti, nous excluons d'emblée les deux dernières variantes. Le régime actuel ne peut pas être le support d'une initiative démocratique à cause de son manque total de légitimité ou même de légalité. Dans un sens, son histoire est celle d'une série de coups d'état consistant dans des révisions constitutionnelles sans fin. À cause aussi de l'immoralité flagrante qui caractérise la conduite des hauts fonctionnaires du régime : la corruption fait partie intégrante des mécanismes de décision. À cause aussi de la faillite administrative du régime qui porte les ressortissants du pays à chercher à fuir sa réalité par tous les moyens. On pourra certainement allonger la liste des indices. Une transition démocratique exige au moins un renouvellement dans le personnel politique. Ceci est la condition minimale pour redonner espoir aux masses de Bel-Air qui ont fait face à la mitraillette en 1957, aux ouvriers et aux ouvrières qui ont vu déclarer hors-la-loi leur syndicat, aux étudiant(e)s et aux professeurs qui ont perdu leurs camarades et à des milliers d'autres qui, eux aussi, ont perdu un parent, un ami, une amie.

La dernière variante doit être aussi écartée. Le régime est à vie. Toutes ses manoeuvres ne visent qu'à renforcer cet aspect et l'on peut dire que les dernières révisions constitutionnelles constituent une tentative vers son institutionnalisation. Le retrait ne peut être envisagé que dans le cadre de la première variante, c'est-à-dire dans le contexte d'une crise nationale. Ici, il faudrait tenir compte de la faiblesse des organisations de l'opposition haïtienne. En effet, le gouvernement de Duvalier, tel qu'il est, ne peut avoir la possibilité de négocier son retrait que dans la condition où l'opposition ne peut lui imposer une défaite inconditionnelle. Deux voies restent donc ouvertes : la voie révolutionnaire et la transition par la crise.

Poser la question des voies du changement, c'est en même temps poser la question des rapports de force, du degré d'organisation des différentes forces sociales. Des différents groupes sociaux qui tendent à supporter telle ou telle voie, lesquels sont mieux organisés? Lesquels ont une plus claire vision de leurs objectifs?

La solution par la crise est celle qui sera exploitée par la bourgeoisie internationale, avec pour support politique national, des éléments des classes moyennes. Quelles sont les ressources dont dispose cette alliance pour récupérer une crise née des pressions populaires? Nous pouvons tout au moins dire qu'elle en possède au point que personne ne saurait les sous-estimer. Comme l'a fait remarquer Miliband, « les classes dominantes ont à ce jour rempli bien mieux que le prolétariat la condition d'existence, selon Marx, d'une " classe pour soi " : celle-ci doit toujours être consciente de ses intérêts en tant que classe : les riches ont toujours eu une plus grande " conscience de classe " que les pauvres »[20]. Trouver également, dans la diaspora ou à l'université, des éléments de la petite-bourgeoisie qui leur sont organiquement liés ne saurait non plus constituer un problème. La réponse externe à la crise précèdera son dénouement et s'appuiera sur deux éléments ou sur leurs équivalents fonctionnels : un militaire peu inféodé au régime, ceci pour assurer la rupture avec l'ordre duvaliériste et un « candidat » qui peut faire la preuve d'une certaine légitimité populaire et dont la « moralité » durant son passé d'administrateur public ou privé laisse peu d'ambiguïtés.

La démocratie par le développement devrait emprunter la voie révolutionnaire. Son support de classe comprend les paysans sans terre et les petits paysans, les ouvriers agricoles et industriels et la grande masse qui végète dans les périphéries des villes. Ils seront les porteurs de la crise dont il est question au paragraphe précédent. Mais seront-ils capables de la mener jusqu'au bout? Où sont nos organisations syndicales qui regroupent paysans et ouvriers? Où sont nos partis politiques qui lancent des mots d'ordre? Où sont nos associations d'étudiant(e)s? Les artisans en voie de disparition, où sont-ils réintégrés dans le circuit social? Les organisations politiques ont peut-être les réponses dans leurs rapports non encore publiés. Il faut, toutefois, se rappeler que les classes démunies sont elles aussi socialisées aux valeurs des classes dominantes. L'expérience en Europe des ouvriers conservateurs ne constitue pas une simple déviation de la conscience de classe. Si les classes dominées sont toujours pour un changement dans leurs conditions de vie, si toujours elles « rêvent d'ascension sociale individuelle », elles ne sont pas toujours pour une transformation collective[21]. La relation théorique entre une révolution sociale et la satisfaction des aspirations à une vie meilleure, encore que sa matérialisation soit, pour un pays comme Haïti, historiquement lointaine, n'est pas déjà inscrite dans l'univers culturel de l'ordre social établi.

Conclusion : les avatars de l'urgence

En tant que peuple, nous vivons des heures difficiles et tragiques. Aucune statistique ne peut traduire, dans sa dimension humaine, la misère du peuple haïtien : Faim, Insalubrité, Nudité, Angoisse... Combien sont partis de nos côtes? Combien ont disparu? Combien pourissent dans des cachots sombres et humides? Nul ne sait. Nous vivons des heures urgentes et nous avons peur qu'il ne soit trop tard. Et, pareils à tous les « damnés de la terre », nous ne savons plus, des fois, comment identifier l'ennemi ; nous ne savons plus, des fois, qui sont nos amis. Comme pour lutter, nous maltraitons parfois nos propres camarades. Comme pour être unis et forts, nous embrassons parfois nos pires ennemis. Oui, l'urgence produit elle aussi ses propres malheurs. C'est un danger d'avoir peur d'analyser, de ne plus pouvoir accepter l'analyse de l'autre quand on sent que la conclusion ne sera pas à la dimension de la gravité du moment. C'est aussi un danger d'immobiliser l'histoire dans l'analyse froide, conjoncturelle et statique et de plus pouvoir apprécier l'action qui, du reste, est toujours un saut dans l'inconnu. Pour l'un et pour l'autre, rappelons cette réflexion de Paul Baran :

Ce qui est, à mon avis, central à la position marxienne, c'est la capacité et la volonté de regarder au-delà des faits immédiatement observables et de voir l'arbre du futur dans les infimes éclairs à peine perceptibles du présent. C'est la combinaison d'une vision historique et le courage d'être utopiste — avec la vision fermement disciplinée par une analyse de tendances discernables dans le présent, et avec l'utopie rendue concrète par l'identification des forces sociales qui, comme nous pouvons nous y attendre, se chargeront de sa réalisation[22].

Dans cette optique, il nous a paru nécessaire de réfléchir à la fois sur les problèmes et les perspectives. Problèmes : ceux qui sont liés à l'histoire et aux coordonnées qui définissent la structure socio-économique du pays. L'analyse comparative nous aura permis d'éviter les écueils d'une analogie trop rapide. C'était donc important, à notre avis, de montrer la spécificité haïtienne par rapport aux cas argentins ou brésiliens. Mais aussi les perspectives, car il faut, comme le dit Baran, dépasser le présent, chercher ce qu'il contient pour ce demain auquel on aspire tous, et cela sans verser dans la prédiction.

Notes

[1] Voir par exemple Barnett R. Rubin, « La Démocratisation des Régimes Autoritaires », *Haïti-Observateur*, 12-19 juillet, 2-9 août, 9-16 août 1985. Texte d'une conférence prononcée à la Faculté de Droit de l'Université d'Haïti. Tout en distinguant entre diverses voies vers la démocratie, l'auteur les présente comme des choix possibles et non pas comme liées à des systèmes sociaux spécifiques. Des illustrations rapprochent donc Espagne, Portugal, Brésil et Argentine et probablement aussi Haïti, auquel l'auteur ne réfère pas toujours de façon explicite.
Voir aussi : School of International and Public Affairs, Columbia University, « Dilemmas of Democracy », *Journal of International Affairs*, vol. 38, nº 2, hiver 1985. Ici, des analyses de cas sont présentées. Ceci n'empêche parfois une trop grande emphase sur les dimensions juridique et politique de la démocratie. Voir ma revue de l'article de Raymond D. Gaspil dans la même revue, vol. 39, nº 1, été 1985, pp. 209-210.

[2] Alfred Stepan, *The State and Society — Peru in Comparative Perspective*, Princeton, N.J. : Princeton University Press, 1978, pp. 100-101.

[3] Une bonne partie de la littérature des dernières années lie la crise économique des pays capitalistes avancés à une possible crise de leur système politique. Voir, par exemple, Henry A. Kissinger, « Saving the World Economy », *Newsweek*, janvier 1983, pp. 46-49. Ou encore, de façon plus extensive, Michel Crazier, S.P. Huntington et Joji Watanuki, *The Crisis of Democracy*, N.Y., University Press, 1975.

[4] Karl Marx, « The Class Struggle in France : 1848 to 1850 », in Karl Marx, *Survey From Exile* (Political Writings, vol. II, Ed. by David Fenrback, N.Y. Random House, 1973, pp. 35-142. Citation p. 71 (notre traduction).

[5] Pour une histoire du mouvement étudiant haïtien, voir : Henri Malfan, *Cinq Décennies d'Histoire du Mouvement Étudiant Haïtien*, Montréal, New York : Éditions « Jeune Clarté », 1981.

[6] Voir : Jean-Jacques Doubout et Ulrick Joly, *Notes sur le Développement du Mouvement Syndical en Haïti*, (s.l.) : Imprimerie ABECE, 1974.

[7] Pour le concept de « société de masse », voir : Seymour M. Lipset, M. Trow et J. Coleman, *Union Democracy*, N.Y. : The Free Press, 1965, pp. 73-82.

[8] Cary Hector, « Fascisme et Sous-développement : Le cas d'Haïti », *Nouvelle Optique — Recherches Haïtiennes et Caraïbéennes*, nº 5, janvier-mars 1972, pp. 39-72. Pour une critique dans le même sens de ces phénomènes d'« étirement conceptuel », voir aussi : Ernest Mandel, *Du Fascisme*, Paris : Maspéro, 1974, p. 60.

[9] Dans la même ligne, Cardoso fait ressortir les différences entre les dictatures militaires de l'Amérique latine. Voir : Fernando H. Cardoso, « On the Characterization of Authoritarian Regimes in Latin America », in David Collier (ed.), *The New Authoritarianism in Latin America*, Princeton : Princeton University Press, 1979, pp. 33-57.

[10] Voir par exemple : Guillermo O'Donnell, « Tensions in the Bureaucratic-Authoritarian State and the Question of Democracy », in *Idem*, pp. 319-362.

[11] Banque Mondiale, citée par Robert J. Tata, *Haiti — Land of Poverty*, New York : University Press of America, 1982, p. 72.

[12] La version classique de cette thèse reste : S.M. Lipset, « Economic Development and Democracy », in S.M. Lipset, *Political Man — The Social Bases of Politics*, N.Y. : Anchor Books, Doubleday and Company, Inc., 1963, pp. 27-63.

[13] Ces faiblesses empiriques sont illustrées par les nombreux cas où la relation entre développement économique défini principalement par l'indicateur du PNB per capita et démocratie politique ne se tient pas. Une approche alternative, pour ce qui concerne les pays de l'Amérique du Sud, a été proposée dans : Guillermo O'Donnell, *Modernization and Bureaucratic-Authoritarianism* (Studies in South American Politics) Berkeley : Institute of International Studies, University of California, 1979.

[14] Jack Lively, *Democracy*, New York : St. Martin's Press, 1975, p. 67.

[15] Bolivar Lamounier, « Réflexions sur la Question Démocratique au Brésil », in Alain Rouquié (sous la direction de), *La Démocratie ou l'Apprentissage de la Vertu*, Paris : A.M. Métailié, 1985, pp. 121-156. Citation page 126.

[16] A. Rouquié, « Le Mystère Démocratique : Des conditions de la Démocratie aux Démocraties sans Conditions », in *Idem*, pp. 19-48, citation p. 29.

[17] Pour cette mise au point méthodologique, voir : Dankwart A. Rustow, « Transition to Democracy — Towards a Dynamic Model », *Comparative Politics*, 2, avril 1970, pp. 337-363.

[18] Voir Pierre Salama et Patrick Tissier, *L'Industrialisation dans le Sous-développement*, Paris : Maspéro, 1982, p. 47.

[19] Voir E. Altvater, « Remarques sur Quelques Problèmes posés par l'Interventionnisme Étatique », in J.-M. Vincent, J. Hirsch *et al.*, *L'État Contemporain et le Marxisme*, Paris : Maspéro, 1975, pp. 135-170.

[20] Ralph Miliband, *L'État dans la Société Capitaliste*, Paris : Maspéro, 1982, p. 60.

[21] La réflexion sur les « ouvriers conservateurs » se systématise de plus en plus. Voir : Pierre Birnbaum, *Le peuple et les Gros — Histoire d'un Mythe*, Paris : Grasset, 1974. On peut aussi consulter : E. Nordlinger, *Working-Class Tories*, London, 1967, ou encore R. McKenzie and Allan Silver, *Angels in Marble*, London, 1968.

[22] Paul Baran, *The Longer View — Essays Toward a Critique of Political Economy*, New York : Monthly Review Press, 1969, p.v.

La charte pour la promotion humaine de l'Église d'Haïti : vision de l'histoire, propos d'avenir

La Charte pour la Promotion Humaine de l'Église d'Haïti (CPH) a été proclamée voici déjà deux ans, le 8 décembre 1983. La CPH n'est ni une thèse, ni un manifeste politique : elle tient des deux.

D'un côté, des principes de base y sont fortement affirmés et lui donnent l'allure d'une thèse. Cependant, il importe d'être attentif aux références qui jalonnent tout le texte. Elles renvoient la plupart du temps à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et/ou aux « documents du magistère », c'est-à-dire de l'autorité en matière de foi dans l'Église. Ceci démontre à la fois que les évêques d'Haïti n'entendaient pas inventer ou réinventer des principes ; qu'ils se référaient à un ensemble plus large en abordant la situation haïtienne ; et, à la fois, qu'ils renvoyaient les amateurs de discussions théoriques à des documents qui ont été débattus dans de larges forums.

D'autre part, un esprit logique et abstrait serait chagriné de ne pas pouvoir s'expliquer certaines prises de position pratiques qui ont l'air d'arriver là « par hasard ». En réalité la Charte n'entend pas se confiner dans l'affirmation de principes universels. Plusieurs propositions s'expliquent avant tout par la situation concrète du pays. Aurait-on besoin de rappeler dans une Charte que les services de l'État ne sont pas des faveurs des gouvernants ? Que l'État ne doit pas entretenir la peur ? etc.

par Ernst Verdieu

Il ne faut pas pourtant s'y méprendre : il ne s'agit pas non plus d'un manifeste politique, ni d'une introduction à un Plan quinquennal. Cela explique un certain manque apparent de rigueur : on veut mettre le doigt sur des points précis. Par exemple, l'énumération des « besoins essentiels » n'est pas tout à fait la même aux articles 2 et 10. Ce qui est en cause, c'est la notion même de la PRIORITÉ de ces besoins, même si leur classification peut varier.

C'est en tenant compte de cette dialectique entre l'énoncé de principes et la proposition de solutions concrètes qu'il faut lire la Charte. Pour ce faire, cependant, on a besoin de dégager les lignes de force qui en expliquent la cohérence.

Il me semble qu'on peut résumer ces lignes de force en disant que la Charte :
— sur le plan social, est résolument en faveur de l'égalité de tous ;
— sur le plan économique, plaide pour une économie « humaine et nationale » ;
— sur le plan politique, prône la démocratie avec pleine participation des citoyens.

1. L'égale dignité des « hommes »

L'ambiguïté du terme « homme » en français qui peut désigner l'être humain avec ou sans distinction de sexe, nous fournit l'occasion d'un premier examen. Au-delà d'une question de vocabulaire compréhensible, cette coutume linguistique véhicule une vision « macho ». Et, dès le départ, la CPH nous rappelle que « l'action pour la promotion humaine est fondée sur l'égale dignité des hommes. Elle s'exerce au profit de tout homme quel qu'il soit : l'homme et la femme... » (art. 1)

C'est là un premier parti-pris : la CPH n'accepte pas l'idée de citoyens de seconde zone, elle combat toute discrimination.

Mais sans nier l'importance fondamentale de la question féminine pour tout l'avenir national, sans nier qu'elle

pourra constituer le test de vérité pour tous ceux qui prônent une société sans discrimination, dans la mesure où ils seront directement affectés dans leurs relations personnelles et familiales, il faut avouer que le clivage essentiel ne se situe pas là en Haïti. Il existe au niveau incroyable où des Haïtiens et Haïtiennes sont obligés d'affirmer qu'ils ont le droit d'être traités au minimum, non comme des bêtes, mais comme des êtres humains. Le mépris de l'élite et de la bourgeoisie pour la majorité de la population, et même parfois le mépris de soi intériorisé par une bonne partie de cette majorité de citoyens, est une donnée de notre histoire ; sa disparition constitue le fondement même de l'établissement d'une nouvelle société, d'une « nouvelle opinion publique ». (préambule 1)

Ce principe de base ne peut pas demeurer abstrait. On aura remarqué la double visée de la Charte : la protection et promotion de l'indivudu, mais aussi celles des divers groupes et associations. Il est important, pour redresser la situation, de reconnaître au citoyen haïtien ses droits — et ses obligations — ; mais aussi de favoriser une prise en charge collective des intérêts des divers groupes de la société, particulièrement les plus pauvres.

Car c'est là aussi, on s'en doute, un autre parti-pris de la Charte. Tout en défendant l'égalité de tous, la CPH ne manque aucune occasion de rappeler le droit prioritaire des pauvres.

Au-delà d'une adhésion à la thèse de l'Église latino-américaine d'une « option préférentielle pour les pauvres », il faut se référer à l'analyse de la société haïtienne que l'on retrouve surtout dans ce que nous pouvons appeler le « second préambule », placé en appendice. On y lit dans C. 3 :

« Au lendemain de l'Indépendance politique, les souffrances de la masse des esclaves, des affranchis et des généraux n'ont pas été reconnus comme une VOLONTÉ DE PARTAGER ÉQUITABLEMENT LES BIENS, LES RICHESSES, LE POUVOIR ET LE SAVOIR de la Communauté. L'État, loin de s'organiser pour satisfaire les besoins et les aspirations de tous, s'est transformé en une nouvelle domination intérieure politique et militaire. Alliée aux intérêts économiques et sociaux de quelques-uns, aux ambitions hégémoniques des puissances coloniales expansionnistes, cette nouvelle domination marginalise les paysans, les ouvriers, les démunis et les dépouille de tout droit à la chose publique, à une existence humaine décente. »

On peut ainsi résumer la vision de société de la Charte : tous les citoyens et citoyennes ont la même dignité et jouissent des mêmes droits fondamentaux. Ce principe général doit être appliqué à l'encontre de toute forme de discrimination. Cependant la discrimination essentielle, historique, qu'il s'agit d'enrayer, c'est le mépris de la majorité pauvre, singulièrement paysanne, du pays. Le « pauvre » obtient donc ainsi une « priorité » dans la perspective d'une reconstruction nationale. Mais, de plus, cette égalité suppose la PARTICIPATION à tous les niveaux de la nation, d'une part ; et, d'autre part, elle s'affirme mieux dans la possibilité d'une organisation collective, comme, par exemple, les organisations paysannes, les syndicats, mais aussi les organisations de jeunes, etc.

La revalorisation de la richesse première de la nation que constituent ses femmes et ses hommes, amène une vision de l'économie de la CPH, qu'il faut explorer.

2. Une économie humaine au service de la nation entière

La Charte rejette toute théorie et pratique économiques qui aboutiraient à sacrifier les droits et intérêts de la majorité, de l'ensemble du pays, à une recherche de la richesse brute. Il ne suffit pas de savoir, par exemple, si l'aide alimentaire internationale pourrait nourrir les pauvres d'Haïti. Il n'est pas question de supputer le degré de générosité ou de permanence de cette « aide ». Il est question d'un principe de base : « l'homme ne doit pas quémander quotidiennement le pain dont il a besoin pour vivre. » (art. 32) Autrement dit, l'économique est au service d'une vision de la société. De même que les évêques américains regardent comme un échec l'existence de 35 millions de pauvres dans une économie qui se veut la plus prospère et la plus libre du monde, de même il faut renvoyer les économistes faire leur devoir quand ils ne nous disent pas comment leurs propositions économiques seront concrètement au service de l'ensemble de la nation.

Ceci ne signifie en rien l'établissement d'un État-Providence, ou d'un étatisme économique. Au point de départ, la CPH réclame « une organisation rationnelle de l'économie », un « aménagement du territoire en fonction des besoins des familles et des individus... ». Cette organisation « rationnelle » implique la possibilité d'engager l'ensemble des groupes et des régions du pays dans une activité productive couvrant tous les secteurs de l'économie. On ne peut pas ici reprendre chacun des secteurs examinés par la Charte. Mais il faut renvoyer le lecteur aux articles concernant en particulier le travail, l'agriculture et la protection-promotion du paysan, la promotion de l'industrie nationale.

Sans doute la prise de position la plus typique est celle concernant la réforme agraire[1]. Elle vise à rétablir le rapport du paysan à la terre, en lui assurant la sécurité de ses titres de propriété ; en offrant des terres de l'État à ceux qui peuvent les travailler... Elle demande un investissement réel pour renforcer et valoriser la production agricole et la mise sur pied de structures de défense collective de la classe paysanne.

Il est évident que cette volonté d'engagement collectif dans la production nationale demande une intervention de l'État. Ici la CPH ne s'embarrasse pas de soi-disant scrupules théoriques concernant la « liberté ». Elle n'hésite pas à demander que l'État limite d'autorité l'étendue des propriétés foncières ; car, au-delà d'un certain point, il ne s'agit pas de « liberté », mais d'exploitation de la collectivité. La Charte demande de réglementer « l'exportation des capitaux », tout comme elle souhaite que les investisseurs nationaux soient protégés « contre toute domination du capital étranger ». Elle ne dit pas, pour autant, ni quelle doit être l'étendue maximale de la propriété foncière, ni qu'on ne doit pas accepter d'investissement étranger...

Un principe général énoncé à l'article 17 souligne cependant, non pas tant les limites, que la conception de base de l'intervention de l'État. La vie collective doit favoriser l'éclosion, l'explosion, des initiatives des individus et des groupes. Tant que ces initiatives répondent au bien de la majorité, l'État devrait encourager leur développement. La CPH a, d'ailleurs, un faible pour les initiatives de groupes, d'associations. Mais le tout se joue dans une perspective plus globale, plus nationale, qui réclame l'action, l'intervention multiforme de l'État. Celui-ci est soumis à des

contraintes politiques concrètes, qui expliquent que son intervention devrait être considérée comme venant de la collectivité elle-même.

3. Un pouvoir politique démocratique impliquant la participation des citoyens

La conception même de l'autorité, à tous les niveaux, que nous véhiculons dans notre culture, accorde au CHEF une sorte d'absolutisme dans son domaine. Quels que soient les bienfaits ou les fondements qu'un certain stade de la société pouvait y trouver, il est clair que les abus, et en particulier ceux que la nation vit depuis plus d'un quart de siècle, ne permettent plus d'hésiter. Il faut « dé-papa-liser » l'État, le Chef, l'autorité ; il faut les « désacraliser ».

Refuser de voir dans l'État le « Benefactor » ne suffit pas. Mais déjà l'affirmation selon laquelle l'État DOIT ACCEPTER le pluralisme politique et l'existence de groupements intermédiaires marque une rupture avec les arguments spécieux qui nous ont valu la reconstitutionnalisation de la présidence à vie.

Le contexte juridique évoqué par l'article 19 est celui d'une nouvelle société, compte tenu de nos moeurs politiques.

« Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi. » (DUDH, art. 8)

« L'État garantira ce droit en empêchant et EN RÉPRIMANT LES ARRESTATIONS ARBITRAIRES et sans mandat, les EMPRISONNEMENTS SANS JUGEMENT, les "procédés d'intimidation" ».

De plus en plus, en Haïti même, cette revendication fondamentale est répétée avec force. Son application réelle suppose, pour le moins, non seulement une magistrature indépendante du pouvoir, mais encore des forces policières soumises au Droit, capables de RÉPRIMER les abus, même d'autres policiers et cela sans égard aux « relations » du citoyen ; tout simplement parce qu'il a des DROITS EN TANT QUE CITOYEN.

En somme la Charte réclame sur le plan politique trois principes de base :

— responsabilité d'un pouvoir « délégué » ; reconnaissant l'autorité des mandataires pour remplir leur mandat, mais aussi l'incessibilité du droit du Mandant, le peuple haïtien, à choisir et à sanctionner ses mandataires ;
— participation organisée des citoyens, qui consacre le pluralisme politique ;
— institutionnalisation de la pratique de la liberté, avec des droits reconnus à l'information, à la critique, à l'opposition.

Conclusion : commencer maintenant

On n'a pas besoin d'un examen approfondi pour voir que la vision de la Charte la met en contradiction avec le « duvaliérisme » et tout ce qui y ressemblerait. Il y a donc une opposition de fond quant à la conception de la société, mais qui va au-delà du régime actuel.

Si on peut sans trahir résumer cette vision en une seule phrase, on pourrait dire ceci : l'avenir de la société haïtienne est fondé sur la pleine valorisation et participation de l'ensemble de ses membres, ce qui suppose un redressement radical de la situation en faveur de la majorité pauvre, victime d'une discrimination historique.

Mais il faut aussi souligner le fait que l'Église d'Haïti ne veut pas attendre un changement politique majeur pour commencer à promouvoir ce changement, par l'influence sociale considérable dont elle jouit, elle essaie de fournir aux opprimés la possibilité d'organiser, non pas seulement leur défense, mais plus encore leur promotion.

Dans ce sens, la prise de parole des masses à travers Radio Solèy, entre autres, et la volonté d'organiser une alphabétisation généralisée malgré tous les obstacles, constituent des étapes importantes : il faut en percevoir la portée et combiner les efforts dans le sens de cette PROMOTION HUMAINE de tous les Haïtiens.

Ernst Verdieu
Octobre 1985

Note

[1] L'article 37 qui s'y rapporte a été repris et intégré dans la plateforme du Rassemblement de l'opposition pour la concertation à New York les 12 et 13 octobre 1985.

Entre Néo-duvaliérisme et modernisme technocratique

Note critique sur le projet de société d'Hubert de Ronceray

L'exercice est loin d'être futile et académique. Hubert de Ronceray fait une proposition politique : un nouveau projet pour Haïti. Le geste en soi n'est pas original. Depuis quelque temps, le monde politique agite des idées dans la perspective d'une décomposition inévitable du pouvoir duvaliériste. Le caractère aigu de la crise dans laquelle s'enlise le régime, les progrès des forces d'opposition et les grondements de révolte de la part des masses populaires poussent les acteurs politiques de tout horizon à penser l'après Duvalier, à questionner l'avenir démocratique du pays. Ils le font de façon implicite (Jean-Jacques Honorat, il y a déjà longtemps, l'Église catholique récemment) ou de façon explicite (Grégoire Eugène, Hubert de Ronceray) pour ne citer que ceux qui oeuvrent en Haïti même.

Il faut prendre au sérieux le texte de de Ronceray. Il provient d'un homme qui a les projecteurs de l'actualité braqués sur lui, qui se profile à l'avant scène politique, insinuant qu'il est en bons termes avec les gouvernements occidentaux et qu'il pratique à leur égard une diplomatie discrète tout en annonçant, et ce serait là une carte maîtresse, qu'il serait parvenu « à la domination psychologique du front intérieur ».

Que de Ronceray, dans l'avant-propos de son texte, affirme sans ambages son appartenance au camp occidental, ce n'est pas cela qui fait problème, encore qu'il faille revenir sur cette position pour apprécier la portée de sa proposition pour l'avenir d'Haïti. Ce qui d'entrée de jeu nous fait problème, ce n'est pas non plus l'effet recherché, c'est-à-dire faire croire dès l'avant-propos qu'il est le poulain des puissances tutrices, c'est surtout cet indice de dépendance non critique que l'on a de la peine à prendre pour une ruse politique.

par Claude Moïse et Émile Ollivier

L'avant-propos contient également un rejet radical et global du pouvoir issu de 1957, dont de Ronceray lui-même est partie prenante. Cela il le reconnaît et l'on ne saurait outre mesure condamner quelqu'un qui prend distance et rejette de son propre chef son expérience passée. Mais là où le bât blesse, c'est lorsque l'on tombe sur un autre texte de de Ronceray, postérieur à la publication de son Projet de société, texte dans lequel, il ne récuse pas le Duvaliérisme, mais les erreurs de parcours et surtout le Jean-Claudisme. Il y a là une contradiction flagrante, voire surprenante [1].

On comprendra qu'en dehors de toute polémique stérile, notre souci étant de contribuer dans la sphère qui nous concerne non seulement au déblocage de la situation politique, mais aussi à la nécessaire tâche d'édification de l'Haïti d'après Duvalier, en aidant dans la mesure de nos moyens, à la clarification des positions et des propositions, de tels énoncés de la part d'un homme qui se profile au premier plan de la scène politique nous laissent perplexes. Sommes-nous en présence d'un néo-duvaliérisme, en ce sens que de Ronceray se donnerait pour tâche une mise à jour des idées qui ont servi à François Duvalier en 1957 pour conquérir le pouvoir ? Ou encore, sommes-nous en train de lire un discours qui emprunte à la rhétorique de la modernisation pour asseoir une nouvelle forme de dépendance du pays tout en reconnaissant en même temps, la nécessité et l'urgence d'un développement autocentré ? Telles sont les questions cardinales que nous nous posons en passant à travers le cadre idéologique et conceptuel du texte de de Ronceray, tout en tenant compte des objectifs et des stratégies qu'il nous propose, et tout en nous souciant de ne pas mettre de côté la tactique qui sous-tend la mise en oeuvre pratique de son projet.

Le cadre idéologique et conceptuel

De Ronceray l'articule autour de trois pôles : une redéfinition de l'identité haïtienne pour le développement qui débouche sur ce qu'il appelle une nouvelle philosophie politique pour aboutir en fin de compte à une définition d'un projet de société.

Deux écoles se partagent la théorie du social en Haïti. L'une met l'accent sur les structures. Celles-ci vermoulues, archaïques, seraient responsables de l'état de délabrement du pays. L'autre — massivement dominante — fait porter le fardeau du sous-développement aux mentalités.

C'est résolument dans cette dernière école que s'inscrit de Ronceray. Pour lui, la nouvelle société qu'il se propose de construire viserait à transformer les mentalités. Mieux, de Ronceray voit dans la culture un foyer stratégique à partir duquel tout est possible. C'est à partir d'une reconstitution de son identité culturelle que « ce nouveau type d'Haïtien autrement discipliné doit avoir

le sens du collectif... » (p. 5) et qu'on débouchera sur la nécessité d'une prise en compte par les Haïtiens eux-mêmes du développement économique et social, lequel développement « requiert le choix et la formation d'un type d'Haïtien nourri aux traditions africaines et européennes, exposé à l'influence américaine... (étant donné) que notre identité culturelle s'affirme à travers le vodou, le christianisme, le créole, le français, nos particularités historiques, géographiques... etc. » (p. 5).

On reconnaîtra là des points de vue que nous avons déjà critiqués dans *Haïti Quel Développement ?*[2]. Mais ce qui est important ici à souligner c'est que de Ronceray se sert de ces prémisses pour étayer sa philosophie politique.

Sous ce chapitre, l'auteur revient au constat d'échec du duvaliérisme, dénonce en termes indirects la bourgeoisie comme un responsable séculaire et pose le problème de choix à faire pour un décollage. Ce qui impliquerait une remise en question du système traditionnel et la nécessité de définir un nouveau projet de société pour Haïti. Quel est-il, ce projet ?

Elle n'est « ni capitaliste, ni collectiviste » (p. 9). Elle est « pluraliste » en ce sens qu'il repose « sur l'arbitrage de la souveraineté de l'expression démocratique ». L'auteur hésite dans un premier temps à le qualifier de socialiste (voir p. 10) pour répudier ce qualificatif, clamant tout haut que son projet ne s'inscrit ni dans l'espace de droite ni dans l'espace de gauche, mais porte la revendication « des droits de l'homme haïtien à l'éducation, au logement, à la santé, à la sécurité, à l'épanouissement physique, intellectuel, moral. » (p. 10) Malheureusement, on ne voit point, au-delà de ces grandes pétitions de principe, les caractéristiques, les propositions spécifiques qui permettraient d'ancrer ce projet dans la réalité sociale haïtienne, mise à part la présentation des *Unités Tactiques de Développement* qui s'annoncent comme le fer de lance du Projet de Ronceray.

Voilà : les termes du cadre idéologique et conceptuel annoncé dans le projet de société de de Ronceray nous paraissent vagues et imprécis. On aurait souhaité le voir articuler une philosophie politique conforme à l'ambition exprimée, à savoir une remise en question radicale du système politique traditionnel haïtien. Non point qu'on en attende une affirmation socialiste mais un projet qui minimalement prendrait en compte ce qui se fait de nouveau, ce qui travaille le fond du pays et qui mettrait en évidence le possible et le faisable.

Des objectifs et des stratégies

Ici l'accent est mis à la fois sur le politique, l'économique et le social. De Ronceray propose une nouvelle organisation de la vie rurale, ce qui entraînerait la création d'emplois dans le but de « freiner l'exode rural et de provoquer une croissance autopropulsive de l'économie nationale » (p. 13). Cependant, l'auteur ne fait qu'énoncer une évidence, il ne dit pas comment on y parviendra. Ce qui est annoncé, c'est la création dans les 555 sections rurales de conseils d'administration et des Unités Tactiques de Développement (U.T.D.).

L'U.T.D., définie ici, est une idée intéressante. Regroupement de services et de centres d'animation populaire, elle est vouée dans ce projet à couvrir de vastes champs d'activités en zone rurale. Mais elle n'a qu'une « fonction technique et opérationnelle », alors que son but très varié l'amène à s'occuper en particulier de questions de santé, d'hygiène, d'éducation, d'infrastructure, de recherche, etc. L'U.T.D. se veut « une approche globale interdisciplinaire et intégrée des divers problèmes de la section rurale. Elle comprend une église, une école, un dispensaire, un centre artisanal, un service social, un magasin communautaire, un poste de police » (p. 14) Ô ironie, pas de temple vaudou.

Dans son projet de Ronceray accorde à l'Église (les églises chrétiennes) un rôle majeur d'animation, auprès des U.T.D. Il faudra étudier de près cette notion des U.T.D. qui ressembleraient par le sigle seulement, aux U.T.A. du R.D.N.P. dirigé par L. Manigat. Ces U.T.D. prolongeraient donc les conseils communautaires, comme de Ronceray l'a reconnu. Idée galvaudée sous Duvalier ; mais ce qui apparaît en filigrane c'est la conception même de l'intervention en milieu rural et en milieux populaires.

S'agissant de la politique économique, de Ronceray a pu, à travers les observations habituelles, dénoncer les causes de l'entrave au développement économique (p. 17). Il pointe du doigt en particulier :

1) – « les leviers de commande entre les mains d'une minorité égoïste »
2) – les institutions économiques, juridiques, culturelles désuètes
3) – l'absence d'une claire vision par « le secteur public » de ses responsabilités « dans l'activité économique »
4) – « les faiblesses structurelles de l'agriculture »
5) – la pression démographique inexorable.

Cette dénonciation que nous partageons largement nous paraît limitée cependant à des observations de surface.

Quelle politique propose de Ronceray ?

Là encore, il fait du réseau U.T.D. le levier de sa politique. C'est ce réseau qui devra se fixer des objectifs de croissance économique et « viser à transformer progressivement certaines sections rurales en villages agro-industriels. »

Mais d'abord l'auteur estime que le développement passe par « la croissance de la production et de la productivité agricoles » et par la naissance et l'extension « d'industries qui utilisent au maximum les facteurs nationaux de production » (p. 18-19) avec priorité à l'*industrie sucrière*. Pourquoi l'industrie sucrière ? On s'attend à ce que ultérieurement il étaye son choix sur une analyse des conditions nationales de production et une étude des marchés locaux et étrangers. Particulièrement à Cuba, en République Dominicaine, en Amérique centrale.

De Ronceray parle de la nécessité pour l'État de mettre sur pied « des structures d'accueil sous forme de coopératives ». Il signale le danger d'expansion du secteur tertiaire à effets inflationnistes et envisage d'en reconvertir une fraction de la main-d'oeuvre au primaire et au secondaire. Cependant, dans ce secteur tertiaire l'expansion du tourisme serait d'un apport non négligeable au développement de l'économie nationale. Il suffira de renforcer la capacité d'accueil du pays par l'aménagement et l'extension des infrastructures et des sites d'accueil. D'où le rôle des U.T.D., entre autres, pour la rénovation et la mise en valeur du patrimoine national dans tous les domaines.

Pour tout cela et en raison de la limitation des ressources financières nationales, il faudra recourir à l'aide extérieure que l'auteur estime à 200 millions de dollars par an. Il sera tout aussi indispensable de réduire le déficit de la balance des paiements par la réduction du « volume des importations » et l'augmentation de « celui des exportations » (p. 21), tout en étant conscient des « conditions drastiques... difficilement sup-

portables » imposées par certaines « institutions internationales de financement » (p. 21) car le pays « doit libérer en priorité ses forces productives par l'éducation, l'agriculture, la santé, le logement » (p. 21).

C'est là une belle constatation, mais on ne voit pas comment elle s'articule aux cinq entraves au développement économique énumérées par de Ronceray lui-même (p. 17). Bien qu'elles ne soient pas développées — ce qu'on ne lui demande pas ici — on ne peut s'empêcher de penser que l'auteur réfère ici aux rapports sociaux de production et d'échange, plus particulièrement dans les campagnes. On ne voit pas non plus où se traduisent les tensions nées de ces rapports et développées récemment dans des explosions populaires après avoir rampé dans des conflits divers localisés. Les économistes pourront se charger d'examiner la pertinence de certaines propositions précises. Mais pour nous, globalement cet ensemble apparaît comme un mirage, dans le mesure où il ne prend pas en compte la nécessité d'une intervention directe, consciente des populations.

Il en sera de même des politiques culturelles, éducatives, sanitaires, etc. Les intentions sont belles, les idées généreuses, nonobstant une critique rapprochée, concrète. Mais tout est pensé d'en haut sans souci de mobilisation alors que la conscientisation et la mobilisation sont déjà en marche dans les profondeurs du pays.

Le réseau U.T.D. ou le Parti dans l'État

On nous dirait injuste puisque l'auteur, précisément dans la deuxième partie du chapitre II intitulé *La Stratégie* (p. 47 et suivantes), appelle à la mobilisation et à la large participation des masses et des pouvoirs locaux. Seulement voilà : à travers « la dynamique opérationnelle du projet de société », on ne voit partout que des U.T.D. dont le réseau constitue l'armature d'un ministère du Plan. « Elle (l'U.T.D.) est à la fois le principal instrument d'observation et de planification socio-économique du pays à l'échelon local et l'unité d'intervention de base du système politique. » (p. 53) L'U.T.D. filtre, conçoit, planifie, évalue. Elle détient le véritable pouvoir dans la localité. Elle est un organisme qui relève du ministère du Plan. À la fois le parti et l'épine dorsale de l'État, le réseau U.T.D. est porteur de confusion. Par sa seule création il ne prévaudra point contre la corruption et l'exploitation ni ne garantira l'efficacité. Elle traduit en fait une forme de messianisme, sinon de paternalisme, en dépit d'une terminologie qui se veut moderne. L'encadrement étatique sans instrument de surveillance, sans moyens d'interpellation, porte la tyrannie comme la nuée porte l'orage. Nulle part dans la stratégie de de Ronceray il n'est fait mention d'un mouvement, d'une organisation, d'un parti distincts du pouvoir d'État. Pourtant, en conclusion (p. 58) l'auteur affirme que la démocratie pluraliste qu'il préconise « implique un jeu d'interpellation de quatre pouvoirs : le pouvoir d'État, le pouvoir économique, le pouvoir de masse, le pouvoir de la presse ». Son projet ne laisse nullement entrevoir (ce qui est capital) comment aménager le rapport entre ces pouvoirs. Nettement dans le vague lorsqu'il parle du rôle à reconnaître aux corps constitués (p. 46). Il accepte l'affrontement des idées et reconnaît le droit à la différence. Il affirme qu'« aucun impératif d'ordre, aucune volonté de puissance de l'État aux dépens des citoyens ne peuvent se justifier sans droit de recours reconnu à ces derniers... (il condamne) les détentions arbitraires, l'exil forcé, la torture physique, les traitements cruels, inhumains, dégradants » (p. 47). Mais, attention, juste une petite phrase qui en dit long dans le discours politique traditionnel haïtien : « Il se réserve le *pouvoir* de *prévenir* et de *sanctionner* l'indiscipline. » (p. 58) (C'est nous qui soulignons.)

Faut-il signaler que dans son combat politique actuel de Ronceray ne songe pas à la mise en place d'un mouvement ou d'un parti porteur de son projet ?

Globalement le discours de de Ronceray a du mal à se démarquer du discours politique traditionnel : Haut, Messianique : « ... donner à nos populations rurales et urbaines la chance... » (p. 1, introduction). « Transformer la mentalité de l'homme haïtien engagé dans une montée globale... » « ... Passer par la récupération des masses rurales et urbaines... » (p. 8). « ... Insertion progressive des agglomérations rurales dans un processus de développement économique et social coordonné et évitant la destruction radicale des coutumes, des traditions... » (p. 52). On y rencontre les mêmes figures de style, les mêmes métaphores qui ont été largement dévoyées dans la classe politique haïtienne et galvaudées par l'équipe au pouvoir...

Nous sommes bien forcés, mais surtout intéressés à prêter une attention particulière non seulement à l'action des leaders engagés dans la lutte politique soutenue en Haïti mais aussi à leur discours, à leurs méthodes, à leurs projets qui annoncent et précisent leur vision post-Duvalier. Une solidarité conséquente avec le mouvement de contestation antiduvaliériste actuelle en Haïti nous oblige à maintenir de la rigueur et une certaine vigilance critique autour de ce qui se développe. La nouvelle Haïti ne sortira pas de rien, mais de ce qui s'est fait, de ce qui se fait, des forces qui se cumulent. Hubert de Ronceray fait preuve de courage et d'audace politiques. Il s'expose, expose et propose. Son action stimule, oblige à la réflexion et à la critique, notamment à la confrontation avec les questions essentielles de l'époque, celles qui prennent en compte les conflits qui agitent les profondeurs du pays et dont nous déplorons l'absence dans son projet.

... Du reste, il y a les péripéties et il y a l'essentiel. Les péripéties, ce sont aussi bien le dernier épisode référendaire, la création récente d'un parti national populaire bidon, les atrocités d'un régime qui suce le sang d'un peuple exsangue mais ce sont aussi les bégaiements des forces vives, la quête éperdue d'espace de libertés. L'essentiel ce sont les problèmes fondamentaux et l'urgence d'une échéance à poser les problèmes et les régler correctement. Sur ce chemin, nous pensons que plus d'une réflexion, plus d'un projet, plus d'une confrontation d'idées sont nécessaires pour déblayer les voies et parvenir à une vaste concertation nationale. Toutes les combinaisons possibles de formes de luttes et d'expression seront requises pour venir à bout de la dictature et régler les problèmes de l'Haïti post-Duvalier.

Claude Moïse
Émile Ollivier

Notes

[1] Voir le *Nouveau Monde*, 19 juin 1985. Port-au-Prince et le *Petit Samedi Soir*, nº 588, 29 juin-15 juillet 1985. Port-au-Prince.

[2] Cf. Charles Manigat, Claude Moïse et Émile Ollivier, « Haïti, Quel Développement », *Collectif Paroles*, Montréal, 1977, pp. 89-119.

Un optimisme militant ou lecture de *Le miracle Haïtien est possible*

(Plaidoyer pour le développement) de Grégoire Eugène (Août 1985)

À la longue et éprouvante période de désespérance nationale semble se substituer une ère de pousses annonciatrices d'un Printemps Haïtien. Tandis qu'à l'étranger nous en sommes à labourer le champ de concertation afin de trouver un consensus national minimal, au pays des secteurs d'horizons divers accouchent de projets de société : *Charte pour la promotion Humaine* (1983), *Notre Projet de société pour Haïti* (Hubert Deronceray, 1984), *Manifeste des Jeunes* (1985)[1]. Et Grégoire Eugène vient de publier *Le Miracle Haïtien est possible (Plaidoyer pour le développement)*[2]. Au moment où nous préparons ce texte, nous est parvenue la nouvelle de la publication par le Président du Parti Démocrate Chrétien d'Haïti, M. Sylvio Claude d'un projet intitulé « *Le Caritatisme*« [3].

Pour les observateurs intéressés au devenir d'Haïti et surtout pour les compatriotes haïtiens engagés dans la lutte en vue de débloquer la situation nationale, le texte de Grégoire Eugène est intéressant à plus d'un titre.

En effet, en plus de rompre avec les complaintes et les jérémiades habituelles devant l'effondrement du pays, il propose de se battre, debout, contre la tyrannie installée en Haïti depuis 28 ans.

Enfin, l'intérêt majeur du manifeste réside surtout dans la pertinence des problèmes posés et les pistes de solutions proposées pour sortir le pays du bourbier où l'enlisent les Duvalier et leurs cliques.

De « *Le Miracle Haïtien est possible* » nous vous proposons une analyse selon trois grandes arrêtes : un effort pour en dégager les grandes lignes de force, ensuite un essai de compréhension de ce qui a inspiré à Grégoire Eugène des raisons d'espérer, enfin une invitation critique à rêver les yeux ouverts.

I- Les lignes de force

Retenons cinq grands thèmes : l'appel au patriotisme, un plaidoyer pour le développement autocentré, des propositions d'assainissement du climat politique, une quête passionnée de la souveraineté nationale et l'analyse du rôle et de la place de la diaspora dans la lutte de libération nationale.

par Jean-Claude Michaud

1- Appel au patriotisme

L'Avant-propos et les trois premières sections du texte en appellent au patriotisme des Haïtiennes et des Haïtiens devant la catastrophe qui nous menace collectivement. Grégoire Eugène veut fouetter notre orgueil, notre sens de la dignité, il joue même sur la corde de la culpabilité pour tenter de mobiliser les compatriotes hésitants ou réticents dans la croisade à mener pour sortir le pays du gouffre du sous-développement.

Le tableau brossé n'est pas rose : en effet, nous sommes devant :

- une économie de faillite : agriculture anémiée, balance commerciale largement déficitaire, industrie rachitique, tourisme déficient...
- une situation sociale explosive : l'armée des chômeurs grossit (plus de 60 %), une horde de faméliques grouille et patauge dans la crasse et dans la boue ; notre bilan sanitaire est inquiétant, l'exploitation des masses ouvrières est criante et la spoliation des paysans révoltante ; l'analphabétisme est anormalement élevé après de prétendues campagnes annoncées à grands renforts de propagande ; et puis, alors que la paupérisation s'accélère, des privilégiés en nombre de plus en plus réduits s'enrichissent sans vergogne aucune...
- une gestion politique anarchique avec des traits dominants : gabegie administrative, favoritisme et népotisme systématiques, mendicité internationale et abdication de la souveraineté nationale, boat-peoplisation massive et tragique, tout cela assorti d'une répression institutionnalisée...

Un sursaut national est nécessaire pour réapproprier le pays et faire que celui-ci cesse d'être et ne devienne plus le patrimoine d'un individu ou d'une poignée de profiteurs.

« Face à la situation que vit notre pays, chaque citoyen est obligé de prendre ses responsabilités. Oui, face à une telle situation, l'indifférence s'identifie à un crime de lèse-patrie. Il est impératif donc de poser courageusement, patriotiquement, la nécessité d'un coude-à-coude national pour réaliser

ce que l'opinion publique internationale, étonnée, sera obligée d'appeler : « Le MIRACLE HAÏTIEN DE DÉVELOPPEMENT » [4].

2- Un développement autocentré

Grégoire Eugène plaide pour engager le pays dans la voie de la modernisation et d'un développement autocentré et décentralisé.

Nos efforts doivent tendre à orienter les projets de développement vers la satisfaction primordiale des besoins nationaux avec accent mis prioritairement sur l'agriculture et une industrie à tendance agricole de même que sur un développement régional selon les vocations à préciser.

La réalisation de nos projets devra reposer sur l'utilisation de nos propres ressources qu'il faudra d'ailleurs inventorier : ressources naturelles (eau, climat...), richesses culturelles (patrimoine collectif, folklore, artisanat...), ressources humaines (cadres, techniciens, ouvriers qualifiés au pays et en diaspora...).

Il nous faudra apprendre à trouver nos propres sources de financement. Celles-ci peuvent d'ailleurs provenir soit des retombées d'une politique de rationalisation administrative et financière (lest sur les dépenses somptuaires pour les ambassades, constructions de prestige comme les lycées non fonctionnels ou les mausolées, achats de voitures luxueuses etc...). Les projets pourront être financés à même les recettes fiscales comptabilisées (levée d'un impôt sur le revenu, prélèvement de taxes sur les transactions nationales, commerciales ou industrielles...). Des rentrées de devises peuvent être recueillies par suite d'une politique pensée de développement touristique ou provenant de l'exportation de nos surplus de production agricole ou enfin obtenues des transferts des compatriotes en diaspora, à destination de leurs parents au pays.

Si l'on ajoute à tout cela les mouvements de capitaux gravitant autour des investissements nationaux ou étrangers au pays et les possibilités de crédits bancaires d'institutions privées ou publiques, on a là un réseau substantiel nous permettant de faire le plein financier sur le plan national avant d'envisager tout recours aux organismes étrangers, gouvernementaux ou privés ou aux organismes internationaux.

Il faudra d'ailleurs en finir avec cette politique de main tendue qui est la marque de commerce du présent gouvernement.

Bref il s'agit d'élaborer un plan de développement en prévoyant des projets susceptibles de rentabiliser les secteurs de notre économie, qui pourront satisfaire en priorité nos besoins locaux et nationaux. En y mettant à contribution toutes nos démarches, études, recherches et ressources diverses.

Grégoire Eugène met aussi une insistance particulière sur le nécessaire encadrement de la population paysanne dont il dit qu'elle est « l'assiette de toute l'économie du pays » mais « négligée depuis l'indépendance », et à laquelle on doit « une réparation équitable » [5].

Il prévoit tout un train de mesures pour organiser cet encadrement, mesures qui vont du regroupement de l'habitat rural à la construction de complexes adaptés, constitués d'écoles, de marchés, de centres de santé, de fontaines publiques...

3- Assainissement du climat politique

L'originalité du texte de Grégoire Eugène réside en particulier dans l'articulation nécessaire qu'il établit entre le développement et la démocratisation du pays. Il formule clairement son postulat :

> *« Pour sortir de notre sous-développement, nous n'avons d'autre choix que l'adoption d'un système démocratique appelé à libérer l'esprit d'initiative, à restaurer la confiance et la sécurité chez tous les citoyens, à quelque niveau de l'échelle sociale qu'ils appartiennent »* [6].

Pour réaliser ce climat politique propice à un développement véritable, trois conditions complémentaires doivent être réalisées :

- d'abord la création d'une société démocratique pluraliste « dans le respect des libertés citoyennes et des droits fondamentaux de la personne humaine ».
- ensuite, établissement de mécanismes institutionnels capables d'endiguer toutes velléités de retour à la tyrannie genre république héréditaire dont il faudra saper les bases comme condition préalable.
- enfin volonté d'éradition de cette mentalité de violence inscrite historiquement dans nos moeurs et nos institutions (familiales, entre autres).

Il propose alors une série de mesures institutionnelles visant à favoriser ces conditions ;

- institution d'un Conseil Constitutionnel permanent ayant pour tâche de surveiller et de garantir le respect de la Constitution ; ce Conseil composé de membres nommés à vie et non inféodés à un quelconque parti politique aurait la tâche de proposer des amendements constitutionnels. Cette mesure permet de prévenir toute tentative par un gouvernement en place de proposer des amendements constitutionnels visant à satisfaire ses intérêts partisans et opportunistes.
- instauration d'un seul mandat présidentiel de sept ans pour éviter que des mandataires ne profitent du pouvoir pour s'y enkyster.
- insertion dans la Constitution des clauses interdisant tout plébiscite de la part des gouvernements sous de fallacieux prétextes d'intérêt national ou autres.
- évidemment établisement du libre jeu démocratique des partis politiques.

4- Quête de la souveraineté nationale

Le texte martèle comme un des enjeux fondamentaux, la nécessité pour le peuple haïtien de reconquérir sa souveraineté et sa dignité.

En plus de proposer l'indispensable développement autocentré, Grégoire Eugène convie les Haïtiens à lutter pour sortir le pays de cette dépendance que d'autres, nationaux ou étrangers, ont intérêt à développer et à maintenir.

Le texte signale clairement à la fois les complicités de certains pays ou institutions face à l'inefficience de pseudo-projets qu'ils ont continué à financer en dépit des échecs et des dilapidations de fonds incessamment dénoncés, et l'utilisation, à des fins géostratégiques, de certaines aides ou de certains prêts au gouvernement des Duvalier. C'est ce qu'il faut comprendre, en tout cas, de cette réflexion de Grégoire Eugène.

> *« Nous avons comme l'impression que l'aide généreuse dont a bénéficié Haïti durant la période 1976-1980 avait exactement pour but de faire de notre pays un terrain d'expérimentation. Haïti devait en quelque sorte servir de vitrine pour les démocraties occidentales comme réplique aux démarches du bloc socialiste au niveau du Tiers-Monde »* [7].

5- *Rôle de la diaspora*

Il faut aussi donner crédit à G. Eugène d'être l'un des rares leaders nationaux connus au pays à avoir défini de manière politique, la place et le rôle des compatriotes de la diaspora dans la lutte pour la démocratie et le développement.

En effet, sur plus de quatre pages, l'auteur situe la diaspora comme force d'appoint financière, économique (investissement...), technique et humaine (ressources).

Il prend pour acquis que les Haïtiens vivant à l'étranger sont partie prenante de tout projet national et il insiste pour ménager des espaces de participation et de collaboration à la croisade du développement dans la liberté.

Il indique aussi la nécessité pour le pays de créer des conditions de retour ou d'entrée des compatriotes intéressés, pense-t-il, au devenir d'Haïti : élimination des formalités de visa d'entrée, garanties de sécurité à divers égards (pratique professionnelle, défense de droits successoraux, exercice des droits civiques...).

II- Des raisons d'espérer

L'optique de Grégoire Eugène nous invite à inventorier nos ressources. Soit! Mais en avons-nous vraiment? Elle fait un acte de foi dans la possibilité de réaliser un miracle. Le pouvons-nous?

Quels peuvent être les autres atouts accréditant cet optimisme? Y a-t-il donc vraiment des raisons et tant que ça d'espérer en l'avenir du pays?

Haïti ne regorge pas de richesses naturelles, certes. Mais les denrées, vivres et autres produits alimentaires, le cheptel varié dont nous disposons, peuvent, plus rationnellement être cultivés ou élevés, servir à assurer les besoins de la majorité de la population en alimentation. De plus, nos surplus de produits vivriers et d'autres denrées comme le sucre, le café... peuvent constituer des sources de devises nationales.

Nos richesses géographiques (configuration du territoire, nos plages naturelles, notre climat,...) peuvent alimenter efficacement une politique touristique.

Nous possédons une richesse naturelle précieuse : nos hommes et nos femmes, au pays et dans la diaspora, sont disponibles pour un combat national vers la satisfaction des besoins et aspirations de la majorité. Cadres, techniciens, professionnels, ouvriers et paysans, entrepreneurs... constituent une mine potentiellement riche qu'une équipe d'hommes et de femmes sérieux et résolus peut mobiliser en vue d'amorcer un décollage national.

D'ailleurs, des secteurs divers (jeunes, religieux, laïcs et prêtres, paysans des communautés de base...) sont déjà actifs à différents niveaux de la vie nationale : ils ont des projets, des expériences à leur crédit qu'ils peuvent investir dans un projet national.

Il existe surtout « face au problème haïtien, une prise de conscience très prometteuse de la collectivité nationale... Le gros de la population est pleinement conscient de la gravité de la situation et de la nécessité de nous en relever » (pp. 42-43)[8].

Il y a aussi des raisons historiques d'être optimiste. De la révolte des esclaves en 1791 à l'indépendance d'Haïti, de la désoccupation en 1934 (lutte de longue haleine) à la lutte actuelle des compatriotes de différentes couches sociales il y a comme une volonté de vivre envers et contre tout. Ne retenons, à titre d'exemple, que l'originalité de notre gestion de la misère ou de la terreur (*la borlette, les odyssées des boat-people*)...[9].

On ne peut pas passer sous silence non plus, la hardiesse, le courage, la lucidité, le dévouement de la plupart de nos leaders engagés dans cette bataille parsemée d'embûches de toutes sortes.

Ainsi tant notre histoire, nos ressources, humaines notamment, la conscience sociale de plus en plus aiguisée d'un nombre sans cesse croissant de nos compatriotes que la détermination des leaders et le vent de concertation qui souffle sur l'opposition représentent autant d'atouts pouvant justifier l'optimisme militant de Grégoire Eugène.

De fait, G. Eugène n'en est pas à ses premiers combats. Mais sur le sol national autant qu'en diaspora, d'autres compatriotes s'activent à chercher les voies vers une rupture démocratique en Haïti.

Enfin, nombreuses conditions posées comme préalables à la réalisation de ce vaste projet semblent être des recherches de garanties destinées à viabiliser le dit projet. Grégoire Eugène, de fait, insiste sur la nécessité :

- d'un consensus national autour d'un projet minimal.
- d'une équipe d'hommes et de femmes lucides animés d'un certain sens du sacrifice et surtout d'une volonté politique certaine pour relever ce grand défi.
- d'une prise de conscience de la liaison étroite nécessaire développement-démocratisation et de la gravité de la situation.
- d'un réarmement moral pour amorcer une sorte de révolution des mentalités.

III- Rêver les yeux ouverts

Nous donnons acte à G. Eugène d'avoir esquissé un projet assis sur un certain nombre de principes valables et des propositions programmatiques intéressantes. Mais nous ne pouvons nous empêcher de signaler certains silences ou de relever certaines méprises. Sans quoi, l'on peut se réveiller brutalement de rêves devenus cauchemars.

1- *D'abord les silences*. On a la pénible impression, en lisant « LE MIRACLE HAÏTIEN EST POSSIBLE » qu'il s'agit d'un projet pour hommes seulement. Jamais, ne sont mentionnées les femmes comme partenaires égales d'un projet auquel elles participeraient ou dont elles auraient à bénéficier. Quelle place et quel rôle auront-elles à jouer? Où logent leurs revendications de futures mères au travail ou de travailleuses ou employées à travail égal? Quelle politique sera adoptée pour leur faciliter l'accès à la fonction publique et aux postes politiques?... Le texte est muet sur ces questions...

Aucune allusion n'est faite non plus au rôle de l'armée dans la vie nationale. Tout se passe comme si cette institution n'a jamais joué de rôle important. Pourtant, toute l'histoire du pays est traversée par la présence marquante des généraux, officiers supérieurs ou de cadres intermédiaires dans la conduite des affaires de l'État.

C'est oublier un peu vite que l'armée d'Haïti a fait et défait des gouvernements. De plus, le rôle de bras répressifs du pouvoir exécutif sera-t-il maintenu ou de nouvelles fonctions lui seront-elles attribuées?

Et les corps para-militaires, la milice, les Léopards et toutes autres gardes prétoriennes ou polices politiques, continueront-ils de hanter les esprits et les corps des citoyens? Faudra-t-il envisager une reconversion des tâches pour les membres de ces corps, leur confier de nouvelles missions comme membres de la nation haïtienne? Ne pourraient-ils, comme citoyens, être investis de fonctions à incidences sur le développement, brigades d'encadrement, d'animation et de développement communautaire véritable?

On ne voit pas non plus d'esquisse de ce qui pourrait constituer des éléments d'orientation d'une politique étrangère. Haïti est dans le monde en général; comme tel, il a une place à occuper,

mais dans quelle posture sur le plan international. Il y a des enjeux (Nord-Sud, Est-Ouest); où nous situerons-nous? Selon nos intérêts, bien sûr! Quels sont-ils?

Haïti partage des espaces plus ou moins larges avec d'autres pays ou d'autres réseaux. Il y a les Non-Alignés, le bloc Caraïbéen, il y a les pays du tiers-monde... Ça fait autant d'enjeux avec des écheveaux d'intérêts pas toujours convergents. Nous ne pouvons nous contenter de nous juxtaposer...

Rien enfin ne touche de près ni de loin à ce qui pourrait ressembler à la culture. Une politique culturelle est indispensable dans un pays dont l'auteur constate lui-même la mise sous tutelle. Cette dépendance a partie liée avec la dévalorisation de la culture nationale, populaire, notamment et l'importation massive de cultures prêtes-à-consommer des grands centres. Des enjeux technologiques s'y trouvent attachés également.

Et puis la langue nationale, le créole, aura-t-elle un statut propre? Comment fera-t-elle partie d'un projet de développement culturel?

2- Les méprises à éclaircir

Il semblerait que le projet de développement national va ramasser tout le monde sur son passage sans distinction aucune. Comme si tous les Haïtiens et Haïtiennes avaient des intérêts semblables. Il suffit d'un consensus national, mais justement entre qui et quoi. Il y a des secteurs ou des couches sociales qui ont toujours bénéficié de l'exploitation et de la misère de la majorité de nos compatriotes; il ne faudrait donc pas s'imaginer que leurs représentants vont applaudir à un projet dont l'objectif fondamental est de faciliter l'accès à cette majorité opprimée depuis des décades.

Il y a donc lieu de préciser les intérêts à promouvoir, de déterminer les couches sociales susceptibles de se reconnaître dans ce projet. Sinon, vite la preuve sera faite que ne résisteront pas aux politiques mises de l'avant les analphabètes, les laissés pour compte, mais plutôt ceux dont les intérêts d'exploitation féroce sont lésés.

Il y a aussi une rengaine, même une obsession élitaire. Il suffit que des élites responsables, culpabilisées un peu, prennent à coeur de réaliser l'ampleur de la catastrophe nationale et prennent la direction du destin du pays pour que la population rallie le projet d'édification d'une Haïti libre et prospère.

Les élites sont des représentants de faiseurs de pouvoir ou des détenteurs de pouvoir. Ces élites ne changeront pas par génération spontanée; seuls leurs intérêts guident leurs actions. Il faut plutôt envisager la lutte en termes d'alliances à mener de manière ponctuelle ou plus durable.

Il n'y a pas de mécanismes prévus ni de politiques définie quant à la participation des différentes couches sociales: les jeunes ouvriers, les jeunes universitaires, les paysans moyens et petits participeront de quelle façon au plan de construction de ce nouveau pays sinon qu'à titre de travailleurs? Participeront-ils de quelque façon aux décisions qui les concernent?

L'État pressenti dans le texte semble inspiré de modèles d'outre-mer, Japon, Suède, États-Unis... En particulier, une insistance sur la libre entreprise qui nous renvoie finalement à une latitude donnée à ceux qui ont les moyens de pouvoir exploiter la force de travail des autres qui n'auront alors de liberté véritable que de se faire laminer comme force productive... On pourrait ajouter qu'il y a danger de transposition mécanique d'expériences étrangères au mépris de spécificités que façonnent l'histoire, les cultures, les rapports sociaux divers...

Enfin le texte intègre la diaspora comme source de financement (activités de transfert de fonds ou de financement d'entreprises) ou comme cadres. Le rôle politique joué par des franges importantes de la diaspora ne semble pas avoir été retenu. D'autre part, tout se passe comme s'il fallait paver la voie aux compatriotes de la diaspora désireux de rentrer au pays. Ne faudrait-il pas plutôt concevoir ces Haïtiens et Haïtiennes comme des citoyens et citoyennes à part entière, par conséquent comme des compatriotes qui doivent lutter pour avoir leur place comme ceux et celles qui se battent en Haïti. Sinon, il y aurait comme une sorte d'injustice à l'égard des compatriotes restés au pays sous prétexte de rendre justice à ceux et celles vivant à l'étranger. Prudence oblige donc!

Enfin, si le fait de se trouver devant un peuple « parvenu au bout de la souffrance, d'un pays en lambeaux »[10] permet de comprendre le parti pris d'une lutte démocratique et de souhaiter une rupture pacifique de la situation nationale, cela n'autorise quiconque à geler la lutte politique et à se lier les mains face à une situation en constant changement. Il faut plutôt concevoir le combat politique comme l'art du possible et dans une perspective unitaire où l'on doit, à tout moment, chercher les moyens de réaliser sa politique.

Conclusion. Miracle ou Défi?

À prendre la mesure des propos de Grégoire Eugène, l'on s'aperçoit qu'il s'agit moins de miracle que de défi. En effet, c'est une tâche colossale, exigeant courage, lucidité, imagination et détermination, que de chercher à mobiliser nos compatriotes dans la lutte pour le déblocage de la situation nationale.

Mais vouloir contribuer à faire des Haïtiennes et des Haïtiens des êtres dignes, fiers et respectueux d'eux-mêmes et des autres est une tâche exaltante et à notre mesure!

En cela, Grégoire Eugène par ce texte, en plus d'apporter une pièce maîtresse pour alimenter le Débat National déjà amorcé, vient réinsuffler aussi le goût d'Haïti, le goût de lutter pour cette Haïti nouvelle. « LE MIRACLE HAÏTIEN EST POSSIBLE » est une contribution à une alternative à mettre en forme dès aujourd'hui pour parer au pire et aspirer au meilleur!

Jean-Claude Michaud
Novembre 1985

Notes

1 a) Cette charte est publiée par la Conférence Épiscopale d'Haïti en décembre 1984, à Port-au-Prince, Haïti.
b) Ce Projet est publié par Hubert Deronceray en 1984 (c'est du moins la version que nous possédons) à Port-au-Prince.
c) C'est un Manifeste publié après la clôture du Concile des Jeunes, tenu à Jérémie, Haïti, du 8 au 14 avril 1985 et diffusé par DIAL (Diffusion de l'Information sur l'Amérique Latine, 30 mai 1985, Paris.

2 Livret de 95 pages, publié aux Éditions Fardin, à Port-au-Prince, Haïti, sans indication de date. Il est en circulation depuis août 1985.

3 Titre d'une brochure publiée à Port-au-Prince, Haïti par le PDCH (Parti Démocratique Chrétien d'Haïti) de M. Sylvio Claude, préfacé par Alexandre Azard, deuxième secrétaire général du parti. La publication de la dite brochure a été annoncée dans *Haïti-Progrès*, hebdomadaire publié à New York, U.S.A., numéro du 30 octobre-5 novembre 1985, pp. 4 et 31.

4 *Op. cit.*, p. 4.

5 *Ibid.*, p. 61.

6 *Ibid.*, p. 24.

7 *Ibid.*, pp. 91-92.

8 *Ibid.*, pp. 42-43.

9 C'est nous qui mentionnons.

10 *Op. cit.*, p. 92.

IFOPADA : La lutte pour la démocratie est une lutte révolutionnaire

Interview de Serge Gilles, porte-parole de l'IFOPADA, à *Haïti-Observateur* (Extrait)

Cet extrait de l'interview de Serge Gilles à *Haïti-Observateur* (26 avril-3 mai 1985) exprime la position la plus récente de l'IFOPADA vis-à-vis de la lutte démocratique en Haïti et de ses perspectives stratégiques.

H.-O.— On semble noter quelque chose de nouveau dans votre façon de faire de la politique. En quoi consiste ce nouveau et pensez-vous que le pays est prêt à l'accepter?

S.G.— Ce qu'il y a de nouveau dans notre politique, c'est un état d'esprit qui fait place à la réflexion et au réalisme.

Le pays est dans une situation de dérision et de condamnation, bref une crise morale qui exige une grande concertation pour un changement. De quoi s'agit-il au juste? Nous mesurons la crise nationale à l'aune de son véritable contexte : celui de l'Amérique latine et des rapports Nord/Sud.

Notre démarche consiste donc à dépasser la vision Est/Ouest des rapports politiques et sociaux pour relancer la lutte pour la démocratie sur des bases nouvelles. Toutes nos initiatives vont dans ce sens. Nous refusons la fuite en avant idéologique et restons collés à la réalité nationale dans toutes ses dimensions.

Nous pensons que si le pays a pu continuer à résister pendant 28 ans à la dictature c'est parce que les forces démocratiques de la résistance qui y vivent ont fait échec à la désespérance en étant réalistes. Cela veut dire, en plaidant pour la démocratie chaque fois que c'était possible. Langage démocratique qui continue sa marche en Haïti malgré la répression, les arrestations et les expulsions comme celles de novembre 1980 et novembre 1984. C'est donc le langage du peuple haïtien que nous parlons et en ce sens il ne peut que se reconnaître dans notre discours.

« La lutte pour établir la démocratie en Haïti est une lutte révolutionnaire »

H.O.— Pensez-vous qu'il faut faire confiance au pouvoir Duvalier et accepter de participer à des élections? N'est-ce pas une situation *à double tranchant?*

S.G.— Nous sommes conscients que la nature dictatoriale du pouvoir duvaliériste fait que toute mesure de libéralisation est à *double tranchant*. C'est un fait sur lequel nous n'avons aucune illusion. Mais nous sommes aussi persuadés que le poids des revendications populaires traversant toutes les catégories sociales et celui du contexte international sont d'une importance capitale dans l'évolution de la situation nationale. Les émeutes de mai-juin 1984 et les récentes manifestations de février 1985 réunissant plus de 80 000 personnes, d'une part; le processus de redémocratisation en Amérique latine et Amérique centrale, d'autre part, ont pris les Duvalier en tenailles. Le pouvoir duvaliériste n'a pas beaucoup de choix, mais d'accepter de rebattre les cartes. Nous sommes d'accord qu'une mesure de libération pour des élections est en mesure *à*

double tranchant, mais nous pensons que dans la situation actuelle — et nous travaillons là-dessus, faites-nous confiance — les possibilités existent pour que ce soit le peuple haïtien qui détienne *le manche du couteau.*

H.O.— Dans ce cas de figure, quelle est la meilleure voie pour arriver à un changement souhaitable ?

S.G.— Sans avoir la prétention de donner des leçons à personne, nous pensons que toute opposition doit être consciente que le peuple haïtien a déjà trouvé à travers un certain nombre d'institutions haïtiennes les expressions sociales et religieuses de ses revendications. Il nous reste à trouver les mécanismes pour l'expression politique de ces dernières. C'est la raison pour laquelle nous proposons une stratégie unitaire à la droite et à la gauche responsable, au peuple haïtien de l'intérieur et de l'extérieur. Stratégie unitaire qui intègre les revendications immédiates de ce peuple : la satisfaction des besoins alimentaires (*pèp la di aba grangou*, la démocratie et la justice sociale (*pèp la di bagay-yo pa nan plas yo*). Stratégie unitaire qui articule esprit de tolérance, capacité d'écoute, concertation franche et esprit d'initiative.

C'est cette démarche et cet état d'esprit qui ont expliqué notre participation active à toutes les initiatives, quelle que fût leur provenance, (la réunion des 9 et 10 février 1985 tenue à New York par exemple) qui vont dans le sens de ce que nous avons exposé plus haut !

À notre avis, dans l'immédiat, le peuple haïtien n'a pas encore épuisé toutes ses ressources sur le terrain politique. C'est sur ce terrain que nous voulons concentrer nos forces pour un changement démocratique et la modification des rapports sociaux.

La lutte pour établir la démocratie en Haïti est une lutte révolutionnaire. L'histoire se chargera de nous donner tort ou raison.

H.O.— L'IFOPADA déploie une offensive politique et diplomatique qui semble faire recette. Il y a eu Albufeira, La Paz, Madrid, Santo Domingo, Paris, Seattle, Tokyo, Ouagadougou, Montevideo, etc. Qu'en est-il au fond ?

S.G.— Cette offensive est l'expression et l'application sur le plan international de notre analyse et de notre évaluation de la situation nationale. En d'autres termes, les alliances que nous proposons sur le plan national pour un nouvel ordre social trouvent leur aboutissement sur le plan international. Nous frappons à différentes portes pour transmettre le message du peuple haïtien. Ce faisant, nous battons en brèche l'absence de réflexes internationalistes et la méconnaissance d'autre pays et expériences qui, trop souvent, continuent de caractériser l'opposition haïtienne.

H.O.— Parlez-nous du support théorique et de la réflexion qui guident votre stratégie politique ? Qu'est-ce qui vous fait croire à sa crédibilité ?

S.G.— On y arrive ! Ce qui se dégage de l'ensemble de nos analyses, c'est qu'un projet politique progressiste ne peut pas séparer la lutte pour le développement de celle pour la démocratie. Dans ce cadre, la stratégie de l'IFOPADA, c'est quoi ? C'est de reconnaître la situation de bipolarité et d'interdépendance des deux superpuissances, expliquant nombre de renversements d'alliances parfois assez déconcertants à la périphérie. C'est de compter sur nos propres forces sans négliger le soutien des autres peuples, dans le respect et l'auto-détermination. Nous en avons longuement parlé dans notre intervention : *La société contemporaine : sa réalité politique* aux « journées d'études » organisées par la CIMADE du 28 avril au 1er mai 1984. Nous pensons qu'il ne faut pas se laisser entraîner sans mûre réflexion dans l'engrenage insupportable de la violence, alors que nous le répétons, le peuple haïtien n'a pas encore épuisé toutes ses ressources sur le terrain politique.

H.O.— Pensez-vous vraiment pouvoir battre les Duvalier aux élections ? Êtes-vous prêt à mettre vos forces avec celle d'autres secteurs pour la création d'un *Bloc Démocratique National ?*

S.G.— Bonne formule ! C'est à cela que devrait aboutir l'initiative de concertation prise à New York. Nous encourageons une telle perspective sur le sol national.

Je profite de cette occasion pour rappeler que nous n'avons jamais été contre le voie électorale pour mettre les Duvalier échec et mat dans le jeu politique haïtien. D'ailleurs, le peuple haïtien n'a jamais été contre une telle issue et toutes les fois qu'il a eu l'occasion, il en a profité et au passage les Duvalier ont fait les frais. Lerouge au Cap-Haïtien en 1979, Guerre à Barradères en 1984 sont quelques exemples. Nous ne disons pas que ces deux compatriotes étaient porteurs d'une alternative populaire mais un fait est que les populations du Cap et de Barradères en ont profité pour régler leurs comptes aux Duvalier. Un point, c'est tout.

Il faut bien comprendre que c'est le peuple haïtien qui veut la démocratie. Les Duvalier sont sur la défensive. C'est l'initiative des masses haïtiennes aux Gonaïves en mai 1984 qui a fait craquer l'équilibre chez les duvariéristes. À ce compte le départ de Alix Cinéas du cabinet ministériel est très significatif. Nous vivons un moment historique où la crise chez les duvaliéristes ouvre une brèche pour le mouvement des masses contre la misère, pour la liberté. Il y a là, une dynamique, un effet « boule de neige » qui milite pour l'élargissement le plus possible de l'espace d'initiative. Ce qui exige de continuer les pressions pour l'organisation d'élections à tous les niveaux. Et là, nous sommes disposés à y participer moyennant certaines conditions. 1) d'abord des élections générales, 2) retour des exilés, 3) constitution d'un comité électoral intégrant les représentants des différentes forces participantes, 4) la présence d'observateurs internationaux, 5) légalisation des partis politiques.

Nous sommes absolument certains que si ces conditions sont remplies, bien des duvaliéristes voteront pour les candidats de l'opposition. C'est pourquoi d'ailleurs les Duvalier ont peur et font des manoeuvres obscures pour organiser une farce électorale.

H.O.— La démocratie est sur toutes les lèvres de nos jours. Précisez pour nous ce que vous entendez par cela ? Y a-t-il de la place pour l'opposition dans votre façon de voir la démocratie ?

S.G.— La démocratie suppose pour nous l'existence en Haïti d'un état de droit avec des garanties juridiques, sociales, politiques, économiques et culturelles pour les individus et les institutions. Cela suppose concrètement l'existence et le fonctionnement des partis politiques, des syndicats ouvriers et patronaux, des organisations de quartiers, des associations paysannes, la décentralisation, etc. Dans tout cela, la liberté de la presse et la liberté religieuse occupent une place importante. Le tout assorti de consultations périodiques à tous les niveaux. Notre acceptation de la démocratie inscrit l'alternance et la constitution de contre-pouvoirs sur les plans politique, social, économique et un respect des droits fondamentaux de la personne humaine. C'est ce que nous entendons par une démocratie responsabilisante et participatrice.

Pour une rupture démocratique en Haïti : lettre ouverte à l'opposition intérieure

(Cette *lettre ouverte* a été mise en circulation sous forme de plaquette à partir de juillet 1985)

Depuis 1983, la conjoncture haïtienne a été féconde en développements nouveaux et prometteurs : émergence d'une opposition politique ouverte à l'intérieur, mouvements de contestation à travers les églises, expression croissante d'une volonté de lutte à travers les mouvements de jeunes, diverses formes de résistance paysanne et ouvrière, recherche de nouvelles formes d'expression sur le plan culturel et artistique, etc.

De plus en plus acculé à la défensive, le régime jean-claudiste a dû mettre en place toute une série de manoeuvres politico-institutionnelles (réformes constitutionnelles, « élections » municipales et législatives, discours dits de réconciliation nationale, loi sur les partis politiques, libération de prisonniers politiques, etc.), le tout culminant dans la farce référendaire du 22 juillet 1985.

par le Collectif Paroles

Cette conjoncture pose des questions complexes et décisives à la conscience nationale. Tant à l'intérieur du pays que dans la diaspora, des tentatives de réponses sont amorcées par différents secteurs, avec des éclairages et des nuances réflétant leur compréhension et leur vision de la situation.

Nous au *Collectif Paroles*, nous avons, seuls ou avec d'autres, pris l'habitude, chaque fois que la conjoncture l'exigeait, de marquer clairement nos refus et d'indiquer nos choix sans ambiguïté. La lettre ouverte que voici s'inscrit dans ce même souci de *prendre acte et date*, à partir de notre action militante ainsi que de notre propre compréhension de la présente conjoncture.

Cette lettre s'adresse en priorité à toutes les forces nouvelles qui, à l'intérieur du pays, luttent pour une rupture démocratique : communautés de base, groupes et partis politiques, mouvements de jeunes, organisations syndicales et paysannes, associations de défense des droits et libertés, la presse critique, patriotes indépendants, etc...

Notre compréhension de la conjoncture s'articule autour des trois axes suivants :

— la question centrale de la conjoncture ;
— les réponses fournies à cette question ;
— le sens de notre combat.

Toute copie additionnelle peut être sollicitée à l'adresse du Collectif Paroles.

Collectif Paroles
B.P. 6
Station Outremont
Outremont (Québec)
Canada H2V 4M6

I. La question centrale de la conjoncture

1. Non inconditionnel à la présidence à vie et au duvaliérisme comme système politique

Vingt-huit ans de répression sauvage, de manipulations idéologiques et constitutionnelles n'auront permis au duvaliérisme ni de réaliser un consensus politique autour de lui, ni d'obtenir une collaboration et encore moins une adhésion libre de la majorité de la nation à cette anomalie politique que représente la présidence à vie. Au contraire, depuis qu'elle lui a été imposée en 1964 par François Duvalier, le peuple haïtien a toujours opposé une résistance multiforme à la présidence à vie, d'abord de façon marronne et de plus en plus à visière levée. Le débat autour de la question référendaire, question piégée et dénoncée d'avance comme une supercherie de plus ajoutée à la longue série de manoeuvres constitutionnelles et électorales du duvaliérisme, a contribué à cristalliser l'idée de l'incompatibilité de la présidence à vie avec la volonté de démocratisation de la vie politique du pays.

De fait, à l'intérieur du pays comme dans la diaspora, des représentants de partis politiques, des patriotes indépendants, de larges secteurs des églises et de la jeunesse, de la paysannerie et des couches urbaines sont unanimes à dénoncer la présidence à vie comme facteur de blocage de la vie nationale.

Et pour avoir, croyons-nous, bien saisi les analyses de différents secteurs du pays montrant le cul-de-sac dans lequel est enfermée la vie nationale dans ses aspects économiques, sociaux, politiques et culturels, nous sommes d'avis que derrière la présidence à vie, ce qui est véritablement mis en question, c'est tout un système politique qu'au cours des 28 dernières années, le duvaliérisme et le jean-claudisme ont poussé à ses ultimes contradictions, à sa phase explosive, à ses formes les plus aberrantes, les plus invraisemblables.

Le duvaliérisme — dont le jean-claudisme est la continuité — peut être identifié à partir de huit caractéristiques principales :

a) *Confiscation du pouvoir et mise en coupe réglée du pays :* depuis 28 ans, un petit groupe d'acteurs politiques interchangeables, corrompus et mystificateurs bloque toute forme d'émergence de la participation populaire démocratique aux affaires du pays.

b) *Absence d'une vision et d'un projet politique* : derrière la pensée politique anémiée des couches dirigeantes, il n'y a pas l'ombre d'un plan conséquent de développement économique, social, culturel et politique. Seuls comptent les intérêts de clans et de personnes.

c) *Violation systématique des droits humains et mépris des institutions :* les droits les plus élémentaires sont foulés aux pieds : droit de parole, droit d'association, droit d'obtenir justice devant les tribunaux du pays. De plus, sont réprimées toutes velléités de protestation, de dissidence ; les opposants sont harcelés, jetés en prison, torturés ou liquidés physiquement.

d) *Manipulation constitutionnelle :* depuis la prorogation arbitraire en 1961 du mandat de F. Duvalier jusqu'à nos jours, le pays vit à l'heure de l'usurpation constitutionnelle. Le référendum éclair de 1985, comme toutes les autres pseudo-consultations, a constitué une farce, une parodie de la démocratie visant à renforcer les structures du pouvoir vacillant devant le mouvement de fond qui se développe au pays.

e) *Manipulation idéologique :* un discours démagogique fait l'apologie du génie de la race et de la couleur de la peau, masquant ainsi l'incapacité de poser les problèmes réels du pays et la mystification de très larges couches sociales en butte à des difficultés quotidiennes existentielles de toutes sortes.

f) *Corruption généralisée comme système :* la corruption pénètre toutes les sphères de l'administration et de la vie nationale : des pratiques de prébendes, de gabegie administrative, de népotisme tiennent lieu de politique d'embauche dans la fonction publique. Les humiliations de toutes sortes et la révocation pure et simple sont le lot des fonctionnaires indépendants.

g) *Abdication devant des puissances tutrices et incapacité chronique de mettre en valeur les ressources nationales :* les gouvernements étrangers jouent un rôle de plus en plus prépondérant dans la gestion du pays ; les centres de décision et les attributs de l'État échappent de plus en plus au contrôle des ressortissants du pays. Brandissant l'épouvantail communiste, le duvaliérisme masque la vente du pays aux étrangers.

h) *Culte de la personnalité :* la personnalisation du pouvoir est une pratique installée depuis longtemps dans les moeurs politiques haïtiennes. Elle a été cultivée de façon morbide par le duvaliérisme. Qu'on se rappelle la rhétorique pompeuse de F. Duvalier s'identifiant à la nation ou se faisant passer pour un être immatériel.

2. Par-delà le non à la présidence à vie, la quête d'un autre projet de société

Au-delà de la présidence à vie, le *non* engagé et combatif du peuple haïtien est un refus non équivoque du système politique traditionnel et surtout l'affirmation d'une volonté de changement, la quête tâtonnante d'un autre projet de société.

Il importe de souligner que l'un des traits spécifiques de la conjoncture actuelle est la nouvelle entrée en scène d'un grand nombre d'acteurs politiques : des membres des communautés religieuses de base, des jeunes, des paysans expropriés, des ouvriers, etc., élèvent la voix pour dresser le bilan de faillite du duvaliérisme et réaffirmer leur droit :

— *au pain et au travail* ;
— *à la santé et à l'éducation*
— *à la justice et à la légalité* ;
— *à la vérité et à la dignité* ;
— *à la liberté et à la participation au destin du pays* ;
— *à leur participation effective à la construction d'une Haïti respectée que plus personne ne pourra léguer en héritage à un individu ou un groupe d'individus ; une Haïti indépendante où aucune puissance étrangère ne pourra plus venir étaler son arrogance et ses suffisances racistes ; une Haïti démocratique où s'affirment vigoureusement les droits individuels et collectifs ainsi que les libertés fondamentales*.

Telle est notre compréhension des questions qui se posent à la conscience nationale. Il est évident que les réponses fournies à ces questions sont éclairées différemment compte tenu des positions et des niveaux d'engagement soit de ceux et celles qui luttent à l'intérieur du pays, soit des compatriotes qui mènent le même combat dans la diaspora.

II. Par-delà les divergences, une volonté de concertation à l'intérieur du pays comme dans la diaspora

1. À l'intérieur

Dans ses récents soubresauts de survie politique, le jean-claudisme a suscité la tentation d'un néo-duvaliérisme qui, sous des formes camouflées ou non, chercherait à réaliser des conquêtes et des réformes progressives dans le cadre du régime actuel. D'une part, cette tentative de réaménagement interne s'est révélée incapable de briser la rigidité du système politique ; d'autre part, elle ne correspond nullement au niveau actuel des revendications exprimées par le pays.

Nous prenons acte que d'un autre côté, de larges secteurs des églises, et de la jeunesse, des représentants de partis politiques, des patriotes indépendants, bref, des voix en présence de divers horizons se sont élevées pour dire non à la présidence à vie et pour se faire les porte-parole de ce travail de taupe que constitue cette quête d'une Haïti nouvelle. *Cela est sans conteste un gain démocratique pour le pays et il faut tout mettre en oeuvre pour le consolider.*

2. Dans la diaspora

L'opposition en diaspora est traversée par des courants contradictoires, certes, mais deux traits caractérisent plus particulièrement la réponse que cette opposition apporte à la conjoncture.

D'un côté, elle affirme aussi un *non* ferme et inconditionnel à la présidence à vie et au duvaliérisme.

Mais, d'un autre côté, eu égard à la stratégie à déployer pour opérationnaliser le *non*, un certain nombre de courants se dessinent, et ce par-delà les clivages idéologiques des familles politiques. Nous n'en retiendrons que trois :
a) Le courant *immédiatiste*, prônant « l'action invasionniste » ou militariste à court terme comme solution unique, « rapide » et immédiate de la question haïtienne ; ce courant accorde la priorité à « l'action » d'abord et avant tout, refusant ou dédaignant toute parole *raisonnée* sinon critique sur « l'action » à réaliser ;
b) Le courant du *grand soir*, englobant des compatriotes repliés sur des positions dogmatiques qui, tout en reconnaissant du bout des lèvres la situation d'urgence, substituent à toute démarche tactique pouvant amener des gains démocratiques cumulatifs, une politique du rêve et du fantasme, une politique du verbe flamboyant, menant à des pratiques démagogiques, lesquelles créent leurs propres mécanismes d'inertie ;
c) Le troisième courant se caractérise par la volonté de tenir compte des possibilités offertes par la conjoncture telle qu'elle s'exprime à travers différentes formes d'actions et d'initiatives oppositionnelles dans le pays. Se voulant lucide et critique, il se met à l'écoute du pays réel et recherche l'efficacité politique à court et à moyen terme, tout en combattant pour l'émergence d'une nouvelle société.

III. Le sens de notre combat : pour le renforcement du bloc progressiste et pour une coalition large de toutes les forces de l'opposition

1) Le renversement de la dictature et la construction de la nouvelle Haïti exigent une coalition large de toutes les forces de l'opposition, c'est-à-dire :

- toutes les forces qui disent non à la présidence à vie, au duvaliérisme, non à la corruption, à la violation systématique des droits humains, à la violence et aux manipulations diverses ;
- toutes les forces qui disent non au système politique personnalisé, anti-démocratique ;
- toutes les forces qui luttent :
  - pour réaffirmer le droit inaliénable du peuple haïtien de choisir le mode d'organisation économique et social ainsi que le régime politique susceptibles de garantir sa libération sans ingérence et sans domination étrangères ;
  - pour construire une Haïti débarrassée de la scandaleuse exploitation et de la domination éhontée dont sont victimes les masses populaires de la part de certaines couches sociales ayant partie liée avec la bourgeoisie internationale ;
  - pour mettre en chantier une Haïti moderne dans laquelle seront mises en oeuvre de nouvelles formes de rapports sociaux, de nouvelles méthodes de gestion et de participation excluant la confiscation du pouvoir et le quadrillage du pays par un individu, un groupe ou un quelconque parti unique ; une Haïti où la majorité pourra investir tous les centres de pouvoir et de culture, s'attaquer aux valeurs rétrogrades, libérer son énergie créatrice et développer les ressources nationales ; une Haïti qui devra renouer avec sa tradition historique d'ouverture et promouvoir de nouvelles solidarités régionales avec les peuples en lutte pour leur propre libération.

Dans cette perspective, quel devrait être le rôle de l'opposition extérieure ?

Celle-ci ou une partie significative de celle-ci devrait se doter d'une organisation et adopter un plan politique rigoureusement mis en place et exécuté de manière à :

- favoriser et consolider l'alternative à l'intérieur par des revendications amplifiées et intelligemment véhiculées ;
  - jouer un rôle actif de pressions auprès de tous les gouvernements tuteurs et de tous les centres de pouvoir dans ces pays ;
- se donner une structure cohérente, unitaire et crédible avec des dirigeants responsables et respectables qui garantissent une fidélité constante à la stratégie adoptée.

À la faveur d'une jonction nécessaire des actions de l'intérieur et de l'extérieur, des conditions de lutte politique tout à fait nouvelles et prometteuses peuvent surgir et se développer.

2) Comment rendre possible cette coalition ?

La réalisation d'une telle coalition exige :
a) le refus du dogmatisme arrogant et suffisant, le radicalisme verbeux ainsi que l'aventurisme de l'action immédiate et irréfléchie ;
b) la concertation de toutes les forces combattantes de l'opposition à l'intérieur du pays et dans la diaspora ;
c) la mobilisation politique de ceux et celles qui, pour diverses raisons, ne sont pas encore conscients que la situation d'urgence dans laquelle se débat le pays appelle le patriotisme de tous les Haïtiens et de toutes les Haïtiennes en vue d'un combat sans merci contre ce monstre hideux que constitue le duvaliérisme.

Quant à nous, notre travail s'inscrit sur un double front : d'une part nous pour-

suivons notre lutte dans l'espace de la gauche démocratique et progressiste, ainsi que nous l'avons précisée dans le nº 15 de la *Revue Collectif Paroles*.

Par ailleurs, nous sommes activement engagés dans une dynamique unitaire devant aboutir à un vaste mouvement national patriotique permettant de débloquer la situation nationale.

Tel est le sens de notre combat. Nous lançons un appel à tous les compatriotes, femmes et hommes, techniciens, ouvriers, paysans, professionnels, intellectuels, artistes... qui se reconnaissent dans ce combat pour qu'ils rejoignent résolument, par leur solidarité et leur support, les forces en lutte au pays en vue d'une rupture démocratique.

Pour le combat unitaire des forces d'opposition !
Pour une Haïti libérée du duvaliérisme et de la tutelle étrangère !
Pour une Haïti démocratique, national-populaire et progressiste !

Collectif Paroles
Montréal, juillet 1985

LE COLLECTIF PAROLES
Un regroupement de patriotes progressistes

En existence depuis 1975, le *Le Collectif Paroles* vise à « renouveler les questions haïtiennes en mettant l'accent tant sur les combats à gagner contre la tyrannie politique et l'oppression sociale que sur les luttes à soutenir pour retrouver la dignité nationale en secouant le joug de la domination impérialiste en Haïti ».

À partir de 1979, le C.P. publie la revue Collectif Paroles, revue bimestrielle, culturelle et politique. Nous en extrayons ici le titre de nos principaux éditoriaux comme références indicatives des positions politiques et idéologiques du C.P. :

— *La prise de parole*, nº 1, septembre 1979
— *Les droits humains, ça nous intéresse*, nº 2, octobre-novembre 1979
— *Horizon 1980*, nº 3, janvier-février 1980
— *Un peuple en détresse*, nº 4, mars 1980
— *Impérialisme, hégémonisme et libération des peuples*, nº 4, mars 1980
— *Résistances*, nº 5, avril-mai 1980
— *Urgences*, nº 6, juin 1980
— *La conjoncture*, nº 6, juin 1980
— *Vers un contrat politique*, nº 7, juillet 1980
— *Jean-Claudisme : le plein est fait*, nº 8, septembre-octobre 1980
— *Résister et s'organiser*, nº 9, décembre 1980-janvier 1981
— *Haïti : après le 28 novembre, une question de survie*, nº 10, février-mars 1981
— *Débloquer l'opposition*, nº 11, avril-mai 1981
— *Un an après le 28 novembre*, nº 14, octobre-novembre 1981
— *La position du Collectif*, nº 15, décembre 1981-janvier 1982
— *La difficile normalisation Jean-Claudienne*, nº 17, avril-mai 1982
— *L'occupation macoute à vie ?*, nº 19, septembre-octobre 1983
— *Pour la résistance*, nº 20, novembre-décembre 1982
— *Haïti changeante et multiple*, nº 25, septembre-octobre 1983
— *Haïti : constitution et conjoncture*, nº 25, septembre-octobre 1983
— *Les élections législatives de 1984 : enjeux et perspectives*, nº 26, novembre-décembre 1983
— *Les yeux ouverts ou le pan de la lucidité*, nº 29-30, novembre-décembre 1984/janvier-février 1985
— *Le Collectif Paroles et la conjoncture actuelle* (quelques clarifications nécessaires), nº 31, mars-avril 1985.

Tradition et originalité dans *Chronique d'un faux-amour* de Jacques-Stéphen Alexis

par Léon-François Hoffmann

Chronique d'un faux-amour a paru en 1960 chez Gallimard, dans *Romancero aux étoiles*, recueil de neuf contes et nouvelles, aujourd'hui épuisé *. Avec ses cinquante pages, *Chronique d'un faux-amour* est le plus long des neuf récits.

Chacun des récits du *Romancero* est encadré par une introduction et un commentaire, sous forme de dialogues entre le narrateur et un vieillard, personnification du Vieux Vent Caraïbe, « le plus grand Samba de toute la Caraïbe », dépositaire du trésor culturel d'Haïti, témoin de l'histoire et de la vie du peuple haïtien. Le narrateur et le Vieux Vent Caraïbe se racontent des histoires : le Samba commence par *Le Dit de Bouqui et Malice*, le narrateur raconte ensuite *Le Dit D'Anne aux longs cils*, après quoi il écoute *Fable de Tatez'O Flando*. C'est le narrateur qui rapportera *Chronique d'un faux-amour*, et ainsi de suite au long du volume, le narrateur et le Vieux Vent Caraïbe disant et écoutant tour à tour les autres récits.

Il est significatif que Jacques-Stéphen Alexis ait intitulé son recueil *Romancero aux étoiles*. Le mot espagnol *romancero* signifie « recueil de romances », c'est-à-dire de textes généralement poétiques, destinés à être récités devant un auditoire, dont le sujet est une aventure soit historique soit inventée ou même fabuleuse. Et c'est bien le cas de l'oeuvre d'Alexis, qui se veut transcription de littérature orale, qui prend pour sujet des contes, anecdotes et commérages que les Haïtiens se racontent pendant les veillées sous la tonnelle ou les audiences sur la galerie. Si Alexis a choisi le mot *romancero*, c'est que, dans le domaine de langue française, il n'existe pas de recueil de contes, ou de récits, ou d'histoires — comme on voudra — qui présentent cette même variété et surtout ce même mélange de réalisme et de merveilleux qui constitue l'originalité la plus évidente de notre écrivain.

Chronique d'un faux-amour est écrit à la première personne. Il s'agit du monologue intérieur d'une femme de la haute société dont nous n'apprendrons jamais le nom, qu'un sorcier parent de son fiancé a jadis transformée en zombie. Elle finit ses jours loin d'Haïti, enfermée quelque part en Anjou dans un couvent de Carmélites et dans son aliénation mentale. Le temps est pour elle une alternative de veille et de sommeil : éveillée, elle observe la vie ouatée et en quelque sorte irréelle du couvent habité par des religieuses silencieuses et tourmentées mais, surtout, elle vit terrorisée par le sommeil, pendant lequel elle revit, inlassablement, les épisodes de son horrible aventure. Cette aventure, nous la connaîtrons peu à peu, chaque fois que, vaincue par la fatigue, elle replonge dans l'horreur du temps passé. Elle se revoit jeune fille et sensuelle, un des plus appétissants tendrons de l'aristocratie portauprincienne ; nous assistons ensuite à ses fiançailles, et à la visite de politesse qu'elle est obligée de faire au parent de son fiancé, *grand don* de la plaine, *nègre z'orteils* très riche, « *grimaud* aux cheveux roux et crêpus, gorille à la peau de brique et au sourire ambigu, aux yeux mouvants et rouges » (136). Elle raconte plus tard la cérémonie du mariage pendant laquelle, ayant respiré un bouquet maléfique, elle tombe en catalepsie, entend, immobile et impuissante, les lamentations des siens puis — comble de l'horreur — assiste à son propre enterrement. Déterrée quelques heures plus tard, elle passe de longues années dans un *humfò*, en tête-à-tête avec un affreux bouc noir et un serpent, adorée par le vieillard qui l'a vouée à quelque ténébreux *lwa*, jusqu'à ce qu'on la retrouve un jour, immobile, devant le cadavre du sorcier.

Chronique d'un faux-amour, texte extraordinairement dense et touffu, se prêterait à une longue exégèse. Force est de ne proposer ici que quelques hypothèses de travail, qui demanderaient toutes un plus long développement.

Par son thème, *Chronique d'un faux-*

* C'est aux pages de cette édition que renvoient les chiffres entre parenthèses. La bibliographie critique sur Jacques-Stéphen Alexis est considérable ; on retiendra en particulier : Maximilien Laroche, *Le « Romancero aux étoiles » et l'oeuvre romanesque de Jacques-Stéphen Alexis*, (Paris, Nathan, 1978), Michael Dash, *Jacques-Stéphen Alexis* (Toronto, Black Images, 1975), Mudimbe-Boyi Mbulamwanza, *L'Oeuvre romanesque de Jacques-Stéphen Alexis* (Mont Noir, Lumumbashi-Kinshasa, 1975), et le « Spécial Alexis » dans *Collectif paroles*, 19, 1982.

amour s'inscrit dans la tradition littéraire haïtienne. D'abord parce que, comme tout texte littéraire haïtien ou presque, il centre sur des aspects de la réalité et de la tradition nationales. Il est à ce titre passible de deux lectures : celle de l'étranger et celle du *natif-natal*. À quelques détails de vocabulaire près (« nègre z'orteils » : paysan frustre; « grimaud » : mulâtre à la peau claire; « grand don » : riche propriétaire terrien », etc.), le texte ne présente guère de difficultés de compréhension au lecteur non-haïtien. Mais certaines évocations ont, pour les compatriotes d'Alexis, des résonnances qui échappent à l'étranger. Ainsi le quartier de Turgeon, par exemple, ou le cercle Bellevue, ou le morne l'Hôpital, ou, poétiquement, « l'empire des morts où galope le Baron Noir » (il s'agit bien entendu du *Iwa* guédé Baron Samedi), ou encore les préjugés de caste et de couleur qui règnent dans le milieu de l'aristocratie mulâtre et enfin, bien sûr, le personnage même du zombi, exotique au plus haut point pour l'étranger mais qui a pour l'Haïtien une présence, au moins potentielle, et des connotations de toutes sortes autrement précises. Et il convient de signaler en passant que, contrairement à ce que l'on affirme souvent, le culte des *Iwa*, qu'il s'agisse de cérémonies liturgiques ou d'agissement « de la main gauche », a été thème littéraire en Haïti bien avant l'école Indigéniste. En fait, le premier ouvrage de fiction écrit par un Haïtien, *Idalina* d'Ignace Nau, publié en 1836, a trait au vodou. Quoi qu'il en soit, Alexis s'est, comme ses prédécesseurs haïtiens, préoccupé du lecteur étranger et lui a fourni le minimum d'explications nécessaire. Non pas, en l'occurrence, dans des notes en bas de page ou des éclaircissements dans le corps même du texte — comme il le fait volontiers dans d'autres récits du *Romancero* — mais dans l'Introduction à *Chronique d'un faux-amour*, lorsque le narrateur s'adresse au Vieux Vent Caraïbe :

> *Tonton [...] que ne raconte-t-on pas comme histoires de « zombis », ces personnages qu'on aurait tirés du sommeil cataleptique où ils se trouvaient, passant pour morts, puis qu'on aurait enlevés au cimetière pour les emmener prisonniers ! (99)*

Mais en fin de compte, les évocations d'Haïti, qui risquent de dépayser parfois le lecteur étranger, n'occupent que les parties du texte où la prisonnière revit son cauchemar. Les autres parties, consacrées aux journées dans le couvent des Carmélites, qui évoquent en détail la vie des religieuses dans la province française risquent, elles, de dépayser le lecteur haïtien. Port-au-Prince et l'Anjou, la nuit et le jour, la réalité diurne et les fantasmes nocturnes, les servantes du Christ et le prêtre vodou... *Chronique d'un faux-amour* est placé sous le signe de la dualité. De la dualité et de l'ambiguïté. Car enfin, nous ne sommes jamais sûrs de savoir si l'aventure de la femme a vraiment eu lieu, ou bien s'il ne s'agit que de l'invention d'un esprit malade. La prisonnière le dit elle-même : « J'ai toujours eu la tête faible ». (114) Un jour qu'elle s'était coupée en ouvrant des huîtres elle a perdu connaissance et a sombré dans un cauchemar confus où sa raison, son être même paraissent se désintégrer :

> *Ma vue se brouille sous un rideau d'arabesques grises qui se chevauchent, grandissent, se rapetissent, se cabrent en gigues frénétiques. Je crie... je m'affaisse... Je sombre corps et bien [...] Hoquet incoercible, je m'abîme et je renais pour remourir. (113)*

Son père s'étant opposé à ses amours avec un jeune homme, elle a eu une crise de nerfs. Au couvent aussi, elle est sujette à de soudains accès de délire. « Je suis peut-être devenue folle », se dit-elle dans un moment de lucidité. (105) Bref, la narratrice est-elle une zombie, ou tout simplement une pauvre malade mentale ? L'aventure a-t-elle vraiment eu lieu, ou s'agit-il d'une hallucination ?

Mystère, ambiguïté qui tiennent à l'essence même de *Chronique d'un faux-amour*. En effet, le narrateur explique au Vieux Vent Caraïbe que : « dans le grenier d'une vieille maison, j'ai trouvé un document jauni où, semblait-il, une " zombie " racontait sa propre histoire ».(100) Ce qu'on nous présente c'est donc, apparemment, un monologue intérieur — donc parlé, par définition — mais, à la fois, transcrit, écrit, par la zombie elle-même. Le texte commence par des points de suspension, *in medias res* en quelque sorte : « ... Mon sang lui-même est triste dans mes veines. » Sa dernière phrase se termine également par des points de suspension : « Ce soir je taperai ma cuiller d'argent contre l'anneau d'or que mon époux m'a donné... » Tout se passe en somme comme s'il s'agissait de la transcription d'un enregistrement sur un ruban magnétique auquel manqueraient le début et la fin. Bref, le lecteur ne sait pas s'il assiste au déroulement d'une aventure spirituelle ou bien s'il écoute un récit composé après un hypothétique dénouement. Ou bien encore, comme le suggère l'introduction : « n'est-ce que plaisanterie d'un " compose " facétieux » qui s'amuse à composer une histoire à ne pas lire la nuit ?... À certains « vieux Haïtiens », l'histoire de la zombie semblera d'ailleurs familière. Son aventure serait arrivée vers 1910 à une jeune fille appartenant à une famille portauprincienne encore honorablement connue. À la grande indignation de Jean Price-Mars : « Quoi d'étonnant que se répandent des fables extravagantes et absurdes dans un milieu où le sens critique paraît inexistant ? » écrit l'Oncle, avant de résumer la « fable extravagante et absurde » et de conclure tristement :

> *Et la légende s'enfonça irréductible dans les pauvres cervelles que Mlle M. existe encore vivante et idiote, non plus en Haïti, mais dans un couvent de France. (Ainsi parla l'Oncle, 2e édition, Montréal, 1973, p. 221, [1re édition, Paris, 1928]).*

Le lecteur devant le texte reste en fin de compte dans la même incertitude que la narratrice devant son expérience vitale.

Avant de considérer quelques-unes des techniques stylistiques utilisées par Jacques-Stéphen Alexis, signalons rapidement d'autres aspects du texte qui, au sein de la tradition haïtienne, témoignent de la profonde originalité du romancier.

D'abord, Alexis a été, à ma connaissance, le premier écrivain haïtien à utiliser le monologue intérieur. Ensuite, il a été le premier à utiliser systématiquement la technique du retour en arrière : nous avons relevé la constante oscillation du texte entre le présent narratif et les temps du passé. Enfin, il a été le premier à traduire par l'écriture les manifestations les plus violentes de l'érotisme féminin. Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet. Signalons simplement que le monologue de cette fille ardente, dont les noces n'ont jamais été consommées, enfermée parmi les religieuses, autres vierges tourmentées, est admirable d'impudeur : c'est bien d'un monologue *intérieur* qu'il s'agit; celle qui parle ne s'adresse qu'à elle-même et n'a donc pas à se soucier des convenances. Sa raison en veilleuse lâche la bride aux pulsions luxurieuses.

Dans ma guimpe tremblent mes seins ronds, chauds comme des oeufs frais [...] une rivière de chaleur coule entre mes cuisses. (110) [Le fiancé] a flairé mon encens, le musc charnel qui s'évapore de mes aisselles [...] Il a éprouvé, il s'est brûlé à la claire chaleur qui monte de mon pénil (120) [...] Je m'ouvrirai à lui, comme s'entrebâille un fruit mûr (123) [...] Il me couvrira de son corps comme au mois des chaleurs les mâtins couvrent les chiennes. (123)

Jacques-Stéphen Alexis a frayé la voie à ses compatriotes Marie Chauvet, Nadine Magloire et René Depestre, qui me semblent avoir exploité la sexualité féminine de façon plus brutale — et plus poétique en même temps — que les autres écrivains de langue française.

Revenons-en au style d'Alexis dans *Chronique d'un faux-amour* et, dans cette optique, remarquons une fois de plus à quel point la dualité et l'ambiguïté président à la composition du texte. En effet, tout comme — et à mesure que — l'on passe de la lucidité diurne à l'hallucination nocturne, un style simple, direct, dépouillé, aux phrases courtes et prosaïques, alterne avec un style complexe, allusif, foisonnant d'images et de métaphores, aux phrases tour à tour laissées en suspens en s'enroulant en circonvolutions baroques. Prenons un exemple : la narratrice évoque l'aumônier du couvent :

L'Aumônier traverse d'un pas vif la cour intérieure. L'Aumônier est un brave homme. L'Aumônier est myope. L'Aumônier est sourd, c'est évident. Il s'en va recevoir la confession des Soeurs. (116)

Le style ne pourrait guère être plus direct et dépouillé. Quelques instants plus tard, la narratrice sent qu'elle va être vaincue par le sommeil. Sous l'influence de l'angoisse, sa parole se fait haletante et violemment imagée :

Je-ne-dor-mi-rai-pas ! Or ! Argent !... Mes oreilles s'emplissent du vacarme métallique, les crampes tarentulent ma peau, un sable chaud coule dans ma gorge, mes yeux écarquillés sont des soleils... Or ! Argent !... Pas ce soir... La plongée verticale s'amorce... Le drelin d'or et d'argent s'éloigne au ras du songe... (119)

Du point de vue stylistique, ce sont bien entendu les passages où la narratrice perd pied, où la raison n'ordonne plus sa pensée selon les structures expressives logiques, où les images fulgurantes viennent rendre compte de son déchirement qui illustrent le mieux ce qu'Alexis a appelé le réalisme merveilleux, et que nous allons pour finir essayer de cerner de plus près.

Ce réalisme merveilleux me semble, en ce qui concerne le style, découler en grande partie de l'abondance et de la nature des métaphores. Le terme « métaphore » est pris ici dans un sens aussi large que possible : est considérée comme métaphore toute figure de rhétorique qui exprime ou sous-entend une comparaison ou une identification. Dans le système métaphorique de *Chronique d'un faux-amour*, trouvent place de nombreux termes qui se réfèrent aux quatres règnes de la nature ; en plus des règnes animal, végétal et minéral, ajoutons pour les besoins de l'analyse le règne humain. L'eau sous toutes ses formes : source, rivière, pluie, salive ; les objets manufacturés : pendule, cloche, miroir, vêtements ; toutes les nuances de la température, du glacé au brûlant ; tous les parfums, du plus suave au plus méfitique ; tous les sons, du murmure au hurlement en passant par le rire et la musique ; toute la réalité du monde est transmutée dans le règne du merveilleux, par le truchement de métaphores inusitées.

Non certes qu'Alexis ait été le premier écrivain haïtien à faire un large usage de la métaphore. Mais ce qui distingue celles de *Chronique d'un faux-amour* c'est leur profusion, leur richesse, et surtout leur complexité. Voyons cela de plus près, en commençant par des métaphores simples, quoique souvent inusitées. Ainsi la zombie se prend elle-même pour premier terme d'une comparaison dont le deuxième terme peut relever, par exemple :

du minéral : « je suis une statue » (144),
de l'animal : « ma langue est un mollusque sans vie » (144),
du liquide : « je suis une source jaillissante, un geyser d'affres et d'effrois » (125),
de l'objet : « Diabolo rouge, je monte dans les airs, comme une croix » (125),
du végétal : « (Mon fiancé) me prendra comme on respire une fleur » (123),
de la météorologie : « je me suis tire-bouchonnée comme un siroco poudreux » (120), du sidéral : « mes yeux écarquillés sont des soleils » (119), etc.

Mais il y a plus, et plus intéressant. Le deuxième terme de la métaphore alexienne est souvent complexe et, pour ainsi dire, cahotique. Entendons qu'elle accouple, à l'intérieur d'une même unité sémantique, des unités lexicales, noms et adjectifs, mais aussi verbes et adverbes, tirés de plusieurs des champs sémantiques que nous avons relevés et qui, par leur accouplement irrationnel (déraisonnable, plutôt), suscitent une nouvelle réalité. En voici quelques exemples, choisis presque au hasard :

Je ne suis qu'un pantin épileptique, qu'un saltimbanque lugubre, qu'une poupée crevée, sans force et cependant sauterelle éternelle !... Et mon martyre se prolonge au rire des heures, dans la sauvagerie rageuse des secondes. (125)

Je crie à gorge déployée, cependant qu'un seul mince ruban de silence se glisse de l'écrin ouvert, les demi-cercles de ma denture [...] Le ciel n'est qu'une marelle de sang où tapent des pieds géants, où planent des mains lubriques. (124)

Le temps est un Arlequin au justaucorps quadrillé de losanges incolores et de monotonie violette [...] Se déposent en moi les insinuantes poussières de l'attente, je verrai quelques branlantes étoiles, le loto des alizés, des nuages et de la lune, les astres incertains. (118)

Le temps lui-même, les astres, les espaces intersidéraux aussi bien que les pattes d'une fourmi ou le léger tintement d'une cuiller sur une bague sont mobilisés et mis en oeuvre pour les besoins de la rhétorique alexienne. Tous se passe comme si les frontières entre l'humain et l'inanimé, entre le temps et l'espace, entre le concret et l'abstrait, entre l'infiniment grand et l'infiniment petit étaient soudain abolies. L'univers tout entier est convoqué et mis en question par la parole hallucinée et aliénée, dans les deux sens du terme. Un nouvel univers, régi par les lois faussement capricieuses de la libre association, se plaque sur l'aventure quotidienne de l'homme.

Tout comme Shakespeare dans le drame élizabethain, Góngora dans le baroque espagnol, Aimé Césaire dans la poésie moderne, Jacques-Stéphen Alexis est le créateur, dans la prose de langue française, d'un merveilleux qui tire substance et cohérence de ses racines profondes dans la réalité.

Vaudou, littérature et arts en Haïti

La peinture a connu en Haïti un destin fantastique. Réveillée d'une léthargie qui a duré de 1804, date de l'Indépendance, à mai 1944, date de la création du Centre d'Art de Port-au-Prince par l'Américain Dewitt Peters, elle s'est brusquement mise à fleurir comme sous l'influence d'un *Deus ex machina*. Aujourd'hui, et spécifiquement dans son expression dite primitive, elle s'impose à l'attention des connaisseurs et des collectionneurs du monde entier.

Tout autre le cas de la littérature haïtienne qui, après un début que la critique qualifie justement de médiocre, n'a pas cessé de s'améliorer au fil du temps. Il y a bien eu, au début du siècle, le couronnement d'Etzer Vilaire par l'Académie Française ; il y a bien eu, plus tard, Jacques Roumain et Jacques S. Alexis ; et il y a encore René Depestre, et enfin tous ceux comme Marie Chauvet, Marie-Thérèse Colimon et Anthony Phelps qui s'enorgueillissent de compter dans leur palmarès des prix littéraires plus ou moins prestigieux : France-Haïti, France-Antilles, Las Casas de las Americas... Mais ils sont tous encore loin d'atteindre à la prééminence des peintres naïfs, du moins sur la scène internationale.

La cause de cette inégalité dans la destinée des deux arts ?

Un phénomène culturel, nous le savons, s'explique toujours par de multiples raisons, en fait par tout ce qui relève de la dynamique historique d'une société. Cependant, dans l'espace de cette étude, je n'aurai l'occasion d'embrasser qu'un seul aspect de la question. Mais il s'agit de son aspect fondamental, celui concernant les relations des écrivains et des artistes avec leur propre être culturel. Fondamental, parce que, en Haïti, plus peut-être qu'ailleurs, la façon de se définir et de se comporter par rapport à la culture nationale imprime un caractère particulier à l'oeu-

par Joseph Ferdinand

vre et peut influencer sensiblement le jugement du public. Cela tient sans doute au fait que l'art du pays se trouve axé sur une tradition franchement nationaliste. À de rares exceptions près, toute sa matière lui est fournie par l'environnement naturel, surnaturel et humain, en vertu de cette trinité organique qu'Alfred Métraux a opportunément soulignée dans l'une de ses études sur Haïti : « la terre, les hommes et les dieux »[1].

Or l'âme de cette culture que l'on trouve à la base de la créativité haïtienne n'est autre que le vaudou. Et de fait, quoique les grilles de lecture de l'artiste naïf et de l'homme de lettres ne puissent être confondues, le discours de ceux-ci sera également tributaire du vaudou.

Vaudou et préjugés

Mais, avant d'aller plus loin, il n'est pas superflu de préciser que le vrai vaudou haïtien n'a guère de ressemblance avec celui que je qualifie, avec Carole Devillers, de « stéréotype Hollywoodien »[2]. Il y a longtemps qu'on a cessé de dénier à ce vaudou-là son statut de religion, même s'il convient, fidèle à l'enseignement des spécialistes, de l'associer fondamentalement à un segment spécifique de la population : la paysannerie.

Citons à tout hasard deux textes.

Le premier est d'un psychiatre de renom, Louis Mars : « Le Vodou est le culte que les paysans haïtiens rendent aux dieux [...] »[3].

Le second d'un historien-sociologue, René Saint-Louis : « Vaudou : religion importée d'Afrique pratiquée surtout par les paysans »[4].

Rien de plus décevant cependant que la tendance à définir le vaudou comme étant avant tout une religion de paysans. On ne dit pas, il est vrai, que son influence se limite exclusivement à ce secteur, mais le syntagme se déroule de telle façon qu'on pourrait facilement mésinterpréter la pensée des analystes en question et conclure que cette influence est, ailleurs, marginale et très sélective. Faux ! Ce culte est pratiqué universellement en Haïti à tous les échelons de la société, ce avec une ferveur égale — quoique atténuée sous les dehors par le respect humain, particulièrement dans les villes, au fur et à mesure que les gens gagnent en sophistication intellectuelle. Sur ce plan, le vaudouisme et l'homosexualité se ressemblent en Haïti : c'est un secret dont

on s'efforce toujours d'empêcher la divulgation. C'est donc peine perdue que de vouloir déterminer exactement dans quelle proportion le peuple pratique le vaudou. Je me contente de faire remarquer qu'il existe chez tous les Haïtiens, quels qu'ils soient, une sensibilité nourrie de réflexes vaudouesques. En d'autres termes, de par sa culture, l'Haïtien est naturellement perméable à l'influence du vaudou, qu'il soit ou non croyant. « Il existe dans le pays une mentalité vodouique »[5], déclare le Dr J.C. Dorsainvil. « [...] nous pouvons [...] affirmer honnêtement qu'il ne peut exister aucun descendant de la race nègre, né et élevé en Haïti, à être libéré de toute idée et de tout mode de réaction apparentés au vodou »[6], ajoute le psychiatre Legrand Bijou. Et le romancier-ethnologue Milo Rigaud de conclure : « [...] chez [tout] individu haïtien [...], il y a un dieu vodou qui sommeille... et qui sait se réveiller »[7].

Les gens qui connaissent Haïti, un petit pays surpeuplé où les contacts entre les groupes sociaux défient les complexes de classe, peuvent certifier de la véracité de ces déclarations, s'inscrivant ainsi en faux contre la thèse de ceux qui s'acharnent, depuis la naissance de la nation, à faire passer les Haïtiens pour des Occidentaux à part entière, c'est-à-dire, pour paraphraser Sténio Vincent, ancien Président de la République (1930-1941), « des néo-latins [...] éloign[és] à tous les points de vue, des pitoyables humanités africaines »[8].

Vaudou et rhétorique

Qu'un chef d'État ait osé propager de tels sophismes, rien de plus propre à révéler le malaise profond qui caractérise les relations de l'intelligentsia et de la classe dirigeante, enfin de tous ceux qu'on range traditionnellement sous la bannière de l'élite, avec la culture du pays. Car cette attitude que Jean Price-Mars baptise, à la suite de M. de Gaultier, de « bovarysme collectif », ne constitue pas un cas isolé. L'une des écoles littéraires les plus importantes de la littérature haïtienne, celle dénommée « La Ronde » et qui a connu son apogée au début de ce siècle, n'avait-elle pas pour objectif de produire des oeuvres où ne percerait aucune des singularités culturelles de l'Haïtien ? Et, en tout premier lieu, la question des pratiques religieuses. Si, du reste, le thème arrive à déjouer la vigilance de l'écrivain (ô puissance de l'atavisme !), on l'accueillera comme Vilaire a fait de son « Papa-loa », c'est-à-dire avec une distance calculée, un détachement tel qu'il s'avère impossible au lecteur de se méprendre sur l'intention de l'auteur : c'est de *l'autre* qu'il s'agit.

Incoercible cette recherche de la marginalisation par rapport au vaudou, non seulement chez les adversaires déclarés de cette religion — s'il eût été plus vieux d'une génération, Gérard Étienne n'eût peut-être pas hésité, si l'on en croit certaines de ses déclarations dans *Le Nègre crucifié* et ailleurs, à attiser la ferveur inquisitionniste des croisés de la campagne anti-superstitieuse des années 1940-1942) —, mais aussi chez ses protagonistes et apologistes, car, loin de vouloir dévoiler des convictions religieuses profondes, ceux-ci ne font d'ordinaire que sacrifier à une mode littéraire d'autant plus attrayante à certains moments de l'histoire nationale qu'elle se présente comme le plus noble exutoire qui soit pour endiguer les effervescences du nationalisme et du patriotisme. Ce vaudouisme est donc une réaction plutôt qu'une affirmation, et, dès lors, son authenticité mérite d'être prise sous caution. Et, dans certains cas, il ne serait certainement pas inopportun de s'interroger sur la sincérité même de l'auteur. Peut-on, de ce point de vue, comparer les répercussions du tambour-« Assotô » d'un Carl Brouard ou d'un Roussan Camille avec celles des orgues métaphysiques de Victor Hugo ou des couplets de Paul Claudel ? L'ambiguïté reste la note dominante chez les premiers, comme, du reste, chez leurs congénères de la génération de l'Occupation (américaine) dont la littérature s'est réalisée sous le signe obsédant du retour aux sources. Dans leur volonté de réhabiliter et d'exalter les croyances populaires, poètes, romanciers, essayistes, tous rivalisaient d'enthousiasme avec les chercheurs de l'école ethnologique — laquelle se trouvait encore à ses vagissements. Or, entre le *verbe* de ces hommes de lettres et leur *foi*, s'installe toujours un certain hiatus dont les données ne semblent guère varier d'un individu à l'autre, comme si ceux-ci venaient tous de la même classe sociale ; en réalité, cela tient au fait qu'ils ont été formés dans le même moule de l'école et du catholicisme, et que, par-delà les barrières de classe, ils ont ainsi développé des réflexes à peu près identiques vis-à-vis du vaudou.

Quoi qu'il en soit, il importe de reconnaître que, dans sa quête constante d'originalité, la littérature haïtienne a toujours cherché à refléter l'âme nationale dans sa totalité, même si, sur le plan du signifiant, elle s'est souvent révélée incapable de s'affranchir de la tutelle des modèles français. Tout ce que Price-Mars appelle « les matériaux de notre unité spirituelle »[9], c'est-à-dire l'inépuisable réserve de « contes, légendes, devinettes, chansons, proverbes, croyances » du peuple, son folklore, bref tout ce qui façonne sa psychologie collective, tout cela est exploité de façon systématique par les écrivains. Et c'est une erreur de croire que ceux-ci ont attendu l'objurgation de l'auteur d'*Ainsi parla l'oncle* — « De Grâce, mes amis, ne méprisons plus notre patrimoine ancestral »[10] —, ou les recommandations récemment exhumées par Louis Mars des archives de l'Indigénisme — « Interrogez les dieux et les hommes ; recueillez les contes et les légendes de notre peuple, leurs dictons et leurs proverbes, leurs rêves et leurs mythes »[11] —, pour se mettre à évoquer leur âme profonde d'Haïtiens dans leurs oeuvres, tout en cherchant à acculturer la langue française, à la faire « bronzer sous les tropiques », comme disait Émile Nau en 1836, de façon à ce qu'elle soit à même de traduire la spécificité de leurs émotions.

L'exemple le plus impressionnant, sinon le plus récent, est, en poésie, celui de René Depestre dont le recueil *Un arc-en-ciel pour l'occident chrétien* exprime un désir fervent, de la part du poète, de faire coïncider son univers poétique avec les atavismes du vaudou. Miracle du *verbe* que Depestre réalise avec son aisance coutumière de démiurge. S'il est encore tôt pour essayer de coter ce texte par comparaison avec les autres publications de l'écrivain, il est cependant incontestable qu'il représente un moment singulier, un véritable point de repère dans la quête poétique de ce dernier. Mais nulle surprise dans le geste, on s'y attendait depuis longtemps. Il était dans l'ordre des choses, en effet, que Depestre, dont on sait avec quelle passion il s'acharne, depuis la fin des années cinquante, à rechercher et à définir les voies d'un art haïtien authentique, aboutît, au terme de la maturation, en plein coeur du vaudou. Car, reconnaît-il, « [l]e vaudou est [...] un des éléments actifs qui entrent dans la formation de la culture nationale du peuple haïtien. Il comporte une mythologie très

riche qui peut féconder à merveille les efforts créateurs des poètes et des écrivains d'Haïti »[12]. Pour *féconder son effort créateur*, il décide donc de regarder le monde avec les yeux de ses *loa* (dieux du vaudou). Descente aux enfers fantastique. Monde renversé, et qu'il dévore de fond en comble sous l'incandescence de ce regard, à la recherche de son être emprisonné depuis des siècles dans les chaînes de l'Occident. Mais aussi monde d'espoir et de renouveau, car, pour la première fois de sa vie, il a conscience de ne plus évoluer dans le cadre d'une culture d'emprunt. De plus, cette Eurydice avec laquelle il est remonté, il sait qu'aucun caprice des dieux ne peut désormais la lui enlever : elle est inaltérablement belle et sienne à jamais. Donc, plus de complexes sur ses origines, plus de honte sur ses croyances ancestrales. Au contraire, il clame, triomphant et provocateur, aux oreilles du monde : « Ce soir toute la magie de ma race rôde dans mes mains ! Tous ses loa sont descendus dans ma tête [...]. Tout ce qu'il y a de vodouisant dans le coeur de mon peuple tient dans l'allongée de mon bras et de mon sexe ! »[13]. Ainsi, ce n'était pas lui, Depestre qui parlait ; il n'était qu'un médium ; comme un vrai initié durant le moment suprême de la cérémonie vaudou, il était entré en possession, et c'étaient les *loa*, dont il était *monté*, qui vaticinaient par sa bouche.

D'autres poètes aussi se plaisent à abreuver leur imagination à la source de la mythologie vodouesque, quoique leur audace soit loin d'égaler celle du Depestre de l'*Arc-en-ciel...*. Mais, dans le domaine de la littérature, c'est surtout aux romanciers, prédestinés de par le genre même du roman à être analystes et conscience plutôt que chantres de leur société, qu'il reviendra de traiter systématiquement des deux éléments fondamentaux qui décrivent la place du vaudou dans la mentalité haïtienne : omniprésence et omnipotence. Si l'on veut cerner le problème du vaudou dans ses implications métaphysiques et sociologiques, si l'on veut avoir une idée de l'impact de ce phénomène sur la vie des Haïtiens, impact percutant, ai-je déja souligné, et qui explique l'irréductibilité des passions et des préjugés au sein des diverses catégories sociales, eh bien ! qu'on lise d'abord les romans : ils ont sur les textes savants l'avantage de parler le langage même de ces passions et de ces préjugés. On y verra, entre autres, penchant dont j'ai déjà attiré l'attention sur le caractère tendancieux, comment les gens s'arrangent toujours pour donner a petit peuple analphabète des campagnes et du prolétariat urbain le monopole de ces croyances, non sans s'amuser à mettre l'accent, avant tout, sur ce qui, dans ces dernières, passe pour de la magie et de la superstition, aux yeux d'un certain secteur de la population. On y verra aussi quelquefois l'évidence de l'hypocrisie flagrante de bon nombre de ces contempteurs, étant donné que les adeptes du vaudou se recrutent incontestablement dans toutes les couches sociales du pays. Et, parmi eux, non seulement les Noirs, mais aussi les Mulâtres et les Blancs, deux groupes ethniques assez bien représentés dans le panthéon vaudou. Ezili, la déesse de l'amour, n'est-elle pas une mulâtresse ? Et Agouétaroyo, n'est-il pas lui aussi, pour citer Alfred Métraux « un mulâtre au teint très clair et aux yeux verts comme la mer »[14] ? N'oublions pas, nous rappelle encore Métraux, que « le serpent Damballah [...] est un dieu blanc »[15].

Quand nous voyons un Jean-Baptiste Cinéas relater, dans *La vengeance de la terre*, les aventures d'une mulâtresse de la haute bourgeoisie venue implorer l'aide d'un *houngan* (prêtre du vaudou), nous pourrions être tentés de l'accuser, parce qu'il est noir, de mener une campagne de dénigrement à coloration raciale. Or le fait est attesté par des romanciers mulâtres comme Fernand Hibbert (19e siècle), et, plus proches de nous, Jacques Roumain, Milo Rigaud et Marie Chauvet : ces Haïtiens à part entière payent eux aussi leurs respects aux *Loa*.

On y verra enfin comment les politiciens sans scrupule exploitent la crédulité du peuple dans le but de se maintenir au pouvoir. En effet, comme Laënnec Hurbon le montre dans son livre *Culture et dictature en Haïti*, le pouvoir en Haïti cherche toujours à récupérer à ses profits la formidable emprise du vaudou sur les masses. Et nul, à ce sujet, n'a mieux réussi que l'ancien dictateur François Duvalier.

Le roman haïtien est donc un miroir où se reflète la culture profonde du pays. Miroir déformant, sans doute, délavé par l'avalanche des passions partisanes, craquant sous le faix des erreurs de jugement dont on ne peut pas dire qu'elles ont été toujours faites de bonne foi, mais impossible à ne pas identifier du premier coup d'oeil. Il s'avérera souvent difficile, comme dans le cas de *Mimola* (1907), roman d'Antoine Innocent, de dresser des frontières entre le roman proprement dit et l'ethnographie. Et, pour fonder l'haïtianité du texte, il n'est pas obligatoire de recourir à la description de la traditionnelle cérémonie vaudou, procédé piégé qui constitue aujourd'hui une véritable impasse pour la narration, à cause de l'usure des redites, ou, si l'on préfère, parce qu'on a rarement essayé, à l'instar d'Anthony Phelps dans *Moins l'infini*[16], d'en renouveler les contours, d'y apporter du sang frais. Vu sous cet angle, *Le mât de cocagne* de René Depestre ne semble guère marquer de progrès par rapport à *Gouverneurs de la rosée* de Jacques Roumain, cela plus de trente ans après la parution de ce dernier ouvrage. Or infinis sont les moyens d'établir la spécificité haïtienne de l'oeuvre. Dans *Mère Solitude*, par exemple, roman récent (1983) où le thème du vaudou est théoriquement absent, l'exploitation systématique par Émile Ollivier de l'imagerie des légendes, des ressources du folklore, de la propension des Haïtiens au mystère, au fantasme et au merveilleux, tisse une atmosphère dans laquelle il est aisé de reconnaître l'empreinte de ce que J.C. Dorsainvil appelle la « mentalité vodouique ».

*

Les peintres primitifs d'Haïti s'inspirent à la même source. Ils sont mus par les mêmes préoccupations esthétiques que leurs confrères de la poésie et du roman. Du moins dans une certaine mesure. Question de contenu, d'ambiance, oui ! mais point de perspective ou de résonance.

Et là se trouve toute la différence.

Passant de l'art naïf à la littérature, le vaudou subit une mutation qui, sans altérer son fonds même, oblige à le resituer selon une nouvelle échelle de valeurs.

Différence dans l'objectif que se fixent les deux arts, l'un prônant la sobriété dans la définition de ses voies et moyens et l'autre la sophistication. L'un jaillissant d'esprits qui, dans la presque totalité des cas, ne nourrissent aucune prétention intellectuelle, quand ils arrivent seulement à franchir l'impasse de l'analphabétisme (mentionnons-le entre parenthèses, on ne relève que trois universitaires parmi les naïfs de l'ancienne génération : Pétion Savain, Salnave Philippe-Auguste et Gervais Emmanuel Ducasse). L'autre aspirant à la maîtrise de toutes les données du savoir.

Différence donc de position sur l'échelle sociale, et qui, contrairement à son effet sur le peintre primitif, affecte la démarche littéraire de toutes les ambiguïtés par quoi se caractérise l'attitude de l'intellectuel haïtien vis-à-vis du vaudou.

Les écrivains, en effet, ne se contentent pas d'exploiter le vaudou à des fins esthétiques ou dans le but de communiquer avec leur être profond, ils se proposent, avant tout, de faire un discours sur le vaudou, établissant d'emblée une certaine distance entre eux-mêmes et la matière de leurs oeuvres. Distance, dis-je, mais non, toutefois, absence de communication dégénérant en parodie, comme chez certains étrangers de passage en Haïti, qui, soit par amour de la culture populaire haïtienne, soit encore parce que cela ajoute un zeste d'exotisme à leur style, s'amusent à émailler leur discours de référence vodouesques. Ainsi, dans son *Journal de voyage [...] en Haïti*, l'européen Jean-Marie Drot, racontant l'assaut des nuags contre le petit DC-3 de fortune dans lequel il avait pris place, en route pour la ville de Jacmel, conclut dans un sourire de satisfaction : « Mais ce jour-là, protégés peut-être par les Loas du voyage, nous avions pu passer » [17]. La référence aux *Loa* ne sera jamais aussi dépourvue de résonance mystique sous la plume d'un Haïtien ; et surtout, elle ne sera jamais aussi innocemment conçue (et perçue), car à travers elle, comme le font justement remarquer Belbel-Gisler et Hurbon, se « devoile[nt] non seulement [leurs] positions de classe, mais aussi [leur] vision politique, [leur] conception de la lutte politique et [leur] vision de l'avenir de la société haïtienne » [18]. Et ceci est quelque chose de très risqué dans un pays où la dictature règne pratiquement à vie depuis le premier matin de l'Indépendance.

Vaudou et idéologie

Reste encore la question de l'authenticité du vaudou à travers l'usage et les interprétations auxquels l'art et la littérature soumettent ce dernier.

Les écrivains acceptent-ils le vaudou comme quelque chose de sacrosaint, d'intouchable et d'immuable ?

Jacques Roumain fait dire à Manuel, son porte-parole dans *Gouverneurs de la rosée* :

[...] crier votre misère aux loa, offrir des cérémonies pour qu'ils fassent tomber la pluie. Mais tout ça, c'est des bêtises et des macaqueries. Ça ne compte pas, c'est inutile ; et c'est un gaspillage. [...] j'ai de la considération pour les coutumes des anciens, mais [...]

Bref, si quelques-uns vont jusqu'à souhaiter que s'accomplisse cette prédiction (étonnante !) d'Alfred Métraux : « [...] je sais que tôt ou tard [le vaudou] devra disparaître » [19] ; s'il y en a comme Luc Grimard, Marie Chauvet et Gérard Étienne qui travaillent à hâter cette échéance fatale, il y a aussi — et c'est le cas le plus courant — ceux qui s'érigent en défenseurs du vaudou, pour avoir retrouvé en lui le sens de leur Négritude, pour l'avoir accepté comme la valeur suprême qui, en fondant leur originalité de peuple, a assuré (par exemple, durant la guerre de l'Indépendance et les insurrections précédentes) et continue d'assurer leur cohésion culturelle, et, partant, de garantir leur autonomie politique. Or si, parmi ces derniers, on continue d'élaborer avec enthousiasme toutes sortes de théories en vue d'une meilleure utilisation dans l'art des ressources du folklore — et je pense particulièrement ici à deux études parues récemment : celle du Dr Louis Mars sur le vaudou et l'ethnodrame et celle de Franck Fouché sur le vaudou envisagé dans la perspective du pré-théâtre et du théâtre [20] — ; bref, si donc les écrivains, dans leur écrasante majorité, manifestent envers le vaudou une attitude qui, quoique souvent ambivalente et tendancieuse, est loin, somme toute, d'être entièrement négative, je n'en connais pas cependant qui n'y aient retrouvé quelques anomalies à redresser, quelques pratiques à juguler pour que cette religion puisse s'élever à la hauteur de la civilisation moderne (entendez : occidentale). Ce que Jacques Roumain reprochait au clergé catholique lors de la campagne anti-superstitieuse, c'était moins son objectif que sa méthode à la fois barbare et vaine. Cette déclaration, que nous relevons de l'essai intitulé « À propos de la campagne anti-superstitieuse », se passe de commentaire : « Il faut naturellement débarrasser la masse haïtienne de ses entraves mystiques. Mais on ne triomphera pas de ses croyances par la violence ou en la menaçant de l'enfer » [21]. Déclaration qui sera revendiquée par la suite tant par les intellectuels de la gauche [22] que par ceux considérés généralement comme progressistes.

Or, après avoir accompli ce voyage à travers le temps, et après s'être laissé, à son corps défendant, arracher des rivages de sa mythique Afrique, le vaudou sera-t-il disposé, ou, même seulement propre à assumer le militantisme révolutionnaire dans lequel on voudra l'engager ?

La théorie du « réalisme merveilleux » de Jacques S. Alexis (qui définissait ainsi les caractéristiques de l'imaginaire haïtien) suggère — comme le fera plus tard l'étude de Franck Fouché — que le vaudou ne peut être valablement exploité en art que si on s'en sert dans le but de promouvoir la libération du peuple *via* l'adhésion aux principes du Socialisme. Mais, pour intéressants et pour éloquents que soient ces propos, ils n'arrivent pas à chasser l'impression que, pour parvenir à ses fins, Alexis s'est quelquefois résigné à couper les cheveux en quatre.

En écrivant son *Arc-en-ciel pour l'Occident chrétien*, René Depestre essaie de se mettre dans la peau du vodouisant en état de crise de possession. Mais, outre qu'il ne s'agit là que d'une métaphore, les *Loa* qui *dansent* dans la tête du poète sont parés des couleurs de Marx et de Lénine, et, disons-le franchement, semblent quelque peu dénaturés, mal à l'aise, sinon tout simplement irréels, voire comiques, dans cet accoutrement et ce langage où gronde, interminable, la violence des diatribes anti-impérialistes. Belle entreprise littéraire ! Les admirateurs du barde, habitués à ses « performances » langagières et à son goût de la métamorphose, deux des plus constantes caractéristiques de la poésie de Depestre, y trouveront de quoi nourrir leur enthousiasme à satiété. Du Depestre à son meilleur. Cependant certaines questions doivent être posées en ce qui concerne la portée idéologique du discours. Le vaudou sera-til encore le vaudou quand les *Loa* se seront mis à l'écoute du Communisme ? N'existe-t-il pas une relation foncièrement antinomique entre le vaudou — tel qu'il s'est révélé jusqu'à ce jour : polytéiste, historiquement et irréversiblement associé au catholicisme (« En somme, il faut être catholique pour être vodouiste » [23], reconnaît Jacques Roumain) — et le marxisme qui, même s'il accepte de fermer l'oeil sur les croyances populaires, s'en voudrait, en l'occurrence, de ne pas mettre en garde contre « l'opium » du christianisme ? Enfin, pour que le mariage soit possible, il faudrait sans

doute commencer par faire subir au vaudou une telle émasculation qu'il cesserait tout bonnement d'exister. Le doute persiste donc, en dépit de toutes les assurances que les exégètes de gauche pourraient donner.

Retrouver l'innéité de l'art

Or aucune de ces tergiversations dans le commerce que les peintres primitifs entretiennent avec le vaudou. Fils du peuple, en général peu avancés, comme nous avons dit, dans le domaine de l'instruction, ils n'ont point besoin d'autre médium qu'eux-mêmes pour communiquer avec les *Loa*. Beaucoup, et parmi les plus doués, ont grandi à l'intérieur de communautés de pratiquants ; sans parler de ceux, comme le grand Hector Hyppolite, qui ont atteint le stade le plus élevé de l'initiation et ont mené simultanément leurs activités d'artistes et de *houngans*.

Les critiques soulignent comme caractéristique fondamentale des artistes de la famille naïve cette faculté de « franchir le hiatus existant entre le conscient et l'inconscient, entre l'immédiatement visible et le monde occulte » [24], pour reprendre les paroles du professeur Eugenio Fernández Méndez. Toutefois, à se référer à la définition que donne ce dernier du primitivisme, — définition qui, dans son énoncé, rappelle presque littéralement ce que Breton disait du Surréalisme : « Le véritable artiste naïf crée spontanément et librement, sous la dictée de sa propre personnalité et de ses sentiments [...] » [25] —, à se référer, dis-je, à cette définition, les naïfs haïtiens auraient sur Picasso, Gauguin, Matisse, Chagall, enfin les impressionnistes d'Europe et leurs successeurs, à l'exception peut-être de Rousseau et surtout de Van Gogh et d'Utrillo, l'avantage de pouvoir faire naturellement ce que, eux, ils sont condamnés à faire par rationalisation : communiquer avec l'essence la plus simple des choses.

Pierre Apraxine est encore plus explicite à ce sujet : chez les naïfs, note-t-il, « l'imagerie et le symbolisme des deux faces de la réalité [le visible et l'invisible] sont intégrés dans une structure visuelle unique. [...] les Haïtiens sont à même de saisir cette unité intuitivement car ils n'ont pas à soumettre les images et les symboles de l'artiste à la médiation de l'analyse pour en découvrir le sens » [26].

D'où la tentation d'arrêter l'horloge de l'histoire sur l'ère antérieure à la Traite afin de témoigner de la fidélité de l'oeuvre à l'esprit atavique de l'Alma Mater. Plus que fidélité, identification, intégration harmonieuse. L'âme du naïf haïtien peut-elle être noire avant que d'être haïtienne ? Se peut-il que la peinture soit parvenue à réaliser ce que, malgré ses velléités séculaires, la littérature n'a jamais pu accomplir en Haïti : la Négritude plénière, chérie de Senghor ; c'est-à-dire celle qui croit dans l'universalité des réflexes culturels du Noir et dont la légitimité se fonde sur le célèbre apophtegme senghorien : la raison est hellène et l'émotion nègre ? À la façon dont il formule son jugement sur l'art de Préfète Duffaut, Jean-Marie Drot semble indiquer qu'il en est (ou aurait pu en être) persuadé : « *Tout* bouge, *tout* vibre, *tout* chancelle ; peut-être Préfète Duffaut est-il, parmi les artistes haïtiens, le plus " animiste ", celui qui demeure le plus finement à l'écoute des antiques vibrations de la terre africaine ? [...] Préfète Duffaut, je le vois, mystificateur des lois de l'équilibre naturel, peintre fantastique et bon enfant » [27].

Ce qu'il convient de retenir, c'est, tout d'abord, que les naïfs produisent avec leurs pinceaux des échos qui répercutent au plus profond de l'*anima* haïtienne, et ensuite que cela ne peut pas s'expliquer par le seul fait de leurs limitations intellectuelles : leur foi dans le vaudou y est pour beaucoup.

Deux anecdotes pour étayer l'assertion.

Tandis que l'Église catholique s'acharnait à faire la guerre au vaudou et à ses suppôts, l'Église épiscopale d'Haïti, sous la direction d'un Américain, Mgr Alfred Voegeli, offrit (quand même surprenant étant donné l'hostilité traditionnelle du protestantisme pour le vaudou !) aux artistes l'occasion de mettre à l'épreuve l'expérience de leur syncrétisme religieux (n'oublions pas que le vaudou est le fruit du mariage de l'animisme africain avec le catholicisme) : il s'agissait de peindre les muraux de la cathédrale Sainte-Trinité de Port-au-Prince. Ce sera, pour ces artistes, leur chapelle Sixtine à eux. Bref, après avoir examiné les scènes de la Bible telles qu'elles ont été remodelées, réinventées sous le pinceau de ces magiciens de l'art primitif, à la lumière du syncrétisme de leur moi religieux, Voegeli se serait écrié : « Dieu merci, ils ont peint haïtien ! ».

Voegeli est de la lignée des humanistes de la Renaissance. Par contre, cette atmosphère d'émerveillement pieusement sacrilège, à laquelle il avait donné spontanément et généreusement sa bénédiction, n'aura pas l'heur de plaire à l'un de ses confrères américains, pasteur d'une église baptiste dans la ville de Williston (État du Vermont), lequel jouit dans le milieu d'une solide réputation d'obscurantiste. La victime cette fois-là était Dieujuste Cadet, un des peintres que Robin Lloyd avait fait venir d'Haïti, en 1977, pour l'aider à réaliser un film (en dessins animés) sur la révolution haïtienne de 1804. Ce fils de *houngan*, comme il aime à le rappeler, quoique converti au protestantisme, n'avait rien perdu, comme artiste, de l'innéité de ses réflexes d'ancien vodouisant. Ledit pasteur, raconte-t-on [28], fut pris d'une de ses fureurs iconoclastes lors d'une exposition de Cadet, et, tout en menaçant ce dernier, s'il n'obtempérait pas illico, d'attirer les foudres du ciel sur sa tête, lui ordonna de livrer tous ses tableaux au feu, sous prétexte qu'ils respiraient l'esprit du diable. Chose dite, chose faite. Hélas ! Le plus... mystique des deux n'était peut-être pas celui que l'on pensait !

*

Est-ce donc là la clé du succès des peintres primitifs d'Haïti ? L'état névrotique, pour parler comme Barthes dans son *Plaisir du texte*, est le moment par excellence de la création artistique. Or la relation a été déjà établie par le Dr J.C. Dorsainvil depuis belle lurette — ce qui, du reste, n'avalise pas son infaillibilité — entre *Vodou et névrose*. Et la preuve en serait la crise de possession, partie inséparable du culte vaudou. On peut alors juger de la pertinence de cette déclaration de Maryse Choisy : « [...] la possession est le type et le modèle même de toute grande oeuvre. Créateur et création ne font qu'un » [29].

Parce que le peintre naïf a le pouvoir de s'identifier totalement avec sa foi, et que cette prérogative lui permet, au moment où il accomplit l'acte de création, de réaliser le dédoublement de son être, exactement comme s'il était entré en possession, serait-il possible qu'il soit capable alors de percevoir et puis de traduire ce qu'il y aurait de plus authentique dans l'âme haïtienne ?

« Et j'ai vu quelquefois ce que l'homme a cru voir »

(Rimbaud)

Nul doute que le vaudou imprime à l'imaginaire haïtien un sens particulier des choses. Il n'est, pour s'en persuader,

que d'observer la réaction de ce dernier sous l'effet des stimulations inconscientes. J'ai noté, par exemple, que rares sont les tableaux qui laissent vide le plan du milieu, je veux dire sans y introduire une forme, une ligne, ou simplement une ombre, mais toutes clairement visibles, lesquelles, selon moi, témoigneraient de la hantise, au niveau de l'*anima*, de l'image du *poteau-mitan*, lieu privilégié, s'il en est, puisque c'est la route qu'empruntent les *Loa* pour atteindre les fidèles.

De même faut-il admettre encore qu'en procédant à son « alchimie du verbe », l'écrivain haïtien ne pourra pas s'empêcher de constater qu'il éprouve des sensations différentes de celles de Rimbaud. « [...] je ne puis ressentir Racine ou Bossuet d'une manière ...atavique. Car enfin il y a une manière atavique de ressentir Racine ou Bossuet, n'est-ce pas ? [30] », a dit un jour Édouard Glissant, célèbre écrivain de la Martinique. La couleur dont les « Voyelles » imprègnent le regard est déterminée par la palette de l'identité. Dans quelle mesure celle-ci est-elle ici tributaire de la « mentalité vodouique » du pays ? C'est là un terrain à explorer par la critique. En attendant, on n'ignore pas l'importance que prennent les couleurs et les symboles dans le vaudou, chaque *Loa* ayant les siens propres.

L'une des raisons, dit-on, pour lesquelles l'écrivain haïtien éprouve tant de difficultés à s'imposer sur la scène internationale, est son ambivalence face à sa culture, le fait par lui de ne pas se mette résolument à cultiver les semences de ses atavismes. Mais alors, pourquoi les chansons dites folkloriques, de même d'ailleurs que les danses qui accompagnent ces chansons, n'ont-elles pas connu à l'étranger le même succès que la peinture, cela en dépit des talents qui foisonnent tant en Haïti qu'au sein de la massive émigration haïtienne de l'Amérique du Nord ?

La rançon du succès

L'art plastique, il faut le reconnaître, a toujours été plus apte à déclencher les passions. Collectionner les tableaux est souvent plus qu'un geste de connaisseurs, mais encore de snobs. Dans le cas de la peinture primitive d'Haïti, la tentation possède même un aiguillon de plus à son arsenal : l'amateur y retrouve par surcroît un miroir sonore à travers lequel il peut enfin regarder défiler la procession de ses fantasmes dans un éclatement tout ce qu'il y a de plus dionysiaque, tout en s'écoutant lancer à corps perdu le grand, le retentissant, le merveilleux cri de ce sauvage que tout un chacun porte en soi. La magie fleurit à l'ère de l'ordinateur autant que dans le temps de la pré-histoire. Et ces tableaux disent la parole magique démuselée, la conquête du vieux rêve alchimique.

Les écrivains seraient certes trop contents de découvrir le secret qui leur permette à eux aussi d'attirer l'attention des grands financiers de l'industrie de l'art. D'un autre côté, cependant, c'est peut-être une chance, si peu désirable qu'elle soit, que la littérature en Haïti ne soit pas encore devenue une profession. En art, l'argent peut être quelquefois un facteur d'aliénation. Occupé à satisfaire les demandes du marché et les caprices des commanditaires, on finit souvent par prostituer son génie et s'installer dans la routine.

Est-ce cela qui explique les fissures qu'on observe déjà dans l'édifice de la peinture primitive d'Haïti ?

Notes

1 Alfred Métraux, *Haïti la Terre, les hommes et les dieux*, Neuchâtel, La Baconnière, 1957.

2 Carole Devillers, « Haiti's Voodoo Pilgrimages *of Spirits and Saints* », in *National Geographic*, vol. 167, nº 3, march 1985, p. 395.

3 Louis Mars, *Les Maîtres de l'aube*, Port-au-Prince : Imprimerie Le Natal, 1982, p. 25.

4 René A. Saint-Louis, *La Présociologie haïtienne ou Haïti et sa vocation nationale*, Ottawa : Les Éditions Leméac Inc., 1970, p. 10.

5 Cité par Léon-François Hoffman in *Le roman haïtien, idéologie et structure*, Sherbrooke : Éditions Naaman, 1982, p. 253.

6 *Ibid.*, p. 254.

7 *Ibid.*

8 Cité par René A. Saint-Louis in *Op. cit.*, p. 119.

9 Jean Price-Mars, *Ainsi parla l'oncle*, Ottawa : Les Éditions Leméac, 1973 (réédition), p. 255.

10 *Ibid.*, p. 308.

11 Louis Mars, *Op. cit.*, p. 15.

12 René Depestre, *Un arc-en-ciel pour l'occident chrétien*, Présence Africaine, 1967, p. 139.

13 *Ibid.*, p. 19.

14 Alfred Métraux, *Le Vaudou haïtien*, Gallimard, 1968, p. 89.

15 *Ibid.*, p. 129.

16 Voir, par exemple, à la fin du roman, la cérémonie magico-bouffonne organisée par le Palais sur la place du Champ-de-Mars.

17 Jean-Marie Drot, *Journal de voyage chez les peintres de la Fête et du Vaudou en Haïti*, Genève : Éditions d'Art Albert Skira, 1974, p. 43.

18 Dany Bebel-Gisler et Laënnec Hurbon, *Culture et pouvoir dans la Caraïbe*, P. L'Harmattan, 1975, p. 117.

19 Alfred Métraux, *Le Vaudou haïtien*, *Op. cit.*, p. 17.

20 Louis Mars, *Les maîtres de l'aube*, *Op. cit.* ; Franck Fouché, *Vodou et théâtre, pour un nouveau théâtre populaire*, Montréal : Éditions Nouvelle Optique, 1976.

21 Jacques Roumain, *À propos de la campagne anti-superstitieuse*, Port-au-Prince : Imprimerie de l'État (sans date), p. 11.

22 Les « orthodoxes » de la gauche aiment, à ce sujet, s'en prendre au « révisionnisme » de Jacques Roumain, mais leur position ne semble guère différer de la sienne : convaincus que le vaudou a été récupéré par la clientèle traditionnelle du pouvoir et qu'il sert, en conséquence, la cause des impérialistes et des petits-bourgeois, ils concluent eux aussi à la nécessité de son éradication à la faveur d'une ré-éducation du peuple.
« Quelle doit être l'attitude des marxistes haïtiens à l'égard du vaudou ? » se demandent les théoriciens de l'OR 18 Mai. La réponse : « La lutte contre le vaudou s'impose parmi les nécessités du temps. » (Voir *Vaudou, négritude et idéologie féodale en Haïti*, Dossiers et documents OR-18 Mai, démocratie nouvelle, Haïti, New York : C/o Pay-o-Matic. Corp., Octobre 1980, p. 206 et 208).

23 J. Roumain, *À propos de la campagne...*, *Op. cit.*, p. 10.

24 Eugenio Fernández Méndez, *Le Primitivisme haïtien*, Espagne : publié par la Galerie Georges S. Nader, 1972, p. 10.

25 *Ibid.*, p. 12.

26 The American Federation of Arts, *Haitian Painting : The naive tradition*, New York : Crafton Graphic Company, Inc., 1973, p. 17. (Ma traduction)

27 Jean-Marie Drot, *Op. cit.*, pp. 44-45.

28 Ceci m'a été rapporté par Robin Lloyd elle-même, personnalité très connue à Burlington (État du Vermont), dans le monde des arts et de la politique.
Le film en question, qui s'intitule : « Black Dawn », 20 minutes de durée, est une réalisation remarquable. Il a été projeté pour la première fois au cours du grand festival d'Art Haïtien organisé parle Brooklyn Museum (Brooklyn, New York), à l'automne 1978.

29 Voir la préface du livre de Louis Mars : *Les maîtres de l'aube*, *Op. cit.*

30 Cité par Denis Roche in « toute parole est une terre », *Lettres Françaises*, 17 juin 1965.

Soins de santé en milieu rural : l'expérience de l'hôpital Albert Schweitzer à Deschapelles (suite et fin)

(voir *Collectif Paroles* nº 31)

Résultats

La vie et la santé des résidents purent être protégées grâce aux services hospitaliers et aux soins préventifs qui leur furent fournis gratuitement. Ces résultats furent mesurés en comparant les données enregistrées avec celle du reste du pays. Les taux de natalité, des décès évités et des années de vie sauvées furent utilisés dans cette comparaison.

Le taux de mortalité était de beaucoup inférieur à celui du reste de la population d'Haïti. En 1972, par exemple, il représentait moins du tiers du taux national pour les enfants de la catégorie 1 à 4 ans. Par contre, le taux de mortalité infantile de la région, pris globalement, ne représentait que le cinquième (voir tableau 1). Quant à celui des individus âgés de 5 à 39 ans il n'était que le sixième du taux national.

Pour évaluer le nombre de décès évités grâce au Programme on procéda comme suit :

Appliquant à la population recensée et bénéficiaire du Programme les taux nationaux de mortalité spécifiques en raison de l'âge, le nombre de décès présumés devait atteindre 171,1. Or il n'y eut que 72 en 1972, soit 99 de moins que prévu.

On présuma donc que la différence obtenue était due aux services de santé offerts.

Années de vie sauvées

Pour calculer le nombre d'années de vie sauvées par les services de santé, on partit du principe que les 99 résidents dont les décès avaient été empêchés en 1972 mouraient selon un taux déterminé en raison de leur âge et des soins de santé reçus. On présuma donc que si les services de santé fournis par l'hôpital et son département de service communautaire avaient pris fin en 1972, les résidents du secteur continueraient de mourir au même taux annuel que dans le reste du pays. En conséquence, on supposa que le nombre d'années de vie sauvées dans chaque groupe d'âge, en 1972, était égal au nombre de morts évitées multiplié par le taux d'estimation de vie nationale de ce groupe. L'addition de ces produits donna un total de 4 758 années de vie potentielle sauvées en 1972. La division de cette somme par le nombre d'habitants estimés sur 6 mois indiqua que 495 années de vie potentielle avaient été sauvées par millier de personnes.

Impact des services de surveillance sanitaire et des services de santé

Ainsi, en 1972, l'espérance de vie à la naissance, selon le bulletin de recensement de l'hôpital, avait augmenté jusqu'à 66,4 ans, soit 18,9 années

TABLEAU I
Mesures des mouvements de mortalité durant 14 ans dans la population recensée à la périphérie de l'hôpital Albert Schweitzer par rapport à l'estimation nationale d'Haïti pour l'année 1972 *

Groupe d'âge (année)	Bulletin de recensement							Estimation nationale
	1958-1962	1963-1967	1968	1969	1970	1971	1972	1972
enfants (1)	174	110	55	68	47	37	34	150
1-4	24	14	11	7	9	5	6	23
5-9	8	3	3	2	1	4	1	4
10-14	NA	NA	2	< 1	1	1	< 1	4
15-39	NA	NA	3	4	2	2	2	11
40-64	NA	NA	19	9	9	13	9	20
> 65	NA	NA	90	73	67	65	69	110
All	NA	NA	13	9	8	9	8	18(3)
Life expectancy S.E. (2)	NA	NA	57,1 (1,1)	61,9 (1,3)	64,7 (1,1)	63,8 (1,1)	66,4 (1,1)	47,5

* Tous les taux sont exprimés comme étant le nombre de décès par millier d'habitants par an. On a compilé les décès sur 5 ans pour exprimer les taux de mortalité annuels des années 1958-1962 et 1963-1967 ; ces taux furent calculés rétrospectivement à partir des entretiens obtenus des mères de famille. Quant aux taux prospectifs pour les autres années, ils ont été établis à partir de la compilation des naissances et des décès enregistrés pendant la surveillance sanitaire. L'estimation nationale a été obtenue d'une enquête démographique répartie sur plusieurs années et qui a été conduite de 1971 à 1973.

1) La mortalité infantile est exprimée en nombre de décès d'enfants âgés de 11,9 mois ou moins par mille enfants viables.
2) Uniformisé pour les populations qui ont été recensées en 1972.
3) Ces chiffres sont les espérances de vie actuelles observées dans la population durant ces années. L'écart-type devait être utilisé pour tester si les risques sous-jacents de décéder avaient changé de façon significative entre les années. L'écart-type a été calculé selon la formule donnée par Keyfitz avec la variance du taux de mortalité dans chaque groupe d'âge basée sur la distribution de Poisson en raison du petit nombre de décès. Avec ces valeurs pour l'écart-type, l'espérance de vie dans chacune des 4 années de 1969 à 1972 est de façon significative plus grande que la valeur correspondante en 1968 (P< 0,01).

au-dessus du niveau national (voir tableau 1). Cette différence était due à l'impact combiné des services hospitaliers, des services de surveillance sanitaire et des services de santé. Pour déterminer l'impact de chacun de ces services sur la santé de la population, on considéra que les services hospitaliers avaient probablement atteint leur impact maximum au cours des 12 années qui précèdèrent la mise en place des services de surveillance sanitaire et des services de santé.

Ainsi donc, l'impact des services de surveillance sanitaire et des services de santé ne pouvaient se refléter que dans les changements apportés dans les taux de mortalité après 1968. Il est cependant à noter que, 1968 étant l'année où l'on institua l'enregistrement systématique des naissances et décès, si on compare les données de 1972 à celles de 1968, on sous-évalue l'impact des deux services vu que les taux de mortalité en 1968 avaient déjà certainement été réduits par le programme de surveillance et de services. Toutefois, même en procédant de la sorte l'impact est considérable. D'un autre côté, pour mieux appréhender la réalité, l'effet des services de surveillance sanitaire et des services de santé fut aussi évalué en calculant le changement survenu dans les taux de mortalité causée par les maladies visées entre 1968 et 1972, comme il apparaît au tableau 2. On y remarque, en effet, que de 1968 à 1972 les décès dûs à la malnutrition, à la diarrhée et à la tuberculose furent réduits de moitié et que les 5 autres maladies ne causèrent aucun décès.

De façon générale, les taux de mortalité pour les maladies visées diminuèrent de 55 % entre 1968 et 1972 et ceux des maladies non visées de 35 %. Poussant plus loin l'analyse des résultats, on fit l'hypothèse sur la base des taux de mortalité pour 1968 pour les maladies visées et du recensement de la population en 1972, que le nombre des décès devrait atteindre normalement environ 41 cette année-ci. Or, il ne fut que de 19. Aussi, en assumant que les services offerts avaient fait la différence entre les taux de 1968 et ceux de 1972, on peut conclure que 22 vies avaient été sauvées. Ce qui revenait à dire que l'on avait pu gagner pour la population concernée l'équivalent de 1 064 années (voir tableau 3), ou si l'on préfère une économie de 111 années de vie potentielle par millier de personnes par année.

En fait l'impact des services de surveillance sanitaire et des services de santé fut sous-évalué. Non seulement à cause du choix de l'année 1968 comme point de référence, mais encore à cause de l'utilisation du bulletin de recensement dans le calcul des taux de mortalité dans les campagnes haïtiennes en 1968. En effet, si on considère que les cliniques de l'hôpital fournissaient depuis 1956 presqu'autant de services que la surveillance sanitaire et les services de santé en ont dispensé au niveau des villages en 1968, il est certain que les services hospitaliers eurent plus d'impact sur les personnes habitant l'aire immédiate de l'hôpital et que l'action des services de surveillance sanitaire et des services de santé affecta de préférence les régions plus éloignées.

Le programme de vaccination contre le tétanos illustre bien le cas. Avant 1968,

TABLEAU II
Taux de mortalité annuel en raison de maladies spécifiques dans la population recensée à la périphérie de l'hôpital Albert Schweitzer de 1968 à 1972.

Catégorie de maladies	CIM *	Décès		Taux de décès (1)					Réduction du taux de mortalité
		1968	1972	1968	1969	1970	1971	1972	1968-1972 %
Malnutrition	267,0-268,0	19	9	2,2	1,5	0,5	1,0	0,9	59
Diarrhée	9,1-9,2	11	6	1,2	0,7	0,9	0,6	0,6	50
Tuberculose	11,0-17,9	7	4	0,8	0,4	0,1	0,5	0,4	50
Tétanos	37,0	2	0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sous-total, toutes les maladies visées (2)	--	39	19	4,4	2,6	1,5	2,1	2,0	55
Sous-total, toutes les autres maladies	--	73	53	8,4	6,7	6,6	6,3	5,5	35
Total de toutes les maladies	--	112	72	12,8	9,3	8,1	8,5	7,5	41

* Classification Internationale des Maladies, Liste A, révisée en 1965.

1) Exprimé comme étant le nombre de décès pour mille individus par an.
2) Les maladies visées sont : la malnutrition, la diarrhée, la tuberculose, le tétanos, la coqueluche, la diphtérie, la rougeole et la poliomyélite.

TABLEAU III
Décès dus à la malnutrition, la diarrhée, la tuberculose ou le tétanos et années de vie sauvées par les services de surveillance sanitaire et les services de santé dans la population recensée de l'hôpital Albert Schweitzer en 1972.

Groupe d'âge (année)	Nombre de décès prévus	Nombre de décès observés	Nombre de décès évités	Pourcentage de décès prévus évités	Espérance de vie par groupe d'âge moyen (année)	Années de vie sauvées
0-1	11	3	8	73	51,0	408
1-4	11	5	6	55	55,0	330
5-9	4	2	2	50	53,8	108
10-14	1	0	1	100	50,2	50
15-39	5	1	4	80	39,5	158
40-64	3	3	0	0	21,4	0
> 65	6	5	1	17	9,8	10
Total	41	19	22	54	--	1064 (1)

1) 111 années de vie pour mille individus par année.

seuls les écoliers et les patients qui se présentaient aux cliniques de l'hôpital recevaient le vaccin antitétanique. Avec l'extension de ce programme de vaccination à d'autres catégories de la population, il faut non seulement évaluer le taux de mortalité dans les populations vivant en dehors de l'aire recensée (donc ne figurant pas sur le bulletin de recensement) mais aussi déterminer quel était ce taux avant le programme.

En ce qui a trait au taux de décès par le tétanos chez les nouveaux-nés (groupe à haut risque) il y eut deux estimations : une première basée sur le taux d'hospitalisation pour le tétanos et un deuxième prenant en compte les propos des mères vivant dans l'aire desservie, d'une part, et les données du bulletin, d'autre part. Concernant la première, on constata qu'en 1967 le taux de 64 pour mille enfants viables. Ce chiffre est certainement une sous-évaluation de la réalité vu que le taux de décès dû spécifiquement au tétanos (en l'absence de traitement) est presque de 100 %, d'une part, et que les individus souffrant de cette maladie et résidant dans le district de l'hôpital ne sont jamais présentés à l'hôpital, d'autre part. Par ailleurs, à cause du programme de vaccination prénatale mis sur pied par l'hôpital vers la fin de 1961 et sur la foi des déclarations des mères compilées dans le bulletin de recensement, il semblerait que le taux de mortalité par le tétanos pour cette année fut de 145 pour mille enfants viables. Ces données sur le taux de mortalité due au tétanos chez les nouveaux-nés dans une population rurale non vaccinée d'Haïti sont plus réalistes.

Si on prend tour à tour chacun des estimés ci-dessus des décès dus spécifiquement au tétanos chez les nouveaux-nés, et en présumant un taux constant de naissance de 37 pour mille (approximativement le même taux que celui du bulletin de recensement), on arrive à la conclusion que le programme de vaccination antitétanique a su éviter chez les nouveaux-nés entre 2,4 et 5,4 de décès pour 1 000 personnes par année. En tenant compte de l'espérance de vie nationale de 51 ans, ce sont 122,4

et 275,4 années de vie par 1 000 personnes qui ont ainsi été sauvées. En ajoutant ces données à celles obtenues par les services de surveillance sanitaire et les services de santé et compilées dans le bulletin de recensement, on arrive à un nombre total de vies sauvées, grâce à ces nouveaux programmes, d'environ 233 ou 386 (en termes d'années de vies sauvées par 1 000 personnes). Ces 122,4 ou 275,4 années de vie par 1 000 personnes représentent entre 47 et 78 % du nombre total de vies sauvées. De ces deux figures, le second est le plus plausible. Il représenterait, au fond, le vrai pourcentage de vies sauvées grâce aux services de surveillance sanitaire et de santé dans l'aire desservie mais ne faisant pas partie de la population recensée et ne paraissant sur le bulletin des données de l'hôpital.

Conclusion

Les services hospitaliers et les programmes de surveillance sanitaire et de services de santé mis ensemble ont contribué à faire baisser les taux de mortalité spécifiques selon l'âge, augmenté l'espérance de vie et sauvé 495 années de vie par mille habitants par an. Ces résultats montrent que les responsables de la planification de la santé dans des pays à faible revenu doivent chercher le meilleur moyen de prodiguer des services de santé efficaces au plus grand nombre de personnes, compte tenu des contraintes de budget.

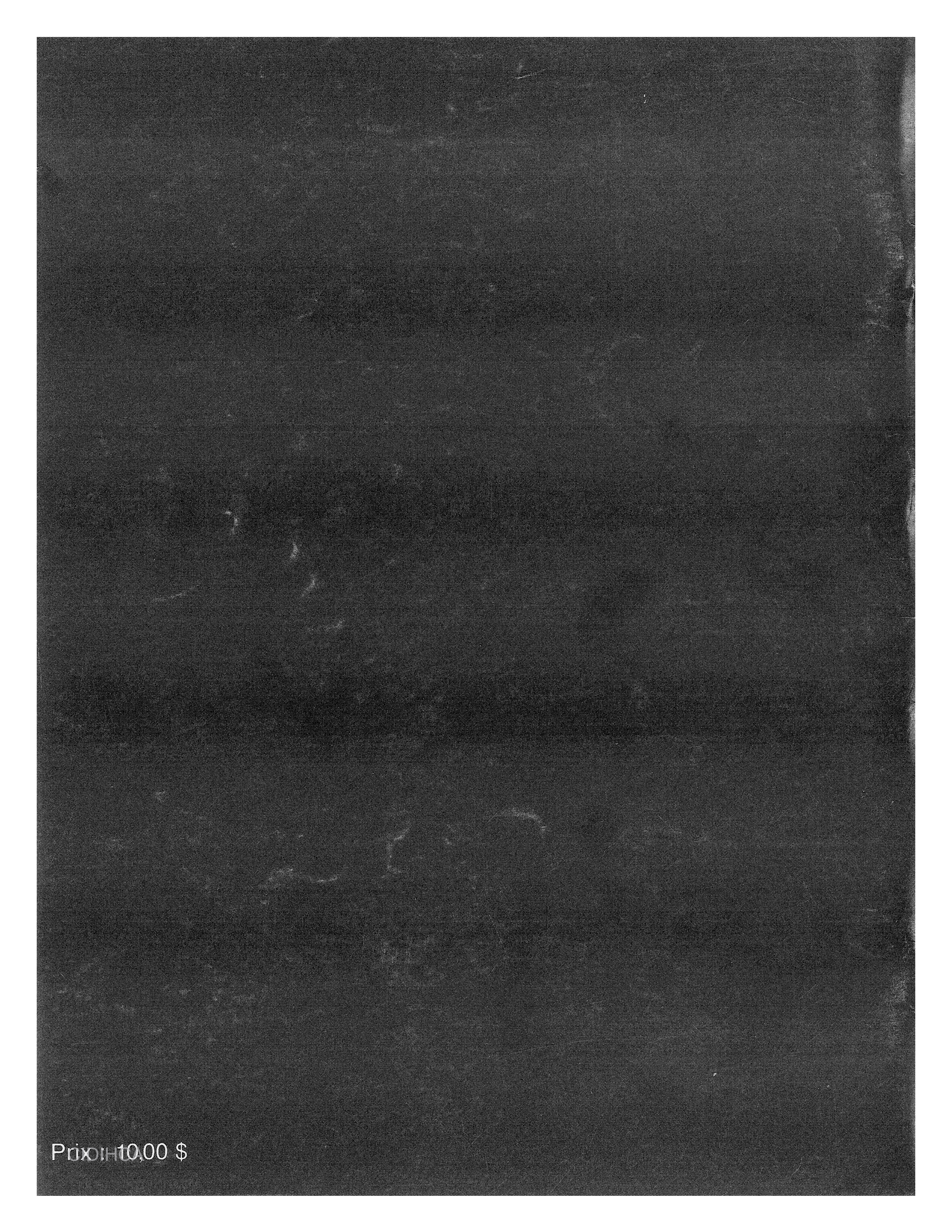
C'est le cas du ministère de la Santé, en Haïti, qui dispose d'un budget annuel d'opération de seulement 2,75 dollars par personne et reçoit, en outre, environ 2,90 dollars par personne pour les dépenses en capital, la formation et autres coûts liés à l'extension du système de santé. L'aide internationale fournit la grande majorité des fonds de développement.

Ce que les résultats ont pu encore faire ressortir c'est que des services de surveillance sanitaire et de santé peuvent réduire la mortalité, même dans les couches de la population qui ont déjà accès à un hôpital établi. Dans ce contexte, on y note que le coût moyen annuel, pour l'addition des services de surveillance sanitaire et des services de santé aux services hospitaliers existant à l'hôpital Albert Schweitzer pour la période de cinq ans étudiée, n'était que de 1,60 dollars par habitant par année. Ce montant inclut les coûts de certains programmes de développement et de formation initiale. L'inflation et l'extension du programme à des populations plus éloignées ont cependant fait augmenter les coûts, de la même façon qu'elles auraient fait monter les prix de solutions alternatives. Mais, les coûts sont malgré tout restés très bas vu la dépendance, en partie du programme de la bonne volonté des travailleurs de la santé recrutés sur place.

En 1972, quand le directeur étranger du programme fut remplacé par un médecin haïtien, la population couverte passa à 115 000 personnes. Entre temps, d'autres programmes du même genre ont été mis sur pied par des organismes privés pour desservir 20 000 personnes dans une autre zone rurale et 80 000 autres dans un des multiples taudis d'une zone urbaine. Ce dernier programme reçoit actuellement des fonds additionnels de l'Agence de Développement International américain.

Il faut ajouter à ces programmes le projet pilote mis en oeuvre dans une autre zone rurale de 3 000 habiants par la division d'hygiène familiale du Département de la Santé Publique dont l'un des objectifs était d'étudier l'impact des services de surveillance sanitaire et des services de santé sur la population quand différents niveaux de services cliniques étaient offerts. Les coûts du programme du Département de la Santé sont comparables à ceux du programme rapporté ici.

Les services de surveillance sanitaire et les services de santé sont les services les mieux conçus pour l'allocation optimale des ressources — aussi rares soient-elles — dans une stratégie d'éradication des maladies les plus fréquentes au sein de la population. Et ces services remplissent ce but de deux façons. En premier lieu, le concours des agents sanitaires recrutés sur place assure une couverture complète de la population sans augmentation considérable des dépenses. En second lieu, la collecte d'information par le truchement du système de surveillance oriente le programme vers les besoins prioritaires de la population. Par exemple, les données recueillies dans le bassin de population recensée indiquaient après 1972 que les centres nutritionnels avaient rejoint toutes les mères d'enfants mal nourris, que les taux de maladies spécifiques avaient diminué et qu'il y avait une résurgence de la malaria. Ce genre d'informations sert à canaliser les changements à apporter au programme de façon à ce que les services fournis répondent aux besoins de la population plutôt qu'aux préférences des pourvoyeurs de soins. En ce sens, dans un rapport coût-efficacité d'utilisation de ressources plus onéreuses et plus rares de services professionnels, d'approvisionnement et d'équipement, les services de surveillance sanitaire et ceux de santé constituent la clef à la solution recherchée.


Prix : 10,00 $